This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

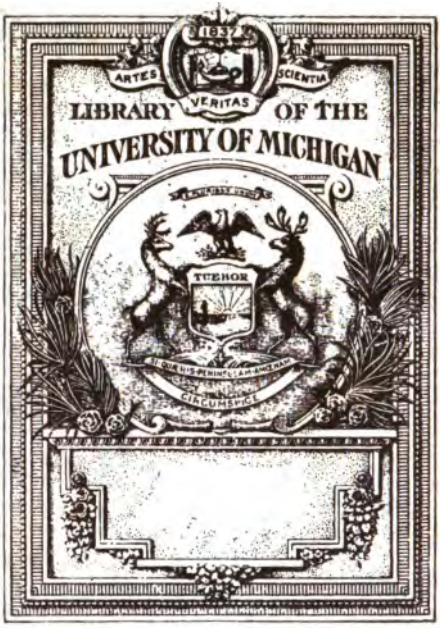
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

II
6
.R3

RECUEIL

A

A FONTENOY

M. DCC. XLV

AVERTISSEMENT.

ON n'entreprendra point de donner aucun éclairciſſement ſur les différens morceaux qui forment ce Recueil. Tout ce qu'on peut dire, c'eſt qu'on les préſente au Public, tels qu'on les a trouvés parmi les papiers d'un homme de Lettres, qui paroiſſoit vouloir en faire le même uſage qu'on en fait aujourd'hui.

Il ſeroit à ſouhaiter que ce Sçavant nous eût du moins fait entrevoir les raiſons ſur leſquelles il s'eſt fondé pour attribuer à tel Auteur des ouvrages qui ont toujours conſtamment paru ſous le nom d'un autre : Tels ſont *la retraite de M. de Longueville. La converſation du Maréchal d'Hocquincourt avec le P. Canaye ;* & une autre *converſation avec M. d'Aubigny.* Il les donne à M. de

374619

Charleval, & cependant ils ont toujours été connus pour appartenir au célébre St Evremont.

On convient que dans les différentes éditions des Œuvres de cet illuſtre Ecrivain ; on a ſouvent inſéré des Piéces qui n'étoient point de lui : cela eſt arrivé même de ſon vivant, & le Libraire Barbin avoit à ſa ſolde un Ecrivain qui lui faiſoit du St Evremont quand il en avoit beſoin.

De ſçavans Editeurs ont pris ſoin dans la ſuite d'empêcher que l'on ne prît le change ſur les véritables ouvrages de cet Auteur. Meſſieurs Sylveſtres & des Maizeaux qui étoient de ſes amis, l'engagerent à revoir ſes ouvrages ; M. Sylveſtre nous dit dans une préface que M. de St Evremont les relut avec M. des Maizeaux, & qu'il marquat ſur un exemplaire ce qui étoit de ſa façon & ce qui n'en étoit point.

C'eſt ſur cet exemplaire que ces Meſſieurs ont fait imprimer les éditions qu'ils ont données des Œuvres de M. de St Evremont. Il n'eſt pas croyable qu'un homme auſſi vrai, & d'ailleurs auſſi riche de ſon propre fonds, eût voulu s'attribuer des productions étrangeres.

Les lettres initiales M. L. M. de T. qui ſont à la tête de la plupart des autres Piéces, déſignent M. le Maréchal de Teſſé. Ce ſont des morceaux extrêmement curieux par les faits qu'ils contiennent, & très-interreſſans par la façon dont ils ſont écrits. On remarque dans le ſtyle l'aimable liberté d'un homme de Cour, qui a beaucoup de délicateſſe dans l'eſprit.

On a eu quelque embarras ſur le titre qu'on donneroit à ce Volume; on a vu juſqu'à préſent paroître tant de productions ſous les différens titres de *Recueil* de

Littérature, mélanges curieux, anecdotes, rapsodies, collections, &c. qu'on ne voyoit point par où pouvoir donner à cet ouvrage quelque titre qui le distinguât des autres du même genre : on a pris le parti de l'appeller simplement *Recueil*. La couleur qu'on lui a donnée, & le nom de l'endroit où il a été imprimé, suffiront pour empêcher qu'on le confonde avec les autres.

Si cette collection avoit un certain succès, on pourroit lui donner une suite ; on a déja des matériaux assez interressans, qui pourront bien-tôt former un Volume avec le secours de quelques curieux qui ont consenti à laisser fouiller dans leurs Portefeuilles. On se servira des lettres de l'Alphabet pour différencier les Volumes.

TABLE
DES PIECES CONTENUES dans ce Volume.

I. Piece. *Recit des incidens secrets, qui firent que l'Angleterre ne secourut point le Rochelle, & que le Roi Louis* XIII. *se rendit maître de cette ville pendant le ministere du Cardinal de Richelieu.* pag. 1

II. *Retraite de M. de Longueville en son Gouvernement de Normandie, pendant la guerre de Paris, en* 1649. 30

III. *Circonstances particulieres, dont l'enchaînement fit que le Marquis d'Arquien, pere de la Reine de Pologne, ne put obtenir d'être fait Duc.* 46

IV. *Conversation du Maréchal d'Hocquincourt avec le P. Canaye.* 58

V. *Conversation de Monsieur d'Aubigni, &c.* 72

VI. *Histoire de Daniel de Cosnac, Archevêque d'Aix.* 78

VII. *Mémoire, ou histoire secrette des*

motifs qui ont donné lieu au Grand Visir Kara Mustapha Pacha, d'entreprendre le siége de Vienne. 152

VIII. *Mémoire sur ce qui donna lieu à Jean Sobieski de secourir Vienne assiégée par les Turcs, &c.* 166

IX. *Lettre du Maréchal de Faber au Roi, au sujet de ce que Sa Majesté l'avoit nommé Chevalier du S. Esprit.* 187

X. *Réponse du Roi.* 189

XI. *Mémoire pour servir à l'éloge de M. de Clermont-Tonnere, Evêque de Noyon, dicté par lui-même.* 191

XII. *Réponse de Monsieur l'Abbé de Caumartin, au discours que fit M. l'Evêque de Noyon, le jour de sa réception à l'Academie.* 201

XIII. *Mémoire contre les Ducs & Pairs, présenté en 1716. à S. A. R. M. le Duc d'Orléans, Régent.* 207

XIV. *Plan d'un Ballet Tragico-Galant.* 221

Fin de la Table.

RECIT

RÉCIT

DES INCIDENS SECRETS, qui firent que l'Angleterre ne secourut point la Rochelle, & que le Roi Louis XIII. *se rendit maître de cette Ville pendant le ministère du C. de Richelieu.*

PAR M. LE M. DE T.

LE Comte de Hollande eût été l'homme de son tems le mieux fait, si le Duc de Buckingham n'eût pas vêcu. Ce dernier avoit dans la mine, & dans les manieres, quelque chose de plus grand, & l'autre quelque chose de plus doux. La faveur du Roi Charles I. avoit joint à la grande naissance de Buckingham les biens, les charges, & toutes les distinctions qu'un sujet favori peut espérer d'un Maître magnifique; il étoit Amiral d'Angleterre, premier Gentilhomme de la Chambre, premier Ministre, & fort jeune; son Maître l'aimoit tendre-

ment ; & le Comte de Hollande qui lui avoit disputé le cœur de la Comtesse de Clarik, devint son intime ami par la maniere dont il sçut lui céder cette conquête, non comme un rival foible & maltraité, mais comme un homme plus sensible au repos de son ami piqué d'une véritable passion, qu'à la vanité de lui disputer une Maîtresse, qui en sçavoit peut-être assez pour lui donner alternativement bien des espérances, beaucoup d'amour, & encore plus de jalousie.

La France & l'Angleterre avoient eu bien des démêlés ; ces deux Royaumes avoient essuyés de longues guerres, & pour cimenter l'union que l'on croit, malgré l'usage du contraire, que les mariages devroient mettre entre deux Couronnes, celui de Henriette de France fut proposé, & le Comte de Hollande nommé pour le venir négocier. Il eut l'obligation de ce choix au Duc de Buckingham. Cet Ambassadeur parut à la Cour avec toute la magnificence convenable à sa naissance, à la dignité de son emploi, & à l'importance du fait dont il étoit chargé.

Madame de Chevreuse avoit pour

lors sur l'esprit d'Anne d'Autriche, Reine de France, un pouvoir presque absolu; elle étoit sur-Intendante de sa Maison, & sa favorite déclarée. Le Comte de Hollande sçavoit trop le manége des Cours, pour ne pas essayer par toutes sortes de moyens, de se faire une entrée chez Madame de Chevreuse, il en vint à bout. C'est un merveilleux appas pour une Dame affamée d'affaires, & nourrie dans les intrigues, que le secret d'un Ministre qui fait confidence de partie du sien, qui veut plaire, & qui sçait mêler le jargon d'un homme galant avec l'importance d'une grande négociation.

Le Comte de Hollande traitoit publiquement avec le Cardinal de Richelieu, & voyoit secrettement Madame de Chevreuse; par elle il étoit informé d'une infinité de choses relatives au succès de son emploi, & il ne fut pas long-tems sans découvrir, que l'extrême poids du Gouvernement de l'Etat dont le Cardinal de Richelieu étoit chargé, avoit encore laissé dans le cœur de ce grand homme, le loisir d'y faire croître une véritable, & malheureuse passion pour la Reine qui ne le pouvoit

souffrir. Le Duc de Buckingham étoit instruit par les dépêches du Comte de Hollande, non-seulement de ce qui regardoit les affaires, mais encore du particulier des intrigues du cabinet, dont son union avec Madame de Chevreuse la mettoit en état d'informer son ami. La Comtesse de Lanoy étoit Dame d'honneur de la Reine, fort attachée au Cardinal, qui n'oublioit aucun des moyens possibles pour gagner tout ce qui approchoit de cette Princesse. Ce Ministre sçut par la Comtesse de Lanoy, le commerce intime du Comte de Hollande avec Madame de Chevreuse, & ne songea qu'à finir la négociation afin de renvoyer promptement le Négociateur; mais l'Amour a ses martyrs, comme les autres Divinités, & quand l'ambition, la vanité & le goût pour les femmes se fourrent ensemble dans les affaires, les ressorts de la politique la mieux arrangée sont souvent déconcertés.

Le mariage de Henriette de France, & le Traité entre les deux Couronnes alloient être signés, & par conséquent le Comte de Hollande étoit prêt à repasser en Angleterre, quand le Cardinal fut

informé par cet Ambaſſadeur, que le Duc de Buckingham ſe préparoit à venir lui-même recueillir l'honneur de la Négociation qu'il avoit faite, & que le Roi ſon maître avoit cru qu'il étoit de ſa dignité, & de celle d'un Traité auſſi ſolemnel, d'envoyer ſon Favori, le plus grand Seigneur d'Angleterre, & ſon premier Miniſtre, pour ſceller par la magnificence d'une Ambaſſade extraordinaire, le nœud de ſon mariage & d'un Traité qui devoit mettre à jamais l'union entre deux ſi grands Rois.

Le Comte de Hollande avoit ſçu par Me. de Chevreuſe, que la Reine s'ennuyoit mortellement, qu'avec toute la vertu du monde, ſon cœur naturellement porté à la galanterie, eût voulu quelque choſe d'agréable qui pût l'occuper ; le Cardinal lui étoit inſupportable, ſa paſſion l'offençoit, le Roi n'étoit guere aimable ; le cœur d'une femme, dans quelque élevation qu'elle ſoit, ne ſe trouve que trop ſuſceptible des occupations, qui paroiſſent amuſer agréablement toutes les Dames d'une Cour galante qui l'environne.

Le Comte de Hollande ſe mit en tête que la vanité du Duc de Buckin-

gham se trouveroit flattée du projet de plaire à la Reine, & qu'étant l'homme de l'Angleterre le mieux fait, il ne seroit pas impossible qu'il réussît auprès d'elle. Madame de Chevreuse avoit avancé des propos, qui avoient au moins éveillé dans la Reine quelque curiosité de voir un homme dont la réputation étoit si parfaitement établie. Ce furent le Comte de Hollande & Madame de Chevreuse qui firent le projet de faire venir le Duc de Buckingham, qui trouvoit dans ce voyage tout ce que l'amour propre & la vanité peuvent mettre dans l'esprit d'un Courtisan aimable, d'un Ministre qui recueille glorieusement l'honneur d'une grande Négociation, & qui trouve l'occasion de servir son Maître, & celle de faire paroître en France sa magnificence.

Le Duc de Buckingham arriva à Paris, suivi de tout ce qui peut accompagner la Pompe d'une Ambassade extraordinaire. Le Comte de Hollande alla le recevoir sur le chemin de Calais, & tandis que Madame de Chevreuse de son côté, préparoit la Reine à l'arrivée de l'homme du monde le plus aimable, l'Ambassadeur d'Angleterre instruisoit

le Duc de Buckingham, de tout ce qui étoit relatif aux affaires; & flattoit son cœur du desir, & presque de la certitude de plaire à la Reine.

La Cour étoit à Paris; Buckingham vint à l'audience du Roi le matin, & c'étoit l'usage d'aller à celle de la Reine le soir à l'heure du cercle. Il y vint paré de sa bonne mine, du desir extrême de plaire, & d'un habit de velours gris en broderie de perles mal attachées; quand je dis mal attachées, ce n'est pas que le dessein en fût mal disposé; au contraire tout ce que l'art peut de mieux y étoit employé, mais les perles étoient si peu cousues qu'à tous momens il en tomboit quelques-unes, & quand il eut fait son compliment à la Reine, & qu'avec les révérences ordinaires & respectueuses, il se retiroit vers la porte de la chambre, en passant au milieu des Dames qui étoient à l'audience, les perles tomboient en plus grande abondance qu'elles n'avoient fait, quand il étoit entré. Ce spectacle d'une magnificence nouvelle, fit naître une espèce de désordre & de murmure, pour ramasser ce que l'on pouvoit croire que cet Ambassadeur ne vouloit pas perdre. On lui rap-

portoit ſes perles, & les mains qui les lui préſentoient avec empreſſement, ne pouvoient s'empêcher de ne les pas prendre par la maniere noble, gracieuſe & perſuaſive dont il impoſoit à chacun pour l'amour de lui, la néceſſité de les garder : les Domeſtiques de la Reine en profiterent, & ceux qui l'accompagnerent avec des flambeaux pour le ramener à ſes caroſſes, reçurent le ſoir un préſent chacun de cent piſtoles.

La magnificence d'un homme fait dans le cœur d'une femme le même effet que la valeur ; telle n'a beſoin ni du courage d'un homme de guerre, ni des préſens d'un homme riche, qui ſe laiſſe ſéduire par la réputation de ſon courage & par celle de ſon opulence, dont elle ne fait jamais d'uſage. Quel moyen y avoit-il que la Reine ne trouvât pas aimable l'homme du monde qui l'étoit le plus, & qui avoit le plus d'envie de lui plaire. Madame de Chevreuſe l'entretenoit en particulier de tout ce que le Duc de Buckingham faiſoit en public, & diſoit ſecrétement au Comte de Hollande, *en vérité tout ce que la vertu la plus auſtére peut faire dans ces ſortes d'épreuves, c'eſt de combattre.* La Reine

combattit certainement avec succès l'inclination qu'elle se trouva pour Buckingham, mais elle succomba au desir de s'en faire aimer.

Quand j'ai parlé de l'habit de Buckingham à sa premiere audience, je devois peut-être parler de celui de la Reine. Il suffit pourtant de ne pas omettre qu'elle portoit des ferrets d'éguillettes de diamans, dont le Roi lui avoit fait présent quelques jours auparavant, ce qui pour-lors passoit pour la plus nouvelle, & la plus agréable parure qu'on pût avoir.

Il y eut à la Cour quantité de Fêtes; le Cardinal de Richelieu en donna une magnifique dans ses superbes jardins de Ruel, qui passoient alors pour les plus beaux du Royaume; tous les Seigneurs qui se piquoient de bonne chere, ou de politesse, donnerent des Soupers, des Bals, des Musiques & des Mascarades; il y en eut chez le Roi & chez la Reine. M. de Buckingham dansoit aussi-bien qu'homme du monde; la Reine lui fit l'honneur de le prendre pour danser les contre-danses, & comme à cette danse Angloise, l'occasion de s'approcher, de donner la main, & de passer souvent

l'un auprès de l'autre, se trouve à tous momens; les yeux, le geste, la crainte & mille autres choses inexplicables, quoiqu'intelligibles, parlent & tiennent lieu des discours que le respect & les spectacles interdisent; c'en étoit un trop sensible au Cardinal de Richelieu, pour n'être pas inquiet de ce qu'il voyoit, & de tout ce qu'il entendoit dire; la Comtesse de Lanoy lui rendoit compte de tout ce qu'elle pouvoit découvrir: car sous le spécieux titre de Dame d'honneur, les Rois ont trouvé le moyen de mettre auprès des Reines une surveillante continuelle. Mais comme la sur-Intendante de la Maison a quelques entrées du Cabinet, encore plus particulieres que la Dame d'honneur, Madame de Chevreuse passoit des heures entieres toute seule avec la Reine, & le Cardinal informé de tout ce qui étoit extérieur, ne le pouvoit être de tout ce qui se disoit entre la Reine & Madame de Chevreuse. Ce Ministre pressoit la négociation, & le Duc de Buckingham l'allongeoit; enfin le jour arriva que les affaires d'Etat finies, le Duc de Buckingham eut l'honneur d'épouser au nom du Roi son maître, Henriette de France fille

de Henri le Grand, & sœur de Louis XIII. Les cérémonies s'en firent avec toute la splendeur possible : dans tout ce qui s'y passa, la Reine reçut des témoignages certains de la passion vive, & respectueuse de Buckingham, auquel certainement elle voulut donner de l'amour ; & si elle en prit il est pourtant vrai que sa vertu la soutint, & que Buckingham partit, personnellement comblé de tous les bons traitemens qu'un étranger peut recevoir dans une grande Cour, & piqué seulement de repasser la mer, sans autre fruit de son amour, que celui d'avoir été favorablement écouté. Une seule chose échappa à la Reine, qui fut de lui envoyer secrettement la veille de son départ par Madame de Chevreuse, les ferrets d'éguillettes de diamans dont elle étoit parée le jour de sa premiere Audience, & ce présent qui pouvoit être un témoignage de la magnificence de la Reine, devint par les circonstances du don, & par l'agrément du mystère, une galanterie dont Buckingham fut charmé.

Cependant le Roi d'Angleterre s'avança à Douvres, il y donna rendez-vous à son Favori ; il lui envoya un

Yackt à Boulogne, & la Cour de France partit pour se rendre à Calais, où la nouvelle Reine devoit s'embarquer. Buckingham arriva à Boulogne le même jour que le Roi, & les Reines devoient séjourner à Amiens.

Entre toutes les voluptés, la plus dangereuse est celle qui nous vient de notre amour propre, & de l'opinion d'autrui. Buckingham crut qu'il n'avoit manqué d'être parfaitement heureux, que faute d'occasions & de liberté; il regardoit la mer sur laquelle il alloit s'embarquer, comme le terme de son malheur; il ne pouvoit quitter la terre, où les belles mains, qui y portoient la Couronne & le Sceptre, avoient mis le désordre dans son cœur; il fit courir le bruit qu'il se trouvoit mal, & sous prétexte de séjourner à Boulogne, il fit le soir préparer des chevaux de poste, dépêcha un Gentilhomme à Madame de Chevreuse, & se rendit lui-même en peu d'heures à Amiens où la Cour étoit, incertain si sous prétexte d'affaires nouvelles il paroîtroit publiquement, ou s'il se cacheroit, mais assuré de ne rien oublier pour entretenir la Reine en particulier, & chercher à quelque prix que

ce fût, ce que jusques là l'occasion n'avoit pu lui présenter. Madame de Chevreuse informée de tout, reçut chez elle Buckingham ; mais comme il fut jugé impossible de cacher son arrivée, il fit dire au Cardinal de Richelieu, qu'il avoit reçu des ordres du Roi son maître, pour régler encore quelque détail de cérémonie, pour le passage de la Reine d'Angleterre, & vit le Cardinal. Ce retour inopiné ne laissa pas de réveiller l'attention des Courtisans, & particulierement celle du Cardinal; mais les régles de l'amour déconcertent ordinairement celle de la politique la plus rafinée.

Le Roi logeoit à l'Evêché dont le Jardin étoit de plein-pied à l'appartement de la Reine ; le soir après qu'elle eut congédié ses femmes, & qu'elle fut déshabillée, cette Princesse en robe de chambre ayant pris sous le bras Madame de Chevreuse, & suivie de Madame de Beauvais sa premiere femme de chambre, se promenoit, quand Buckingham seul & caché par l'obscurité de la nuit, & par l'épaisseur d'une palissade de charme, après avoir eu la joie secrette de s'être entendu nommer par la Reine,

qui parloit de lui à Madame de Chevreuſe, ſe jetta à ſes pieds & ſur le ton de l'homme du monde le plus amoureux, & qui hazardoit de plus ſa vie pour l'entretenir, la ſupplia de l'écouter un moment. La Reine fit un cri d'une femme ſurpriſe, au point que Madame de Beauvais lui dit, *Madame, j'entens, que l'on vient au bruit que vous faites, je vais au devant dire que ce n'eſt rien, & que Votre Majeſté a eu peur.* En effet elle s'éloigna, la Reine s'appaiſa, & ſans rien répéter d'une converſation dont on ne peut rendre compte qu'incertainement, & ſans faire infiniment perdre de la grace que tels entretiens myſtérieux doivent avoir, il eſt certain que la Reine eut beſoin de toute ſa vertu, pour ſe défendre de l'occaſion, & des engagemens où ſon cœur l'avoit conduite, au delà peut-être de ce que la bienſéance & la Majeſté Royale le permettoient : l'emportement d'un homme amoureux, eſt pendant la nuit la ſeule éloquence qui perſuade ; Buckingham n'oublioit rien pour être heureux, & dans telle circonſtance où le ſceptre & la houlette doivent aller de niveau, il n'y a que la fuite qui puiſſe empêcher

que la derniere ne soumettre le premier. La Reine cria d'un son à vouloir être effectivement secourue : Madame de Chevreuse & Madame de Beauvais accoururent, & ayant retiré la Reine de cette avanture, qui devenoit quelque chose de plus fort qu'une conversation, elles la conduisirent à son appartement. Buckingham désespéré chercha les moyens de sortir du Jardin, & après une infinité d'agitations, & une conversation tendre sur ses malheurs, qu'il eut avec Madame de Chevreuse, au logis de laquelle il se retira, peu d'heures de la même nuit, le ramenerent à Boulogne pour repasser en Angleterre, outré des refus de la Reine, & peut-être d'une passion qui ne finit qu'avec sa vie.

Deux jours après, la Cour continua son voyage jusqu'à la mer ; Henriette de France devenue Reine d'Angleterre y passa, & fut reçue de Charles I. avec toutes les démonstrations possibles de joie, & les apparences d'une intelligence parfaites entre les Royaumes, que ce mariage unissoit. La Cour de France revint à Paris, & celle d'Angleterre prit le chemin de Londres.

Pendant le voyage de Buckingham la Comteſſe de Clarik piquée de tout ce qu'elle avoit entendu dire de ſon infidéle, avoit trouvé le ſecret de lier un commerce de lettres avec le Cardinal de Richelieu, qui de ſon côté n'avoit rien oublié pour augmenter le dépit de la Comteſſe ; c'étoit le premier homme du monde pour multiplier par toutes ſortes de moyens les intelligences qu'il pouvoit entretenir dans toutes les Cours de l'Europe ; il mettoit à cet uſage beaucoup d'induſtrie, & beaucoup d'argent. Le don que la Reine avoit fait de ſa parure de ferrets de diamans, n'avoit pu être ſi ſecret, que la Comteſſe de Lanoy ſa Dame d'honneur n'en eût eu quelque connoiſſance, & qu'il n'en fût revenu quelque choſe au Cardinal de Richelieu. Ce Miniſtre cherchoit les moyens de perdre la Reine dans l'eſprit du Roi, ſur lequel il avoit une autorité, à la vérité très-grande, mais quelquefois balancée par la Reine. Il écrivit à la Comteſſe de Clarik de mettre tout en uſage pour ſe raccommoder avec Buckingham, & qu'au cas qu'à quelqu'une des Fêtes qui ſe devoient faire à Londres au carnaval prochain, il ſe parât des ferrets

d'éguillettes de diamans, elle n'oubliât rien pour en couper adroitement quelqu'un, & les lui envoyer. Effectivement la Comteſſe ſe raccommoda avec Buckingham; les hommes ſont foibles, & les agrémens d'une femme que l'on a fort aimé, ſéduiſent encore quand on la retrouve douce, & qu'elle veut abſolument ſe faire aimer. Un ſoir qu'il y avoit un grand bal à Windſor, Buckingham parut avec un pourpoint de velours noir en broderie d'or, ſur l'épaule duquel pour tenir le Baudrier, il y avoit un gros nœud de ruban bleu, d'où pendoient douze ferrets d'éguillettes de diamans. Quand le bal fut fini, & que Buckingham fut retiré, ſes valets de chambre s'apperçurent qu'il lui manquoit deux éguillettes, & on lui fit voir qu'elles avoient été coupées; il ne s'étoit point aperçu de ce vol, & il crut bien que ceux qui l'avoient fait n'étoient pas d'une condition à l'avouer, ni à le reſtituer. Dès le lendemain matin il dépêcha des courriers à tous les Commandans des Ports d'Angleterre, pour les faire fermer, avec ordre de ne laiſſer partir ni le Paquebot ordinaire des lettres, ni aucun Bâtiment chargé pour la France;

c'étoit dans une conjoncture où les Religionnaires du Royaume avoit demandé la protection d'Angleterre, & où les Rochelois révoltés espéroient des secours que le Parlement d'Angleterre leur avoit promis, & que le Roi Charles I. auroit eu bien de la peine à empêcher. La nouvelle de cette cessation de commerce & de lettres, fit en France un grand éclat, & donna lieu à mille bruits, que la guerre alloit se déclarer entre les deux Royaumes. Cependant le Duc de Buckingham employoit secretement tout son crédit, & le sçavoir faire du meilleur Jouaillier de Londres, pour trouver des pierreries & semblables aux dix ferrets d'éguillettes qui lui restoient, que l'on put refaire les deux qui lui manquoient, tout-à fait conformes aux autres. En effet dès que cet ouvrage fut achevé, il renvoya des couriers pour faire ouvrir les Ports d'Angleterre, en dépêcha un en France qui porta secrettement à Madame de Chevreuse les douze ferrets de Diamans; il l'instruisit de son avanture, lui faisoit part des soupçons qu'il avoit jettés sur la Comtesse de Clarik, auprès de qui il avoit été au bal, & avec laquelle il avoit danfé; & qu'enfin la

priant de rendre à la Reine le préſent qu'il avoit reçu de ſa magnificence, il ſupplioit S. M. de croire qu'il ne s'en détachoit que par la crainte qu'il n'y eût en cela quelque myſtère caché, nuiſible à la Reine. Cette précaution ne fut pas inutile ; car dès que le Cardinal de Richelieu eut reçu les deux Eguillettes de Diamans que la Comteſſe de Clarik lui avoit envoyés, ce Miniſtre, qui cherchoit en tout les moyens de perdre la Reine auprès du Roi, dont la jalouſie n'avoit déja que trop éclaté à l'occaſion de Buckingham, lui mit en tête de prier la Reine de ſe parer des ferrets de Diamans qu'il lui avoit donnés, ajoutant qu'il avoit eu des avis ſecret qu'elle en avoit fait aſſez peu de cas pour les avoir, ou donnés, ou fait vendre, & qu'un Jouaillier Anglois lui avoit fait offrir de lui en vendre deux. C'étoit un terrible aſſaſſinat qui retomba ſur lui, puiſque le Roi ayant exigé avec empreſſement de la Reine, de lui faire revoir les mêmes douze ferrets dont il la pria de ſe parer, la Reine ſans nulle affectation, & naïvement fit apporter ſa caſſette que le Roi ouvrit lui même, & revit la parure entière que la Reine mit

ce jour-là ; elle eut même la satisfaction de savoir que le Roi avoit fait des reproches au Cardinal de ses défiances.

Cependant l'union des Couronnes, renouvellée par le mariage d'Henriette, ne put durer long-tems ; les Religionaires de France formoient un parti considérable, & demandoient en Angleterre des secours que le Roi Charles I. eût bien voulu refuser, & que le Parlement vouloit accorder. Ils tenoient la Rochelle & quelques places en Poitou, dans les Sevennes & en Vivarais. Le Roi prit le dessein de réduire la Rochelle, & de commencer cette entreprise par un blocus, afin de donner le loisir à ses Sujets huguenots & révoltés de se soumettre, sans en venir aux dernières rigueurs. Cette bonté n'eut pas l'effet que la Cour en espéroit ; aux premières nouvelles de la marche des troupes Françoises vers le pays d'Aunis, l'Angleterre déclara la guerre, disant qu'elle ne pouvoit souffrir que les Religionaires de France fussent traités de rebelles : une puissante Flotte fut mise à la Mer sous la conduite du même Duc de Buckingham qui se flattoit de la secrette joie de tourmenter le Cardinal de Ri-

chelieu, pour qui il avoit pris en France une averſion auſſi implacable, qu'étoit celle du Cardinal pour lui. Ces deux hommes à la tête des affaires ſe faiſoient une affaire particulière & perſonnelle de la querelle de leurs maîtres. La flotte Angloiſe vint mouiller devant l'Iſle de Rhé, dont elle entreprit le ſiége; Thoiras ſe jetta dedans & la défendit ſi bien que Buckingham fut obligé après un très long ſiege de le lever, & de ſe retirer ſans aucun fruit de cette entrepriſe. Chacun ſçait que Thoiras n'ayant plus de poudre fit battre la chamade, & ſigna la capitulation, portant qu'il rendroit la place s'il n'étoit ſecouru dans cinq jours, pendant leſquels ayant fait paſſer par des nageurs & plongeurs l'avis de l'extrémité dans laquelle il étoit, au Commandant de Marennes, & qu'à quelque prix que ce fût il lui falloit envoyer un ſecours de poudre la nuit du quatre au cinquiéme jour, quelques barques hazardées paſſérent au travers de l'armée Angloiſe, & apportérent le ſecours, qui donna lieu à Thoiras de rompre la capitulation, & de recommencer ſa défenſe, qui fut récompenſée du Bâton de Maréchal de France.

L'Angleterre piquée du mauvais succès de ſes armes, prit la réſolution de faire d'aſſez grands efforts, pour remettre à la mer une armée navale, qui pût non-ſeulement réuſſir à l'entrepriſe de Rhé, mais encore à ſecourir la Rochelle, dont le blocus continuoit. Le Cardinal de Richelieu parfaitement averti, faiſoit travailler avec diligence & induſtrie, à cette grande Digue dont on voit encore les veſtiges; & qui devoit rendre l'entrée du Port, & par conſéquent le ſecours difficile; ce travail étoit ſouvent combattu & détruit par la fureur de la mer, au point que les connoiſſeurs & les Ingénieurs croyoient que cet ouvrage grand, & d'une dépenſe immenſe, ne pourroit avoir le ſuccès certain, que le Cardinal eſpéroit. L'entrepriſe de la Rochelle étoit l'affaire du jour & la plus importante de l'Etat. L'Angleterre n'oublioit rien pour ſe préparer à ſecourir cette Ville dont la réduction anéantiſſoit en France le parti huguenot; enfin voici ce que les hommes peuvent appeller les effets du hazard, ou pour mieux dire une diſpoſition ſouveraine, & impénétrable, qui fait une liaiſon d'incidens ſi heureuſement enchaînés, que l'on peut

y reconnoître les effets de la Providence.

M. de Bautru avoit une sorte d'enjoûment dans l'esprit qui le rendoit non-seulement très-familier avec le Cardinal, mais encore avec le Roi, & cet enjoûment le mettoit à portée de dire hardiment bien des choses que d'autres n'auroient pu hazarder. Toute la Cour étoit occupée des préparatifs de l'Angleterre pour secourir la Rochelle, & le Cardinal n'avoit rien à craindre que cet événement. Bautru lui dit en particulier, » Monsei-» gneur avouez la vérité, votre Eminence » croit que je ne suis pas trop sage, & » j'ai dequoi la persuader, que je le suis » encore infiniment moins qu'elle ne l'a » cru. Votre antichambre est pleine de » courtisans ; je gage qu'il n'y en a aucun » qui puisse imaginer, que c'est Bautru » qui va vous proposer un moyen certain, » pour empêcher que les Anglois ne se-» courent la Rochelle; mais donnez-vous » patience, car du premier coup d'œil de » mon idée V. E. dira que je suis fou, » un peu d'attention vous fera connoître » ensuite que je ne le suis pas tant qu'on » le croit, & vous verrez dans la troisié-» me partie de mon discours que Bautru » pense & pense juste. Je me tiens au pre-

» mier, interrompit le Cardinal, mais ve-
» nons au fait... N'eſt-il pas vrai, Mon-
» ſeigneur, reprit Bautru, que ce ſeroit
» rendre un ſervice important au Roi, à
» l'Etat & à votre Eminence, que d'empê-
» cher que les Anglois ne ſecouruſſent la
» Rochelle?.. très-grand, répondit le Car-
» dinal..... N'eſt il pas vrai, reprit Bau-
» tru, que toutes les femmes ſont coquet-
» tes & que la Reine avec toute la vertu
» du monde, l'a été aſſez pour avoir vou-
» lu plaire à Buckingham? .. Eh bien,
» interrompit le Cardinal... N'eſt-il pas
» vrai, continua Bautru, que Buckingham
» doit commander la flotte Angloiſe? qu'il
» eſt le premier Miniſtre d'Angleterre;
» que c'eſt l'homme de l'Europe dont on
» peut le plus flatter la vanité; & n'eſt il
» pas vrai qu'il a repaſſé en Angleterre, le
» cœur plein d'une indicible paſſion pour
» la Reine? Et bien, interrompit encore
» le Cardinal, à quoi tout cela peut-il a-
» boutir; car juſqu'ici je me tiens au pre-
» mier coup d'œil de votre idée... tout
» cela, reprit Bautru, aboutit à croire que
» lorſque la ſageſſe eſt épuiſée, il faut trou-
» ver des reſſources, même dans l'impru-
» dence.., qu'un Heros n'a qu'un métier
» qui eſt celui de la guerre, & qu'un grand
» homme

» homme comme vous, & comme moi,
» les a tous, & qu'il faut que la Reine
» écrive une Lettre à Buckingham ;
» qu'elle flatte sa vanité, qu'elle se serve
» de tous les termes les plus persuasifs,
» pour l'empêcher de secourir la Ro-
» chelle ; qu'elle l'en prie si cela est né-
» cessaire, & que je me déguise pour
» porter moi-même cette Lettre, &
» achever pour votre gloire particu-
» liere, & pour celle du Roi, ce grand
» ouvrage, qui fait penser présente-
» ment à Votre Eminence que Bautru est
» un fou, & qui fera qu'un jour vous le
» remercierez d'une extravagance qui
» aura réussi. Etes-vous tout-à-fait fou,
» lui répliqua le Cardinal ? Est-ce pour
» rire, ou pour vous mocquer de moi ?
» La Reine voudroit-elle écouter seule-
» ment cette extravagance ? & quand
» elle le voudroit, quel effet pourroit
» avoir cette Lettre ? & qui lui propo-
» sera de l'écrire ? ... Moi, reprit brus-
» quement Bautru. Et qui le proposera
» au Roi ? Moi encore, Monseigneur,
» répliqua Bautru ; mais laissez-moi
» achever mon projet, & si je vous
» sauve la Rochelle, peut-être direz-
» vous un jour que Bautru n'est pas si

» fou que vous l'avez souvent dit. Je
» voudrois, continua-t'il, demander
» une audience particuliere au Roi, &
» concerter que vous entrassiez dans son
» Cabinet un quart d'heure après moi ;
» j'aurai fait ma proposition dans les
» mêmes termes, & dans le même tems
» à peu près que je vous l'ai faite ; le
» Roi me traitera comme vous m'avez
» traité, c'est-à-dire, d'extravagant ;
» j'essayerai de lui faire comprendre
» qu'il est uniquement question de
» prendre la Rochelle, & d'empêcher
» le secours des Anglois, j'exagérerai la
» vanité de Buckingham flattée de ren-
» dre un grand service à la Reine, pour
» laquelle au bout du compte, il a rem-
» porté en France une grande, & in-
» fructueuse passion ; croyez-moi, Mon-
» seigneur ; le cœur des hommes se con-
» duit tout autrement, que les affaires
» d'Etat ; fiez-vous à moi ; venez, quand
» j'aurai eu le loisir d'entamer la ma-
» tiere, il faudra que Votre Eminence
» soit d'abord du même avis que le Roi
» qui me traitera d'impertinent, & puis
» insensiblement écoutant mes raisons,
» vous reviendrez à convenir que si ce-
» la ne réussit pas, au moins cette Let-

» tre de la Reine ne blessera ni son hon-
» neur, ni sa réputation, ni les affaires
» du Roi, & je conclurai que Buckin-
» gham est trop honnête homme, pour
» faire aucun usage désagréable, d'une
» Lettre que même j'essayerai si l'on me
» charge de cette commission, de ne lui
» pas laisser, & si préalablement je puis
» exiger, avant que de la lui remettre,
» qu'il me la rende après l'avoir lue,
» je me ménagerai suivant les conjonc-
» tures, & n'oublierai rien pour rap-
» porter cette piéce d'Ecriture, qui sem-
» ble tant vous inquiéter, & laquelle
» au fond doit être en ceci regardée,
» comme une chose totalement indiffé-
» rente, quoiqu'il en arrive. Car à l'é-
» gard d'obliger la Reine à l'écrire, je
» me chargerai de lui en faire la pro-
» position, si Votre Eminence le juge à
» propos; mais il vaudroit mieux que
» ce fût le Roi, qui exigeât d'elle,
» comme une affaire d'Etat, l'obéissance
» de l'écrire; & fiez-vous à moi, Mon-
» seigneur, elle aura peut-être moins
» de peine & de répugnance que nous
» ne croyons à faire ce plaisir à Sa Ma-
» jesté. «

Tout cela, quoique vague, parut au

Cardinal un projet bizarre, qui pouvoit avoir quelque succès, & ce n'étoit pas pour une affaire de la conséquence de prendre la Rochelle, risquer grand-chose qu'une Lettre qu'à tout hazard on pouvoit désavouer. Cette derniere réflexion détermina à ne point envoyer Bautru pour la porter, & à se servir d'un simple Postillon, afin que s'il étoit nécessaire un jour de nier la Lettre on pût aussi plus aisément nier le Courrier. Enfin le Cardinal se rendit ; la grande affaire étoit de prendre la Rochelle. Bautru fit la proposition au Roi qui le traita de visionnaire, le Cardinal joua le personnage dont il étoit convenu, en un mot après bien des contestations, des contredits, des repliques & des contre-repliques, le Roi & le Cardinal se rendirent ; la Lettre fut écrite par la Reine, & par l'ordre du Roi, & à sa priere, dans les termes que le Cardinal & Bautru avoient concertés. La Reine trouva même qu'il y avoit quelque chose de grand pour elle, de rendre au Royaume le plus grand service du monde, & que ce fût l'effet de sa vertu, de sa résistance, & de l'amour qu'elle avoit fait naître dans le cœur de Buckingham.

Quoiqu'il en soit, Buckingham reçut la Lettre à Londres, dans les tems qu'il faisoit préparer à Portsmouth, où il devoit s'embarquer, tout ce qui étoit nécessaire au secours des Rochelois.

Je ne dirai point l'impression, ni la surprise que la réception de cette Lettre, dont les termes me sont inconnus, fit sur le cœur de ce galant homme. J'ignore même la réponse qu'il fit, ni s'il en fit; mais au retour du Courrier, la Cour de France partit pour mettre la derniere main au Siége de la Rochelle. La Flotte Angloise s'équipa, on embarqua les préparatifs pour le secours; le Duc de Buckingham se rendit à Portsmouth, & tantôt le vent fut mauvais, une autre fois le reste de l'embarquement impossible; on envoyoit des frégates légeres aux nouvelles, dont quelques-unes rapportoient que rien n'étoit pressé. Enfin le Roi prit la Rochelle, & le secours d'Angleterre se prépara toujours, & n'arriva jamais. Toutes les Histoires sont pleines des extrémités que cette Ville souffrit avant que de se rendre; quelque-tems après le Duc de Buckingham fut malheureusement assassiné, au même lieu de Portsmouth.

RETRAITE DE MONSIEUR DE LONGUEVILLE,

En ſon Gouvernement de Normandie, pendant la guerre de Paris, 1649.

PAR M. DE CHARLEVAL.

MOnſieur *de Longueville* entrant dans le vieux Palais, rencontra d'abord *Monſieur de Saint Luc*, qu'on avoit envoyé à ſaint Germain, au *Marquis d'Hectot*, pour tâcher de le remettre dans les intérêts de la Cour. Il lui dit avec un viſage plein de joie, *Saint Luc* il n'y a pas long-temps que je vous haïſſois bien, & moi *Monſieur*, répartit *S. Luc*, je ne vous haïs pas moins préſentement, que vous me haïſſiez en ce tems-là : Si l'on ne m'avoit trompé vous ne ſeriez pas ici, & ſi l'on ne vous eût trompé le premier on ne m'y eut pas ſouffert. Ce petit diſcours fini ; *Monſieur de Longueville* voulut aller au Parlement, qui

s'assembloit pour délibérer si on le devoit recevoir. Quelques-uns de ses amis s'y opposerent, alléguant qu'il alloit commettre, en se commettant, toute la force du parti ; on fit monter quelques-uns sur une tour fort élevée, pour observer la contenance du peuple. Comme on lui eut rapporté qu'on entendoit des cris de joie de toute parts, il sortit aussi-tôt accompagné de ceux qui l'avoient suivi, & se rendit au Palais, après avoir reçu par tout mille acclamations. Il surprit Messieurs du Parlement qui n'attendoient pas une avanture si inopinée, & après avoir pris sa place, il parla de cette sorte : Vous ayant toujours beaucoup honorés & chéris, je suis venu avec tout le péril où un homme de ma qualité se peut exposer, vous offrir mon bien & ma vie pour votre conservation. Je sçai que la plûpart des Gouverneurs n'en usent pas ainsi, & que tirant de vous tout le service qu'ils en peuvent tirer dans un tems paisible, ils vous abandonnent aussi-tôt qu'ils vous voient dans le danger : pour moi qui vous ai mille obligations, je prétends ici le reconnoître, & en qualité de Gouver-

neur & comme une perſonne ſenſiblement obligée, je viens vous rendre tout le ſervice que je pourrai dans une conjoncture ſi périlleuſe.

Le premier Préſident ne répondant rien à cette harangue, & témoignant aſſez par le chagrin de ſon viſage, combien la préſence de ce *Duc* l'affligeoit; tous les Meſſieurs lui donnerent des témoignage de joie, qui furent animés par la bouche d'un Conſeiller de la Grand'Chambre appellé *Monſieur*.... qui lui fit ce beau diſcours. La même différence qui ſe rencontre entre le loup & le berger, *Prince* débonnaire, ſe trouve entre le *Comte d'Harcourt* & *votre Alteſſe* en ces occaſions. Le *Comte d'Harcourt* eſt venu ſoit comme un loup, ſoit comme un lion, mais toujours en bête raviſſante pour nous dévorer; nous n'avons pas voulu lui ouvrir nos portes, de peur de recevoir l'ennemi dans nos entrailles; pour toute grace nous lui avons laiſſé faire le tour de nos murs, ce qu'il a fait en jettant ſur nous des yeux tout étincelans de colere, *tanquam Leo rugiens*. Pour vous, Grand Prince, vous êtes venu en véritable

Berger ; pour mettre à couvert toute votre bergerie : *Bonus Paſtor ponit animam pro ovibus ſuis :* Il eſt trop vrai que vous en uſerez de même, *atque ideo, Monſeigneur*, nous vous commettons la garde de cette Ville, & le ſalut de toute la Province ; c'eſt à vous à veiller à notre conſervation ; & à nous, d'aider vos ſoins de toutes les aſſiſtances qui ſont en notre pouvoir. La harangue finie, *Monſieur de Longueville* ſe leva, & après avoir ſalué chaque particulier, avec ſon affabilité ordinaire, il ſortit du Palais accompagné de ſes amis, & ſuivi du peuple qui le conduiſoit avec de nouvelles acclamations.

Meſſieurs du Parlement faiſant réflexion ſur la joie qu'avoient eue les Bourgeois de recevoir leur Gouverneur, commencerent de craindre une ſervitude entiere ; & pour empêcher ce malheur-là, ils firent deſſein d'aſſurer leurs conditions avec lui : mais ſoit que *Monſieur de Longueville* eût pénétré leur intention, ſoit pour établir une entiere confiance, il les voulut prévenir, & les aſſurer qu'ils auroient toujours la diſpoſition de toutes choſes. Il leur dit que les affaires dont il

s'agissoit, étoient proprement celles des Parlemens, & non pas les siennes; qu'il ne vouloit ni ne devoit avoir d'autre emploi que celui de conduire une armée, pour le bien de l'Etat, & leur service particulier, que toutes les levées se feroient par leurs ordres; qu'ils établiroient eux-mêmes des Commissaires de leur Compagnie pour la recette, & pour la distribution des deniers; & enfin que comme ils avoient le principal intérêt aux succès des affaires, il étoit raisonnable qu'ils eussent une entiere participation de tous les Conseils. Ces Messieurs lui rendirent graces de l'honneur qu'il leur faisoit & l'assurerent qu'ils donneroient autant d'arrêts qu'il voudroit, sans rien examiner; qu'étant Tuteurs des *Rois*, ils disposeroient à son gré du bien du pupille, qu'ils hazarderoient tout pour son service, à condition qu'il feroit supprimer le semestre, & remettroit la Compagnie dans son ancien état. Le premier *Président*, & *l'Avocat Général*, se croyant inutiles au service du *Roi*, allerent à S. Germain rendre compte de leur impuissance.

Cependant *Monsieur de Longueville*,

qui se voyoit assuré du peuple, & du parlement, ne songea plus qu'à lever des troupes; mais comme il n'avoit pas encore de fondement, il voulut toujours distribuer les charges, pour entretenir tout le monde, & on commença à travailler à l'état d'une armée, qui n'étoit alors qu'en imagination. Les plus considérables y étant assemblés, il leur rendit grace de la chaleur qu'ils témoignoient à son service; que pour lui, il reconnoîtroit toute sa vie l'affection de ceux qui s'attachoient à sa fortune; & qu'en attendant qu'il les pût obliger par des graces essentielles, il étoit prêt de leur commerce les plus importans emplois. A ces douces paroles, tant d'illustres personnes firent de profondes révérences: un moment après ce ne furent que des complimens, qui allerent insensiblement aux assurances de fidélité, & aux protestations de répandre jusqu'à la derniere goutte de leur sang. Il se fit ensuite plusieurs beaux discours sur l'état présent des affaires, & quelques-uns possédés du zele qu'ils avoient pour le parti, ouvrirent un avis considérable. Pourquoi, dirent-ils, ne pas battre le fer tandis

qu'il eſt chaud ; vous avez, *Monſeigneur*, quantité de Nobleſſe auprès de vous, & quantité de jeunes Gens dans la Ville ; vous pouvez faire un gros de *Gentils-hommes*, un gros des leur valets de Chambre ; auxquels vous joindrez *la Cinquantaine* & *les Archers*, deux gros bataillons des meilleurs Bourgeois, & avec ces Troupes aller ſurprendre *le Roi* dans Saint Germain. Oui, répondit *Monſieur de Longueville* ; il ſera bon ; mais comme c'eſt notre principale entrepriſe, il faut penſer à la bien conduire ; nous en parlerons au premier Conſeil. Cependant pour éviter la confuſion qui ruine d'ordinaire tous les partis, il faut diſtribuer les charges, afin que chacun ſoit aſſuré de ſon emploi. *Varricarville* refuſa d'en prendre, ayant lu dans un Rabin, qui lui conſeille de manger des herbes, qu'il ne faut s'embaraſſer d'aucun emploi. Néanmoins l'averſion qu'il a pour les favoris, ne lui permettant pas d'être inutile dans les occaſions, il voulut prendre ſoin de la police, & régler toutes choſes ſelon les mémoires du *Prince d'Orange*. mais comme il arrive toujours cent malheurs, il avoit

oublié à Paris un manuscrit du *Comte Maurice*, dont il eût tiré de grandes lumieres pour l'artillerie & pour les vivres; ce qui fut cause vraisemblablement, qu'il n'y eut ni munition, ni pain dans cette armée. *Saint-Ibal* demandoit l'honneur de faire entrer les ennemis en France, &. on lui répondit que Messieurs les Généraux de Paris se le réservoient. Il demanda un plein-pouvoir de traiter avec *les Polonois*, *les Tartares*, *les Moscovites*, & l'entiere disposition des affaires Chimériques, ce qui lui fut accordé. *Le Comte de Fiesque* fertile en visions militaires, outre la charge de Lieutenant Général qu'il avoit eue dès Paris, obtint une commission particuliere pour les enlevemens de Quartiers & autres exploits brusques & soudains, dont la résolution se peut prendre en chantant un air de la Barre, & dansant un pas de ballet. *Le Marquis de Beuvron* fut fait Lieutenant Général à condition qu'il demeureroit au vieux Palais; la place & le gouvernement de tous deux étant de si grande importance, qu'on ne pouvoit les conserver avec trop de soin. *Le Marquis de Matignon*,

toujours illuſtre par ſa ſuffiſance, & préſentement fameux par le mémorable ſiége de Vallogne, commandoit les troupes du Côtantin, diſant qu'il vouloit avoir la petite armée, & ne dépendre non plus de *Monſieur de Longueville*, que *Walſtein de l'Empereur*. *Le Marquis d'Hectot* demanda le commandement de la Cavalerie, ce qui lui fut accordé, parce qu'il étoit mieux monté que les autres, qu'il étoit environ de l'âge de *Monſieur de Nemours*, lorſqu'il la commandoit en Flandres & qu'il avoit une Caſaque en Broderie toute pareille à la ſienne. L'on choiſit *Auſſonville* pour Gouverneur de Rouen, comme un homme entendant bien civilement la guerre, & auſſi propre à haranguer militairement les peuples, que le *Pleſſis-Beſançon*. *Le Gouverneur* fut fait *Maréchal de Camp* pour ne pas obéir aux autres, & *le Maréchal de Camp*, *Gouverneur*, pour ne pas quitter la ville. Auſſi l'une de ſes maximes étoit qu'il ne devoit ſortir pour quoi que ce fût, & il alléguoit pluſieurs villes conſidérables, qui s'étoient perdues par l'abſence du Gouverneur. *Hannerio & Cumenil* deman-

derent que l'on les fit *Maréchaux de Camp*. *Hanneric* fondé sur ce qu'il avoit pensé être Enseigne des Gendarmes du *Roi* : *Cumenil* sur ce qu'il s'en étoit peu fallu, qu'il n'eût été *Mestre de Camp* du Régiment de *Monsieur de Bocaule*, ne pouvoit pas dire qu'il eût jamais vu d'armée, mais il alléguoit qu'il avoit été Chasseur toute sa vie, & que la chasse étant une image de la guerre selon *Machiavel*, 40 ans de chasse valoient bien [illegible] le moins 30 Campagnes. Il voulut être *Maréchal de Camp*, & le fut. *Flavacourt* disoit, que pour être Capitaine il falloit avoir vu des déroutes aussi-bien qu'avoir gagné des combats, à ce que *Barriere* avoit lu dans le livre de *Monsieur de Rouen*. Cela étant, il prétendoit que personne ne lui pouvoit disputer l'avantage de sa propre expérience, & tout le monde se souvenoit assez du désordre où il se trouva quand d'Estarte fut fait prisonnier. On vouloit donner le commandement de l'Artillerie à S. Evremont, & à dire vrai, dans l'inclination qu'il avoit pour *Monsieur S. Germain*, il eût bien souhaité de servir la Cour, prenant une charge

considérable où il n'entendoit rien. Mais comme il avoit promis au *Comte d'Harcourt*, de ne point prendre d'emploi, il tint sa promesse tant par honneur, que pour ne ressembler pas aux Normands, qui avoient quasi tous manqué de parole. Ces considérations lui firent généreusement refuser l'argent qu'on lui offroit, & qu'on ne lui eût pas donné. *Campion* ne s'attacha pas aux grands emplois, il demanda seulement d'être *Maréchal de Bataille* pour apprendre le m[illegible]er, avouant ingénuement qu'il ne le sçavoit pas, mais se faisant fort de sçavoir le Païs jusqu'aux petits Ruisseaux & aux moindres passages, laquelle science il avoit apprise à la chasse avec *Monsieur de Vandôme*. *Sevigny* fut content d'un même emploi, mais il fut la duppe de sa modération, quand il vit que pour être *Maréchal de Camp*, il ne falloit pas être habile homme : il s'érigea de plus en goguenard, & eut l'honneur de faire rire *son Alteſſe Rocqueville* cet ancien serviteur, ne voulut rien faire, & sa longue expérience en la guerre demeura inutile, sous prétexte de ses vapeurs. *Monsieur de Longueville* pour adoucir

le chagrin qu'il avoit de n'être pas Gouverneur de Caën, augmenta ses pensions, mais ce fut envain ; *Roqueville* disant hautement, qu'il prendroit assez l'argent de son Maître, mais que pour dire du mal de lui, il ne le feroit point. *Barberousse* demeura long-tems sans prendre parti, *Boncœur* entretenant son incertitude par l'amitié du *Maréchal de Grammont*. Durant ces longues considérations, il ne laissoit pas de s'ériger insensiblement en rendant de bons offices, & se flattoit avec joie de la vanité d'un faux crédit. Depuis étant informé par les lettres de ses amis, qu'on travailloit sérieusement à la Paix, il fit dessein de quitter ce *Francquetot*, personnage neutre. Il lut pour fortifier son esprit l'avis de César, qui n'étoit pas encore bien résolu, quand il vint au passage du *Rubicon*. Il s'arrêta tout court comme avoit fait ce grand Capitaine, & après avoir un peu rêvé, il s'écria comme lui : *Le Rubicon* est passé, il n'y a qu'un coup périlleux à tout perdre. Il sort là-dessus avec une émotion extrême sans regarder le *Boncœur* ; sans regarder le petit *Henri*, sçachant bien que la vue des femmes

& des enfans peut amollir les plus fiers courage, sans rien dire à pas un de ses amis ; il va trouver *le Duc de Longueville*, & lui tient ce discours : J'ai toujours été votre serviteur, mais non pas avec un attachement si particulier que cela m'obligeât de vous servir en cette rencontre ; aujourd'hui je veux entrer dans vos intérêts, & viens assurer *Votre Alteſſe*, que je me donne entiérement à lui.

La joie de ce *Duc* fut grande, & de celles qui ne pouvant être renfermées dans le cœur, font d'ordinaire quelque impreſſion sur le visage ; mais elle fut fort modérée, lorsque *Barberouſſe* se fut expliqué de cette sorte.

La déclaration que je fais n'est pas si générale que je n'y mette encore une condition : Je prétens demeurer ici quand vous irez à la guerre ; ce qu'on ne doit point attribuer à faute de courage, mais à une malheureuse rétention d'urine qui m'empêche de monter à cheval. Ce n'est pas que je veuille être inutile dans le parti, je négocierai avec *Madame de Matignon*, pour laquelle j'ai toujours conservé quelque espece de galanterie, & de plus com-

me vous n'avez ici perſonne qui ſçache faire des relations, je prendrai le ſoin de publier vos exploits.

Ces dernieres paroles remirent entiérement l'eſprit du *Prince ;* car à dire vrai, la néceſſité d'un *Gazetier* étoit grande : & il fut bien-aiſe d'en trouver un ſi entendu dans la narration.

Fontrailles arriva tout-à propos pour voir la grande occaſion de la *Bouille*. Durant ſon ſéjour en Normandie, *le Duc de Longueville* lui communiqua toutes choſes auſſi bien qu'à *Varicarville*, & au *Comte de Fieſque* ; mais *Fontrailles* ne pouvoit goûter cette confiance, ayant peur de s'engager trop avant dans les intérêts du *Prince*, & de devenir le confident d'une ſeconde entrepriſe ſur Pontoiſe. Une ſi juſte appréhenſion l'obligea de quitter & d'emmener avec lui *le Comte de Fieſque*, auquel il repréſenta, qu'au point qu'ils gouvernoient leur Général, on leur imputeroit tous les déſordres qui arriveroient, s'il portoit les choſes à l'extrémité.

Le Duc de Retz, dont on avoit attendu de ſi grands ſecours, vint accompagné ſeulement d'un Page qui por-

ta ſes armes, & de ſes deux fidéles Ecuyers. Quelques-uns trouverent à dire, de le voir arriver ſans Troupes; mais ils furent bien-tôt ſatisfaits quand il leur montra une longue liſte de tous *les Bretons*, qui demandoient de l'emploi. Il ne tint qu'à deux cens mille écus, qu'il ne mît *les Bretons* en campagne, & manque de ce peu d'argent, le crédit d'un ſi grand Seigneur ne ſervit de rien. Il eſt vrai qu'il promit de payer de ſa perſonne, & de ſervir de *Duc & Pair* dans l'armée de Rouen, avec la même aſſiduité qu'il avoit fait dans celle de Flandres. Il aſſura de plus que *Montplaiſir* viendroit bien tôt, & donna même quelque eſpérance du *Tapinois*. Au reſte Belliſle étoit en fort bon état; il y avoit garniſon dans Machecoul; on faiſoit bonne garde à Mommiral. Sa façon de vivre avec les Officiers, fut tout-à-fait obligeante, & quiconque étoit aſſez heureux pour avoir un Buffle, ou une Hongreline de velours noir, pouvoit s'aſſurer de ſon amitié.

Vous voyez les différens emplois des plus conſidérables perſonnes du Parti. Si quelqu'un s'étonne que je ne diſe rien de leurs actions, c'eſt que

je ſuis exactement véritable; & comme je n'ai vu autre choſe, je n'ai rien dit davantage. Cependant je me tiens heureux d'avoir acquis la connoiſſance de ces mouvemens-là, plus par obſervation que par ma propre expérience. C'eſt un métier pour les ſots & les malheureux, dont les honnêtes-gens & ceux qui ſe trouvent bien, ne ſe doivent point mêler.

Les duppes viennent là tous les jours en foule, les proſcrits, les miſérables s'y rendent des deux bouts du monde; jamais tant d'entretiens de généroſité ſans honneur; jamais tant de beaux diſcours & ſi peu de bon ſens; jamais tant de deſſeins ſans actions, tant d'entrepriſes ſans effets; toutes imaginations, toutes chimeres, rien de véritable, rien d'eſſentiel que la néceſſité & la miſére. De là vient que les particuliers ſe plaignent des Grands qui les trompent, & les Grands des particuliers qui les abandonnent. Les ſots ſe déſabuſent par l'expérience, & ſe retirent; les malheureux qui ne voyent aucun changement dans leur condition, vont chercher ailleurs quelques autres méchantes affaires, auſſi mécontens du Chef de Parti que des Favoris.

*CIRCONSTANCES particuliéres dont l'enchaînement fit que le Marquis d'*ARQUIEN, *pere de la Reine de Pologne ne put obtenir d'être fait Duc.*

PAR M. LE M. DE T.

DANS tout le cours de la fortune de Jean Sobieski, même avant qu'il fut grand Maréchal de Pologne, il avoit entretenu de grandes liaisons avec la France; il avoit eu part aux propositions d'élection que cette Cour avoit fait en faveur de M. de Longueville. Le Roi s'étoit obligé d'assister ce Grand Maréchal de tous les moyens possibles pour se faire Roi lui-même, & pour l'engager, en cas qu'il ne pût pas y parvenir, à donner son suffrage, & celui de son parti, à l'élection que la France protégeroit; mais supposé qu'il échouât dans ces deux projets, & que la profession publique qu'il faisoit d'être à la tête du parti que la France soutenoit, lui fit des affaires dans son Païs, qui l'obligeassent d'en sortir après l'Elec-

tion d'un autre Roi, le Roi de France lui avoit promis non-seulement de lui donner des établissemens considérables en France, mais encore de le faire Duc s'il prenoit le parti de mener une vie tranquille, & Maréchal de France s'il vouloit continuer en France de faire le métier de la Guerre, auquel il avoit si bien réussi dans les Guerres de Pologne, de sorte qu'il étoit naturel qu'étant devenu Roi, & la Reine sa femme souhaitant passionnément l'élevation du Marquis d'Arquien son pere, Sa Majesté Polonoise tâchât de procurer à son Beau-Pere l'Elevation dont il n'avoit plus besoin depuis qu'il étoit monté sur le Trône.

Ce Prince en écrivit au Roi, qui lui répondit gracieusement qu'il seroit très-aisé de trouver l'occasion de lui marquer dans le Pere de la Reine-la considération qu'il avoit toujours eue pour lui; que très-volontiers il feroit le Marquis d'Arquien Duc, mais que pour cela il falloit préalablement qu'il se mît en état de recevoir cette grace par l'acquisition d'une Terre qui pût soutenir le titre de Duché, le Marquis n'en ayant présentement aucune dans sa maison

qui pût convenir à cette Dignité.

Le Marquis de Béthune partit pour être Ambaſſadeur auprès du Roi ſon Beau-Frere ; il avoit entendu parler de cette promeſſe faite au Grand Maréchal en cas qu'il eût été obligé de ſe retirer en France, & ſans avoir connoiſſance des vues du Roi de Pologne pour le Marquis d'Arquien, il cherchoit à rapprocher les moyens de tourner en ſa faveur les diſpoſitions qu'avoit eues la Cour de France de faire cette grace, comme je viens de le dire, au Roi de Pologne. M. de Seignelay étoit intime ami du Marquis de Béthune ; c'étoit lui & M. Colbert ſon pere à qui il avoit fait part de ce projet, & ils avoient promis d'en ménager les conjonctures.

La réponſe que le Roi avoit faite au Roi de Pologne ſur le Marquis d'Arquien, étoit inconnue au Marquis de Béthune, & connue de M. Colbert. Le Roi même eût eu plus d'inclination d'élever le dernier que le Marquis d'Arquien, qui étoit Domeſtique de Monſieur. Cette Terre en France pour mettre un titre en faveur du dernier, ne s'achetoit point. Je ne ſçai ſi pour favoriſer les intérêts du Marquis de Béthune

thune M. Colbert lui-même ne traverſoit point cet objet, & le Roi enfin fixé à ne pas faire deux Ducs à la ſollicitation du Roi de Pologne, étoit réſolu de faire celui des deux que Sa Majeſté Polonoiſe lui demanderoit, & juſques-là le Roi de Pologne ignoroit totalement les deſſeins du Marquis de Bethune ſon beau-frere, & ſongeoit véritablement à faire acheter une Terre au Pere de la Reine.

Il arriva dans ce tems-la à Varſovie un Carme François, qui fit demander au Roi très-inſtamment la permiſſion de lui parler en particulier. Après quelques difficultés pour obtenir ſon audience, qu'il eut enfin, ayant fait dire au Roi qu'il s'agiſſoit d'une affaire ſecrette, dont il importoit infiniment à Sa Majeſté Polonoiſe d'être informée, ce Pere Carme remit au Roi une Lettre dont le ſens portoit que celui qui avoit l'honneur d'écrire à Sa Majeſté, n'ayant pas celui d'être connu d'Elle, ſe trouvoit obligé aux dépens de la réputation de ſa mere, de faire ſouvenir Sa Majeſté, qu'étant en France, au ſortir de l'Académie, il avoit eu commerce avec une belle femme, qui, parce qu'elle

étoit matiée, avoit fait paroître comme de son mari un fils qu'elle avoit eu l'honneur d'avoir de Sa Majesté; que ce fils avoit eu des biens de son prétendu pere, la seule fortune d'acheter la charge de Secrétaire des Commandemens de la Reine de France; que puisque la fortune, & le mérite du Roi avoient mis le Pere sur le Trône, celui qui avoit l'honneur de se trouver, & de s'avouer son fils, avoit lieu d'espérer quelque élévation; qu'au surplus il avoit l'avantage d'être protégé & considéré de la Reine, à laquelle il avoit fait confidence non-seulement de ce qu'il étoit, mais de la grace qu'il demandoit à S. M. Polonoise, & qu'en le reconnoissant pour son fils, la Reine seroit fort contente de contribuer de son côté à la priere qu'elle lui faisoit de demander au Roi de le faire Duc & Pair.

Cette Lettre étoit signée Brisacier, Secrétaire des Commandemens de la Reine Marie-Therèse, & portoit que le Carme auroit l'honneur d'entretenir S. M. de quelques circonstances auxquelles il supplioit le Roi de faire attention; & tout de suite le Carme lui remit deux Lettres, l'une de la Reine

dans les termes du monde les plus forts, pour obliger S. M. Polonoise de demander au Roi son mari la grace de faire Brisacier Duc, & l'autre étoit une Lettre de Change de cent mille écus; payable à Dantzick aux ordres du Roi de Pologne; tout cela étoit accompagné d'une très beau Portrait de la Reine de France, dont le quadre étoit orné de quantité de diamans, & ce portrait que le Carme lui remit étoit au moins de vingt ou vingt-cinq mille écus. Le Roi surpris d'une avanture si nouvelle, ne se souvint ni de Madame de Brisacier, ni d'en avoir eu un fils; mais comme dans le tems de ses premiers voyages en France, il avoit eu commerce avec plusieurs femmes de moyenne vertu, tout ce que contenoit la Lettre signée Brisacier pouvoit être vrai. Le Roi commença par se saisir du Portrait, envoya à Dantzick sçavoir si la Lettre de Change, dont il prit copie, étoit de l'argent comptant, & lorsqu'il eut appris qu'effectivement rien n'étoit meilleur, le Prince fit réflexion qu'au bout du compte cent mille écus étoient toujours bons à prendre aussi-bien que le Portrait qu'il avoit mis à part; que la Lettre de la

Reine de France étoit une choſe effective, qui ne lui permettoit preſque pas de douter que Briſacier ne fût ſon fils. Il remit donc au Carme une Lettre pour le Roi, qui contenoit partie de ce que portoit celle de Briſacier, & le ſupplioit de trouver bon qu'ayant un fils en France qu'il vouloit reconnoître, il conjurât S. M. de l'honorer de ſes graces, & de vouloir bien à ſa priere le faire Duc. Moyennant cette Lettre que S. M. Polonoiſe remit au Carme, il eut l'induſtrie de tirer la Lettre de Change; ce Prince, qui aimoit l'argent, ne perdit pas de tems à envoyer prendre à Dantzick les cent mille écus qu'elle portoit.

La ſurpriſe du Roi ne fut pas médiocre quand il reçut la Lettre du Roi de Pologne. Briſacier n'étoit ni d'une figure remarquable, & n'avoit jamais été regardé que comme un ſujet très-médiocre, que l'on trouvoit même très-honoré de l'Emploi de Secrétaire des Commandemens de la Reine, qu'il exerçoit. Le Roi qui ſçavoit les prétentions de Bethune, & celles que le Roi de Pologne lui avoit témoignées pour ſon Beau-Pere, ne laiſſoit pas de trouver aſſez ſingulier que de la même part on lui

demandât trois graces considérables de la même nature. S. M. tint le cas secret, vécut avec Brisacier comme de coutume, & écrivit au Marquis de Bethune de découvrir si effectivement le Roi de Pologne étoit persuadé que Brisacier fût son fils. Le Marquis prit le tems que le Roi étoit de bonne humeur à la chasse : *Oserois je, Sire*, lui dit-il, *demander à V. M. ce que c'est qu'un nommé Brisacier qui fait courir le bruit en France qu'il a l'honneur d'être votre fils, & que V. M. prête à le reconnoître, a demandé au Roi mon Maître de l'élever à la plus grande dignité de son Royaume ? Le diable m'emporte*, dit le Roi, *si je sçais ce que c'est que Monsieur ni Madame Brisacier ; je n'étois pas chaste, quand j'étois en France ; j'y ai eu de bonnes, & de mauvaises fortunes :* & tout de suite le Roi lui conta ce que contenoit la Lettre de Brisacier, les éclaircissemens qu'il lui donnoit sur sa naissance, la circonstance de la Lettre de Change de cent mille écus, & celle du portrait enrichi de diamans, & ajoûta que ce qui l'avoit le plus déterminé à croire que ledit Brisacier étoit véritablement son fils, c'étoit une Lettre de la Reine de France qui l'en assuroit, &

qu'elle le protégeoit, & paroiſſoit avoir une extrême conſidération pour lui. Le Marquis de Bethune lui dit ce qu'il ſçavoit des talens, & de la figure du ſieur Briſacier, bien capable d'avoir fait une impoſture qu'il étoit néceſſaire d'approfondir.

Au retour de la Chaſſe le Roi lui remit l'original de la Lettre de la Reine de France, en lui diſant, *Voyez, Monſieur, ſi je puis moins faire pour un homme qui ſe dit mon fils, qui m'eſt recommandé auſſi fortement par une Princeſſe, de la piété, de la vertu, & du rang de la Reine.* Le Marquis de Bethune envoya l'original de cette Lettre au Roi ſon Maître, qui paſſa chez la Reine, & lui dit : *Voyez, Madame, ce que c'eſt que cette Lettre;* la Reine reconnut ſa ſignature, & dit, *c'eſt mon écriture;* mais à meſure qu'elle la liſoit, ſa ſurpriſe augmentoit, & elle continua de dire qu'elle n'avoit jamais penſé à une telle impertinence, qu'elle ne ſçavoit ce que c'étoit, & qu'il falloit que Briſacier fût devenu fou, qu'apparemment ce fripon lui avoit fait ſigner cela en lui préſentant des Lettres de complimens que l'on ſigne d'ordinaire ſans lire, parce que ce ne ſont que

des Lettres d'usage dont le style est toujours le même, & qui ne signifient rien. *Eh bien, Madame*, dit le Roi, *prenez garde dorénavant à ce que l'on vous fera signer, & j'exige de vous que vous ne direz rien de toute cette avanture à ce fou de Brisacier.*

Peu de jours après le Roi le fit arrêter, & l'envoya à la Bastille; on prit tous ses Papiers, & on l'interrogea. Ce petit extravagant avoua qu'il avoit imaginé toute cette belle Histoire, il conta la façon dont il avoit engagé un Carme de sa connoissance à porter la Lettre qu'il avoit fait signer à la Reine sans qu'elle sçût ce que c'étoit. Il n'oublia pas la circonstance du Portrait; & de la Lettre de Change de cent mille écus. Le Roi envoya les Interrogatoires & les Informations du tout à S. M. Polonoise, qui reconnut si bien la fraude & l'imposture de Brisacier, qu'il fit des excuses au Roi de sa crédulité.

Quand Brisacier eut fait quelque tems pénitence à la Bastille, on le mit en liberté comme un fou, avec ordre de sortir de France. Son premier soin fut de courir après sa Lettre de Change que le Roi de Pologne avoit touchée; il se ren-

dit à Varſovie pour eſſayer d'en r'attraper quelque choſe. Le Roi le reçut comme un fripon, & un impoſteur; cependant ſes Créanciers firent tant de juſtes repréſentations à S. M. Polonoiſe, qu'il promit d'en payer quelques-uns. Les Princes ont toujours de la peine à rendre ce qu'ils ont touché. On donna cinq à ſix cens piſtoles à ce malheureux qui paſſa en Moſcovie, où il mourut dans le deſſein d'aller aux Indes chercher la fortune qu'il n'avoit pû faire en Europe, & le Roi peu à peu, & dans tous les plus mauvais effets qu'il pût avoir, rendit de tems en tems, & dans l'eſpace de quatre ans aux Créanciers de Briſacier, la ſomme qu'il avoit touchée.

Le ridicule d'avoir demandé les plus grandes Dignités du Royaume pour un impoſteur, ralentit dans le Roi, & dans la Reine, l'empreſſement de demander la même grace pour le Pere de la Reine qui s'étoit rendu en Pologne. L'affaire de Skrik, la diſſipation des Troupes qui devoient paſſer au ſervice de Tékéli, & les brouilleries qui obligérent le Roi de rappeller le Marquis de Bethune, lui firent abſolument pérdre les vûes dont il avoit fait confidence à M. de Seigne-

lay. Les Cours de France, & de Pologne ne vécurent plus dans les mêmes liaisons d'intérêt, & la Reine par tous ces contre-tems ne put obtenir la satisfaction qu'elle avoit désirée de voir son Pere Duc. Quelque-tems après on décora sa personne du Cordon Bleu, & on lui procura de la part du Roi de Pologne un Chapeau de Cardinal avec lequel il est mort dans une extrême vieillesse à Rome auprès de la Reine sa fille, qui s'y retira après la mort du Roi son mari, quand elle eut perdu l'espérance de mettre aucun des Princes ses fils sur le Trône de Pologne.

Converſation du Maréchal d'Hoquincourt, *avec le P.* Canaye.

Par M. de Charleval.

Comme je dînois chez Monſieur le Maréchal d'*Hoquincourt* *, le Pere *Canaye* qui y dînoit auſſi, fit tomber le diſcours inſenſiblement ſur la ſoumiſſion d'eſprit que la Religion exige de nous; & après nous avoir conté pluſieurs miracles nouveaux & quelques révélations modernes, il conclut qu'il falloit éviter plus que la peſte ces Eſprits-Forts qui veulent examiner toutes choſes par la raiſon.

« A qui parlez-vous des Eſprits-Forts, » *dit le Maréchal*, & qui les a connus » mieux que moi? *Bardouville* & *Saint* » *Ibal* ont été les meilleurs de mes amis. » Ce furent eux qui m'engagerent dans » le parti de Monſieur le Comte ** con-

* *Le Maréchal d'*Hoquincourt *étoit alors* (1654) *à* Peronne, *dont le Roi lui avoit donné le Gouvernement.*

** *Le Comte de* Soiſſons.

» tre le Cardinal de *Richelieu*: Si j'ai
» connu les Esprits-Forts ! Je ferois un
» Livre de tout ce qu'ils ont dit. *Bar-*
» *douville* mort, & *Saint-Ibal* retiré
» en *Hollande*, je fis amitié avec *La*
» *Frette* & *Sauvebœuf* : ce n'étoient
» pas des Esprits, mais de braves gens.
» *La Frette* étoit un brave homme,
» & fort mon Ami. Je pense avoir
» assez témoigné que j'étois le sien dans
» la maladie dont il mourut. Je le
» voyois mourir d'une petite fièvre,
» comme auroit pû faire une femme ;
» & j'enrageois de voir *La Frette*, ce
» *La Frette* qui s'étoit battu contre
» *Bouteville*, s'éteindre ni plus ni moins
» qu'une chandelle. Nous étions en
» peine *Sauvebœuf* & moi de sauver
» l'honneur à notre Ami ; ce qui me
» fit prendre la résolution de le tuer
» d'un coup de pistolet pour le faire
» périr en Homme de cœur. Je lui
» appuyois le pistolet à la tête, quand
» un B.... de *Jésuite* qui étoit dans la
» Chambre me poussa le bras & dé-
» tourna le coup. Cela me mit en si
» grande colére contre lui, que je me
» fis *Janséniste*. »

Remarquez-vous, *Monseigneur*, dit

le Pere Canaye, *remarquez-vous comme Satan eſt toujours aux aguêts :* circuit quærens quem devoret. *Vous concevez un petit dépit contre nos Peres : il ſe ſert de l'occaſion pour vous ſurprendre, pour vous dévorer ; pis que pour vous dévorer, pour vous faire Janſéniſte.* Vigilate, vigilate : *on ne ſçauroit être trop ſur ſes gardes contre l'Ennemi du genre humain.*

» Le Pere a raiſon, *dit le Maréchal.* » J'ai oüi dire que le Diable ne dort » jamais. Il faut faire de même ; bonne » garde, bon pied, bon œil. Mais » quittons le Diable, & parlons de » mes Amitiés. J'ai aimé la Guerre de- » vant toutes choſes ; Madame de *Mont-* » *bazon* après la guerre ; & tel que vous » me voyez, la Philoſophie après Ma- » dame de *Montbazon* ». *Vous avez raiſon*, reprit le Pere, *d'aimer la Guerre, Monſeigneur : la Guerre vous aime bien auſſi ; elle vous a comblé d'Honneurs. Sçavez-vous que je ſuis Homme de Guerre auſſi moi ? Le Roi m'a donné la direction de ſon Armée de* Flandre : *n'eſt-ce pas être Homme de Guerre ? Qui eût jamais cru que le Pere* Canaye *eût dû devenir Soldat ? Je le ſuis, Monſeigneur,*

& ne rends pas moins ſervice à Dieu dans le Camp, que je lui en rendrois au Collége de Clermont. *Vous pouvez donc aimer la Guerre innocemment. Aller à la Guerre eſt ſervir ſon Prince; & ſervir ſon Prince eſt ſervir Dieu. Mais pour ce qui regarde Madame de* Montbazon, *ſi vous l'avez convoitée, vous me permettrez de vous dire que vos déſirs étoient criminels. Vous ne la convoitiez pas, Monſeigneur, vous l'aimiez d'une amitié innocente.*

» Quoi, mon Pere, vous voudriez » que j'aimaſſe comme un Sot? Le Ma» réchal d'*Hoquincourt* n'a pas appris » dans les Ruelles à ne faire que ſou» pirer. Je voulois mon Pere, je vou» lois; vous m'entendez bien. « Je voulois! *Quels* je voulois! *En vérité, Monſeigneur, vous raillez de bonne grace. Nos Peres de* Saint Louis *ſeroient bien étonnés de ces* Je voulois; *quand on a été long-tems dans les Armées, on a appris à tout écouter. Paſſons, paſſons; vous dites cela, Monſeigneur, pour vous divertir.*

» Il n'y a point là de divertiſſement, » mon Pere; ſçavez-vous à quel point » je l'aimois? *Uſque ad aras*, Mon-

» SEIGNEUR. *Point d'aras*, mon Pere. » Voyez-vous, *dit le Maréchal en pre-* » *nant un couteau dont il ferroit le man-* » *che*; voyez-vous, ſi elle m'avoit com- » mandé de vous tuer, je vous aurois » enfoncé le couteau dans le cœur. « Le Pere ſurpris du diſcours, & plus effrayé du tranſport, eut recours à l'Oraiſon mentale, & pria Dieu ſecrettement qu'il le délivrât du danger où il ſe trouvoit; mais ne ſe fiant pas tout-à-fait à la Priere, il s'éloignoit inſenſiblement du Maréchal par un mouvement de feſſe imperceptible. Le Maréchal le ſuivoit par un autre tout ſemblable; & à lui voir le couteau toujours levé, on eût dit qu'il alloit mettre ſon ordre en exécution.

La malignité de la nature me fit prendre plaiſir quelque tems aux frayeurs de la Revérence; mais craignant à la fin que le Maréchal dans ſon tranſport ne rendît funeſte ce qui n'avoit été que plaiſant, je le fis ſouvenir que Madame de *Montbazon* étoit morte *, &

* *Madame la Ducheſſe de* Montbazon *Fille du Comte de* Vertus *étoit encore en vie : elle ne mourut qu'en 1657. l'Auteur ne l'ignoroit pas ; mais il a cru qu'on lui pardonneroit*

lui dis qu'heureuſement le Pere *Canaye* n'avoit rien à craindre d'une perſonne qui n'étoit plus.

» Dieu fait tout pour le mieux, *re-*» *prit le Maréchal :* la plus belle du » Monde † commençoit à me lanter-» ner, lorſqu'elle mourut. « Il y avoit toujours auprès d'elle un certain Abbé de *Rancé* *, un petit *Janſéniſte* qui

aiſément cet Anachroniſme, ſi on penſoit qu'il étoit difficile de tirer autrement le P. Canaye *de la frayeur qui l'avoit ſaiſi. Il y a long-tems que* M. Bayle *a fait cette Remarque. Voyez les* Nouvelles de la République des Lettres, *Décembre* 1686.

† *C'eſt ainſi que le Maréchal d'*Hoquincourt *appelloit Madame de* Montbazon.

* Armand Jean le Bouthillier de Rancé, *ſi connu depuis ſous le nom d'*Abbé de la Trappe *étoit un des Amans de la Ducheſſe de* Montbazon; *& on prétend que la mort de cette Dame fut un des principaux motifs de ſa Converſion & de ſa Retraite. Le fait eſt ſi extraordinaire, qu'on a cru devoir le rapporter. Madame de* Montbazon *mourut de la petite vérole dans une Maiſon de Campagne : l'Abbé qui étoit parti de Paris ſur la premiere nouvelle de ſa maladie, arrive dans cette Maiſon; ne trouvant perſonne à l'entrée, il monte dans l'Appartement de la Ducheſſe par un degré dérobé qu'il connoiſſoit; & le premier objet qui ſe préſente à ſa vûe, fut la tête de Madame de* Mont-

» lui parloit de GRACE devant le » monde, & l'entretenoit de toute au- » tre chose en particulier. Cela me fit » quitter le parti des *Jansénistes*. Aupa- » ravant je ne perdois pas un Sermon » du Pere *Desmares*, & je ne jurois que » par Messieurs de *Port-Royal*. J'ai tou- » jours été à confesse aux *Jésuites* de- » puis ce tems-là ; & si mon Fils a ja- » mais des Enfans, je veux qu'ils étu- » dient au College de *Clermont* sur » peine d'être deshérités. «

Oh, que les voies de Dieu sont admirables ! s'écria le Pere *Canaye ; que le secret de sa Justice est profond ! Un petit Coquet de* Janséniste, *poursuit une Dame à qui Monseigneur vouloit du bien : le Seigneur miséricordieux se sert de la jalousie pour mettre la Conscience de Monseigneur entre nos mains.* Mirabilia judicia tua, Domine !

Après que le bon Pere eut fini ses pieuses réflexions, je crus qu'il m'étoit

bazon, *qu'on avoit coupée pour la pouvoir mettre dans un Cercueil de plomb qui se trouva trop court. Cela fit une impression si vive sur lui, qu'il renonça au Monde, & établit dans son Abbaye de la* Trappe *une réforme très-austére. Il mourut le 26 d'Octobre* 1700.

permis d'entrer en discours ; & je demandai à Monsieur le Maréchal, si l'amour de la Philosophie n'avoit pas succédé à la passion qu'il avoit eue pour Madame de *Montbazon*.

» Je ne l'ai que trop aimée la Philo-» sophie, *dit le Maréchal*, je ne l'ai » que trop aimée ; mais j'en suis reve-» nu, & je n'y retourne pas. Un Diable » de Philosophe m'avoit tellement em-» brouillé la cervelle de *premiers Pa-» rens*, de *Pomme*, de *Serpent*, de » *Paradis terrestre* & de *Cherubins*, » que j'étois sur le point de n'en rien » croire. Le Diable m'emporte si je » croyois rien. Depuis ce tems-là je » me ferois crucifier pour la Religion. » Ce n'est pas que j'y voye plus de rai-» son ; au contraire moins que jamais, » mais je ne sçaurois que vous dire, je » me ferois crucifier sans sçavoir pour-» quoi. «

Tant-mieux, *Monseigneur*, reprit le Pere d'un ton de nez fort dévot, *tant mieux ce ne sont point des mouvemens humains, cela vient de Dieu.* Point de Raison ! *C'est la vraie Religion cela ;* point de Raison ! *Que Dieu vous a fait, Monseigneur, une belle grace !* Estote

ſicut infantes ; *ſoyez comme des Enfans. Les enfans ont encore leur innocence ; & pourquoi ? Parce qu'ils n'ont point de Raiſon.* Beati pauperes ſpiritu, *Bienheureux les pauvres d'eſprit ; ils ne péchent point : la Raiſon, c'eſt qu'ils n'ont point de Raiſon.* Point de Raiſon ; Je ne ſçaurois que vous dire ; Je ne ſçai pourquoi : *les beaux mots ! Ils devroient être écrits en lettres d'or.* Ce n'eſt pas que j'y voye plus de Raiſon ; au contraire moins que jamais. *En vérité celà eſt divin pour ceux qui ont le goût des choſes du Ciel.* Point de Raiſon ! *Que Dieu vous a fait, Monſeigneur, une belle grace !*

Le Pere eût pouſſé plus loin la ſainte haine qu'il avoit contre la Raiſon : mais on apporta des Lettres de la Cour à M. le Maréchal ; ce qui rompit un ſi pieux entretien. Le Maréchal les lut tout bas ; & après les avoir lûes, il voulut bien dire à la Compagnie ce qu'elles contenoient. » Si je voulois faire le Poli-» tique comme les autres, je me reti-» rerois dans mon Cabinet pour lire » les Dépêches de la Cour : mais j'agis » & je parle toujours à cœur ouvert. » M. le Cardinal me mande que *Stenay* *

* Stenay *fut pris le 6 d'Août* 1654.

» eſt pris, que la Cour ſera ici dans » huit jours, & qu'on me donne le » commandement de l'Armée qui a fait » le Siége, pour aller ſecourir *Arras* » avec *Turenne* & la *Ferté*. Je me ſou- » viens bien que *Turenne* me laiſſa bat- » tre par Monſieur le Prince *, lorſ- » que la Cour étoit à *Glen*, peut-être » que je trouverai l'occaſion de lui ren- » dre la pareille. Si *Arras* étoit ſauvé, » & *Turenne* battu, je ſerois content; » j'y ferai ce que je pourrai : je n'en » dis pas davantage. § «.

Il nous eût conté toutes les particularités de ſon Combat, & le ſujet de plainte qu'il penſoit avoir contre M. de *Turenne*; mais on nous avertit que le Convoi étoit déja aſſez loin de la Ville, ce qui nous fit prendre congé plutôt que nous n'aurions fait.

Le Pere *Canaye* qui ſe trouvoit ſans monture en demanda une qui le pût porter au Camp, » Et quel cheval vou- » lez-vous, mon Pere, dit le Maréchal!

* A Blenau le 7 Avril 1651.

§ Ces trois Maréchaux ayant forcé les Lignes en trois endroits, battirent les Eſpagnols, entrerent dans Arras, & obligerent M. le Prince à ſe retirer.

Je vous répondrai, Monſeigneur, ce que répondit le bon Pere Suarez *au Duc de* Medina Sidonia *dans une pareille rencontre ;* Qualem me decet eſſe manſuetum ; *tel qu'il faut que je ſois, doux, paiſible.* » *Qualem me decet eſſe, manſue-* » *tum !* J'entens un peu le Latin, dit le » Maréchal, *manſuetum* ſeroit meilleur » pour les brebis, que pour des chevaux. » Qu'on donne mon cheval au Pere, » j'aime ſon Ordre, je ſuis ſon ami, » qu'on lui donne mon bon cheval.

J'allai dépêcher mes petites affaires, & ne demeurai pas long-tems ſans rejoindre le Convoi. Nous paſſâmes heureuſement ; mais ce ne fut pas ſans fatigue pour le pauvre Pere *Canaye.* Je le rencontrai dans la marche ſur le bon cheval de Monſieur d'*Hoquincourt :* c'étoit un cheval entier, ardent, inquiet, toujours en action. Il mâchoit éternellement ſon mords ; alloit toujours de côté ; hanniſſoit de moment en moment : ce qui choquoit fort la modeſtie du Pere, il prenoit indécemment tous les chevaux qui approchoient de lui pour des cavalles. « Et que vois-je, mon Pere, *lui dis-je* » *en l'abordant*, quel cheval vous a-t-on » donné-là ? Où eſt la monture du bon

» Pere *Suarez* que vous avez tant de-
» mandée ? *Ah ! Monſieur, je n'en puis*
» *plus, je ſuis roué*.... Il alloit continuer ſes plaintes, lorſqu'il part un Liévre. Cent Cavaliers ſe débandent pour courir après ; & on entend plus de coups de piſtolets qu'à une Eſcarmouche. Le cheval du Pere accoutumé au feu ſous le Maréchal, emporte ſon homme, & lui fait paſſer en moins de rien tous ces débandés. C'étoit une choſe plaiſante, de voir le *Jéſuite* à la tête de tous malgré lui. Heureuſement le Liévre fut tué, & je trouvai le Pere au milieu de trente Cavaliers, qui lui donnoient l'honneur d'une Chaſſe qu'on eût pû nommer une Occaſion. Le Pere recevoit la louange avec une modeſtie apparente : mais en ſon ame il mépriſoit fort le *manſuetum* du bon Pere *Suarez*, & ſe ſçavoit le meilleur gré du monde des merveilles qu'il penſoit avoir faites, ſur le Barbe de Monſieur le Maréchal. Il ne fut pas long-tems ſans ſe ſouvenir du beau dit de SALOMON : *Vanitas vanitatum, & omnia vanitas.* A meſure qu'il ſe refroidiſſoit, il ſentoit un mal que la chaleur lui avoit rendu inſenſible ; & la fauſſe gloire cédant à de véritables

douleurs, il regretoit le repos de la Société, & la douceur de la vie paisible qu'il avoit quittée. Mais toutes ses réflexions ne servoient de rien. Il falloit aller au camp, & il étoit si fatigué du cheval, que je le vis tout prêt d'abandonner Bucéphale, pour marcher à pied à la tête des fantassins.

Je le consolai de sa premiere peine; & l'exemptai de la seconde, en lui donnant la monture la plus douce qu'il auroit pû souhaiter. Il me remercia mille fois, & fut si sensible à ma courtoisie, qu'oubliant tous les égards de sa profession, il me parla moins en Jésuite. (*) Je lui demandai quel sentiment il avoit de Monsieur d'Hoquincourt. *C'est un bon Seigneur*, me dit il, *c'est une bonne ame: il a quitté les Jansénistes: nos Peres lui sont fort obligés; mais pour mon particulier, je ne me trouverai jamais à table auprès de lui, & ne lui emprunterai jamais de cheval.*

Content de cette premiere franchise, je voulois m'en attirer encore une autre.

(*) Dans le Recueil des œuvres de M. de St Evremond, où cette conversation est rapportée, on observe que cet Auteur avoit étudié en Rhethorique sous le P. Canaye.

» D'où vient, *continuai-je*, la grande » animosité qu'on voit entre les Jansé- » nistes & vos Peres ? Vient-elle de la » diversité des sentimens sur la doctrine » de la GRACE « ? *Quelle folie, quelle folie*, me dit-il, *de croire que nous nous haïssons, pour ne penser pas la même chose sur la* GRACE ! *Ce n'est ni la* GRACE ; *ni les* CINQ PROPOSITIONS *qui nous ont mis mal ensemble. La jalousie de gouverner les Consciences a tout fait. Les Jansénistes nous ont trouvé en possession du gouvernement, & ils ont voulu nous en tirer. Pour parvenir à leurs fins, ils se sont servis de moyens tout contraires aux nôtres. Nous employons la douceur & l'indulgence, ils affectent l'austérité & la rigueur ; nous consolons les ames par des exemples de la miséricorde de Dieu, ils effrayent par ceux de sa justice. Ils portent la crainte où nous portons l'espérance, & veulent s'assujettir ceux que nous voulons nous attirer. Ce n'est pas que les uns & les autres n'ayent dessein de sauver les hommes, mais chacun se veut donner du crédit en les sauvant, & à vous parler franchement, l'intérêt du Directeur va presque toujours devant le salut de celui qui est sous la direction. Je*

vous parle tout autrement que je ne parlois à Monsieur le Maréchal. J'étois purement Jésuite avec lui, & j'ai la franchise d'un homme de guerre avec vous. Je le louai fort du nouvel esprit que sa derniere profession lui avoit fait prendre, & il me sembloit que la louange lui plaisoit assez. Je l'eusse continuée plus long tems : mais comme la nuit approchoit, il falloit nous séparer l'un de l'autre, le Pere aussi content de mon procédé, que j'étois satisfait de sa confidence.

CONVERSATION
DE
Mr. D'AUBIGNY
AVEC
Mr. DE St. EVREMOND.

AYANT raconté un jour à Monsieur d'Aubigny * la Conversation que j'avois eue avec le Pere Canaye :

* Louis Stuart d'Aubigny, Oncle du Duc de Richemond & de Lenox.

» Il

» Il n'eſt pas raiſonnable, *me dit-il*, que » vous rencontriez plus de franchiſe » parmi les Jéſuites, que parmi nous. » Prenez la peine de m'écouter, & je » m'aſſure que vous ne me trouverez » pas moins d'honneur, qu'au Révérend » Pere dont vous me parlez.

» Je vous dirai que nous avons de » fort beaux eſprits, qui font valoir le » Janſéniſme par leurs ouvrages; de » vains diſcoureurs, qui pour ſe faire » honneur d'être Janſéniſtes, entretien- » nent une diſpute continuelle dans les » maiſons; des gens ſages & habiles, » qui gouvernent prudemment les uns » & les autres. Vous trouverez dans les » premiers de grandes lumieres, aſſez » de bonne foi, ſouvent trop de cha- » leur, quelquefois un peu d'animoſité. » Il y a dans les ſeconds beaucoup d'en- » têtement & de fantaiſie : les moins » utiles fortifient le parti par le nom- » bre ; les plus conſidérables lui don- » nent de l'éclat par leur qualité. Pour » les Politiques, ils s'employent, chacun » ſelon ſon talent; & gouvernent la ma- » chine par des moyens inconnus aux » perſonnes qu'ils font agir.

» Ceux qui prêchent ou qui écrivent

» sur la GRACE ; qui traitent cette
» question si célebre, & si souvent agi-
» tée ; ceux qui mettent le Concile au-
» dessus du Pape ; qui s'opposent à son
» infaillibilité ; qui choquent les grandes
» prétentions de la Cour de Rome, sont
» persuadés de ce qu'ils disent : capables
» toutefois de changer de sentiment, s'il
» arrive un jour que les Jésuites trou-
» vent à propos de changer d'opinion.
» Nos Directeurs se mettent peu en
» peine de la doctrine. Leur but est
» d'opposer société à société, de se faire
» un parti dans l'Eglise, & du parti dans
» l'Eglise une cabale dans la Cour. Ils
» font mettre la réforme dans un Cou-
» vent, sans se réformer : ils exaltent la
» pénitence, sans la faire : ils font man-
» ger des herbes à des gens, qui cher-
» chent à se distinguer par des singula-
» rités ; tandis qu'on leur voit manger
» tout ce que mangent les personnes de
» bon goût. Cependant nos Directeurs,
» tels que je les dépeins, servent mieux
» le Jansénisme par leur direction,
» que ne font nos meilleurs Ecrivains
» par leurs beaux Livres.

» C'est une conduite sage & prudente
» qui nous maintient ; & si jamais Mr.

» de Belliévre, Mr. de Légue & Mr. du
» Gué Bagnols, viennent à nous man-
» quer, je me trompe, ou l'on verra un
» grand changement dans le Janſéniſme.
» La raiſon en eſt, que nos opinions au-
» ront de la peine à ſubſiſter d'elles-mê-
» mes. Elles font une violence éternelle
» à la nature; elles ôtent de la Religion
» ce qui nous conſole, elles y mettent
» la crainte, la douleur, le déſeſpoir. Les
» Janſéniſtes, voulant faire des Saints de
» tous les hommes, n'en trouvent pas
» dix dans un Royaume, pour faire des
» Chrétiens tels qu'ils les veulent. Le
» Chriſtianiſme eſt divin : mais ce ſont
» des hommes qui le reçoivent; & quoi
» qu'on faſſe, il faut s'accommoder à
» l'humanité. Une Philoſophie trop auſ-
» tére fait peu de ſages, une Politique
» trop rigoureuſe peu de bons ſujets?
» une Religion trop dure peu d'ames re-
» ligieuſes qui le ſoient long tems. Rien
» n'eſt durable, qui ne s'accommode à
» la nature. La GRACE, dont nous par-
» lons tant, s'y accommode elle-même,
» Dieu ſe ſert de la docilité de notre eſ-
» prit, & de la tendreſſe de notre cœur,
» pour ſe faire aimer. Il eſt certain que
» les Docteurs trop rigides donnent

» plus d'averſion pour eux que pour les
» péchés. La pénitence qu'ils prêchent,
» fait préférer la facilité qu'il y a de
» demeurer dans le vice, aux difficultés
» qu'il y a d'en ſortir.

» L'autre extrémité me paroît égale-
» ment vicieuſe. Si je hais les eſprits
» chagrins qui mettent du péché en tou-
» tes choſes, je ne hais pas moins les
» Docteurs faciles & complaiſans, qui
» n'en mettent à rien ; qui favoriſent le
» déréglement de la nature, & ſe ren-
» dent partiſans ſecrets des méchantes
» mœurs. L'Evangile entre leurs mains,
» a plus d'indulgence que la Morale : la
» Religion ménagée par eux, s'oppoſe
» plus foiblement au crime que la Rai-
» ſon. J'aime les gens de bien éclairés,
» qui jugent ſainement de nos actions ;
» qui nous exhortent ſérieuſement aux
» bonnes, & nous détournent, autant
» qu'il leur eſt poſſible, de mauvaiſes.
» Je veux qu'un diſcernement juſte &
» délicat leur faſſe connoître la vérita-
» ble différence des choſes ; qu'ils diſtin-
» guent l'effet d'une paſſion, & l'exécu-
» tion d'un deſſein ; qu'ils diſtinguent
» le vice du crime, les plaiſirs du vice ;
» qu'ils excuſent nos foibleſſes, & con-

» damnent nos déſordres ; qu'ils ne con-
» fondent pas des appétits légers, ſim-
» ples & naturels, avec de méchantes &
» perverſes inclinations. Je veux en un
» mot, une Morale Chrétienne, ni
» auſtére, ni relâchée.

HISTOIRE de Daniel de Cosnac, Archevêque d'Aix.

PAR M. LE M. DE T.

DANIEL DE COSNAC, Evêque de Valence, & depuis Archevêque d'Aix, étoit Cadet d'une bonne Maiſon du Limoſin ; né ſans biens, peu d'éducation de la part de ſa Famille, & de bonne heure ſorti de la maiſon paternelle, pour chercher ailleurs par induſtrie ce que ſa Famille ne pouvoit lui fournir. Peut-être le nomma-t-on M. l'Abbé, parce que l'uniformité des habits noirs & du petit Colet occaſionnoit moins de dépenſe. Ce Titre lui donna un extrême déſir de le devenir, & l'on ne ſçauroit aſſez dire avec combien d'eſprit & d'adreſſe il ſe fit une entrée familiere chez M. le Prince de Conti, dans un âge où les jeunes gens aſſez mal faits, ſont à peine ſoufferts chez les Princes du rang de M. le Prince de Conti, qui pour lors étoit deſtiné à

l'Etat Eccléſiaſtique. Chacun ſçait comment ce Prince s'abandonna à la paſſion éperdue qu'il eut pour Madame de Longueville, ſa Sœur, qui le mit dans le parti du Prince de Condé; de ſorte que l'Abbé de Coſnac trouva ſi bien les expédiens d'acquérir la familiarité, & depuis la confiance du Prince de Conti, que devenu néceſſaire au maintien de l'union du Prince de Condé, du Prince de Conti, & de Madame de Longueville, il s'attacha ſi fort à leurs intérêts, que M. le Prince de Conti le prit auprès de lui comme un jeune Abbé de condition qu'il aimoit, & qui s'attachoit à ſa perſonne & à ſa fortune. Cet Abbé, ſous une figure aſſez baſſe, avoit tout l'eſprit, toute la hauteur, & toute l'induſtrie d'un Gaſcon qui veut faire valoir les qualités qu'il n'a pas, aux dépens de celles qu'il a. Il étoit trop mal-fait pour ſe faire une intrigue d'amour, dans une Cour où cette paſſion régnoit fort. Il ſe jetta donc tout-à-fait du côté des affaires; & quoique la conduite des négociations importantes ſoit pour l'ordinaire incompatible avec la grande jeuneſſe, il ſe rendit ſi néceſſaire, que

ce fut lui qui fit à vingt-deux ans la paix de Bordeaux. Il en dreſſa les articles, dont j'ai vû la minute écrite de ſa main : & ſignée des Princes & du Duc de Candale, qui ſigna pour le Roi. Cette paix déſirée de la Cour, & néceſſaire à l'Etat, lui fit grand honneur, non-ſeulement dans le parti des Princes ; mais elle le fit connoître particulierement du Cardinal Mazarin, avec lequel il eut différentes converſations, & auprès duquel il fit pluſieurs voyages pour la concluſion de l'importante affaire qu'il finit. Le Prince de Conti avoit une ſorte d'eſprit indécis, voulant & ne voulant pas, changeant d'avis à chaque moment, alternativement dévot & voluptueux ; d'une ſanté médiocre, d'une taille très-contrefaite ; ſon vrai penchant eût été du côté de Dieu, ſi la légéreté ne l'eût point ſouvent & dans un même jour fait paſſer d'une extrémité à l'autre. L'amour ni l'union ne logent pas toujours ni longtems dans les mêmes cœurs. Le Prince de Conti crut avoir des raiſons effectives d'être jaloux de Madame de Longueville. M. de la Rochefoucault avoit trop d'eſprit pour être attaché

à elle infructueuſement autant qu'il le paroiſſoit. Un voyage qu'elle fit auprès du Prince de Condé, fut peut-être regardé du Prince de Conti comme un prétexte de le quitter, qui lui déplût : ainſi, ſans ſe détacher tout-à-fait de la paſſion qu'il avoit pour ſa Sœur, il chercha dans le commerce qu'il a eu avec Madame de * *, & dans quelques autres galanteries de Montpellier, de quoi ſe conſoler un peu de l'abſence de Madame de Longueville.

Guilleragues & l'Abbé de Roquette étoient auprès de lui. Le premier étoit honnête-homme, à cela près que né Gaſcon, il vouloit toujours que l'on fît cas de ſa naiſſance, dont il importunoit impitoyablement tous ceux qu'il trouvoit moyen d'en informer. L'Abbé de Roquette, depuis Evêque d'Autun, avoit tous les caracteres que l'Auteur du Tartuffe a ſi parfaitement repréſentés ſur le modéle d'un homme faux. Un ſoir que le Prince de Conti s'étoit maſqué, malgré l'Abbé de Coſnac, qui lui avoit repréſenté que ſa ſanté ne lui permettoit pas de veiller ; & qui voyant que cette premiere rai-

son n'avoit rien gagné, s'étoit enhardi à lui dire, que de la taille dont il étoit, il étoit impossible qu'il se masquât sans être connu : un jour, dis-je, que ce Prince s'étoit masqué, l'Abbé de Roquette entra dans sa chambre, comme il étoit prêt d'en sortir avec ceux qu'il avoit mis de la partie ; & l'Abbé de Roquette, s'adressant au Prince de Conti, comme s'il eût cru parler à M. de Vardes : Monsieur, lui dit-il, montrez-moi Son Altesse. & puis se retirant du côté de l'Abbé de Cosnac, Monsieur, continua-t'il, dites-moi lequel de ces masques est Monseigneur ? enfin cet Abbé fit tant de pantalonades, & affecta tant de fausses soupleſſes de fade Courtisan, pour faire voir au Prince de Conti, qu'il étoit bien masqué, que l'Abbé de Cosnac impatient, lui dit assez haut pour que M. le Prince de Conti l'entendît : Allez, M. de Roquette, vous devriez mourir de honte, & quand Son Altesse fait une mascarade pour se divertir, il sçait bien que la taille de M. de Vardes & la sienne sont différentes. Ce discours dit d'un ton ferme, surprit le Prince de Conti, qui se dé-

masqua ; & soit qu'il fît quelque impression sur son esprit, ou qu'il trouvât qu'il est effectivement ridicule qu'un homme très-bossu puisse être pris en masque pour un homme de belle taille, il sortit, & demie heure après revint se coucher. Le discours de l'Abbé de Cosnac pensa diviser sa maison, & ce fut la source de la haine que M. d'Autun & lui ont depuis conservée l'un pour l'autre, & qui fit faire à Guilleragues, en ami de l'Abbé de Cosnac, les Mémoires sur lesquels Moliere a fait depuis la Comédie du Faux Dévot.

La Cour du Prince de Conti n'étoit pas une mer assez vaste pour contenir les idées de l'Abbé de Cosnac ; & quoiqu'il fût premier Gentil-homme de sa Chambre, & en quelque maniere son Favori, cet Abbé entretenoit un commerce avec le Cardinal Mazarin, dont il fit le fondement du mariage qui fut conclu quelques années après, entre le Prince de Conti & la Niéce du Cardinal. Il esperoit pour fruit de ce mariage l'importante Abbaye de Cluni, dont le Prince de Conti, qui ne pouvoit plus la tenir en se mariant, lui offrit la démission, mais le Cardinal

fit ſi bien qu'il empêcha l'Abbé d'avoir ce grand Bénéfice, bien qu'il lui eût la principale obligation du mariage de ſa Niéce avec un Prince du Sang.

Cette nouvelle augmentation d'éclat, jointe à l'autorité preſque ſouveraine que le Cardinal avoit eue pendant toute la minorité du Roi, qu'il conſerva deſpotique juſqu'à ſa mort, mit en tête à M. le Prince de Conti, que ſon rang & la faveur de l'Oncle de ſa Femme lui devoient procurer le Commandement de l'armée de Catalogne ; & quoiqu'il n'eût jamais ſervi, les Enfans des Rois, comme ceux des Dieux, naiſſant inſtruits de tout, ce Commandement lui fut donné.

La fureur des François ſur la réputation de ſe battre en duel, avoit paſſé depuis le Régne de François Premier, au point que par une frénefie dont la rage n'a pû s'éteindre que ſous le Régne de LOUIS LE GRAND, perſonne n'oſoit porter une épée ſans avoir donné des preuves de ſçavoir s'en ſervir. Il ne ſuffiſoit pas qu'un homme fût brave à la guerre, l'on vouloit qu'il eût fait quelque combat particulier & éclatant. Le Prince de Conti né vaillant, com-

me le ſont tous les Bourbons, ſe mit en tête que ſon rang & ſon âge, qu'il avoit juſqu'alors paſſé dans l'Etat Eccléſiaſtique, ne le devoient pas diſpenſer de l'obligation où il croyoit être de s'acquérir de l'eſtime, & de travailler à ſa réputation. L'état militaire dans lequel il entroit, le ſollicitoit de ſe meſurer avec quelqu'un digne de lui, avant que de paroître à la tête des armées; & par une fantaiſie qui n'a peut-être jamais eu d'exemple, ce Prince, qui n'avoit aucun ennemi, qui n'avoit offenſé perſonne, & que perſonne n'avoit offenſé, ſe mit en tête de faire un combat. Agité du déſir de ſe battre en duel, ſans ſçavoir contre qui, il partit en litiere de Montpellier, pour ſe rendre à la Cour, incertain de ſon Adverſaire, inquiet d'en trouver un digne de lui, & tellement réſolu de s'acquérir de l'eſtime par un duel, qu'un ſoir couchant à Bagnols, où il ſéjourna pour quelque indiſpoſition, il ne put s'empêcher de faire confidence à l'Abbé de Coſnac, de cette étrange viſion, dont il étoit tourmenté; & lui avoua qu'il avoit jetté les yeux ſur le Duc d'YORCK,

depuis Roi d'Angleterre ; auquel en arrivant à la Cour il vouloit faire une querelle, uniquement parce qu'il étoit Prince comme lui, & qu'il avoit la réputation d'être brave. Cette chimére s'augmenta peut-être par l'ennui du voyage en litiére. L'eſprit d'un homme, naturellement bercé de ſes humeurs, l'eſt encore par le triſte branlement de cette voiture ; & tout cela fit, comme vous allez voir, le commencement de la fortune de Villars.

Villars venoit de perdre le Duc de Nemours, auprès duquel il étoit en qualité de Gentilhomme. Il l'avoit ſervi dans le fameux duel qu'il fit contre le Duc de Beaufort qui le tua : Villars s'étoit acquis beaucoup d'eſtime dans ce combat ; & comme en perdant ſon Maître, il perdoit le principal eſpoir de ſa fortune, il ſe retira avec ſa femme auprès de l'Archevêque de Vienne, ſon Frere. Il étoit à Vienne quand le Prince de Conti y paſſa, & eut l'honneur de lui faire ſa révérence. La bonne mine de Villars, la préſence d'un vaillant homme, qui venoit récemment de faire un combat éclatant, l'idée de ſe ſervir du même homme

dans la querelle qu'il avoit déterminé de faire au Duc d'Yorck, tout cela séduisit le Prince de Conti, les Princes veulent plus ardemment que les autres hommes ce qu'ils désirent, parce qu'il sont moins contrariés. Dès le soir, quand il fut couché, il ordonna à l'Abbé de Cosnac de rester auprès de lui, & dès qu'ils furent seuls, M. l'Abbé, lui dit le Prince de Conri, j'ai trouvé l'homme qu'il me faut pour me servir dans le dessein dont je vous ai parlé. Je veux attacher Villars à mon service : dites-lui qu'il me suive, & que je lui donnerai les moyens de se consoler de la perte qu'il a faite du Duc de Nemours. L'Abbé de Cosnac obéit; Villars se rendit quelques jours après chez le Prince de Conti à Paris, & ce Prince étoit tellement pressé de l'idée de Villars, qu'il regardoit comme celui qui le serviroit dans l'issue du grand dessein qu'il avoit projetté, que dès Montargis, il proposa à l'Abbé de Cosnac d'accommoder Villars de la Charge de premier Gentilhomme de sa Chambre. L'Abbé de Cosnac fit si bien qu'il refusa de quitter sa Charge. Le Duc d'Yorck, qui servoit sur

la Frontiere, & qui ne revint pas sitôt à la Cour, n'a jamais eu connoissance de ce dessein bizarre, qui s'effaça peu à peu.

Dans ces tems-là l'Evêché de Valence vaqua. L'Abbé de Cosnac avoit fait quelques Sermons en présence de la Reine, & y avoit réussi; il étoit de son jeu, & de celui du Cardinal; il pria le Prince de Conti de demander cet Evêché.

L'Abbé de Roquette n'osoit paroître son ennemi; mais il avoit soulevé contre lui la Cabale de M. de Vardes, de M. de Villars, & des principaux domestiques de la Maison, de sorte qu'à la premiere proposition que l'Abbé de Cosnac fit à M. le Prince de Conti de demander cet Evêché pour lui, le Prince de Conti lui parut fort peu empressé: Quoi, Monseigneur, lui dit l'Abbé de Cosnac, *à moi de vos secrets le seul dépositaire*, vous répondez froidement? Ha! Monseigneur, continua-t-il, prenez garde que l'on ne découvre que vous m'avez incertainement répondu, dans une occasion où il s'agit de l'établissement du principal domestique de votre Maison; & sans lui donner le loisir de

repliquer, il sortit, & passa dans l'appartement de Madame la Princesse de Conti, qui n'étoit pas éveillée.

Qu'on l'éveille, dit l'Abbé, il s'agit de son honneur, & je veux lui parler. Il fit tant de bruit que ses femmes ouvrirent. Cette Princesse aimable s'éveilla : Levez-vous, dit l'Abbé, il s'agit de sauver l'honneur de Monsieur le Prince de Conti, le vôtre & celui de sa Maison. L'Evêché de Valence est vaquant, je viens de prier S. A. de le demander pour moi, mais levez-vous, MADAME, les momens sont chers, M. votre Oncle ne vous refusera pas s'il sçait que vous sçavez vous faire éveiller, vous lever en robe-de-chambre, & ne pas hésiter à servir noblement vos créatures. Mais, Monsieur, lui dit Madame la Princesse de Conti, donnez-moi le loisir de parler à mon Mari. Je m'en garderai bien, lui dit l'Abbé, il s'agit de vous lever & de passer chez Monsieur le Cardinal. Il la pressa tant, que sans lui vouloir donner le tems de parler à M. le Prince de Conti, cette Princesse prit uniquement sa robe de-chambre, & s'en alla demander l'Evêché au Cardinal.

Le C. Mazarin n'étoit pas un homme qui donnât aiſément ; cependant cette Princeſſe obtint de ſon Oncle, qu'il nommeroit l'Abbé à un Evêché qui vaquoit, de moindre valeur que Valence ; cette Princeſſe toute gracieuſe revint à ſon appartement, l'Abbé l'y attendoit : Nous avons à peu près votre affaire, lui dit-elle, mais ce n'eſt pas de Valence dont il eſt queſtion ; & tout de ſuite elle lui conta ce que le Cardinal lui avoit promis. Comment, Madame, lui repliqua-t'il, vous revenez contente, & n'avez rien obtenu ? Ce n'eſt plus mon affaire, c'eſt la vôtre ; je vous déclare que c'eſt l'Evêché de Valence dont il eſt queſtion, & dès que votre Alteſſe ſera habillée, elle retournera achever ce qu'elle a commencé. En effet, quelques jours après, l'Abbé de Coſnac prêcha devant la Reine ; toute la Cour y étoit ; & comme il deſcendoit de la chaire, le Cardinal s'avança, & lui dit : Monſieur, être nommé Evêque de Valence au ſortir d'un auſſi beau Sermon que celui que vous venez de faire, cela s'appelle recevoir le Bâton de Maréchal de France ſur la brêche ; remerciez le

Roi de cet important Bénéfice. Il n'eut pas ſi-tôt fait les remerciemens, qu'il alla chez M. de Paris, à qui il demanda la Prêtriſe, que ce Prélat lui promit ſans peine.

Ce n'eſt pas là tout, lui répliqua M. de Valence, c'eſt que je vous ſupplie de me faire Diacre; volontiers, lui dit M. de Paris: vous n'en ſerez pas quitte pour ces deux graces, Monſeigneur, interrompit M. de Valence: car outre la Prêtriſe & le Diaconat, je vous demande encore le Sou-Diaconat: Au nom de Dieu reprit bruſquement M. de Paris, dépêchez-vous de m'aſſurer que vous êtes tonſuré, de peur que dans cette diette de Sacremens vous ne remontiez juſqu'à la néceſſité du Baptême.

Cette grace de l'Evêché de Valence répandue dans la maiſon de Monſieur le Prince de Conti, excita bien des envieux. Vardes & Villars ne perdoient aucune occaſion de nuire au nouvel Evêque; mais à vrai dire, il avoit plus d'eſprit qu'eux tous. Un ſoir que M. le Prince de Conti étoit au Cours, & n'avoit avec lui dans ſon Caroſſe que l'Evêque de Valence; le Comte de

Lude, & Vardes passerent au galop venant de courre un Cerf. M. le Prince de Conti fit appeller ce dernier, auquel il dit de venir le soir chez l'Abbé de la Riviere qui lui donnoit à souper. Vardes s'en excusa sur la fatigue de la chasse qu'il avoit faite, & demanda à M. le Prince de Conti la permission de se retirer, l'assurant qu'il alloit descendre chez un Baigneur pour ne voir personne. Quand l'heure du souper fut arrivée, le Prince de Conti passa chez l'Abbé de la Riviere ; & après lui avoir dit qu'il se trouvoit mal, & que Madame la Princesse de Conti s'étoit fait saigner ce jour-là, il se retira sans souper, à l'Hôtel de Conti. La premiere chose que ce Prince, suivi de l'Evêque de Valence, trouva en entrant dans la Chambre de la Princesse de Conti, laquelle étoit effectivement au lit, entourée de ses femmes, ce fut Vardes paré comme un homme qui veut plaire ; vêtu magnifiquement, & la tête qu'il avoit belle, bouclée & poudrée avec plus de soin qu'il ne convient, quand deux heures auparavant l'on étoit fatigué d'avoir couru le cerf. Le Prince de Conti le regarda & ne dit mot, con-

gédia sa Cour & se retira. Quelques jours après, ce Prince alla passer une semaine à Chilli pour prendre l'air dans cette belle maison du Marquis d'Effiat. L'Evêque de Valence étoit bien résolu de noyer M de Vardes, s'il en trouvoit l'occasion, & M. de Vardes s'étoit souvent déclaré, qu'il ne perdroit pas celle de lui marquer qu'il n'étoit point de ses amis. Madame la Princesse de Conti étoit restée à Paris. M. le Prince de Conti n'étoit pas capable d'avoir longtems quelque chose sur le cœur, sans que ceux qui avoient l'honneur de l'approcher s'en apperçussent; & l'Evêque de Valence l'avoit si parfaitement étudié, qu'il le connoissoit à merveille. Un jour que ce Prince se promenoit le long du canal de Chilli, après avoir longtems rêvé, voyant qu'il étoit seul avec l'Evêque de Valence: M. de Valence, lui dit M. le Prince de Conti, parlez-moi comme vous faisiez du tems que vous étiez l'Abbé de Cosnac; que vous semble de Vardes? Que c'est l'homme de France le mieux fait & le plus aimable, reprit M. de Valence; mais à quel propos Votre Alteſſe me fait-elle cette question? Pour rien, reprit le Prince

Prince de Conti se trouva mal le soir ; & depuis ce moment, sans en rien témoigner à Madame la Princesse de Conti, Vardes s'apperçut si bien qu'il étoit mal avec le Prince de Conti, que sans jamais en avoir sçu la raison, il ne songea plus à faire sa fortune par lui, & se retira tout-à-fait de l'attachement qu'il avoit pour la Princesse.

Le Duc de Candale étoit ami de Vardes, & ne pouvoit souffrir l'Evêque de Valence. Villars le haïssoit : l'Abbé de Roquette, & toute la Cabale opposée à sa faveur essayoit de le perdre. L'Evêque de Valence s'en apperçut : il étoit du jeu de la Reine, & avoit conservé assez de familiarité avec le Cardinal, du jeu duquel il étoit aussi. M. le Prince de Conti avoit pour Intendant de sa Maison un nommé de Pile qui passoit pour honnête-homme, & dont ce Prince, pour quelque mécontentement, voulut se défaire. L'Evêque de Valence entreprit de le soutenir, & en parla au Prince de Conti, lequel étoit déterminé à se défaire dudit de Pile, Monseigneur, lui dit M. de Valence, si V. A. se défait de cet honnête homme-là, les honnêtes gens ne doivent plus espérer de salut chez vous

vous. Ce discours déplut au Prince de Conti. L'Evêque de Valence répondit peut-être avec plus de fermeté qu'il ne convient de parler à son Maître : M. de Valence lui mit, comme l'on dit, le marché à la main ; & lui offrit de se retirer. Le Prince de Conti, blessé de ce discours, le prit au mot, & quelques jours après, la division augmenta au point, que l'Evêque de Valence exigea seulement de M. de Pile qu'ils prendroient congé pour sortir de la maison le même jour ; de sorte que ce Pile ayant rendu ses comptes, & l'Evêque de Valence ayant pour la derniere fois fait ses Fonctions de Premier Gentilhomme de la Chambre ; dès qu'il eut donné la chemise à M. le Prince de Conti, au lever duquel il y avoit beaucoup de gens, cet Evêque prit la parole, demanda pardon à S. A. d'avoir peut-être eu le malheur de ne l'avoir pas aussi bien servi qu'il l'avoit toujours desiré, le remercia des graces qu'il avoit reçues, & pour finir son discours par une espece de turlupinade : Monseigneur, lui dit-il en prenant M. de Pile par une main & en prenant sa Croix d'Evêque de l'autre : cet homme a bien conduit vos Finances, il

a le malheur comme moi de sortir de votre maison, aussi laissons-nous votre maison sans Croix ni Pile. Cette liberté de langue ne plut pas à M. le Prince de Conti, qui ne laissa pas de sourire, & donna dans ce moment l'Emploi, de Premier Gentilhomme à Villars, qui n'a jamais sçu peut-être que la fantaisie d'un duel imaginaire, dont il n'a de sa vie entendu parler, avoit fait le fondement de sa fortune.

Le Roi commençoit à devenir grand, & MONSIEUR étoit la plus jolie créature de France; on parloit de faire sa Maison. Le Cardinal vouloit faire argent de tout; il sçavoit que l'Evêque de Valence en avoit; il lui fit proposer de l'accommoder de la Charge de Premier Aumônier de Monsieur. Cette Charge ne lui convenoit qu'en ce que c'étoit une certitude de n'aller guéres à son Diocèse, & de demeurer à la Cour. La Reine lui fit cette proposition, comme chose qu'elle souhaitoit; & l'ayant fait appeller dans son cabinet au sortir de son jeu, elle lui dit obligeamment, qu'elle eût été ravie de l'attacher auprès de Monsieur. Votre Majesté me fait trop d'honneur, Madame, lui dit-il; mais la Cour des Princes,

qui ne ſont pas Rois, eſt trop orageuſe ; j'en viens d'eſſuyer les bouraſques chez M. le Prince de Conti ; & ſi Votre Majeſté me laiſſe le maître de décider, je voudrois être au Roi, ou demeurer comme je ſuis. La Reine ne prit pas cette réponſe comme un refus, elle le congédia, en l'exhortant d'y ſonger. Son parti de ne point entrer dans la maiſon de Monſieur étoit pris, quand il ſurvint entre le Roi & Monſieur ſon Frere, un petit démêlé d'enfans, qui ſe diſputent quelque choſe. Le Roi voulut prendre un poëlon de bouillie ; Monſieur en tenoit le manche ; & avant que les Gouverneurs euſſent fait finir ce tiraillement, Monſieur fit mine d'en vouloir frapper le Roi. La Reine avertie vint faire fouetter Monſieur : & l'éclat que cela fit, détermina l'Evêque de Valence à aller trouver le Cardinal, Monſeigneur, lui dit-il, j'ai ſongé à ce que votre Eminence m'a fait l'honneur de me faire propoſer : je craignois que Monſieur ne fût qu'un joli Prince : mais je vois qu'il y a en lui de quoi faire un homme, & de tout mon cœur j'entrerai à ſon ſervice. Ce marché fut conclu : & dès qu'on fit la maiſon de Monſieur, l'Evêque de Valence fut

nommé ſon Premier Aumônier.

Quoique la guerre fût vive pendant l'Eté, la magnificence, le jeu, l'amour & les intrigues renaiſſoient l'hyver. Le Duc de Candale avoit fait une campagne aſſez malheureuſe en Catalogne, & revenoit à la Cour. L'Evêque de Valence étoit dans ſon Diocèſe, prêt à revenir pareillement. Le Duc de Candale & lui étoient mal enſemble dès le tems que Vardes ſe détacha de M. le Prince de Conti. Le chemin du Duc de Candale étoit de paſſer indiſpenſablement à Valence: il envoya un Gentilhomme à l'avance faire un compliment à l'Evêque, & lui demander à ſouper. Volontiers, répondit l'Evêque, je vous ſupplie même de lui dire que j'eſpére qu'il viendra coucher céans, à la charge que nous ne parlerons pas du paſſé. Le Duc de Candale fut reçu de M. l'Evêque de Valence, comme ſi ç'eût été le Roi qui l'eût honoré d'une viſite. Les vrais Gaſcons deviennent plus grands à proportion qu'ils trouvent des gens plus gaſcons qu'eux. Le Duc de Candale étoit ſuivi de quantité d'Officiers de l'armée, & de beaucoup de Gentilshommes de ſes Gouvernemens de Guienne & d'Auver-

gne, qui le conduiſoient juſqu'à Lyon. Il fut charmé de la réception & de la bonne chere que l'on lui fit. Le ſoir, avant que de ſe retirer tout-à-fait, ils s'éclaircirent de pluſieurs choſes, & ſe coucherent tard. Cependant, comme le Duc de Candale déjeûnoit le lendemain pour partir, la vanité de ſe voir ſuivi de tant de nobleſſe, fit qu'un moment avant que de monter à cheval, il dit d'un ton aſſez haut, en embraſſant M. de Valence : Au moins, Monſieur, permettez-moi devant tous ces Meſſieurs, de marquer publiquement que notre réconciliation eſt ſincére. Je vous fais devant eux mille excuſes des mauvais offices que je vous ai rendus auprès de M le Prince de Conti ; j'en ſuis repentant, & je vous prie de me pardonner : Monſieur, reprit l'Evêque de Valence, d'un ton encore plus haut, ne vous repentez point, je vous en prie, car je vous promets publiquement devant tous ces Meſſieurs, que ſi vous m'avez rendu de mauvais offices auprès de M. le Prince de Conti, je vous les ai bien amplement rendus auprès de M. le Cardinal.

Quelques années après l'on comme-

ça de parler de la paix. Elle étoit néceſſaire à l'Etat ; la Reine la vouloit ; elle fut conclue, & l'on fit le voyage de S. Jean de Luz, où le mariage du Roi s'acheva. Le Cardinal, que l'Evêque de Valence réjouiſſoit, l'avoit mis de ſon jeu pendant le voyage. Un jour que M. l'Evêque d'Orléans, l'Abbé le Camus, depuis Cardinal, & quelques autres Aumôniers du Roi & l'Evêque de Valence, ſe promenoient avec liberté le long de la mer, quelqu'un d'eux mécontent du Cardinal, en dit mille maux ; l'Evêque de Valence ne l'épargna pas, & l'Abbé de Donzi en parut très-mécontent, chacun s'en plaignit, ces Meſſieurs s'échauffoient à en dire du mal, quand tout d'un coup l'Evêque de Valence ceſſa, prit ſon chapeau, ſes gands, & ſon manteau, que la liberté de la promenade lui avoit fait quitter, & leur dit : Meſſieurs, je vous donne le bon ſoir, je me retire, & vais conter à M. le Cardinal tout ce que j'en ai dit, & tout ce que vous en avez dit, car j'aime encore mieux, pour vous & pour moi, qu'il en ſoit informé par mes ſoins, que par ceux de l'Abbé de Donzi, qui ne manqueroit pas de lui en rendre compte.

Le Roi fut marié en 1660. & Monsieur le fut l'année d'après. Jamais la France n'a vu une Princesse plus aimable que Henriette d'Angleterre, que Monsieur épousa. Elle avoit les yeux noirs, vifs & pleins du feu contagieux que les hommes ne sçauroient fixement observer sans en ressentir l'effet ; ses yeux paroissoient même atteints du desir de plaire à ceux qui les regardoient. Jamais Princesse ne fut si touchante, ni n'eut autant qu'elle, l'air de vouloir bien que l'on fût charmé du plaisir de la voir. Toute sa personne étoit ornée de charmes. On s'interressoit à elle, & on l'aimoit sans penser que l'on pût faire autrement. Quand quelqu'un la regardoit, & qu'elle s'en appercevoit, il n'étoit plus possible de ne pas croire que ce fût à celui qui la voyoit, qu'elle vouloit uniquement plaire. Elle avoit tout l'esprit qu'il faut pour être charmante, & tout celui qui est nécessaire pour les affaires importantes, si les conjonctures de le faire valoir se fussent présentées, & qu'il eût été question pour lors à la Cour d'autre chose que de plaire. Le Roi étoit aimable, jeune, galant, magnifique ; le goût de Monsieur n'étoit pas tout-à-

fait tourné du côté des femmes, parmi lesquelles rien ne paroiſſoit plus digne d'être aimé que Madame. Peut-être eût-elle voulu l'être du Roi, dont les regards, les ſoins, l'attention, le goût & la tendreſſe ſe tournerent entiérement du côté de Mademoiſelle de la Valiere. L'inclination avoit formé cette union, & deux perſonnes nées pour s'aimer véritablement ne ſe ſont jamais aimées de meilleure foi, ni plus tendrement.

Le Chevalier de Lorraine, fait comme on peint les Anges, ſe donna à Monſieur, & devint bien-tôt favori, maître, diſpoſant des graces, & plus abſolu chez Monſieur, qu'il n'eſt permis de l'être quand on ne veut pas paſſer pour le maître ou la maîtreſſe de la maiſon. Madame parla avec horreur & douleur de ce déſordre, dont elle ſe plaignit d'abord à Madame de S. Chaumont, intime amie de l'Evêque de Valence, qui de ſon côté ne pouvoit ſouffrir le Chevalier de Lorraine. Ce Conſeil réſolut que Madame entretiendroit le Roi de ſes malheurs. Je ne ſçai ſi le Roi parla durement à Monſieur; mais Monſieur bouda quelques jours, & ſous des prétextes

imaginaites de jalouſie, dont Madame ne lui donnoit aucun ſujet effectif, il feignit de vouloir aller paſſer quelques ſemaines à Villers-coterets, & y conduiſit Madame. Il y étoit quand la mort du Prince de Conti arriva. Ce Prince laiſſoit par ſa mort le Gouvernement de Languedoc. Monſieur voulut le demander, & crut que l'Evêque de Valence étoit plus capable qu'aucun homme de ſa maiſon de preſſer le Roi ſur la demande qu'il lui ordonna de faire de ſa part de ce Gouvernement pour lui; de ſorte qu'il le chargea d'une lettre qu'il écrivoit au Roi ſon Frere, & il le fit partir de Villers-coterets pour ſe rendre à S. Germain, où la Cour étoit alors. L'Evêque de Valence demanda au Roi une audience de la part de Monſieur, qui lui fut accordée ſur le champ. De quoi eſt-il queſtion, Monſieur? lui dit le Roi. Mon Frere boude-t'il encore ſans ſçavoir pourquoi, ou ne s'eſt-il éloigné de moi que pour être moins gêné? J'ai ordre, Sire, répondit M. l'Evêque de Valence, de remettre à VOTRE MAJESTÉ une lettre dont Monſieur m'a chargé; & de prendre en même tems la liberté de lui repréſen-

ter, qu'ayant l'honneur d'être son Frere unique, il a lieu d'espérer que vous ne lui refuserez pas le Gouvernement de Languedoc. Le Gouvernement de Languedoc, s'écria le Roi ! Je croyois que tous les Gouvernemens particuliers des Provinces étoient au-dessous de mon Frere. En prenant la lettre, le Roi acheva de la lire ; après quoi regardant l'Evêque de Valence, est-ce là tout, Monsieur ? lui dit le Roi. Oserai-je, Sire, repliqua M. de Valence, prendre la liberté de représenter respectueusement à VOTRE MAJESTÉ la juste douleur que Monsieur recevra, si VOTRE MAJESTÉ le refuse ; & puisque V. M. m'a fait l'honneur de me demander déja si Monsieur boude encore, il semble par-là que V. M. croit qu'il en a quelque sujet, bien ou mal fondé. Il n'y a personne, Sire, qui puisse ni doive entrer dans le sacré détail de ce qui se passe entre vous deux ; mais enfin, Monsieur est votre Frere, il vous demande avec empressement le Gouvernement de Languedoc, & V. M. s'est aperçue qu'il n'étoit pas content. Monsieur, lui dit le Roi, je vous ferai donner la réponse que je vais faire à mon

Frere dans demi-heure ; dites-lui que les Princes du Sang ne sont jamais bien en France ailleurs qu'à la Cour ; & qu'à l'égard du Gouvernement de Languedoc je le prie de se souvenir que nous sommes convenus lui & moi, qu'il n'auroit jamais de Gouvernement. En achevant ce mot, le Roi ouvrit lui-même la porte de son Cabinet, & congédia M. de Valence, auquel il fit remettre demie-heure après la réponse qu'il fit à Monsieur ; qui de son côté, après avoir encore boudé quelques jours, revint à la Cour, où le Roi le combla d'amitiés, de présens & de manieres charmantes. Cependant Madame ne pouvoit pardonner à Madame de la Valliere, d'avoir sçu si parfaitement plaire au Roi. Je ne sçai si elle eût plutôt pardonné à une autre Maîtresse. Elle essaya de lui donner Madame de Monaco. Les hommes croyent toujours que ce n'est pas une grande infidélité que de profiter des conjonctures que l'amour propre, le plaisir, ou la vanité peuvent offrir. Le Roi avoit agacé Madame de Monaco, & Madame de Monaco ne s'étoit pas éloignée de ce jargon auquel elle eût bien voulu prêter l'oreille. M. de Lauzun l'aimoit de

puis long-tems ; & quand on aime véritablement, on y regarde de bien près. C'eſt un malheur aux gens élevés de ne pouvoir pas ſe paſſer de la confidence de leurs domeſtiques ; Madame de Monaco crut qu'en avouant à une de ſes femmes de Chambre qui couchoit dans ſon Antichambre, que le Roi la devoit venir trouver à deux heures après minuit, cette femme, ſans laquelle le Roi ne pouvoit entrer commodément chez elle, la ſerviroit fidellement. Cette femme de Chambre lui promit le ſecret qu'elle lui tint en effet, à cela près qu'elle avertit M. de Lauzun du rendez-vous, & que l'on étoit convenu qu'à deux heures, le Roi trouveroit en paſſant le long du Corridor de l'appartement de Madame de Monaco, la clef qu'elle auroit ſoin de laiſſer à la porte de cette Antichambre, où couchoit cette fille. M. de Lauzun paya magnifiquement cet avis, & exigea ſeulement de cette fille que dès une heure après minuit la clef ſeroit à la porte ; de ſorte que M. de Lauzun, paſſant lui-même par ce Corridor dès que tout le monde lui parut couché, ferma à double tour, prit la clef, & ſe retira. Le bruit que fit le mouvement

des reſſorts d'une ſerrure, allarma cette fille & Madame de Monaco, qui raiſonnoit ſur cet événement, quand le Roi vint à deux heures, comme il l'avoit promis : mais quel moyen y avoit-il d'entrer, en éclairciſſement à l'heure qu'il étoit, & au travers d'une porte ? il étoit impoſſible. Le Roi s'en retourna, & n'a ſçu que long-tems après, quand M. de Lauzun fut arrêté, par où ni comment cette porte s'étoit fermée, ayant trouvé dans une eſpéce de Mémoire, que M. de Lauzun tenoit dans une caſſette, qu'il avoit donné trois mille Piſtoles à cette fille de Madame de Monaco, qui lui rendoit compte des actions de ſa Maîtreſſe. Je ne ſçai ſi le Roi prit des rendez-vous plus certains ou plus commodes avec Madame de Monaco ; mais ce commerce n'eut que peu ou point de ſuite.

La faveur du Chevalier de Lorraine continuoit, & Madame prenoit ſur elle la peine que ſa préſence lui faiſoit, toutes les fois qu'elle le rencontroit. Cette Princeſſe pleuroit ſouvent ; & de l'envie qu'elle avoit eue certainement de plaire au Roi, il lui reſtoit au moins que Sa Majeſté la conſoloit, & qu'elle trouvoit

dans ſes conſeils le charme que la confiance peut donner. Le Chevalier de Rohan avoit auſſi bonne mine qu'homme du Royaume ; c'étoit un homme d'un eſprit dérangé, plein d'imaginations vagues, brave & magnifique ; il y auroit eu du bon dans ſa ſorte d'eſprit, ſi quelque régle avoit pu former en lui quelque choſe qui reſſemblât aux uſages ordinaires & à ce que les autres penſent. Sa vanité lui fit croire que Madame lui ſçauroit gré d'une inſulte qu'il feroit au Chevalier de Lorraine ; & ſans avoir peut-être d'autre prétention ſur le cœur de cette Princeſſe, que celle que lui donneroit l'inimitié du Chevalier de Lorraine, il le querella, & ſe vanta de l'avoir frappé ; le Chevalier de Lorraine aſſura le contraire. Le Roi ordonna au Duc de Noailles de les racommoder. Le Chevalier de Rohan déſavoua ce qu'il avoit avancé, & ſigna même le déſaveu ; & le même jour il écrivit à dix de ſes amis, que pour éviter la rigueur des Ordonnances, il avoit cru pouvoir nier un fait, lequel étoit pourtant tel qu'il l'avoit publié.

Ces billets, dont le Chevalier de Lorraine & Monſieur avoient connoiſſance,

firent encore un nouvel éclat. Quoiqu'il en soit, ce démêlé, dont les procédés n'ont jamais été bien nets, n'a pas fait honneur, ni à la vie du Chevalier de Lorraine, ni à la mémoire du Chevalier de Rohan, qui eut le col coupé quelques années après, pour d'autres choses qui n'ont nul rapport à cette affaire.

Dans ce tems-là s'imprima un Livre en Hollande, dont M. de Louvois eut le premier exemplaire. Ce livre étoit une Histoire merveilleusement bien écrite; elle portoit pour titre : *Les Amours du Palais Royal.*

Madame s'y trouvoit cruellement traitée; & la prétendue passion, qu'on l'accusoit d'avoir eue inutilement pour le Roi, y étoit tout au long.

Monsieur de Louvois remit ce petit Livre au Roi, qui crut que Madame en devoit être informée, afin de prendre quelques mesures avec Monsieur, au cas qu'il en eût connoissance. Il est inconcevable combien Madame fut pénétrée de cet imprimé; & sans rien décider avec le Roi, sur ce qu'il y avoit à faire pour prévenir Monsieur, elle s'enferma dès que le Roi fut retourné chez lui, & envoya chercher l'Evêque de Valence.

Je ſuis perdue, lui dit elle, mon pauvre Valence, liſez, en lui donnant ce petit Livre, liſez toutes ces fauſſes horreurs que Monſieur ne croira que trop ; & puis, ajouta-t-elle, quand même je ſerois juſtifiée avec Monſieur, le ſerois je avec le Public, auquel l'on ne peut dérober la lecture de tout ce que contient cette Fable ? Monſieur l'Evêque de Valence la conſola tant qu'il put, & la raſſura ſur la fauſſeté des circonſtances. Le lendemain ; Madame outrée, qui ne s'étoit ouverte de cette avanture qu'à M. de Valence, l'envoya chercher ; on lui rapporta qu'il étoit allé à Paris ; elle lui écrivit un mot pour l'obliger de venir lui parler. Le Page qu'elle envoya à Paris, l'aſſura que l'Evêque de Valence n'avoit pas couché chez lui, & que ſes gens diſoient qu'il étoit allé faire un tour de huit jours à la campagne, chez un de ſes amis. Mon Dieu, diſoit cette Princeſſe à Madame de Saint Chaumont, que votre ami prend mal ſon tems, je lui ai confié la choſe du monde la plus importante ; je n'en puis parler qu'à lui, & il eſt aſſez indiſcret pour s'abſenter. Madame de Saint Chaumont, qui ne ſçavoit effectivement ce qu'il étoit de-

venu, envoya de tous côtés pour en ſçavoir des nouvelles, & tout ce qu'elle fit pour le faire chercher pendant dix jours, fut inutile; enfin le onziéme, M. de Valence parut devant Madame à l'heure du matin que l'on pouvoit entrer dans ſa chambre. Dès que Madame fut habillée, elle paſſa dans ſon cabinet, & le fit appeller. Pourquoi m'avez vous quittée, Monſieur, lui dit-elle, dans le tems de ma vie que j'ai le plus beſoin de conſolation, & que mon cœur eſt le plus affligé: Tenez, Madame, lui dit M. de Valence, en lui tirant de ſes poches, & de deſſous ſa ſoûtanne, près de trois cens exemplaires en feuilles; tenez Madame, il n'en ſera plus parlé, brûlez-les vous-même. Et tout de ſuite l'Evêque de Valence lui conta, qu'au ſortir de la premiere converſation, dans laquelle elle eut la bonté de lui conter ſes malheurs, il avoit pris le parti de paſſer en poſte en Hollande; qu'il avoit ſouſtrait juſqu'au dernier exemplaire de cette Hiſtoire qui lui faiſoit de la peine; & que moyennant deux mille piſtoles qu'il avoit données au Libraire, il ne ſeroit jamais parlé de ce Livre, dont il l'aſſura que deux exemplaires ſeulement ne pou-

voient se ratraper ; un envoyé à Monsieur de Louvois, & l'autre au Roi d'Angleterre. La joie que ressentit Madame de la singularité de ce service important, ne peut s'exprimer, & fit depuis le fondement de toute la confiance que Madame prit en lui sur tous les secrets de son cœur.

L'Evêque de Valence m'a montré, quinze ans après la mort de Madame, un seul exemplaire de cette Histoire ; qu'il avoit gardé pour sa curiosité ; il ne ressemble en rien à celui qui a couru depuis sous le même titre, qui ne contient pas un seul mot de vérité. Jamais l'on n'a rien sçu de cette Histoire, Madame ayant brûlé l'exemplaire que le Roi lui remit : le Roi d'Angleterre, son Frere, lui ayant pareillement remis le sien, qu'elle brûla : & l'Evêque de Valence, ayant vraisemblablement tenu le serment qu'il me fit, qu'avant que de mourir il brûleroit ce seul exemplaire qui lui restoit, dont j'ai lu dans ce tems-là plus de la moitié.

Le Roi eut connoissance par Madame, de cette noble vivacité de l'Evêque de Valence, dont il le loua en particulier, sans que jamais il lui en ait rien témoigné.

La paix, qui duroit depuis le mariage de Sa Majesté, n'étoit gueres compatible avec le courage d'un jeune Roi qui se sentoit heureux, & dont les grands talens avoient, pour ainsi dire, été cachés pendant le gouvernement de Mazarin, qui étoit mort quelques années auparavant. La renonciation de la Reine, à la succession d'Espagne, ne s'étendoit pas si nettement sur les Païs-bas, qu'il n'y eût une infinité de prétextes légitimes ou vraisemblables pour recommencer la guerre. Elle fut précédée d'un Manifeste dans lequel le Roi mettoit en avant une infinité de raisons pour autoriser la rupture de la paix.

Le Roi porta ses armes en Flandres commandant lui-même son Armée, avec une netteté, un ordre, une vivacité, une intelligence de la guerre, & un bonheur qui ne s'étoit jamais vu pareil; chacun sçait comme ce grand Prince s'exposoit; & prenoit la peine d'entrer lui-même dans les moindres détails du Commandement de son Armée.

L'Evêque de Valence, qui ne trouvoit presque plus dans Monsieur, ce qui l'avoit déterminé à se donner à lui quand il entra dans sa Maison, & qui ne se

trouvoit de rien, parce que Monsieur n'étoit gueres consulté, n'avoit pas laissé de conserver auprès de lui une extrême liberté de parler. Quoiqu'il fût ennemi du Chevalier de Lorraine, & parfaitement attaché aux intérêts de Madame, Monsieur le considéroit & le consultoit. Il mit en tête à Monsieur, que le tems de travailler à sa réputation étoit venu, & qu'il ne lui devoit pas suffire de s'exposer à la Guerre, & de s'acquérir la gloire d'être vaillant, qu'il devoit avoir part aux Conseils, & demander au Roi l'honneur & la liberté d'y entrer. Monsieur le fit & fut refusé. Les donneurs d'avis parmi les Princes sont en quelque maniere garants du succès de ce qu'ils proposent. Monsieur se plaignit aigrement à M. de Valence de ce qu'il l'avoit embarqué à se faire refuser. Comment, Monsieur, repliqua M. l'Evêque de Valence, vous vous affligez d'un refus que vous fait votre Frere, & vous vous laissez abatre par une bagatelle, dont il me semble qu'à votre place je me ferois un mérite important. Croyez-moi, Monsieur, continua M. de Valence, dès que le Roi ne pourra vous refuser son amitié & son estime, il faut qu'il

vous en donne des marques effectives ; ſon amitié vous eſt immanquable : travaillez à vous faire une réputation dont il ſoit jaloux lui même, & je vous réponds du reſte. En effet, Monſieur réſolut que dès le lendemain du grand matin il iroit viſiter les Gardes, qu'il iroit à la tranchée, avant que le Roi pût en avoir connoiſſance, qu'il répandroit de l'argent aux troupes, qu'il feroit avancer le travail du ſiége, auquel on étoit alors ; & qu'enfin quand le Roi lui demanderoit au retour, des nouvelles de ce qu'il avoit fait, Monſieur lui répondroit avec fermeté, que puiſqu'il n'étoit pas encore aſſez heureux pour pouvoir le ſervir de ſon conſeil, il vouloit tâcher auparavant de ſe rendre digne de le ſervir de ſa perſonne. Monſieur ſuivit exactement ce projet, & dès le lendemain ſe montra vaillamment aux poſtes les plus avancés. L'Evêque de Valence lui ſervit, non pas d'Aumônier, mais de Tréſorier, jettant de l'argent à tous les bleſſés & aux travailleurs pour faire avancer les ouvrages.

Le Roi fut averti de bonne heure que Monſieur étoit à la tranchée, & envoya un de ſes Aides de Camp ſçavoir de

ſes nouvelles. Tous ceux qui revenoient d'où Monſieur étoit, parloient de ſa valeur avec éloge. Le Roi fit le matin ſes promenades, & donna ſes Ordres de Général; après quoi, entrant chez lui, il demanda Monſieur, qui n'étoit pas revenu, & lui envoya dire qu'il l'attendoit pour dîner. A cela Monſieur répondit reſpectueuſement, qu'il le ſupplioit de ne pas l'attendre, qu'il avoit fait commencer un travail qu'il ſeroit bien aiſe de voir achever, & qu'il avoit fait apporter un morceau pour manger à la tranchée. En effet, ſur les quatres heures du ſoir Monſieur revint, & rendit compte au Roi de l'état de la tranchée, de ce qui s'y étoit paſſé depuis le matin, & finit par dire, que puiſqu'il n'étoit pas aſſez heureux pour pouvoir le ſervir dans ſes Conſeils, il étoit réſolu de ſe rendre digne de le ſervir de ſa perſonne & de ſon bras. Le Roi, ſans paroître ému, lui repliqua avec un ton aſſez ironique : diable, mon Frere, je vous conſeille de vous faire ſac à terre; oh bien! allez vous repoſer, car vous en avez grand beſoin.

L'Evêque de Valence, qui entendit ce diſcours, n'en fut gueres moins frappé

que Monſieur, qui continua depuis ſon premier train de vie, c'eſt-à-dire, de ſuivre & de voir le Roi, ſans ſe mêler de rien.

Le Roi prit Douay & Tournay, Lille, & pluſieurs autres Places. L'hiver il porta ſes armes en Franche Comté : rien ne réſiſtoit à ſa valeur, aux bonnes meſures qu'il prenoit, ni au chemin qu'il ſe frayoit à la gloire qu'il s'eſt depuis ſi légitimement acquiſe. Tant de proſpérités dans ſes armes ne pouvoient longtems ſe maintenir ſans réveiller les Puiſſances voiſines. L'Angleterre, la Hollande, l'Eſpagne offenſées propoſérent la paix, qui fut faite, & la plûpart des conquêtes que le Roi fit cette belle campagne, qui porta le nom de la campagne de Lille, lui reſterent.

Le Duc de Montmourth paſſa d'Angleterre à la Cour dans ce tems-là : il étoit mieux fait, & plus beau qu'il n'étoit aimable. L'intérêt que Madame parut prendre à ce Prince, qu'elle honoroit du nom de ſon Neveu, & auquel elle eut ſoin d'ordonner les plus magnifiques habits de France, la maniere dont il danſoit les contre-danſes, qu'il apprit à Madame, la familiarité que donne la

commodité de parler quelques fois une même langue que les autres n'entendent pas, l'assiduité de ce Prince à se trouver aux heures ausquelles Madame étoit visible, les manieres de cette Princesse, toujours charmantes; tout cela fit croire qu'il y avoit entr'eux une sorte de jargon, dont il n'est que trop aisé de soupçonner ceux qui sont naturellement galants. Le Chevalier de Lorraine, dont la faveur auprès de Monsieur subsistoit avec plus d'éclat que jamais, eut le malheur d'être regardé comme celui qui entretenoit les petites divisions qui naissoient souvent entre Madame & Monsieur. Les Grands sont assujettis à être examinés de plus près que ceux qui menent une vie privée. Je ne sçai si le Roi fut averti de ce commencement de chagrin par Monsieur, qui prétextoit son inquiétude des manieres de Madame avec le Duc de Montmouth, ou si le Roi en fut informé par Madame, qui prétextoit la tienne, du crédit que le Chevalier de Lorraine avoit sur l'esprit de Monsieur; le Roi fit ce qu'il put pour empêcher l'éclat que ces divisions préparoient dans sa Maison; mais les Rois, quelques puissans qu'ils soient, ne peuvent

peuvent jamais étouffer le principe des affections ni des haines. Il exila pour quelque tems le Chevalier de Lorraine, qui se retira en Italie ; & le Duc de Montmourth, après un séjour de quelques mois à la Cour, repassa en Angleterre.

J'ai oublié de remarquer que quand le Roi revint de Flandres, il avoit séjourné à Villers-cotterets. Monsieur l'avoit précédé de quelques jours pour mettre sa maison en état de le recevoir; & comme ce Prince ordonnoit & travailloit lui-même à ranger des Chaises dans ses appartemens, l'Evêque de Valence ne put s'empêcher de dire : qu'en attendant que Monsieur fût en état de ranger une Armée en bataille, il s'apprenoit à ranger des Fauteuils. Ce discours fut redit à Monsieur, & quelques jours après, quand la Cour fut revenue à Saint Germain, le Roi, se ressouvenant du jour que M. s'étoit tant tourmenté à la tranchée, lui demanda qui lui avoit donné ce beau conseil, & Monsieur eut la foiblesse de lui dire que c'étoit l'Evêque de Valence. Mon frere, lui dit le Roi, son conseil n'étoit pas trop obligeant pour moi, mais il ne vous conseil-

loit pas trop mal pour vous. Monſieur ſouffroit impatiemment l'exil du Chevalier de Lorraine, auquel il envoyoit magnifiquement tout ce qui pouvoit contribuer à diminuer la peine de l'abſence ; il s'en prenoit à Madame, & à tout ce qui l'approchoit. M. de Valence devint l'objet de ſon averſion ; il crut qu'il avoit eu part à l'exil de ſon favori. L'attachement qu'il voyoit que cet Evêque avoit pour les intérêts de Madame l'offençoit ; & l'Evêque de Valence, qui s'en apperçut, ſupplia Madame de lui permettre de ſe retirer, Madame s'y oppoſa tant qu'elle put ; les dégouts que Monſieur lui donnoit renaiſſoient toutes les fois que l'occaſion s'en préſentoit. Au nom de Dieu, Madame, lui diſoit l'Evêque de Valence, laiſſez-moi ſortir honnêtement par la grande porte, & évitez-moi que Monſieur ne me faſſe ſortir par les fenêtres. Cette Princeſſe ſe rendit à une infinité de raiſons que M. de Valence lui dit ; de ſorte qu'ayant aſſez ſecrettement traité de ſa Charge avec l'Abbé de Treſſan, Aumônier ordinaire, il pria Monſieur de lui permettre de ſe retirer, & fut pris au mot ; Monſieur ayant durement ajouté que s'il n'avoit

pas pris ce parti, il étoit résolu de l'y obliger.

Quelques jours après qu'il eut donné la démission de sa Charge, & qu'il en eut touché l'argent, Monsieur lui envoya dire par Varangeville qu'il s'étoit souvenu qu'il lui devoit 14000. livres du jeu, & qu'il les lui envoyeroit incessamment. Monsieur, replique l'Evêque de Valence, me fait trop d'honneur; dites-lui que je les lui donne de tout mon cœur; mais puisqu'il veut payer ses dettes, que je le supplie de se souvenir des dix mille écus que j'ai été assez heureux pour lui prêter; car pour ce qui est des 14000. livres du jeu, c'est une bagatelle, dont je suis récompensé par l'honneur que j'ai eu de jouer avec lui. Varangeville ne diminua rien de la signification gasconne de ces paroles, & Monsieur ordonna à Boisfranc de lui porter le lendemain dix mille écus, avec l'intérêt du jour que le prêt avoit été fait.

Boisfranc se rendit sur les dix heures du lendemain matin chez l'Evêque de Valence. Le hazard fit que lorsqu'il y arriva, plusieurs personnes qui avoient affaire à cet Evêque s'y trouverent. L'ar-

rivée de Boisfranc leur fit croire qu'il étoit mieux de les laisser seuls: Point du tout, Messieurs, dit M. de Valence, nous n'avons rien de particulier à dire M. de Boisfranc & moi. Boisfranc s'approcha de son oreille, & lui dit tout bas, qu'il lui apportoit dix-mille écus que Monsieur lui devoit: A moi, repliqua M. de Valence, tout haut, à moi dix mille écus; Monsieur se moque-t-il de moi? il est trop régulier. Boisfranc, qui ne pouvoit plus tenir le cas secret lui répondit: oui, Monsieur, j'ai ordre de vous rendre dix mille écus que Monsieur vous doit, & que je vous apporte. En vérité, reprit M. de Valence, je ne comptois plus que cela me dût être payé, je suis un pauvre Prêtre, qui puis me passer de peu, mais un grand Prince comme Monsieur, obligé à une infinité de dépences, s'aviseroit de payer ses dettes, j'avois oublié celle-là. J'ai même ordre, reprit Boisfranc, de vous payer les intérêts: oh! M. de Boisfranc vous vous méprenez; quand j'ai été assez heureux de prêter dix mille écus à Monsieur, je les lui ai prêtés en Gentilhomme, & non comme celui que vous placez souvent, ainsi profitez ou faites profiter Monsieur, ou rel

autre qu'il vous plaira de ces intérêts, mais Monsieur sçait que je n'en ai jamais prétendu d'autre dans sa maison, que celui que j'ai rencontré dans l'honneur d'être son domestique.

Boisfranc fit apporter les dix mille écus que M. de Valence consentit de prendre, sans vouloir recevoir d'intérêts ni souffrir que l'on comptât cet argent. Cette scène ne fut pas plutôt passée que Boisfranc lui présenta un Billet de quatorze mille livres. Qu'est ce que c'est que ce Billet, lui dit M. de Valence? C'est un Billet, reprit Boisfranc, que Monsieur veut vous donner pour quatorze mille livres qu'il vous doit du jeu, qui en attendant que celui qui doit la même somme à Monsieur, vous le paye, vous servira de sûreté. M. de Valence prit ce Billet, & tirant de sa poche des cizeaux sépara le nom de Monsieur du reste du Billet. Les syllabes respectables, dit-il, qui composent le nom de Monsieur sont sacrées, je vous prie de les vouloir reprendre, mais pour le reste du Billet, il me permettra de le mettre en piéces, & remettant entre les mains de Boisfranc le mot *Philippe*, il déchira ce Billet en mille piéces. Boisfranc rendit

compte à Monſieur de tout ce qui s'étoit paſſé, peut-être y ajouta-t-il quelque choſe, je ne ſçai ſi d'autres gens ne ſouffierent point à Monſieur que les diſcours & les manœuvres de M. de Valence l'offençoient. Enfin, Monſieur ſe mit en tête qu'il falloit qu'il ſortît de Paris; & que pour abréger une infinité de contes qui lui revenoient, il étoit de ſa dignité, qu'il s'abſentât; de ſorte que Monſieur lui fit dire, non comme un ordre, mais comme une ſorte d'inſinuation qui reſſemble à un Commandement, quand il vient de ceux qui ſont infiniment au-deſſus de nous, qu'il devoit ſonger à aller à ſon Diocèſe. A cela, M. de Valence répondit, que puiſqu'il avoit eu le malheur de déplaire à Monſieur il s'abſtiendroit de ſe préſenter devant lui, qu'il ne mettroit pas les pieds au Palais Royal, ni dans aucun lieu où ſa vue pût bleſſer Monſieur, mais que n'ayant plus l'honneur d'être ſon domeſtique, il ne croyoit pas qu'il voulût lui commander d'autorité, une choſe dans laquelle il ne lui manquoit point de reſpect, quand il ne la faiſoit pas. Le même homme, dont j'ai oublié le nom, qui rendit compte à Monſieur de la ré-

solution dans laquelle cet Evêque étoit de ne pas obéir, fut chargé de lui dire en particulier que les Fils & les Freres de Roi trouvoient moyen de se faire obéir, & que Monsieur prendroit les voies les plus offançentes que son honneur & son dépit lui pourroient fournir, pour le faire repentir du peu de respect qui paroissoit dans son obstination. A cela M. de Valence répondit encore très-respectueusement, que n'étant ni sujet de Monsieur, ni son domestique, il le supplioit de trouver bon qu'il s'exemtât d'une loi dure à laquelle ses affaires & son caractere d'Evêque ne pouvoient se soumettre; & comme celui qui lui parloit de la part de Monsieur, le pressa; & lui fit entendre que Monsieur prendroit des voies violentes: Dites à Monsieur, lui dit-il, que je suis Prêtre & Evêque, & qu'en rendant à Monsieur tout ce que le respect le plus profond peut exiger de moi, ne parlant jamais de lui, & ne me trouvant jamais où il sera, il est trop juste pour me faire assassiner; & qu'à l'égard des autres violences, je porte à mon col par la Croix que j'ai, une sauvegarde pour laquelle il aura toujours lui-même de la considération. Madame,

à qui Madame de Saint Chaumont rendoit compte de tout ce procédé, n'étoit par trop fâchée de la mortification de Monsieur, qui de son côté ne vouloit pas rendre public, le peu de succès qu'avoit eu le dessein de faire sortir de Paris M. de Valence. Enfin, le même homme que Monsieur avoit chargé de le menacer, le vint trouver de sa part; & après une répétition à peu près des mêmes choses, il lui dit qu'il lui conseilloit comme son ami de se retirer dans son Diocèse : & que s'il ne le faisoit pas de bonne grace, & pour plaire à Monsieur, Monsieur étoit résolu de demander au Roi une Lettre de Cachet pour l'exiler. Je n'ai point d'emplâtre à ce malheur, répondit l'Evêque de Valence, j'obéirai quand cela sera, parce que je ne pourrai faire mieux; mais puisque Monsieur me pousse à bout, je vous supplie de lui dire de ma part, qu'il obtiendra plutôt une Lettre de Cachet qu'un Gouvernement.

L'imprudence de ce discours relatif à ce qui s'étoit passé du tems que Monsieur demanda le Gouvernement de Languedoc, fit que Monsieur le redit au Roi, qui sçut très-mauvais gré à M. de

Valence de cette étrange imprudence, dans laquelle le secret du Roi, c'est-à-dire, ce qu'il avoit uniquement dit à M. de Valence, se trouvoit revelé; de sorte que M. de Valence fut exilé; & partit pour son Diocèse, laissant Madame, qui avoit une entiere confiance en lui, très-fâchée de se voir privée de l'entretien d'un homme, dans lequel elle avoit toujours trouvé des ressources de fidélité, de consolation, de service & d'attachement à ses interêts.

La Paix qui s'étoit faite après la glorieuse campagne de Lille, n'avoit été pour ainsi dire qu'un essai de ce que la fortune du Roi lui promettoit. La Hollande n'avoit pas eu une conduite dont la France pût être contente; elle avoit obligé le Roi de faire la Paix, & avoit personnellement offensé Sa Majesté dans ses relations, dans ses lardons & dans ses gazettes. M. de Fullemberg, qui gouvernoit l'Electeur, & l'Electorat de Cologne, répondit que cet Electorat & l'Evêché de Liege demeureroient dans la situation que le Roi pouvoit désirer pour en tirer les secours nécessaires à la guerre qu'il délibéroit de porter en Hollande. Les forces d'Espagne étoient

dans un anéantissement qui ne pouvoit tout au plus faire qu'une diversion très-médiocre. Ce qui s'étoit passé à la campagne de Lille, faisoit craindre aux Pais-Bas d'être le théatre d'une guerre qui eut achevé de ruiner la Flandre. Il s'agissoit de faire ensorte que l'Angleterre demeurât neutre, ou se déclarât pour la France. Charles II. Roi d'Angleterre, n'étoit pas si absolument maître de son Parlement, que quelque inclination qu'il eût pour la France, & quelque amitié qu'il eût pour le Roi, il fût en pouvoir de promettre, ni de faire ce qu'il eût voulu pour favoriser ses desseins. Il étoit pourtant absolument nécessaire de s'assurer de celui sans lequel les projets sur la Hollande n'eussent pas réussi. Le Roi crut que Madame pourroit lui garder le secret de cette importante affaire, & qu'elle le serviroit dans ce dessein auprès du Roi son Frere, qui l'aimoit tendrement. M. de Louvois, étoit trop nécessaire, pour que l'on pût se passer de lui, de ses vues, de ses avis & de ses lumieres; mais avec toutes les qualités désirables dans un Ministre actif & vigilant, plein d'expédiens & tel que tout le monde l'a vu depuis; il avoit

dans ce tems-là le malheur de porter dans toutes ſes actions un air de dureté & de déciſion, dont Madame n'avoit pu s'accommoder. Cependant quel moyen y avoit-il de lui cacher une choſe, dans laquelle il étoit abſolument néceſſaire ? Le Roi trouva tant d'éloignement dans l'eſprit de Madame pour M. de Louvois qu'il lui promit qu'il n'entreroit dans la conduite de cette affaire, que lorſqu'il ſeroit abſolument impoſſible de ſe paſſer de lui, & parce que le Roi & Madame ne pouvoient pas tout ſeuls dreſſer les projets, faire les mémoires & les inſtructions néceſſaires à regler la mécanique, & le détail de tout ce qu'il faut pour un auſſi grand deſſein que celui dont il étoit queſtion, Madame propoſa de ſe ſervir de M. de Turenne, afin d'en exclure M. de Louvois. Le Roi le voulut bien, mais la vérité eſt que le Roi fit confidence de tout à M. de Louvois, avec lequel Sa Majeſté régloit toutes choſes, & enſuite ſur ſes mémoires dont le Roi écrivoit la meilleure partie de ſa main, Madame ſe trouvoit informée de tout ce qu'elle devoit faire auprés du Roi ſon Frere.

On ne peut point dire la joie que Ma-

dame avoit, de se trouver ainsi le premier mobile de la plus grande affaire de l'Europe; & l'on ne peut assez louer la retenue & la modestie de M. de Louvois, qui ne parut jamais instruit de ce qui se passoit. La premiere convention entre le Roi, & Madame & M. de Turenne, fut que Monsieur ne sçauroit rien de ce projet; & que lorsqu'on ne pourroit plus cacher le voyage de Madame on le prétexteroit quelques semaines avant son départ, de la priere que le Roi d'Angleterre feroit à sa sœur, de ne lui pas refuser la joie de l'embrasser, quand la Cour seroit prête d'arriver à Dunkerque ou à Calais.

Il y avoit déja quelques années que M. de Valence vivoit dans son exil, & payoit cherement l'imprudence qu'il avoit eue d'avoir parlé mal à-propos. Madame avoit eu soin de l'informer avant son départ, que le Roi lui avoit dit, qu'il ne se seroit point mêlé des petites choses qui s'étoient passées à sa sortie de la maison de Monsieur, s'il s'étoit abstenu de raconter, ce que Sa Majesté lui avoit dit à l'occasion du Gouvernement de Languedoc: de sorte qu'elle entretenoit un commerce de lettres avec

lui, qui étoit la suite d'une véritable confiance. Elle eût été fort soulagée de pouvoir lui parler du dessein d'Angleterre; & comme il y avoit dans ce tems-là quelque espoir d'y établir la Religion Catholique, cette Princesse se mit en tête qu'il n'étoit pas impossible que M. de Valence la suivît en ce pays-là, où qu'il s'y trouvât *incognito*, dans le tems qu'elle y seroit, pour s'aider secrettement de lui. Elle n'osoit parler de ce dessein au Roi, mais elle dit à Madame de Saint Chaumont, que pour la plus importante affaire de sa vie, elle eût bien voulu lui parler & causer seulement une heure avec l'Evêque. Madame de Saint Chaumont l'en informa, & Madame lui manda précisément qu'elle vouloit lui parler. M. de Valence s'en excusa, sur l'impossibilité de désobéir au Roi, qui l'avoit exilé dans son Diocèse, d'où il ne pourroit s'absenter sans que l'on s'en apperçût. Enfin après bien des lettres, des répliques, & des Courriers envoyés & repartis, on convint que M. de Valence prendroit la liberté d'écrire au Roi pour le supplier de lui permettre de faire un voyage en Limosin,

pour les affaires de sa famille & que dans l'intervalle qu'il faut pour aller de Valence en Limosin, il prendroit le tems de se rendre secrettement à Paris. Cette permission d'aller en Limosin fut accordée, & M. de Valence se préparoit sourdement à ce voyage, quand la Reine d'Angleterre mere de Madame, qui s'étoit retirée depuis long-tems à Colombe, mourut.

On ne peut pas assez dire la répugnance que M. de Valence avoit pour ce voyage, ni combien il représenta à Madame, & à Madame de Saint Chaumont par ses lettres les risques infinis qu'il couroit en allant à Paris. Il reculoit tant qu'il pouvoit de partir, quand un courrier de la part de Madame lui apporta une lettre que j'ai vue, elle commençoit par ces mots : *Vous ne m'aimez donc plus, mon pauvre Evêque, puisque vous me refusez une consolation dont je ne puis me passer :* & dans le reste de cette lettre, Madame mandoit que l'on feroit à S. Denis le trentaint de la Reine sa mere, c'est-à-dire, un service solemnel un tel jour qu'elle lui marquoit, que cette cérémonie à laquelle elle assistoit seroit trop longue; que pen-

dant le service elle feindroit de se trouver mal à l'Eglise ; qu'elle ordonneroit qu'on la portât chez un Officier de sa bouche qui avoit à S. Denis une maison dans laquelle, de concert avec cet Officier, M. de Valence seroit caché dès le jour d'auparavant. Cette Princesse finissoit sa lettre par les termes du monde les plus pressans, pour obliger M. de Valence à ne la pas refuser, & ajoutoit que c'étoit pour prendre ses conseils & les suivre dans la plus grande & la plus importante affaire de sa vie. Quel moyen y avoit-il de ne pas vouloir ce que la plus gracieuse & la plus respectable Princesse ordonnoit ? M. de Valence manda qu'il suivroit le projet de Madame : il passa le Rhône à Valence, prit le chemin du Puy, & dit publiquement qu'il avoit eu permission du Roi d'aller en Limosin. Il étoit suivi de la Mark son neveu, qui depuis a été tué Aide de camp de M. de Turenne, de Fonton son Maître d'Hôtel, qui depuis le fut de Madame la Dauphine, de son valet de Chambre & de son Cocher, qui servit de Palfrenier; de sorte qu'ils n'étoient que cinq. Cette Cavalcade n'eut pas si-tôt

gagné les montagnes d'Auvergne, que M. de Valence ayant mis sa Croix dans sa poche, & pris une perruque noire, tant soit peu plus longue que celle d'un Abbé bien régulier, prit tout d'un coup sur la droite, à grande journées, & sur les mêmes chevaux se rendit à Gien, par des Païs tout-à-fait détournés, avec dessein d'y laisser son Cocher & ses chevaux & marchant la nuit en poste, de se rendre à Paris sans être vu de personne. Ce projet étoit possible, & le jour marqué pour le service de la Réine d'Angleterre à S. Denis, étoit celui sur lequel il falloit faire cadrer les circonstances de ce voyage. L'Evêque de Valence s'étoit trouvé mal dès le Puy, les grandes journées qu'il étoit obligé de faire, l'inquiétude inséparable d'une telle entrepriſe, les mauvais Pays, les mauvaises nuits; tout cela fit qu'il eut un gros accès de fièvre, deux jours avant que d'arriver à Gien. Il fut continua le lendemain, & lors qu'il arriva à Gien, il en eut un si terrible, qu'il y fallut séjourner & faire des remedes qui ne firent qu'augmenter son mal. La Mack sçavoit quelque chose du sujet de son voyage. Gien est un trop

grand passage pour y pouvoir rester longtems dans une Hôtellerie, sans y être découvert. La Mack proposa à son Oncle de gagner Paris, à quelque prix que ce fût. *vous y serez*, lui dit-il, *plus caché & plus près des remedes; il n'y a ici ni bon Médecin, ni secours, ni commodités nécessaires. Il faut faire un effort malgré la Fièvre, vous approcher des Médecins & de vos affaires.* Cette étrange maladie si mal-à-propos venue, la crainte d'être découvert, la nécessité de ne se fier à personne, l'embarras de se cacher; tout cela, & mille autres inquiétudes augmentoient le mal de l'Evêque, qui consentit que son Neveu prît à l'instant la poste, pour retenir dans quelque Fauxbourg de Paris une chambre à l'écart où l'on auroit soin de lui; de sorte que le lendemain l'Evêque de Valence fit de nécessité vertu, & la mort entre les dents arriva de Gien à Paris. Il fut conduit par les soins de la Mack, qui revint au-devant de son Oncle, chez un Tireur d'Or, au cinquiéme étage d'une maison, dans une petite rue qui aboutit dans la rue S. Denis. La Mack donna avis de son arrivée & de son état à Madame de S.

Chaumont, qui en avertit Madame. Il y avoit deux jours qu'il étoit entre les mains d'un Apoticaire de réputation du quartier de saint Denis, qui fit venir un Médecin de ses amis pour le voir, sans que l'on dît à l'un ni à l'autre que le malade fût Evêque. Les remedes qu'ils ordonnerent apporterent si peu de soulagement, que l'on appella le Curé de la Paroisse, qui le confessa; cependant comme sur les quatre heures du même jour il parut quelque adoucissement à l'extrémité de son mal, l'on remit au lendemain à lui donner le viatique.

Dans l'instant de ce premier soulagement, M. de Valence se fit jetter sur un petit lit de repos, sur lequel son Valet de Chambre couchoit ordinairement; & tandis que l'on racommodoit un peu son lit se fit apporter le Porte-feuille dans lequel étoient quelques papiers qu'il fit brûler devant lui, & remit les autres dans ce même Porte-feuille qu'il plaça entre les deux matelats de ce lit de repos, ayant recommandé à la Mack, qu'en cas de mort, il eût soin de les remettre à Madame de Saint Chaumont. La nuit suivante il fut si

mal que le Curé qui l'avoit confessé, la passa auprès de lui, mais il se porta mieux le lendemain, de sorte que le Curé s'en étant retourné pour se reposer, & la Mack & Fonton en étant allé faire autant, M. de Valence resté seul avec son Valet de Chambre, ne fut pas peu surpris de voir entrer M. le Grain avec cinq ou six Archers. Le Grain étoit honnête homme, humain, qui ne faisoit que le mal dont ses ordres & son emploi ne pouvoient pas l'exempter, Monsieur, lui dit-il, je vous arrête de la part du Roy, vous êtes un coquin de faux monnoyeur, que nous cherchons depuis long-tems, levez-vous & ne vous faites point faire de violence, car si vous résistez je vous ferai garotter; moi, répliqua M. de Valence, moi faux monnoyeur; vous vous méprenez, prenez bien garde à ce que vous allez faire? N'êtes-vous pas arrivé un tel jour céans; reprit M. le Grain. N'avez-vous pas couché la veille dans un tel endroit? N'étiez-vous pas vêtu d'une telle sorte, & n'aviez-vous pas tant de gens avec vous? Oui, Monsieur, répondit M. l'Evêque de Valence, mais je ne suis point un faux mon-

noyeur; & une marque de cela, c'eſt que j'ai dans ma caſſette ſix mille piſtolles; je vais vous en remettre la clef, & s'il y en a de fauſſes, je me ſoumets à tout ce qu'il vous plaira. Pendant ce tems-là les Archers s'étoient ſaiſis de ſon valet de Chambre. La peine extrême peut faire dans l'eſprit d'un malade, ce que l'Emétique fait dans ſon corps; l'Evêque de Valence fit un effort pour ſe lever, & remua le chevet de ſon lit ſous lequel il avoit mis ſa Croix d'Evêque. Voici, dit-il à M. le Grain, ce qui va décider qui je ſuis, mais faites moi le plaiſir de faire retirer ces Meſſieurs, & je vous avouerai tout. En effet, M. de Valence lui dit qui il étoit; qu'étant exilé, il avoit cru ne pas faire un crime de venir à Paris, pour des affaires qui ne regardoient ni le Roi ni la Juſtice; qu'il avoit eu le malheur de tomber dans l'extrémité du mal qui l'accabloit, qu'il falloit que l'on ſe fût mépris, ſi c'étoit un faux monnoyeur qu'il cherchoit, & qu'il le prioit de lui ſauver l'honneur & la vie, l'honneur en ne faiſant point éclater ce qu'il lui confioit à titre de confeſſion, & la vie en lui laiſſant prendre ſes re-

medes en liberté. J'ai déja dit que M. le Grain étoit honnête homme, & le vrai caractere de la vérité se fait toujours sentir.

Ce que M. de Valence disoit étoit trop vrai pour qu'il en pût douter, mais son ordre portoit d'arrêter un homme fait d'une telle & telle maniere, venu à une telle heure un tel jour, & faux monnoyeur. Enfin, comme le Grain essayoit d'ajuster toutes ces circonstances avec ses ordres, l'Apoticaire arriva qui portoit un lavement. M. de Valence ne le vit pas, plutôt qu'avec une présence d'esprit surprenante : Monsieur, dit-il, en s'adressant à M. le Grain, je vous ai dit qui j'étois, le remede qui m'est ordonné me sauvera peut-être la vie, ne me permettez-vous pas de le prendre ? M. le Grain le lui permit, & fit relâcher son valet, que ses Archers tenoient : de sorte qu'à l'aide de son valet & de son Apoticaire, il se fit porter sur le petit lit de repos & y reçut son lavement, ayant prié M. le Grain de tourner la tête, parce que, disoit-il, il n'est pas séant qu'un Prêtre reçoive un remede devant tout le monde. M. le Grain se

Valence étoit un faux monnoyeur, & qu'il eût sans replique à le traiter de même & à le conduire au Châtelet, sans qu'une autre fois il lui arrivât de suspendre l'exécution de ce qui lui étoit ordonné.

M. le Grain connut alors que la Cour vouloit bien être trompée, & M. de Valence eut beau parler, représenter, crier, & se défendre sur l'état auquel il étoit; il fallut se lever, s'habiller, & se laisser conduire au Châtelet, où il fut écroué comme faux monnoyeur, sa cassette fut saisie, il fut fouillé par tout; & le Grain fit inventaire de tout ce qu'il trouva dans ses habits & dans ses cassettes.

Un Evêque au Châtelet n'est pas une chose bien ordinaire, mais quand on y est, les plus sages sont ceux qui approchent le moins d'en sortir. M. de Valence écrivit à Messieurs les Agens du Clergé qui le vinrent trouver; il les chargea d'une seconde lettre pour le Roi, auquel ces Messieurs rendirent compte, que M. de Valence étoit au Châtelet: au Châtelet, dit le Roi, cela est impossible, car il est dans son Diocèse, ou en Limosin; Messieurs les Agens assurerent

ſutérent S. M. qu'ils l'avoient vû, & lui rendirent ſa lettre. Alors le Roi fit à Meſſieurs les Agens une eſpéce d'excuſe de cette mépriſe, & leur ordonna d'aſſurer le Clergé à la premiere occaſion, qu'il avoit été ſurpris de ſçavoir qu'un Evêque exilé fût venu à Paris ſans ordre; mais qu'il n'en avoit donné aucun pour arrêter celui-là, qu'on ne l'avoit point connu pour tel, & que ſon intention n'avoit jamais été de nuire aux libertés du Clergé; de ſorte que le lendemain on expédia une ſeconde lettre de cachet, pour changer le lieu de l'exil de M. de Valence. Et pour réparer en quelque maniere la honte de tout ce qui s'étoit paſſé, le Roi ordonna à la Fond, Gentilhomme ordinaire, de conduire cet Evêque à l'Iſle en Jourdain; honneur qui juſqu'alors n'avoit été accordé à aucun Evêque, de donner un Gentilhomme ordinaire pour l'accompagnut. La caſſette & l'argent furent remis à M. de Valence, qui partit en litiere, & dont la ſanté avoit commencé à ſe rétablir depuis l'induſtrieuſe conſervation de ſes papiers. Monſieur fit un grand bruit de cet événement, & Madame de Saint Chammont fut exilée.

Cependant tout ce qui se préparoit sourdement pour le voyage de Madame s'achevoit. Elle fut au désespoir de cet accident de M. de Valence, qu'elle ne vit point. Le Roi fit, suivant son projet, un voyage en Flandres avec toute la Cour. M. de Lauzun commandoit toute l'escorte du Roi, composé de sa Maison & de sa Gendarmerie, & de ses Mousquetaires; l'idée de la magnificence ne peut pas aller plus loin que ce qu'on a vu dans ce voyage. Les Troupes étoient superbement vêtues, la Cour n'a jamais paru plus brillante, le Roi jettoit à pleines mains l'or qu'il répandoit abondamment dans les villes de ses nouvelles conquêtes, & ajoutoit, à la qualité de tout ce qu'il donnoit, les charmes de la maniere avec laquelle il parloit & agissoit. Le voyage finit par la visite des Places de la mer, & Madame devoit s'embarquer au port le plus commode. Jamais secret n'a paru mieux gardé que celui qui devoit conduire Madame en Angleterre.

Quelques semaines avant le départ de Madame, le secret en fut révélé à Monsieur, lequel en parla au Roi, comme un homme instruit. Sa Majesté fit

des reproches à Madame de n'avoir pû garder le secret. Madame assuroit avec des sermens & des circonstances, dont on ne pouvoit pas douter, qu'elle n'en avoit jamais rien révélé. Le Roi étoit impénétrable, & sçavoit bien que qui que ce soit en France ne pouvoit être informé de ses desseins, hormis M. de Louvois, dont il n'avoit osé parler à Madame, & M. de Turenne. Quel moyen y avoit-il de soupçonner M. de Turenne? Cependant si ce n'étoit ni le Roi ni Madame, il falloit que ce fût l'un des deux qui en eût parlé. Le Roi prit le seul bon parti qu'il y avoit à prendre pour approfondir cet embarras, & découvrir à Monsieur ce qu'il ne pouvoit plus cacher: il lui dit, sans lui expliquer son grand projet sur la Hollande, que depuis quelque-tems il avoit jetté les yeux sur Madame, pour l'engager à passer en Angleterre, & cimenter, sur les instructions qu'il lui préparoit, une union des Couronnes entre le Roi d'Angleterre & lui, pour l'augmentation du commerce; qu'il avoit expressément défendu à Madame d'en parler à qui que ce fût. Enfin, le Roi tourna Monsieur son Frere

de tant de manieres, qu'il découvrit que cet avis du voyage de Madame en Angleterre, lui étoit venu par le Chevalier de Lorraine. Mais par où le Chevalier de Lorraine, qui n'étoit pas à la Cour, en étoit-il informé ? Le Roi envoya chercher M. de Turenne : Parlez-moi comme à votre Confesseur, lui dit le Roi, avez-vous dit à quelqu'un ce que je vous ai confié de mes desseins sur la Hollande & sur le voyage de Madame en Angleterre ? En vérité si le cœur de ce grand homme fut jamais combattu entre la vérité & la honte d'avouer sa foiblesse, ce fut dans cette occasion, cependant la vérité l'emporta, & ce fut un des grands combats & des plus embarrassans, où ce fameux Capitaine se soit trouvé. Comment, Sire, repliqua M. de Turenne en begayant, quelqu'un sçait-il le secret de Votre Majesté ? Il n'est pas question de cela, reprit le Roi pressamment ; en avez-vous dit quelque chose ? Je n'ai point parlé de vos desseins sur la Hollande certainement, répondit M. de Turenne ; mais je vais tout dire à Votre Majesté. J'avois peur que Madame de Coatquen, qui vouloit

faire le voyage de la Cour, n'en fût pas & pour qu'elle prît ses mesures de bonne heure, je lui en dis quelque chose, & que Madame passeroit en Angleterre pour voir le Roi son Frere; mais je n'ai dit que cela, & j'en demande pardon à Votre Majesté, à qui je l'avoue. Le Roi se prit à rire, & lui dit : Monsieur, vous aimez donc Madame de Coatquen ? Non pas, Sire, tout-à-fait, reprit M. de Turenne ; mais elle est fort de mes amies : oh bien ! dit le Roi, ce qui est fait est fait, mais ne lui en dites pas davantage : car si vous l'aimez, je suis fâché de vous dire qu'elle aime le Chevalier de Lorraine, auquel elle rend compte de tout, & le Chevalier de Lorraine en rend compte à mon Frere.

Quelques jours après Madame passa en Angleterre. Le tems qu'elle y resta furent autant de jours de triomphe. Cette charmante Princesse enchantoit tous ceux sur lesquels elle vouloit laisser tomber ses regards ; elle réussit auprès du Roi son Frere dans la meilleure partie des choses dont le Roi l'avoit chargée, & repassa en France, où peu de tems après son retour elle mourut à saint Cloud, si subitement, qu'il courut mille bruits

différens de sa mort, dont pas un, peut-être, n'a de fondement que le malheur de l'humanité.

A l'égard de M. de Valence, il resta quatorze ans exilé au Jourdain, & revint enfin dans son Diocèse. Quelques années après son retour, ayant eu l'honneur de saluer le Roi, & de revoir Monsieur, qui le reçurent tous deux avec mille témoignages d'amitié, il fut transféré de l'Evêché de Valence à l'Archevêché d'Aix. C'est un homme d'une vivacité surprenante, d'une éloquence qui ne laisse pas la liberté de douter de ses paroles, bien qu'à la quantité qu'il en dit, il ne soit pas possible qu'elles soient toutes vraies. Il est d'une conversation charmante, d'une inquiétude qui fait plaisir à ceux qui ne font que l'observer, & qui n'ont point affaire à lui; je me souviens que dans une conversation où je me trouvai, en allant en Italie, entre le Cardinal le Camus & lui, le Cardinal lui dit: que le Pape lui avoit ordonné de mettre un peu de vin dans son eau, parce que l'eau pure lui gâtoit l'estomach; Monseigneur, reprit l'Evêque de Valence, il devoit bien plutôt vous ordonner de mettre de l'eau

dans votre vin ; & sur ce que dans la conférence qui se tint à Vienne, M. de Grenoble lui dit d'un ton apostolique, sur quelque chose qui regardoit la conduite de leurs Diocèses, qu'il n'étoit pas venu là pour le gâter, ni moi, Monseigneur, reprit M. de Valence, pour vous canoniser. Un jour qu'il vint à Grenoble, voir Madame de la Baume, elle lui dit : en parlant d'elle-même, que quand une femme approche de sa cinquantaine, elle ne doit songer qu'à sa santé ; dites, Madame, reprit M. de Valence, quand elle s'en éloigne. C'est grand dommage que Montreuil qu'il avoit auprès de lui, n'ait pas ramassé toutes les choses vives & singulieres, dont sa conversation ordinaire & toute sa vie ont été remplies. Pour moi j'en ai dit tout ce que j'en ai pu apprendre par une longue & étroite familiarité.

MEMOIRE

Ou Hiſtoire ſecrette des motifs qui ont donné lieu au Grand-Viſir Kara Muſtafa Paſcha, d'entreprendre le Siége de Vienne l'an 1683.

PAR M. LE M. DE T.

LE Marquis de Bethune avoit tous les talens d'un Courtiſan aimable, il étoit vif, éloquent, laborieux, il écrivoit avec une facilité merveilleuſe, il étoit bien fait, il avoit du courage, & de l'ambition, il étoit capable des vues les plus élevées, & par le mariage qu'il avoit fait avec Mademoiſelle d'Arquien, il ſe trouvoit beau-frere de Jean Sobieski devenu Roi de Pologne. Ce Jean Sobieſki avoit été envoyé jeune pour faire ſes exercices en France, & dans les différens dégrés par leſquels il s'éleva à la dignité de Grand Maréchal de Pologne, il conſerva une inclination, & un attachement pour la France que le Roi en-

tretenoit par quelques bienfaits, de ſorte qu'en Pologne il étoit regardé comme à la tête de la faction Françoiſe, que le Roi étoit bien-aiſe de maintenir dans ce Royaume. La Reine ſa femme qu'il aimoit, l'entretenoit dans le goût naturel d'avoir plus de penchant pour la Cour de la Nation, que pour les autres Cours d'Allemagne, avec leſquelles ce Prince auroit pû prendre quelque engagement; de ſorte que lorſqu'il fut élevé à la Couronne élective de Pologne, le Roi ne demanda pas mieux que de lui donner le cordon de ſon Ordre que ce nouveau Roi lui témoigna ſouhaiter, & comme par les Statuts que fit Henri III. il faut que ce ſoit un Chevalier qui faſſe la cérémonie de donner le Collier, le Roi fit une promotion particuliere du Marquis de Bethune, afin qu'en lui donnant l'ordre, il eût l'honneur de le porter, & de le donner au Roi ſon beau-frere auprès duquel il fut envoyé en qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire; le voyage qu'il y fit avec ſa femme, ſœur de la Reine étoit dans le commencement des troubles que Tékéli fomentoit avec les Mécontens d'Hongrie,

& le Marquis de Bethune attentif à ce qui pouvoit faire ſon élevation, & contribuer au ſervice du Roi ſon Maître reçut une inſtruction particuliere d'engager ſon beau-frere à ſoutenir autant qu'il pourroit les deſſeins & la faction de Tékéli.

Quoique l'autorité des Rois de Pologne ſoit grande, elle ne laiſſe pas d'être bornée par les Loix du Royaume, & le Roi n'y peut faire la guerre ſans le conſentement de la République, ni lever des troupes que de concert avec ce qui compoſe le corps de l'Etat, de ſorte que toute l'inclination que le Roi de Pologne avoit de faire plaiſir au Roi, & de contribuer à la fortune, & aux avantages de ſon beau-frere le Marquis de Bethune, aboutit à fermer les yeux ſur la levée de quelques troupes que le Marquis de Bethune faiſoit à ſes dépens, & ledit Marquis ayant pris des liaiſons ſecrettes avec le Tékéli devoit lui conduire, & commander lui-même un corps de dix mille hommes avec lequel il s'étoit engagé de joindre les Mécontens de Hongrie. Le Roi de France fourniſſoit la dépenſe & l'entretien de cette levée; c'étoit un coup

mortel pour l'Empereur que la jonction d'un corps auſſi conſidérable. Quelques Officiers François paſſerent en Pologne; cette levée ſe faiſoit ſans bruit, & avec ſuccès; ce n'étoit ni le Roi, ni la République qui augmentoient ces troupes, l'Aſſemblée qui étoit déja de ſept à huit mille hommes bien payés: ſe faiſoit dans la Staroſtie de Strix. Cette Staroſtie étoit au Roi de Pologne, pendant qu'il n'étoit que Grand Maréchal, & il en avoit conſervé la poſſeſſion depuis qu'il étoit Roi. Ce que l'on appelle en Pologne *Staroſtie* eſt une eſpèce de Commanderie ſéculiere qui forme le Gouvernement d'un canton dont le Roi donne le Commandement, & les revenus, & c'étoit dans le lieu de Strix, & ſes dépendances, que s'aſſembloient les troupes que par complaiſance pour le Roi, & le Marquis de Bethune, Sa Majeſté Polonoiſe faiſoit ſemblant d'ignorer.

La Reine avoit une extrême paſſion que ſon pere le Marquis d'Arquien la put voir dans la ſplendeur du Thrône où ſa bonne fortune l'avoit conduite. Le Marquis d'Arquien avoit la charge de Capitaine des cent Suiſſes de la

Garde de Monsieur frere unique du Roi ; il avoit vécu dans un dérangement de ses affaires qui les avoit infiniment délabrées ; sortir de France sans payer ses dettes étoit une chose quasi impossible, & honteuse ; ses créanciers le persécutoient, il n'y avoit de moyen que celui de vendre sa Charge secrettement, pour que disposant de tout le produit de sa vente, il pût en payer les Créanciers les plus pressés, & garder quelque chose pour faire son équipage, & son voyage. Un profit considérable que le Chevalier de Liscouet fit au jeu, donna occasion à la proposition qu'il lui fit d'acheter la moitié de sa charge dont le prix fut fait à vingt mille écus, & Monsieur qui ne demandoit pas mieux que d'augmenter le nombre des gens de condition, qui vouloient bien s'attacher à lui, donna l'agrément au Chevalier de Liscouet pour la moitié de cette Charge dont quelques années après le Marquis de Foix acheta l'autre, pour autres vingt mille écus.

La Marquise de Bethune étoit naturellement très-intéressée ; elle eut avis de la vente de la Charge de son pere,

& cette nouvelle réveilla en elle les prétentions d'une dot mal payée qui lui avoit été promise en la mariant ; cette femme ne laissoit pas d'avoir par son esprit difficile, jaloux & impérieux, une sorte d'autorité sur l'esprit du Marquis de Bethune son mari. L'un & l'autre écrivirent secrettement à l'Evêque de Verdun, frere du Marquis, de représenter à Monsieur que c'étoit leur ôter leur bien que de permettre au vieux d'Arquien de toucher l'argent de sa Charge, qu'il le dissiperoit ; ne payeroit aucune dette de la maison, & feroit perdre à la Marquise de Bethune la dot qui lui étoit promise par son mariage. Monsieur défendit à Liscouet de payer les vingt mille écus dont il vouloit voir l'emploi. Le bon-homme Marquis d'Arquien eut beau se plaindre, l'Evêque de Nerdun avoit si bien instruit, & prévenu Monsieur, que ce Prince témoigna qu'il aimoit mieux faire plaisir au Marquis & à la Marquise de Bethune qu'à son ancien domestique qui passoit pour être grand dissipateur.

Le bon homme Marquis d'Arquien au désespoir rendit compte à la Reine

sa fille du nouvel inconvénient qui l'empêchoit de partir. Le Roi, & la Reine de Pologne envoyerent un matin chercher le Marquis de Bethune, & lui firent des reproches de sa conduite. La peste m'étouffe, dit le Marquis de Bethune, si j'ai jamais entendu parler de cette affaire; vous verrez, dit-il, que c'est ma diable de femme qui aura fait à mon insçu cette tracasserie, Vos Majestés n'ignorent pas combien tous les jours elle me tourmente par ses fureurs de jalousie, & celle-ci est une rage d'intérêt que je desavoue & à laquelle je n'ai nulle part. Cette plainte de la mauvaise humeur de sa femme étoit venue dans le tems d'un éclat effroyable qu'elle venoit de faire; car ayant sçu quelques jours auparavant par des espions qui lui rendoient compte de toutes les actions de son mari, qu'il étoit entré le soir chez une femme dont elle étoit jalouse, elle vint la nuit dans le logis où elle savoit qu'il étoit, monta dans la chambre où le Marquis de Bethune averti de l'arrivée de sa femme ne sçut faire autre chose que de se cacher précipitamment sous le lit; cette furieuse entra comme une lionne en di-

sant à cette Dame qui étoit de grande naissance, *rends-moi mon mari, tu me l'as débauché*, & faisant un bruit épouvantable elle chercha son mari dans le lit, & de tous les côtés : ne le trouvant point, elle alla malheureusement s'aviser de regarder sous le lit; cette jalouse femme trouvant un pot de chambre plein d'urine, le prit, & le lui jetta au visage. Le pauvre Marquis honteux fit mille reproches sanglans à sa femme, sa femme lui en fit mille autres, & à la Dame de la maison. Ce vacarme, comme je viens de le dire, avoit précédé de quelques jours les plaintes du Roi & de la Reine sur le procédé qui regardoit les vingt mille écus, de sorte que le Marquis de Bethune n'eut pas de peine à persuader qu'il n'avoit aucune part à la conduite de sa femme, & il fut conclu qu'il remettroit à la reine une lettre par laquelle il consentoit de tout son cœur que son beau-pere touchât l'argent de la vente de la Charge, & le Roi, & la Reine se chargerent de déterminer M. de Bethune à la même chose : cela ne fut pas difficile, le Marquis & la Marquise de Bethune écrivirent tout ce

que le Roi & la Reine desirerent ; cette Princesse dans la passion qu'elle avoit de voir son pere, lui dépêcha un Courier qui porta non-seulement les susd. lettres, mais elle écrivit elle-même à Monsieur, lui reprocha son injustice, le peu d'égard qu'il avoit pour elle, & pour son pere, ajoutant que s'il ne vouloit pas lui rendre justice, elle ne pourroit pas s'empêcher de s'en plaindre au Roi, qu'elle espéroit qu'il la lui feroit rendre.

Le bon-homme Marquis d'Arquien rendit à Monsieur la lettre de la Reine sa fille, & deux jours après lui remit les lettres du Marquis, & de la Marquise de Bethune qui levoient toutes les difficultés des vingt mille écus qu'il devoit toucher du Chevalier de Liscouet.

Monsieur étoit le meilleur Prince du monde, mais en même tems le plus foible, le plus facile, & le moins capable de garder un secret, il eut même forcé son tempérament s'il eût perdu l'occasion de faire une tracasserie. *Ne voyez-vous pas*, dit-il, *bonhomme*, en parlant au Marquis d'Arquien, *que l'on se mocque de vous*, &

il lui fit confidence non-seulement que le Marquis & la Marquise de Bethune avoient fait précéder le Courier de la Reine par un exprès, pour le prier de ne rien faire de ce que contenoient les lettres que le Roi & la Reine de Pologne avoient exigées d'eux, mais de plus Monsieur lui montra l'original de la lettre du Marquis & de la Marquise; & sur ce que le bon-homme d'Arquien pressa Monsieur de lui en remettre l'original, Monsieur lui permit d'en prendre copie, après quoi Monsieur s'étendit sur les plaintes qu'il fit de la Reine qui lui écrivoit, disoit-il, d'une plaisante maniere; que la fortune qu'elle avoit d'être Reine, ne devoit pas l'empêcher de connoître ce qu'elle étoit, qu'il trouvoit fort étrange qu'elle se méconût au point de le menacer, qu'il étoit le maître dans sa maison, & qu'indépendamment du plaisir qu'il étoit bien aise de faire à Monsieur, & à Madame de Bethune, il étoit encore plus aise de trouver une occasion de chagriner la Reine de Pologne, & qu'il alloit réitérer les ordres qu'il avoit donnés au Chevalier de Liscouet, de ne remettre l'argent de sa Charge qu'à ses

créanciers, ou à la Marquise de Bethune.

L'étonnement du Marquis d'Arquien fut grand ; mais celui du Roi & de la Reine de Pologne, quand ils sçurent par le retour de leur Courrier, ce qui s'étoit passé entre le Marquis d'Arquien, & Monsieur, & qu'ils eurent la copie de la Lettre, de Monsieur & Madame de Bethune, ne peut s'exprimer. La Reine principalement entra dans une fureur, qu'il faut être femme, & offensée pour ressentir : *à quoi tout cela sert-il, Madame*, dit le Roi ? *il n'y a qu'un parti à prendre, c'est d'envoyer d'ici les vingt-mille écus à votre Pere, le faire venir, & sans vous fâcher ni vous inquiéter d'avantage, je ferai couper le cou à M. l'Ambassadeur de France mon beau frere, si cela peut vous contenter ; car aussi bien la noirceur de son procédé le mérite.* Quand les premiers mouvemens de colere furent passés, voici le parti que la Reine prit ; elle envoya chercher le grand & le petit Général de Pologne, & leur dit qu'elle étoit surprise d'apprendre que contre les loix, & les priviléges de la République ; ils levassent des troupes ; qu'elle étoit informée qu'il y avoit sept

à huit mille hommes dans la Staroſtie de Strik, que cette levée ne pouvoit être faite qu'avec quelque deſſein de leur part, contraire au repos du Royaume, & que cette conduite cachoit quelque mauvaiſe intention. Le grand, & le petit Général ne manquerent pas d'avouer que tout ce qui s'étoit fait, avoit été par un ordre tacite, que le Roi leur avoit donné de favoriſer cette levée, dont ils devoient feindre de n'avoir aucune connoiſſance ; *Allez donc, Meſſieurs*, leur dit la Reine, *voir le Roi, vous lui pourrez rendre compte du reproche que je vous ai fait, & je ne doute pas que S. M. ne vous donne des ordres convenables au repos de la République, & à la dignité de ſon régne.*

Le grand & le petit Général virent en effet le Roi, & reçurent ordre de lui d'aller eux-mêmes à Strik licencier les troupes, vendre les chevaux, congédier tous les François que le Marquis de Bethune avoit fait venir, & leur enjoignit qu'il ne fût plus queſtion de cette levée qu'il leur ordonnoit de diſſiper. Cependant la dépenſe que le Marquis de Bethune avoit faite, ſe montoit déja à plus de huit cens mille francs ; la

France se trouva offensée de ce licentiement des Troupes qui renversoit les projets de Tekéli ; car outre la perte de l'argent c'étoit encore renoncer à faire cette grande diversion que l'on espéroit en Allemagne. Le Roi de Pologne de son côté, se plaignit fortement du procédé du Marquis & de la Marquise de Bethune ; l'un & l'autre furent rappellés ; la femme fut exilée dans une de ses terres de Touraine nommée Celles. Le Marquis eut permission de venir conter ses raisons à la Cour, rejettant tout son malheur, sur la mauvaise humeur & la conduite de sa femme.

Le Tekéli ne fut pas si tôt avertit de ce manquement de parole, & du renvoi des Troupes qui le devoit joindre, que dénué d'espoir & de secours, ne se trouvant plus en état de se défendre en Hongrie, il résolut de se rendre à Constantinople, exhortant ceux de son parti à soutenir pendant son absence qui ne seroit pas longue, & les assûrant qu'il alloit déterminer lui même le Grand Seigneur aux grands secours avec lesquels il viendroit bien-tôt les retrouver.

Il avoit quelque accès auprès de la

Sultane, mere de Mahomet quatriéme, qui regnoit; elle étoit Ruſſienne; le Grand-Seigneur ſon fils avoit beaucoup de conſidération pour elle, le Tékéli entretint Mahomet, lui fit voir les facilités d'aſſiéger la Capitale d'Allemagne, il eut de grandes conférences avec le Grand Vizir Kara Muſtapha Pacha, qu'il détermina au Traité qu'il fit avec lui, & au Siége de Vienne, deſorte que par l'enchaînement des circonſtances, la mauvaiſe humeur, l'intérêt & les caprices d'une femme rompirent le cou à la fortune de ſon mari, à celle de ſa maiſon; à l'heureuſe diſpoſition que la fortune de ſa ſœur, Reine de Pologne, donnoit à ſon élevation & par gradation des mêmes circonſtances, fit perdre au Roi la favorable conjoncture de faire faire en Allemagne une puiſſante diverſion des forces de l'Empereur, & donna occaſion à Mahomet IV. & à ſon grand Vizir de mettre la Chrétienté, & l'Allemagne dans les plus grands périls où elle ait jamais été, tant il eſt vrai que les plus grands événemens ont preſque toûjours pour principe des bagatelles, des puérilités, & des tracaſſeries de femmes.

MEMOIRE

SUR ce qui donna lieu en 1683. à Jean Sobieski Roi de Pologne, de secourir Vienne assiégée par les Turcs, & dont l'Empereur & toute sa famille avoient été obligés de sortir, avec quelques circonstances de l'entrevue de Sa Majesté Impériale, & de Sa Majesté Polonoise.

PAR M. LE M. DE T.

JEAN Sobieski avoit, comme chacun sçait, pendant qu'il étoit grand Maréchal de Pologne, épousé une Françoise fille du Marquis d'Arquien, qui depuis fut Cardinal, & il étoit naturel que cette Françoise devenue Reine, & ayant un extrême crédit sur l'esprit du Roi son mari, souhaitât en France l'élevation de son pere. La Cour ne se trouva pas disposée à lui accorder dans le tems qu'elle le demanda, la grace de le faire Duc.

Le Roi de Pologne avoit fait une

ligue avec l'Empereur, & cette ligue portoit que si la Pologne étoit attaquée par les Turcs, l'Empereur en personne avec toutes ses forces iroit secourir la Pologne, comme aussi le Roi de Pologne iroit en personne secourir l'Empereur, si l'Empereur étoit attaqué.

Le Grand-Visir Kara Mustapha Pacha homme ambitieux, s'étoit uni avec le Tékéli, chef des mécontens d'Hongrie; il avoit promis audit Tékéli ce Royaume, de sorte qu'avec la plus formidable armée des Turcs qui eût jamais paru en Europe, il entra en Hongrie

Le Roi de Pologne suivant ses engagemens dépêcha un Envoyé à l'Empereur, pour lui dire qu'il étoit prêt d'assembler toutes ses forces qu'il lui offroit dans un si pressant danger. L'Empereur ne crut peut-être pas le péril si éminent, & n'étoit pas bien aise d'attirer dans son pays un Roi, & des forces aussi considérables que celles de Pologne; Sa Majesté Impériale reçut froidement des offres si obligeantes; le Roi Jean bien averti s'en trouva blessé, & dépêcha en France un Courier pour avertir le Roi que si l'on vouloit faire son beau-pere Duc, non-seulement il

ne secoureroit pas l'Empereur ni Vienne qui étoit sur le point d'être assiégée, mais qu'il offroit au Roi d'unir ses forces aux siennes, pour faire en Allemagne toute la diversion qui conviendroit au dessein que pourroit avoir Sa Majesté, qui de son côté avoit offert à l'Empereur de faire passer des troupes en Allemagne pour le secourir, & qui en avoit été refusé désobligeamment.

Cependant le Grand-Visir tout-à-coup se porta sur Vienne, obligea M. de Lorraine de jetter habilement son infanterie dans l'Isle de Schultz; l'Empereur fut obligé de sortir avec précipitation de Vienne, & certainement la dignité de l'Empereur & de l'Empire, céderent à la frayeur qui obligea ce Prince d'abandonner sa Capitale d'une maniere qui ressembla fort à une fuite honteuse. Ce fut alors que l'Ambassadeur de l'Empereur auprès de Sa Majesté Polonoise, & le Nonce Palavicini firent d'instantes prieres au Roi Jean de sauver l'Empire & la Chrétienté; le Roi de Pologne ne leur donna que de foibles espérances; le siége de Vienne étoit formé, & pressé sans aucune apparence de secours.

Un

Un jour que le Roi de Pologne alloit à la Messe, le Nonce du Pape & l'Ambassadeur de l'Empereur se jetterent à ses pieds, criant à haute voix, *au nom de Dieu, Sire, sauvez la Chretienté & l'Empire.* A la voix de ces deux Ministres, se joignirent celles de leur suite & du peuple : le Roi Jean répondit, *allons à la Messe prier Dieu, & nous verrons ce que l'on pourra faire.* Il attendoit le retour du Courier qu'il avoit dépêché en France, dont il eut pour toute réponse des remercîmens de ses offres, & une négative de la grace qu'il avoit demandée pour le pere de la Reine. Ce refus le piqua au point que sans balancer, ce Prince envoya dire à l'Ambassadeur de l'Empereur qu'il secoureroit Vienne, & que pour cela il partiroit le lendemain. L'Ambassadeur lui répondit que comme c'étoit la meilleure nouvelle qu'il pouvoit donner à son maître, il demandoit permission à Sa Majesté de l'aller porter lui-même, & partit en poste pour aller trouver l'Empereur qui s'étoit retiré à Lintz.

Sa Majesté Polonoise dépêcha des Couriers à tous les Palatinats, & à ceux qui commandoient ses troupes ré-

glées pour marcher au rendez vous qu'il leur donna, & monta lui-même à cheval le lendemain pour s'y rendre. Quinze mille Polonois de la plus belle Cavalerie, & l'élite de la Nobleſſe du Royaume ſe trouverent au rendez-vous; le Roi fit lui-même le choix de quinze mille Chevaux, & renvoya le reſte; il ne perdit pas un moment pour ſe mettre en marche, & envoya un Courier à Tékély, qui étoit reſté avec trente mille Mécontens ou Turcs dans le Royaume de Hongrie, il lui manda qu'il lui donnoit ſa parole de ne le point inquiéter dans ſes deſſeins, ni même dans la poſſeſſion des conquêtes qu'il feroit; mais qu'il exigeoit qu'il ne vînt point auſſi le troubler dans ſes projets. Le Tékéli le lui promit, ce qui étoit abſolument néceſſaire. L'arrangement de ſes vivres & l'ordre de ſa marche ne fut pas ſi-tôt fait, que dans peu de jours & ſans obſtacle, ce Prince arriva ſur les hauteurs de Cloſterberg.

M. le Duc de Lorraine, Général des Troupes de l'Empereur, le vint trouver pour lui apprendre ce qu'il ſçavoit de la ſituation du Camp des ennemis & du Siége, il le remercia au nom de l'Em-

pereur, & lui dit que non-seulement la présence & son secours étoient nécessaires, mais que lui seul pouvoit terminer une infinité de divisions, & de difficultés entre M. l'Electeur de Baviére qui n'avoit que seize ans, & qui étoit venu joindre ses troupes à celles de l'Electeur de Saxe, qui de son côté comme plus vieux prétendoit le Commandement; que chaque Prince particulier de l'Empire qui avoit amené pareillement ses troupes, avoit des prétentions d'indépendance, & qu'en un mot la présence de Sa Majesté leveroit tous les obstacles que la différence des sentimens & d'intérêts, si contraire à la cause commune faisoit naître.

Quelques-uns des principaux de ces Messieurs, vinrent le même jour sur les mêmes hauteurs de Closterberg faire la révérence au Roi Jean qui s'avança avec eux jusqu'au lieu d'où l'on voyoit le Camp du Grand-Visir, l'armée Turque & les ouvrages de la Tranchée. Le Roi après avoir un peu regardé avec sa lunette, dit, *cet homme-là est mal campé, je le connois, c'est un ignorant présomptueux, nous n'aurons pas d'honneur à cette affaire par la facilité qu'il y aura*

d'y réussir ; ces coquins-là ne m'attendront point ; & se tournant vers le Duc de Lorraine, *Monsieur*, lui dit-il, *prenez la peine de faire commander seulement deux petites piéces de canon, & qu'elles se trouvent demain à la pointe du jour dans le même lieu où nous sommes, & je vous répons que vous verrez un beau remue ménage.* En effet, à la pointe du jour du lendemain, un peu après le lever du Soleil, le Roi ayant fait avancer les deux piéces de canon que M. de Lorraine avoit fait monter, en fit tirer une sur la grande Tente du quartier du Grand-Vizir, & ayant pris sa lunette, il dit *je le vois qui sort de sa tente*, & ayant ordonné que l'on tirât un second coup dans le même lieu, *je le vois*, dit-il, *qu'il rentre*, & ayant ordonné que l'on tirât sans cesse, *je le vois*, continua-t-il, *qui monte à cheval, & beaucoup de désordre dans son quartier ; il n'y a pas un moment de tems à perdre pour descendre.*

Alors, donnant ordre que l'on tirât toujours deux piéces, il fit passer devant lui la compagnie des Gardes de son fils Jacques, deux des siennes, se mit à la tête du reste, & commanda que

l'on allât droit aux tentes du Grand-Visir, & que l'on chargeât les troupes qui pouvoient faire quelque résistance, ajoutant qu'il prétendoit se mettre en bataille à mesure que ses troupes descendroient dans la plaine qui étoit entre le pied de la montagne & le quartier du Grand-Visir.

La résistance des premieres Gardes des Turcs fut médiocre, le quartier du Grand-Visir avec ses tentes, son bagage, & ce qu'il n'avoit pas eu le tems d'emporter fut abandonné; on trouva dans la tente du Grand-Visir un Polonois les mains liées en état de recevoir la mort, & l'on sçut bien-tôt que c'étoit le Chevalier de Troscky, Envoyé de Sa Majesté Polonoise à la Porte, que le Grand-Visir avoit mené avec lui pour lui servir, disoit-il, d'ôtage de la conduite de son Maître, l'ayant souvent assuré qu'il lui feroit trancher la tête si les Polonois se mettoient en campagne; & quand le Roi avec sa lunette l'avoit vû rentrer dans ses tentes, c'étoit pour donner l'ordre que l'on exécutât cet Envoyé; il l'alloit être, lorsque le canon qui tiroit toujours sur le quartier du Grand-Visir, l'obligea de l'abandonner avec

précipitation, & ceux qui avoient ordre d'exécuter le Chevalier Troſky voyant leur Maître parti, ne ſongerent eux-mêmes qu'à ſe ſauver, & ne rempliront pas l'ordre qu'ils avoient de lui couper la tête. L'on ſçut auſſi qu'en montant à cheval, le Grand-Viſir avoit lui-même coupé la tête de ſon Autruche favorite qui ne le quittoit jamais, & qui couchoit dans ſa chambre, parce que ne la pouvant emmener, il ne voulut pas qu'elle tombât entre les mains de ſes ennemis.

Ceux qui du haut de la montagne défiloient, donnerent avis au Roi que l'on voyoit l'Armée Turque qui ſe retiroit en diligence, mais en aſſez bon ordre; le Roi s'avança ſur les tranchées, & travaux des ennemis où il ne trouva rien que beaucoup de canon abandonné, tout le camp des ennemis preſque tendu, pareillement abandonné, & preſque tous les bagages de l'Armée à ſa diſcrétion. Le premier ſoin de Sa Majeſté fut de donner des ordres très-ſévéres que perſonne ne pillât, & ayant ſeulement fait avancer quelques gardes dans le camp abandonné des ennemis & leur arriére-garde, avec de grandes précautions pour

empêcher le pillage, & pour observer la marche des Turcs ; ce Prince alla droit à la porte de la ville, où M. de Staremberg le vint trouver avec une multitude de peuple étonnante, au milieu desquels, & des acclamations de *vive Jean notre libérateur*, il marcha ou plutôt fut porté avec des cris de joie & de louanges à la grande Eglise St Etienne, où il voulut mettre le pied à terre pour remercier Dieu d'une si grande & glorieuse journée, si avantageuse à la Chretienté.

Le Roi s'avança de la même sorte porté par tous ceux qui vouloient en approcher, au pied du grand Autel où il se prosterna ; & demeura assez longtems dans cette posture de respect & d'humilité, après quoi se relevant, & les acclamations du peuple, le bruit & les fanfares des trompettes faisant dans l'Eglise une sorte de dévotion militaire, quasi plus édifiante par son désordre que par l'arrangement d'un *Te Deum* que l'on voulut chanter ; ce Prince vit tant de larmes de joie aux yeux de tous ceux qui le regardoient, & qu'il regardoit, qu'il ne put s'empêcher lui-même de fondre en larmes, & il a avoué

depuis qu'il avoit si bien ressenti pour lors l'humanité, que depuis ce moment là, & pendant ceux qui le suivirent, c'est-à-dire, non-seulement tant qu'il fut dans l'Eglise, mais encore quand il fut remonté à cheval, & qu'il traversa les rues au milieu des acclamations de triomphe, long-tems même après être sorti de la Ville, il n'avoit rien vû, ni connu, tant l'excessive joie de tant de gens délivrés s'étoit mêlée avec la sienne particuliére, & l'avoit mis hors d'état de ressentir aucune autre chose, sinon qu'il étoit dans un désordre de plaisir & de joie qu'il n'avoit jamais éprouvé.

Il se retira dans les tentes du Grand-Visir qu'il trouva toutes tendues; il chargea M. le Duc de Lorraine de prendre quelque soin de l'ordre du campement de l'Armée, & de sçavoir au vrai la marche que tenoient les Turcs, & la façon dont ils faisoient leur retraite, il dépêcha dans le moment un Courier à la Reine sa femme, qu'il avoit laissée à Cracovie, & lui manda en peu de paroles le succès de son voyage, la levée du siége, & qu'il pouvoit l'assurer qu'elle ne lui reprocheroit pas ce que les femmes

des Tartares ont coutume de reprocher à leurs maris quand ils reviennent à la maison les mains vuides après une expédition heureuse. Effectivement, on a plutôt reproché à ce Roi d'avoir eu un peu trop d'attention à mettre, & à faire mettre à part pour lui tout ce qui se rencontra de riche, de curieux, & d'utile, dans les tentes du Grand-Visir qu'il trouva toutes pleines, & même d'avoir fait ramasser avec avidité ce qu'il sçut que quelques particuliers avoient pris malgré la défense qu'il avoit faite de piller.

L'Armée Turque étoit si considérable, que l'on sçut seulement qu'elle se retiroit en bon ordre du côté de Barcan, où étoit son pont sur le Danube qui la séparoit de la ville de Gran, & comme il falloit quelque arrangement pour suivre avec ordre une Armée si supérieure, on convint que de deux ou trois jours on ne se mettroit point en marche, tant pour donner le loisir d'arriver aux troupes qui venoient de plusieurs endroits, que pour raser les Tranchées & les ouvrages des Turcs. Quelques jours même de séjour étoient nécessaires pour l'arrangement des vivres, le lendemain

donc de cette grande journée de la levée du siége, le Roi se reposa ; mais le jour d'après, sans en rien dire ; ce Prince qui souhaitoit une action qui ne fût glorieuse que pour lui, & pour sa Nation, donna l'ordre que le lendemain matin ses quinze mille chevaux se trouvassent prêts, il tint son dessein si secret que Messieurs de Lorraine & de Baviére, l'Electeur de Saxe, ni aucun Prince d'Allemagne n'en eurent pas la moindre notion, & quand au matin M. de Lorraine voulut aller visiter le quartier des Polonois qui étoit séparé du sien, il n'eut connoissance du Roi ni de l'armée des Polonois, que par la piste de leur marche qui alloit sur celle du chemin que les Turcs avoient pris pour se retirer. Sa Majesté Polonoise avoit cru, pour ainsi dire, escamoter la gloire d'une action, non-seulement à M. de Lorraine ; mais à l'armée de l'Empereur & à tous les Princes qui la composoient.

Son ambition n'eut pas le fruit qu'il en espéroit ; ce Prince trouva l'armée Turque, non seulement en état de le recevoir, mais l'ayant attaquée avec plus de courage de sa part, & de mé-

pris pour eux qu'il ne convenoit au petit nombre des Polonois qu'il conduisoit, & le Grand-Visir ayant suivant l'usage de bataille des Turcs élargi ses files en croissant dans la Plaine de Barcan ; le Roi de Pologne loin de pouvoir remporter aucun avantage sur les ennemis, fut presque enveloppé avec ses troupes, qui, comme je l'ai dit, ne composoient que quinze mille chevaux ; sa retraite fut précipitée, il fut obligé lui-même de marcher en se retirant bien plus vîte qu'il n'eût voulu, & peu s'en fallut qu'il n'y perdît la liberté ou la vie. Cette action téméraire & malheureuse, lui coûta plus de trois mille Polonois.

Il trouva dans le désordre de sa retraite, en approchant du camp d'où il étoit parti, M. de Lorraine & tous les Princes d'Allemagne qui venoient au petit pas par le même chemin, sçavoir des nouvelles de ce qui s'étoit passé. Le Roi Jean étoit le premier homme du monde pour avouer lui-même ses fautes. *Messieurs*, dit le Roi, en parlant à M. de Lorraine, & à la plûpart des Généraux & Princes qui l'accompagnoient ; *j'ai été bien puni de mon im-*

prudence; j'ai été bien battu; j'avoue que j'ai voulu vous dérober une action dont je désirois que moi & ma Nation eussions seuls la gloire; en un mot je me suis attiré, & j'ai bien mérité le malheur qui vient de m'arriver. Ce Prince remarqua assez que sa disgrace n'avoit pas trop déplu à ceux à qui il la contoit. Plus on le plaignoit & l'excusoit, plus on l'aigrissoit. Enfin ayant rejoint les tentes du Grand-Visir où étoit son quartier, *que l'on me donne*, dit-il, *mon lit ordinaire, & que l'on renouvelle seulement ma paille.* Jamais ce Prince ne se servoit à la guerre d'autre lit que de tapis de Turquie, que l'on mettoit à terre avec beaucoup de paille sur laquelle il couchoit.

M. de Lorraine entra dans sa tente dans le tems qu'il se faisoit désarmer, & qu'on lui préparoit sa paille; *Sire*, lui dit M. de Lorraine, *Votre Majesté veut-elle commander quelque chose? Eh morbleu, Monsieur*, lui dit le Roi, *venez-vous encore ici m'insulter, ne suis-je pas assez puni sans que les yeux d'autrui soient encore témoins de ma disgrace par les questions qu'ils me peuvent faire: il est question d'avoir sa revanche; ne voulez-vous pas que nous la prenions dès demain;*

M. de Lorraine lui répondit modeſtement qu'il ne croyoit pas que l'on pût encore marcher le lendemain. *Eh quand donc*, lui répliqua le Roi; *Il eſt aujourd'hui Jeudy*, lui répliqua M. de Lorraine, *& je ne crois pas que Votre Majeſté puiſſe être en état de marcher avant Samedy. Samedy, ſoit*, di le Roi, *donnez vos ordres, & qu'on me laiſſe dormir juſques à Samedy matin; je ne veux voir perſonne, j'ai beſoin de repos; & je ne trouverai de conſolation que dans la défaite des ennemis que Dieu nous prépare.*

Effectivement le Roi ne vit aucune perſonne de l'armée Impériale juſqu'au Samedy à la pointe du jour que l'armée ſe mit en marche; Sa Majeſté Polonoiſe étoit à la tête de l'aîle droite, compoſée de ſa Cavalerie Polonoiſe, & de quelque Cavalerie de quelques-uns des Princes d'Allemagne. L'Electeur de Baviére commandoit le centre, & M. de Lorraine commandoit la gauche compoſée des troupes Impériales. L'Electeur de Saxe & les autres princes de l'Empire commandoient différens poſtes de la premiere & de la ſeconde ligne; l'Armée marcha ſur différentes colomnes, & ſe mit en bataille à la vue de

l'armée Turque, & ſans s'amuſer à faire le détail de ce combat, les Turcs furent battus. Le Grand Viſir voulut ſauver une partie de l'armée en la faiſant paſſer ſur ſon pont, entre la petite ville de Barcan & la ville de Gran qui eſt de l'autre côté du Danube, le pont rompit par le déſordre de ceux qui vouloient paſſer avec trop de précipitation : une infinité de Turcs ſe noyerent, & tout ce qui reſta en-deçà du pont fut tué ou pris priſonnier. Le Roi Jean donna dans cette action des marques de valeur & de grand capitaine : l'Electeur de Baviére tout jeune qu'il étoit s'y diſtingua fort, & le Duc de Lorraine eut grande part au ſuccès de cette action par ſon courage & ſa conduite. Preſque tout le bagage des Turcs fut pris : le Roi demanda pour ſa part de la victoire les ſabres & les chevaux, abandonnant les eſclaves & le reſte du butin à ceux à qui M. de Lorraine le deſtineroit.

Pendant toutes ces actions l'Empereur tranquille revenoit de Lintz : rentra dans ſa capitale, & comme s'il eût eu part à la peine que l'on avoit priſe pour ſon ſervice, il trouva ſon cœur ſi ſuſceptible de jalouſie de la gloire d'autrui ;

qu'à peine vouloit-il voir le Roi de Pologne son libérateur. M. le Duc de Lorraine souhaitoit que Sa Majesté Impériale allât au-devant de Sa Majesté Polonoise, l'embrassât, & le remerciât : l'Empereur fit des difficultés sur ce qu'il n'y avoit pas d'exemples dans le cérémonial qu'aucun Roi électif se fût trouvé avec l'Empereur. Le Duc de Lorraine faisoit tout de son mieux pour surmonter ces difficultés dont il étoit honteux, & vouloit au moins qu'après un service aussi considérable, le Roi de Pologne se séparât content de l'Empereur, cela ne fut pas possible, & l'on convint enfin que l'Empereur monteroit à cheval, & que l'entrevue se feroit au camp, enforte qu'en s'abordant chacun eût la droite.

Le Roi de Pologne étoit armé, le bonnet à la Polonoise, avec une belle aigrette, une grosse perle pendant du côté de l'aigrette, monté sur un des plus beaux chevaux du monde, dont le harnois étoit magnifique : ce Prince avec l'air d'un Conquérant aborda l'Empereur, qui vêtu très pauvrement, & monté de même, à peine ôta son chapeau, n'eut jamais le courage de remer-

cier le Roi de Pologne, ni de lui tenir aucun discours flateur, ni qui témoignât la plus foible reconnoissance, & le peu que lui dit l'Empereur, roula sur les services que les Polonois avoient toujours reçu de l'amitié & de la protection des Empereurs.

Enfin cette entrevue qui se fit de la plus mauvaise grace du monde finit par ces paroles que le Roi de Pologne dit en se séparant de l'Empereur, *Mon frere, je suis bien aise de vous avoir rendu ce service*, & tournant la bride de son cheval pour s'en aller, mais comme il apperçut le Prince Jacques son fils aîné qui n'avoit point fait la révérence à l'Empereur, il retourna, son bonnet sur la tête, & présenta le Prince Jacques qui mit pied à terre, & salua l'Empereur qui eut bien de la peine à porter la main à son chapeau sans l'ôter, lui fit un petit signe de tête, & ne lui dit pas un mot, quoique le Roi de Pologne en le présentant lui dit que c'étoit un jeune Prince qu'il élevoit pour le service de la Chrétienté.

Cette occasion de présenter son fils, fit naître celle de présenter en même-tems quelques Palatins des plus con-

ſidérables ; un d'entr'eux ayant mis pied à terre & baiſé la botte de l'Empereur, le Roi de Pologne s'avança, & lui donnant un petit coup de ſon fouet ſur la feſſe, lui dit, *Monſieur le Palatin ne faites point de baſſeſſe*, & quittant ainſi l'Empereur, marcha à ſon quartier d'où le lendemain il reprit le chemin de ſon Royaume, ne trouvant par-tout où il paſſoit, & où il eût dû recevoir des honnêtetés de la part de Sa Majeſté Impériale, qu'ingratitude, manquement de vivres qu'il ſe fit donner par force, & ordre dans tous les lieux de ſon paſſage, de ſe faire payer de tout ce qu'on lui fourniroit. Il ſçut même que les bleſſés Polonois qu'il avoit fait mettre à Vienne pour être ſoignés en avoient été chaſſés ſans ſecours.

C'eſt ainſi que le plus grand, & le plus important ſervice du monde fut payé, & excepté de M. de Lorraine, & de l'Electeur de Baviere, le Roi de Pologne n'eut lieu d'être content d'aucune perſonne de la Cour de l'Empereur. Ce Prince de retour dans ſon Royaume, donna avis de ſon mécontentement en France, & l'on n'y profita pas de ſes bonnes diſpoſitions. Cent fois

il a dit aux Ambaſſadeurs de France, & à tous ceux qui en pouvoient rendre compte au Roi ; *Je me montre tel que je ſuis ; ne ſçait-on pas que j'aime l'argent, ſi l'on m'en eût un peu donné, j'aurois mis la Couronne Impériale ſur la tête du Roi Très-Chrétien ;* la fatalité ne l'a pas voulu, mais les conjonctures y pouvoient être diſpoſées ?

LETTRE DU MARECHAL FABERT *au Roi, au ſujet de la grace que Sa Majeſté lui avoit faite de le nommer Chevalier du St. Eſprit.*

SIRE,

JE ſçais qu'un ſujet ne peut-être obligé à ſon Roi, au-delà de ce que je ſuis à Votre Majeſté ; & néanmoins elle a voulu encore me combler de ſes graces en me nommant pour être Chevalier de ſon Ordre, dans un tems où le plaiſir que l'on prend à médire, fait dire à bien des gens que je ſuis en état de craindre la Juſtice. Un traitement ſemblable ne peut produire en moi qu'un extrême regret, de ne pouvoir m'en rendre digne, comme j'aurois pû faire ſi la guerre eût duré, & qu'il eût plu a Votre Majeſté de m'employer en Campagne, ainſi que feu M. le Cardinal avoit dit qu'Elle pourroit bien faire. J'aurois ſervi avec tant de zéle, que cela eût fait voir, ce qu'en un ſujet fidèle peuvent produire les bienfaits d'un Roi. Mais, SIRE, par

la paix je me trouve éloigné de cela, qui eſt pour moi un extrême malheur, lequel s'accroît par la difficulté inſurmontable que je trouve à recevoir l'honneur que Votre Majeſté veut me faire; de deux mauvais partis, SIRE, agréez que je prenne, s'il vous plaît, celui de renoncer à la grace que Votre Majeſté a la bonté de me vouloir faire; on ne ſçauroit ſans peine refuſer un honneur préſenté par ſon Roi, mais, SIRE, pour recevoir celui-ci, il faudroit que je fuſſe un fauſſaire à Votre Majeſté, dont la ſeule penſée me donne de l'horreur; ſi par quelque ſervice on pouvoit ſuppléer à ces empêchemens, j'entreprendrois tout ce qui ſe peut faire, & les efforts que je ferois, feroient voir combien j'eſtime l'honneur qui m'eſt offert, & combien la vie m'eſt peu conſidérable en comparaiſon de me rendre digne des graces dont il plaît à Votre Majeſté d'honorer la perſonne qui eſt avec plus de reconnoiſſance, de fidélité & de zéle, SIRE, de Votre Majeſté, &c.

A Sedan le 11 *Décembre* 1661.

REPONSE DU ROI.

MOn Couſin, je ne vous ſçaurois dire, ſi c'eſt avec plus d'eſtime ou bien avec plus de plaiſir, que j'ai vû par votre lettre du 11 de ce mois, l'excluſion que vous vous donnez vous-même pour le Cordon-bleu, dont j'avois réſolu de vous honorer. Ce rare exemple de probité me paroît ſi admirable, que je vous avoue que je le regarde comme un ornement de mon regne; mais j'ai un regret indicible, de voir qu'un homme, qui par ſa valeur & par ſa fidélité eſt parvenu ſi dignement aux premieres charges de ma Couronne, ſe prive lui-même de cette nouvelle marque d'honneur, par un obſtacle qui me lie les mains. Ne pouvant faire davantage pour rendre juſtice à votre vertu, je vous aſſurerai pour le moins par ces lignes, que jamais il n'y auroit diſpenſe accordée avec plus de joie, que celle que je vous envoyerois de mon propre mouvement, ſi je le pouvois ſans renverſer le fondement de mes Ordres? & que ceux à qui j'en vais diſtribuer le

licence ; il a fait tous ses Actes & reçu le Bonnet de Docteur avec autant d'Eloquence que d'érudition.

5°. Il a souvent prêché dans les plus fameuses Chaires de Paris, en Sorbonne, & même un Avant au Louvre en présence du Roi, avec l'approbation & l'applaudissement de toute la Cour.

6°. En l'année suivante 1661, il fut honoré par Sa Majesté de l'Evêché Comté de Noyon, Pairie de France, & sacré en l'Eglise de Sorbonne, où il a toujours donné des marques de son insigne piété, aussi-bien que de sa profonde doctrine.

7°. Ce Prélat a gouverné l'Eglise de Noyon depuis 36 années, avec une sollicitude & une application incroyable. Il a d'abord établi un Séminaire de Prêtres de la Congrégation de la Mission. Il a fait ensuite de fréquentes visites dans son Diocèse, & tous les ans des Synodes dont on peut dire que les Ordonnances sont le plus parfait modéle de la Police Ecclésiastique. Ce Prélat a toujours prêché dans chacune des Eglises qu'il a visitées. Il a établi des Conférences dans tout son Diocèse auxquelles il préside souvent par lui-même

Eloge spécifique & remarquable.

me, & résout sur le champ les difficultés proposées. Il faudroit s'adresser à lui-même, comme S. Grégoire de Nazianze interrogea autrefois S. Bazile, pour sçavoir précisément les grands succès dont la divine Providence a couronné ses travaux pour l'établissement & la conservation de l'Ordre Hiérarchique, que Jesus-Christ a établi dans son Eglise malgré tant d'obstacles que son zèle victorieux a rendu vains & inutiles.

Enarrator victoriastot prælia pro quibus in Christo superasti

8°. On peut dire que ce Diocèse sert encore de régle à tous les autres, parce qu'il n'y en a point où la vérité de la Doctrine, l'intégrité de la discipline, la pureté de la morale, & l'autorité de la Hiérarchie soient plus réguliérement observés, ce qui fait qu'encore à présent lesdites Ordonnances sont consultées & exécutées dans plusieurs Diocèses, & que les Mandemens en sont recherchés de toutes parts. Ces grandes vérités sont prouvées autentiquement par les Brefs Apostoliques que nos Saints Pères les Papes Innocent XI. Alexandre VIII. & Innocent XII. ont adressés à ce Prélat en réponse aux Lettres Canoniques qu'il avoit eu l'honneur de leur écrire.

Article singulier & remarquable.

Qui ne sçait pas les grandes charités que ce Prélat fait tous les mois en sa ville Episcopale, dans les neuf Doyennés de son Diocèse où il a établi neuf Vicegerens, & généralement par tout dans les calamités publiques.

Qui peut ignorer l'exemple presque singulier qu'il donne pour le plus libre & plus facile exercice de la jurisdiction volontaire & contentieuse dont il fait tous les frais pour n'être nullement à charge aux Ministres qu'il emploie; & qu'il récompense de leurs peines dans les occasions par des établissemens considérables & proportionnés à leurs mérites, suivant l'exemple de S. Paul? *Nemini onerosus.*

9°. Ce Prélat a assisté à l'Assemblée générale du Clergé de France en l'année 1675, où il fit plusieurs harangues & discours souvent sur le champ & remplis d'une érudition surprenante: il eut même l'honneur de porter la parole à Sa Majesté au nom de l'Eglise de France; & depuis peu encore en l'année 1695. avec le même succès; de laquelle Assemblée il fut élu Président par le concours & le suffrage de toutes les voix.

10°. Le travail de l'étude de ce Pré-

lat eſt preſque infini, & le public attend avec impatience le grand ouvrage de ſon Commentaire myſtique & moral des deux Teſtamens de Dieu & de Jeſus-Chriſt. Commentaire myſtique qui prouve que chaque figure de l'ancien Teſtament eſt un myſtère : Commentaire moral qui fait voir que chaque hiſtoire eſt un exemple. Ouvrage achevé & conſommé en telle ſorte qu'il épuiſe toutes les matieres des ſaintes Ecritures, depuis le commencement de la Geneſe juſqu'à la fin de l'Apocalypſe.

L'eſtime particuliére dont Sa Majeſté honore ce Prélat, doit faire une des principales parties de ſon éloge, & les preuves en ſont éclatantes & ſolides par la charge de Conſeiller d'Etat, où ce Prélat ſe fait admirer toutes les fois qu'il y parle ; par la place de l'Académie Françoiſe, où il eſt ſouvent l'arbitre & le juge auſſi-bien que le témoin d'éloquence de cette célébre Compagnie ; & nouvellement par l'Ordre du St Eſprit, qui fait l'un des plus beaux ornemens de la Prélature Françoiſe.

AUTRE ABREGE' D'UN ELOGE.

1°. CE Prélat est élevé au Souverain dégré de la gloire ainsi que du mérite.

2°. L'Eglise Diocésaine le regarde comme
son pere;
La Provinciale comme son ornement,
La Nationale comme son organe,
L'Universelle comme sa lumiére.

3°. Les Séminaires le reconnoissent pour
instituteur,
Les Monastères pour réformateur,
Les Hôpitaux pour bienfaiteur,
Le Palais Epiſcopal pour restaurateur.

4°. L'Ecriture le regarde comme son interpréte,
La Religion comme son prédicateur,
La discipline comme son défenseur,
Et la Sorbonne comme Docteur.

5°. Le Clergé se vante de l'avoir pour
Président,
La Cour pour Comte,
Le Senat pour Juge,
La France pour Pair.

6°. L'Etat l'honore comme Conseiller,
L'Ordre comme Commandeur,
L'Académie comme son Oracle,
Et le monde comme un prodige.

Copié fidélement sur l'Original, écrit de la main de M. Lucas.

On voit par ces mémoires dictés par M. de Noyon, l'idée avantageuse que ce Prélat avoit de lui même. Il étoit si enflé de la noblesse de sa maison & de son mérite personnel, qu'il prétendoit par tout des distinctions fort singulières. En voici quelques exemples. Cet Evêque entreprit d'établir à Noyon un usage qui révolta tout le monde. Il vouloit que ce fût un Chanoine de sa Cathédrale qui lui portât la queuë dans les processions & dans les autres cérémonies. Le Chapitre s'étant élevé contre cette prétention, l'affaire fut portée au Parlement. L'Avocat Fourcroy qui plaidoit pour le Chapitre, commença ainsi son plaidoyer ; *Messieurs, la queuë de M. de Noyon est une comète dont la maligne influence va se répandre sur toute l'Eglise Gallicane, si la Cour n'y apporte un prompt remède, &c.*

Un Cordelier qui dédioit une These à ce Prélat, alla lui montrer avant de la faire imprimer, & lui demanda si les titres étoient comme il falloit, *Pere*, dit M. de Noyon, *vous y avez oublié une chose essentielle*, & il lui fit ajouter ces mots ; *Viro in scripturis potentissimo.*

Cet Evêque travailloit dans ce tems-

là à un Commentaire sur l'Ecriture sainte, & il disoit modestement que c'étoit un ouvrage où il expliquoit & développoit des points que les Peres n'avoient jamais bien entendus. Ce Prélat se piquoit aussi de dire de bons mots. M. Mascaron, Evêque d'Agen, refusant de faire l'Oraison funébre de François de Harlai, Archevêque de Paris sur ce qu'il étoit incommodé, *Monseigneur*, dit M. de Noyon, *vous ne dites pas tout, c'est que la matière est incommode.*

On connoissoit ce Prélat pour être si infatué de sa noblesse, qu'un jour un de ses neveux ayant besoin de la faveur de M. de Louvois pour un emploi qu'il demandoit à l'armée, lui écrivit avec le titre de *Monseigneur*, & ces mots au-dessous : Au nom de Dieu ne montrez pas ma lettre à mon oncle, car il me deshériteroit.

Nous n'avons guéres de plus beau portrait de Monsieur de Noyon, que celui que M. l'Abbé de Caumartin en fit à l'Académie Françoise le jour de la reception de ce Prélat; ce discours fit du bruit, on prétendit que chaque louange que l'Abbé lui donnoit, étoit un reproche qu'il lui faisoit de sa vanité, de son

faſte, de l'enflure de ſes expreſſions, de ſes allégories, de la puérilité de ſes antithèſes, du galimathias de ſes Sermons, & de la ſingularité de ſes Mandemens & de ſes lettres Paſtorales. D'autres n'en penſerent pas de même, & crurent que l'Abbé de Caumartin n'avoit eu aucun deſſein de faire une Satire au lieu d'un diſcours Académique. Voici ce qu'on en dit à l'Académie des Inſcriptions, en Novembre 1737, lorſqu'on y fit l'éloge de M. de Caumartin, mort Evêque de Blois, le 30 Août de la même année.

» Monſieur l'Abbé de Caumartin.... y » fut reçu (à l'Académie Françoiſe) en » 1694, n'ayant pas encore vingt-ſix » ans accomplis: & quelques mois après, » il s'y trouva lui-même chargé d'une » réception d'éclat, où par une fatalité » dont il ſeroit difficile de rendre d'autres raiſons que la malignité du cœur » humain, il vit le public tourner en » une critique amère les louanges qu'il » croyoit avoir le plus délicatement » traitées. Il ſacrifia ſans peine à cette » prévention tumultueuſe tout l'honneur qu'il pouvoit eſpérer d'un diſcours brillant, & l'aima mieux refuſer

» à l'impreſſion, que d'en laiſſer plus » long-tems ſoupçonner la ſincérité. »

En effet, ce diſcours n'a jamais été imprimé à Paris dans les recueils de l'Académie. Il ne l'a été qu'à Amſterdam. On le trouve dans le *Tome* II. du *Recueil des Harangues de Meſſieurs* de l'Académie Françoiſe : Le voici tel qu'il fut prononcé.

RÉPONSE
DE MONSIEUR
L'ABBÉ DE CAUMARTIN,
AU DISCOURS
DE M. L'EVEQUE DE NOYON,

Le jour de ſa Réception à l'Académie Françoiſe, le 13. Déc. 1694.

MONSIEUR,

Si les places de l'Académie Françoiſe n'étoient conſidérées que par les dignités de ceux qui les ont remplies, nous n'aurions oſé vous offrir celle dont vous venez prendre poſſeſſion, & peut-être n'auriez-vous pas eu vous-même tout l'empreſſement que vous avez témoigné pour l'avoir. Le confrere * que nous avons perdu ne devoit rien à la fortune.

(*) Jean Barbier d'Aucour, Avocat au Parlement d'une famille très-médiocre. Il ſuccéda en 1681, à M. de Mezerai dans l'Académie Françoiſe; & mourut le 13. Septembre 1694.

Riche dans toutes les parties qui font un véritable homme de Lettres, il n'avoit aucun de ces titres éclatans qui relevent ſon ſucceſſeur. Son eſprit aiſé & pénétrant lui avoit fait acquérir une facilité merveilleuſe pour la compoſition de ſes propres ouvrages, & une critique très-exacte pour la correction de ceux des autres. Rien ne ſortoit de ſes mains qui ne portât ces deux caractères : & nous nous ſouvenons avec plaiſir ou plutôt avec douleur de l'uſage qu'il en faiſoit dans nos exercices ordinaires. C'eſt ce qui nous le fait regretter avec juſtice, & notre conſolation ſeroit foible, ſi elle n'étoit fondée que ſur la différence des conditions. Nous connoiſſons, Monſieur, votre ſang illuſtre ; en qui toutes les grandeurs de la terre ſe trouvent raſſemblées, & qui tient par tant d'endroits à tant de Maiſons ſouveraines. Nous vous voyons revêtu de ce titre auguſte qu'un de nos Rois a dit être le plus glorieux qu'on pût donner à un fils de France. Nous reſpectons en vous ce ſacré caractère que le fils de Dieu a laiſſé dans ſon Egliſe comme le plus grand de tous ſes bienfaits ; & cependant, Monſieur, ce n'eſt pas à

toutes ces qualités éclatantes que vous devez les suffrages de notre Compagnie, c'est à un esprit plus noble encore que votre sang, plus relevé que votre rang. Nous ne craignons point de vous déplaire en vous dépouillant, pour ainsi dire, de tant de grandeurs. Est-ce d'aujourd'hui que vous marchez sans elles; & la qualité d'Académicien est-elle la premiere où vous êtes parvenu comme un autre homme qui ne seroit pas né ce que vous êtes? C'est un pompeux cortége qui vous accompagne & qui ne vous mene pas, vous le prenez & vous le quittez selon qu'il vous convient, & il est de l'intérêt de votre gloire de vous en détacher quelquefois, afin que les honneurs qu'on vous rend ne soient attribués qu'à votre seul mérite. La place que vous occupez vous étoit dûe depuis long-tems. Cette éloquence dont nous sommes encore éblouis, & dont vous avez créé le modèle, vous accompagne par-tout. Ce n'est point dans vos harangues, ce n'est point dans vos sermons qu'elle se renferme: on la trouve dans vos lettres & dans vos conversations les plus familiéres. Les figures les plus hardies & les mieux mar-

quées, celles que les plus grands Orateurs n'employent qu'en tremblant, vous les répandez avec profusion ; vous les faites passer dans des pays qui jusqu'ici leur étoient inconnus. Les Ordonnances & les instructions pastorales destinées au seul gouvernement des ames, au lieu d'une simplicité négligée qu'elles avoient avant vous, sont devenues chez vous des chefs-d'œuvres de l'esprit humain. Pendant que l'Eglise voit avec édification dans vos sages réglemens la vérité de sa doctrine, la pureté de sa morale, l'intégrité de sa discipline, l'autorité de sa hiérarchie établie, soutenue & conservée dans le Diocèse de Noyon depuis l'heureux tems de votre Episcopat : nous y voyons encore les divisions exactes, les justes illusions, les allégories soutenues, & par tout une méthode qu'on ne voit point ailleurs, & sans laquelle on suivroit difficilement des idées aussi magnifiques que les vôtres. La véritable éloquence doit convenir à la personne de l'Orateur. La vôtre ne laisse pas ignorer d'où vous venez, & ce que vous êtes. Si votre stile est noble, il est encore plus Episcopal ; par-là vous faites

voir d'heureuſes applications de l'Ecriture, de doctes citations des Peres. Vous les poſſedez tous, & s'il y en a quelqu'un qui ſe préſente à vous plus ordinairement que les autres, c'eſt par la ſimpathie des imaginations ſublimes que la nature n'accorde qu'à ſes favoris. Que de puiſſans motifs à l'Académie pour vous choiſir? & quel bonheur pour elle de pouvoir en vous aſſociant ſatisfaire en même-tems à la juſtice, à ſon inclination, & à la volonté de ſon auguſte protecteur. Il ſçait mieux que perſonne ce que vous valez, il vous connoît à fond, il aime à vous entretenir, & lorſqu'il vous a parlé, une joie ſe répand ſur ſon viſage dont tout le monde s'apperçoit. Il a ſouhaité que vous fuſſiez de cette Compagnie, & nous avons répondu à ſes deſirs par un conſentement unanime. Après l'éloquent panégyrique que vous venez de faire de ce grand Prince, je n'obſcurcirai point par de foibles traits les idées grandes & lumineuſes que vous en avez tracées. Je dirai ſeulement que pendant qu'il ſoutient ſeul le droit des Rois & la cauſe de la Religion, il veut bien encore être attentif à la perte que nous

avons faite, & la réparer dignement, en nous donnant un ſujet auquel ſans lui nous n'aurions jamais oſé penſer. C'eſt à vous, Monſieur, à joindre vos efforts aux nôtres, pour lui en témoigner notre profonde reconnoiſſance.

MEMOIRE

*AU SUJET DES PAIRS, présenté en 1716. à S. A. R. Monseigneur le Duc d'*ORLEANS, *alors Régent du Royaume.*

COmme les Pairs font partie du Parlement, & que d'ailleurs ils y ont leurs causes commises, on a appellé quelquefois assez improprement cette Cour, *la Cour des Pairs*; car c'est la Cour du Roi où l'on rend la justice en son nom, & à laquelle les Pairs sont attachés. A la vérité ils ont séance dans les autres Parlemens, mais c'est en qualité de Conseillers honoraires, & l'on défére ce même honneur aux Conseillers de la Grand'Chambre par considération pour le premier des Parlemens. Les Pairs Ecclésiastiques qui se glorifient tant d'être les premiers Pairs du Royaume, & qu'on entend sans cesse regretter la préséance qu'ils avoient sur les Princes du Sang, ont-ils d'autres distinctions dans tous les autres Parle-

mens, que de siéger au-dessus du Doyen, de même que les autres Evêques qui y ont entrée par la prérogative de leur siége? Ces Prélats sont comme eux Conseillers d'honneur; comme eux ils ne sont reçus qu'après avoir prêté le serment, & ils ne sont, ni les uns ni les autres Conseillers-nés, leur droit étant suspendu jusqu'à leur réception: & cette loi étant commune aux Pairs laïques, sur quoi peuvent-ils donc fonder la nouvelle difficulté qu'ils ont formée au sujet du Duc de Richelieu pour arrêter le cours de la justice, dans l'exécution du plus important, & du plus sage de tous les Edits. Enfin, les fils & petit-fils de France voyent tranquillement les Présidens assis au-dessus d'eux; le Dauphin, cette image parfaite de la royauté, qui touche la Couronne d'une main, tandis qu'il baisse l'autre jusqu'à terre en qualité de sujet; ce Dauphin, dis-je, ne peut sans une commission expresse du Roi, se mettre à la tête des Présidens, & dans le tems que les Prince du sang n'étoient regardés que comme les Seigneurs du Sang, & des Pairs de fiefs, le Premier Président ne les saluoit point en leur

demandant leur ſuffrage ; ce n'eſt que depuis que Henri III. les a déclarés Pairs nés, qu'il ſe découvre pour prendre leurs avis ; & les Pairs, ces Pairs modernes ſe récrieront contre un honneur attaché à la dignité de Préſident, jaloux ſans doute de ce que les Princes du ſang en jouiſſent.

L'Hiſtoire nous apprend que le Chancelier de Rochefort, allant recevoir au nom du Roi Louis XII. l'an 1499. l'hommage de Philippe, Archiduc d'Autriche, pour les Comtez de Flandres, d'Artois & de Charolois, prit le pas ſur lui au moment de ſon arrivée dans la ville d'Arras deſtinée pour la cérémonie, il demeura aſſis & couvert lorſque le Prince ſe préſenta pour prêter le ſerment de fidélité. Les Préſidens qui repréſentent le Roi dans une fonction qui n'eſt pas moins éclatante, ſeroient ſans doute en droit de ne point ſaluer les Pairs lorſqu'ils entrent dans la Grand'Chambre pour venir ſe mettre en place, & puiſque les Pairs pour quelque honneur limité dont ils jouiſſent à la Cour, ſe ſont imaginés pouvoir obliger la nobleſſe à marcher à leur ſuite, les Préſidens pourroient avec

bien plus de justice, puisqu'ils sont au-dessus d'eux dans le Parlement, demander à les précéder par tout ailleurs, s'ils étoient aussi inquiets, & aussi remuans que les Ducs d'aujourd'hui.

Les Grecs & les Romains, ces nations si belliqueuses, donnoient la préférence à la Robe sur l'Epée, parce que la force n'est que l'appui de la justice, & ne doit être considérée qu'autant qu'elle sert à la maintenir. Les Républiques de Hollande, de Venise & de Gènes se conduisent encore suivant les mêmes maximes; & ces Messieurs qui dans le cours de leurs moindres affaires, se prosternent devant ceux qui sont revêtus des dignités de la Robe, font gloire de la mépriser. Si le Parlement, qui dans son institution ne fut rempli que de nobles, a été depuis ouvert à la roture par la vénalité, ce mêlange ne ternit point le lustre de la profession, & le corps des Pairs qui est encore bien plus défiguré, n'est point en droit de nous faire ces reproches.

Il n'y a qu'une sorte de noblesse, elle s'acquiert différemment par les emplois militaires, ou par ceux de la judicature; mais les droits & les prérogatives sont

les mêmes. La Robe a ſes illuſtrations comme l'Epée. Le Chancelier & le Garde des Sceaux ſont en parallèle avec les Connétables & les Maréchaux de France ; les Préſidens au Mortier avec les Ducs & Pairs, qui cedent comme eux ſans difficulté au Chef de la Juſtice ; mais ſi l'on vient à l'examen des familles, nous ne craindrons point de dire qu'il y a un grand nombre de Maiſons dans le Parlement qui ſont fort au-deſſus de la plûpart des Pairs, auſſi ne croyons-nous pas devoir ajouter foi à leur fabuleuſe généalogie, adoptée par le trop crédule du Fourni. Mais ſans vouloir entrer dans un détail ſur ce ſujet plus grand que ne le comporte cet écrit, il ne ſera pas inutile de donner ici à V. A. R. une connoiſſance exacte & fidéle de pluſieurs Ducs, vous jugerez après cela, Monſeigneur, s'il ſera juſte d'abbaiſſer en faveur de telles gens la premiere Compagnie du Royaume, & s'ils ſont ſages de l'attaquer.

Nous conſervons dans l'enceinte du Palais l'annobliſſement des premiers & ſeconds Ducs. Geraud Baſtet fut annobli par l'Evêque de Valence en 1304, il étoit fils d'un Jean Baſtet Apoticaire

de Viviers, qui en 1300. ſelon les mê-
Cruſſ l. mes Régiſtres acheta la terre de Cruſſol des héritiers de cette Maiſon.

De la Trimouille. Nicolas de la Trimouille, que ſon eſprit divertiſſant avoit mis en faveur auprès de Charles V. fut annobli par Lettres Patentes en 1375, un torrent de biens & de grandeurs enfla bien tôt cette petite ſource.

Maximilien de Bethune eſt traité d'homme de néant par le Maréchal de
Caroſt. Tavannes dans ſes Mémoires. Jean de Bethune ſon pere étoit un avanturier d'Ecoſſe, & on l'appelloit Beton ſuivant la prononciation étrangere. Les additions aux Mémoires de Caſtelnau, inſinuent l'incertitude de ſon origine, en diſant que les Bethunes d'Ecoſſe ſortoient des Bethunes de Flandres. Ce Jean de Bethune débaucha Jeanne de Melun fille du Seigneur de Roſny, & l'épouſa; André du Chêne le fit enſuite deſcendre des Bethunes de Flandres dont il fut bien récompenſé.

Luines. Luines, Brantes & Cadenet étoient trois freres qui n'avoient qu'un manteau qu'ils portoient tour à tour lorſqu'ils alloient au Louvre. Honoré d'Albert leur pere, étoit Avocat à Mornas pe-

tire ville du Comtat où les Avocats sont qualifiés nobles. Jamais fortune ne fut ni si prompte ni si grande. Charles d'Albert fut Duc de Luines & Connétable, Brantes qui avoit lui même plaidé en qualité d'Avocat, fut Duc de Luxembourg par son mariage, & Cadenet créé Duc de Chaulnes, on les fait venir à présent des Alberti d'Italie.

La Maison de Cossé Brissac a beaucoup d'illustration & peu d'ancienneté. Ils ont prétendu un tems sortir des Cossas d'Italie comme on voit dans les additions de Castelnau; mais ils veulent à présent venir d'une Maison de Cossé au pays du Maine. Brissac.

René de Vignerod, domestique & joueur du Luth chez le Cardinal de Richelieu, le servoit si heureusement dans ses plaisirs, qu'il consentit qu'il épousât sa sœur, qui en étoit devenue passionnément amoureuse. Il le substitua ensuite à son Duché de Richelieu. La Mere de Vignerod avoit épousé en secondes noces un Fauconnier. Richelieu.

La fortune du Duc de Saint-Simon, est si récente que tout le monde en est instruit; il élevoit des oiseaux à Louis XIII. pour le divertir. Jamais il n'y Saint Simon.

ent une si mince noblesse. L'aîné de sa Maison étoit encore, presque de nos jours, Ecuyer de Madame de Staremberg.

La ressemblance des armes de la Vaquerie, qu'ils écartellent avec celles de Vermandois, leur a fait dire qu'ils viennent d'une Princesse de cette Maison. Enfin la vanité de ce Duc est si folle, que dans sa généalogie il fait venir de la Maison de Boissu, un bourgeois Juge de Mayence, nommé le Bossu, qui a épousé l'héritiere de la branche aînée de sa Maison.

Roche-Foucault. George de Vert du haut de son éral, seroit bien surpris de se voir pere de la nombreuse postérité de la Roche-Foucault, Roye, Roussi, &c.

Villeroy. Les Neuville-Villeroy sortent d'un Marchand de poisson, Controlleur de la bouche de François premier; il est ainsi mentionné à la Chambre des Comptes. Son fils Greffier de l'Hôtel de Ville fut Prévôt des Marchands, & pere de Nicolas de Neuville, Audiencier & Sécréraire d'Etat. La morgue du Maréchal de Villeroy, a de la peine de s'accommoder d'une si basse extraction.

La Maiſon d'Eſtrées n'eſt noble que depuis 200. ans, & le Cardinal d'Eſtrées après beaucoup d'efforts ne put trouver rien au-deſſus de ce tems-là. D'Eſtrées.

Les Maiſons de Beauvilliers, de Boufflers & d'Hoſtun, n'étoient connues il y a peu de ſiécles qu'aux environs de leurs villages. Beauvilliers. Boufflers.

Les Grammont ont enfin fixé leurs armes, & ils s'en tiennent à la Maiſon d'Or. Le Comte de Grammont demandoit un jour au Maréchal quelles armes ils porteroient cette année-là, ils doivent leur grandeur à Coriſande d'Andouin leur grand-mere, maîtreſſe d'Henri IV, & puis à l'alliance du Maréchal avec le Cardinal de Richelieu. Grammont.

Les Noailles viennent d'un domeſtique de Pierre Roger Comte de Beaufort & Vicomte de Turenne qui l'annoblit, & érigea en fief un petit coin de terre de Noailles, dont il étoit ſorti. Les Montmorins en ont encore le titre qu'ils n'ont jamais voulu remettre au Duc de Bouillon durant leur querelle. Nicolas de Noailles Evêque d'Acqs, acquit de Lignerac une portion de la terre de Noailles en 1586, & en 1599, il acheta l'autre & le Château. Noailles.

Cambouſt Coiſlin.

On ne connoiſſoit point les Cambouſt Coiſlin avant leur alliance avec Françoiſe du Pleſſis, tante du Cardinal de Richelieu.

D'Aumont.

La qualité de Sergents d'armes ou Huiſſiers d'armes que portoient les ancêtres du Duc d'Aumont, nous en donnent une petite idée, & n'eſt pas au-deſſus de la charge de Conſeiller.

La Meilleraye.

Charles de la Porte, Maréchal de la Meilleraye, pere du feu Duc de Mazarin, étoit petit-fils d'un Avocat fameux en ce Parlement, dont le pere étoit Apoticaire à Partenay en Poitou, ce Maréchal fils d'une tante du Cardinal de Richelieu, lui dut enſuite ſa fortune.

Le Duc d'Harcourt.

Le Duc d'Harcourt ſort d'un bâtard d'un Evêque de Bayeux. Jean d'Harcourt Beuvron, étoit Juge au Vicomté de Caën en 1514. Son fils fut du nombre des jeunes enfans de la bourgeoiſie choiſis pour jetrer des fleurs à l'entrée de Henri IV. en cette ville-là, comme on le voit dans le livre des antiquités de Caën.

Le Duc d'Epernon Rouillac, grand Généalogiſte, nous a appris que les Pardaillan Monteſpan, viennent d'un bâtard d'un Chanoine de Lectoures.

Camion

Camion de Villars étoit Greffier de Coindrieux en 1486, de même que son pere Claude de Villars. Son neveu profita des Lettres de Noblesse qu'il avoit obtenues, & après avoir tenu des terres à ferme, il se fit réhabiliter le 17 Février 1585. Villars.

Un des valets de chambre du Connétable de Bourbon, lorsqu'il sortit de France, étoit Goyon de Matignon suivant les Mémoires de Brantome. Matignon.

La Maison des Potiers Ducs de Tresmes & de Gévres, sort du sein du Parlement.

D'autres Maisons y ont possédé des Charges; un Jean de Mailly étoit Conseiller sous Charles VI.

Les Clermont-Tonnerre n'étoient que Conseillers du Dauphin de Viennois, & les Charte, Faux-Clermont, dont est l'Evêque de Laon, qu'étoient-ils avant le mariage de François de Charte avec la veuve d'un Polignac dont il avoit été domestique?

Telle est, Monseigneur, l'extraction d'une partie considérable des Pairs du Royaume; mais il n'y a parmi ceux-là, ni parmi les autres, comme Bouillon, Rohan, Luxembourg, Mortemart,

la Feuillade, Duras, Brancas, Rochebonne : aucun, sans exception d'un seul, qui soit exempt d'alliance avec la Robe, & souvent même ils ont pris alliance avec ce que nous avons dans la Robe de plus abject ; car nous ne dissimulons point qu'il y a parmi nos Maisons plusieurs Classes, que nous distinguons, par la grande, la médiocre, & la petite Robe. Cependant ce sont ces gens-là qui se comparent aux Ducs de Bourgogne, de Guyenne, & de Normandie, & aux Comtes de Flandres, de Champagne, & de Toulouse : ce sont ces gens-là qui cabalent pour mettre les Princes du sang légitimés dans le rang de leurs Pairies, qui ne se contentant pas de traiter avec mépris le Parlement, veulent faire marcher la Noblesse à leur suite, en exiger la qualité de Monseigneur, dans les Lettres, lui refuser la main chez elle-même, obtenir à la Bastille des distinctions jusques-là inouïes, & se dispenser de mesurer leurs épées avec des Gentilshommes : ce sont enfin ces gens-là qui oubliant qu'ils font partie du Parlement, osent comprendre dans le tiers état cette Compagnie qui est la plus auguste du Royaume.

PLAN
D'UN
OPERA.

Voici un ſujet d'Opera qui auroit ſans doute un grand ſuccès, s'il étoit travaillé de main de Maître. On prie ceux qui ont un talent décidé pour ce genre d'ouvrage, de vouloir bien exécuter celui-ci ſelon le plan qu'on en propoſe.

LES SUPPLICES.

BALLET TRAGICO-GALANT.

RIEN ne contribue davantage au succès des Opéra, que la convenance parfaite entre le genre de Poëſie & le genre de Muſique ; il faut des Iſſé à des Compoſiteurs tendres & gracieux, ou des Médées & des Circés à des Auteurs fougueux & cromatiques : on a cru ne pouvoir mieux aider, ſelon ſon caractére, le Muſicien nouveau, qu'en offrant à ſon génie les trois ſujets qui rempliſſent ce ballet & qui ſont neufs & tirés de la Fable.

PROLOGUE.

Le Prologue aura le mérite de l'allégorie la plus ſenſible, tel que ceux dont Quinaut a donné le modèle : ce ſera le Combat des Piérides contre les Muſes. Ces orgueilleuſes mortelles défiérent au chant les Déeſſes de l'harmonie ; leur changement en Pies eſt la cataſtrophe connue de tout le monde : le con-

casionne une belle décoration, le pétillement des flamm[illegible] le cris des Acteurs & Actrices qui mugiront dans le Taureau d'airain, les concerts des voix qui crient au feu, les deux chœurs dedans & dehors, ceux des embrasés, ceux des complaignans, les danses des Ministres le flambeau à la main; tout cela peut enfanter ces horreurs qui saisissent l'ame la plus insensible. A l'égard des airs, on a pour modèle ceux que les Brachmanes chantent autour des Buchers des femmes qu'ils font brûler à l'enterrement de leurs maris; & si les Acteurs font quelque difficulté de se prêter à cette entrée, Messieurs les Directeurs ont la force en main, & savent se faire obéir.

FIN.

RECUEIL

B

A LUXEMBOURG.

M. DCC. LII.

AVERTISSEMENT.

LA Collection publiée en 1745, *sous le titre de* Recueil A ; *& composée de morceaux d'Hiſtoire ; de Faits anecdotes, & de quelques autres Piéces du genre des* Ecrits Fugitifs, *annonçoit une ſuite, même très prochaine : mais voici la ſeptiéme année qu'elle ſe fait attendre inutilement. Or comme l'Auteu du* Recueil A *nous laiſſe probablement le champ libre, & que le droit de le continuer appartient au premier occupant, nous nous croyons ſuffiſamment auroriſés par ſon inaction à donner le* Recueil B, *dont les matieres ſont indiquées après l'Avertiſſement. On ſe gardera bien d'entrer pour la ſuite dans aucun engagement avec le Public. Il faut peu*

compter ſur de pareilles promeſſes, & toujours prendre ce qui s'offre, ſans rien eſpérer davantage : c'eſt le moyen de n'être jamais trompé. Cependant ſi le Nouveau Recueil eſt goûté, il y a bien de l'apparence qu'il aura du moins un Succeſſeur, & toutes les Lettres de l'Alphabet pouroient enfin avoir leur tour.

PIECES contenues dans ce volume.

I. Lettre de M. le Marquis *Scipion Maffei*, au ſujet d'un Feu ſingulier qui a réduit en cendre le corps d'une Dame Italienne.

II. Diſſertation Hiſtorique & Critique ſur le Naufrage de S. *Paul* &c. par M. l'Abbé *Lavaux*, Bibliothécaire de Sorbonne, &c.

III. Relation du *Miſſiſipi*.

IV. Eſſai ſur les Comètes.

V. Morceaux traduits de l'*Anti-Lucrece* en vers François.

LETTRE

De M. le Marquis SCIPION MAFFEI, en réponſe à celle du R. P. IPPOLITO BEVILAGUA, au ſujet du feu ſingulier qui a réduit en cendres le corps de la Dame CORNELIA BANDI, de la ville de Ceſenne en Italie, traduit de l'Italien.

DE tous les effets merveilleux par leſquels la nature ſe plaît quelquefois à nous étonner, celui dont vous me faite le récit, peut paſſer pour un des plus ſurprenans.

Vous exigez que je vous diſe ce que j'en penſe, j'y conſens. Je hazarderai volontiers mes conjectures avec vous. Je vais donc réſumer votre narration; je ſimplifierai le détail dans lequel vous êtes entré, je ſupprimerai toutes les preuves que vous avez rapportées, pour conſtater la vérité de cet événement, & je ne conſerverai que les faits eſſen-

tiels & néceſſaires à développer les principes.

Vous nous apprenez par votre Lettre qu'une Dame très-pieuſe, de la ville de Ceſenne, nommée *Cornelia Bandi*, âgée de ſoixante-dix ans, étoit dans l'uſage de ſe frotter elle-même, ſans le ſecours de perſonne, avec de l'eſprit de vin camfré, à cauſe d'une humeur de rhumatiſme; que le 14 Mars 1731 elle ſe retira dans ſa chambre à ſon heure accoutumée, ſans qu'il parût rien d'extraordinaire en elle, ayant ſeulement l'air triſte, fatigué & abbatu, qu'il n'y avoit point de feu dans ſon appartement, que le ciel fut calme & ſerein toute la nuit; que cependant ſon corps avoit été trouvé le lendemain près de ſon lit, réduit en une maſſe informe de cendres, à l'exception d'une partie de ſa tête, de trois doigts d'une main, des jambes & des pieds qui étoient reſtés chauſſés, & qui furent trouvés entiers; que ces cendres étoient imbibées d'une liqueur viſqueuſe de fort mauvais odeur; que les murs, le lit, les meubles étoient couverts d'une pouſſiere ſubtile & humide, qui avoit pénétré juſques dans les armoires d'une

chambre voiſine ; que les murs de l'appartement au-deſſus étoient teints d'une liqueur jaunâtre d'une odeur très-déſagréable ; que les parties du corps qui n'avoient pas été conſumées, étoient noircies, comme ſi elles euſſent été brûlées par le feu ordinaire, ſans être ni déchiquetées, ni rôties à leurs extrêmités, mais terminées preſque net à l'endroit qui reſtoit entier ; que rien n'avoit été endommagé, dans la chambre, ni dans la maiſon, ſi on excepte deux chandelles qui étoient près du lit, dont le ſuif s'eſt trouvé diſſipé, ſans que le cotton ait été brûlé ; enfin vous avancez comme un fait certain, que le feu commun & le tonnerre n'avoient eu aucune part à cet accident.

Nous y reconnoiſſons cependant la plûpart des effets du premier. Il lui appartient de noircir, de diviſer & de mettre en cendres : mais auſſi pluſieurs circonſtances, & particuliérement ſon défaut d'activité ne nous permettent pas de lui en attribuer la cauſe ; il auroit conſumé le lit, la chambre, la maiſon même, ſans avoir été capable de réduire un corps en cendre en auſſi peu de tems.

Ainſi je crois que le feu dont il eſt queſtion, a été ſemblable à celui de la foudre, & comment auroit-il pû agir d'une maniere ſi extraordinaire, s'il n'eût participé à la nature de ce météore ?

J'appelle *foudre*, tout feu qui s'allume dans l'inſtant par lui-même, ſans le miniſtere de l'air, qui pénétre les corps les plus durs avec une activité merveilleuſe, qui diſſout, rompt, diviſe, diſperſe, & cauſe une infinité d'effets ſurprenans, plus difficiles à comprendre & à expliquer que la nature même.

J'ai amplement traité cette matiere dans une Lettre que j'ai écrite à M. *Valiſnieri*, & par le ſyſtême que j'y établis, je prétends que la foudre ſe forme ſouvent dans l'endroit même où on la voit, & où elle agit ; le phenoméne de Ceſenne me confirme dans cette opinion.

Si ce feu dont nous recherchons la nature, étoit venu du dehors, on auroit entendu le bruit, on auroit vû quelqu'apparence du tonnerre ; au contraire, dites-vous, le tems étoit calme & ſerein ; à quoi j'ajoute que l'expérience journaliere, d'accord avec la plus ancienne Phyſique, nous apprend

qu'il ne tonne jamais ſans nuages.

Nam cœlo nulla Sereno
Nec leviter denſis mittuntur nubibus unquam. Lucr.

J'avoue cependant que dans un tems ſerein, on peut voir des éclairs & entendre le tonnerre ; mais alors la nuée dans laquelle il eſt renfermé, eſt cachée ſous l'horiſon, & il n'eſt pas à craindre.

Je ſuis donc fondé à prétendre que le feu de Ceſenne n'eſt autre choſe qu'une foudre compoſée de particules actives des humeurs, aidée par un régime & par un tempérament ſingulier, allumé par le mouvement imprimé au tourbillon des exhalaiſons qui environnoient le corps.

Vous avez connoiſſance auſſi-bien que moi, mon R. P. d'une infinité d'accidens arrivés depuis fort peu de tems dans des magazins à poudre, qui ont ſauté en l'air d'une maniere funeſte.

Or je dis que la foudre s'eſt formée dans ces mêmes magaſins où elle a agi ; l'air de ces lieux eſt tout rempli d'exha-

laisons sulfureuses & nitreuses, elles sont sensibles en y entrant, & je voudrois bien que les Sectateurs de la nouvelle opinion, les Descartes, les Gassendi & autres modernes, m'expliquassent des raisons satisfaisantes, pourquoi elle attaque si souvent de pareils édifices. On ne peut s'en prendre ni à leur élévation, ni à aucun bruit qui occasionne l'agitation de l'air, & l'ouverture du nuage; d'où je conclus que non-seulement la foudre se forme dans le magasin même où elle agit, mais encore que si on néglige certaines précautions capables de prévenir de tels accidens, par-tout où il y aura un grand amas de poudre, l'embrasement s'y formera tôt ou tard, sur-tout dans ces tems où les particules les plus subtiles & les plus volatiles du soufre & du nitre ont de la disposition à se mettre en mouvement.

Telles sont les causes de ces feux souterrains dont parle Cecinna, cité par Séneque : *à terra in qua inclusa fiunt*; & telle est la cause du phénomene de Cesenne.

Celui de la foudre ordinaire est, suivant les modernes, un mélange d'exhalaisons sulfureuses, nitreuses, vitrio-

liques, bitumineuſes, ſalines, &c. détachées par la chaleur, ſoulevées par le poids de l'air, réunies par le froid, allumées par le choc des nuages & par l'action des vents. Ces corps hétérogénes pleins d'un eſprit ſubtil & d'une matiere déliée, agités rapidement en tout ſens, s'enflamment, & l'air bruſquement dilaté par cette inflammation, apporte juſqu'à nous ce bruit effroyable que nous appellons tonnerre.

Ce n'eſt point ici le lieu de combattre cette définition, & de dire qu'elle n'eſt pas univerſelle, qu'elle ne convient pas à un ſeul défini, & qu'elle eſt par conſéquent vicieuſe ; contentons-nous de prouver que la foudre de Ceſenne ne s'eſt pas formée de cette maniere ; qu'elle eſt née dans le corps même qu'elle a réduit en cendres ; que l'embraſement s'eſt fait dans les exhalaiſons qui l'environnoient, & tâchons de découvrir la mécanique que la nature a miſe en œuvre, pour produire ce Phénomene.

Le corps humain eſt compoſé de la même matiere que celle du monde, & la conformité de cette matiere, quoique différemment modifiée, produit

plusieurs effets semblables. Mais n'examinons que ceux qui ont rapport à notre sujet.

Personne n'ignore que nos corps sont remplis de particules sulfureuses, salines, acides, & autres semblables ; la sueur de quelques-uns ne différe en rien de l'odeur du soufre : on fait un phosphore avec de l'urine fermentée & distilée ; on compose celui de la poudre ardente avec la matiere fécale & l'alun, & avec toutes les matieres végétales & animales qui contiennent un soufre disposé à se développer.

Un chat, & plusieurs autres animaux font voir dans l'obscurité, au moyen du frottement, des étincelles & des flammes ; tout le monde connoît ces feux & ces substances légeres qui paroissent quelquefois sur les hommes ; mais plus souvent dans les cimetieres, dans les lieux marécageux, & autres endroits où il se fait quelque fermentation.

Fortunio Liceto nous a laissé par écrit, qu'une femme tirant brusquement sa chemise, après s'être frottée quelque tems, on en voyoit sortir du feu.

Ezechiel de Castro, Médecin Juif Vero-

nois, dans son Livre intitulé *Ignis lambens*, dit que dans notre ville de Veronne Madame Cassandra Buri Rambalda, en se frottant le corps, en faisoit sortir des étincelles & même de la flamme.

On a publié à Venise une Lettre de mon ami *Valisnieri*, dans laquelle il marque que sur le rapport du sieur *Mazzonchelli* Médecin Milanois, une femme s'étant éveillée la nuit, vit sur son lit & sur son corps une flamme dont elle fut très épouvantée ; que son mari s'étant éveillé, ils essayerent l'un & l'autre de repousser cette flamme qui cédoit à l'agitation de l'air, & reculoit ou avançoit, suivant leurs différens mouvemens, ce qui dura plus d'un quart-d'heure, & qu'après elle disparut, sans avoir causé aucun mal.

Les parties sulfureuses, salines, &c. détachées de leur masse, & dégagées de leurs enveloppes par la fermentation, forment autour des corps un petit tourbillon d'exhalaisons légeres & subtiles, lesquelles condensées & retenues par la résistence de l'air qui les environne, reçoivent une agitation violente, qui produit la lumiere : c'est la cause de l'apparence de ces feux, sur quoi il

convient d'observer que cette singularité se voit plus communément dans les femmes que dans les hommes, parce que leurs corps renferment une plus grande quantité de ces particules inflammables.

Je conviens que ce que j'ai dit jusqu'à présent, n'établit que la réalité des feux folets & sans activité; examinons maintenant si ces mêmes substances réunies en plus grand nombre, & devenues d'une qualité plus active, ne seroient pas capables de produire la foudre même.

J'ai vu dans un Livre qui a pour titre, *Lumen novum Phosphoris accensum*, imprimé à Amsterdam en 1717, qu'une Dame de Paris qui étoit depuis fort long-tems dans l'habitude de boire beaucoup d'esprit de vin, étant au lit, il sortit de son corps une flamme qui la réduisit en cendres & en fumée, à l'exception du crâne & des extrémités des doigts. L'accident de Cesenne n'est donc pas unique, & peut être y en a-t-il d'autres que l'on a négligé de transmettre à la postérité, ou dont les mémoires qui en font mention ne sont pas venus à ma connoissance; quoiqu'il en soit,

il faut convenir que les effets de cette espéce sont très-rares.

Le sang, les esprits, & tout ce qui compose ce que nous connoissons sous le nom d'humeurs, doivent avoir acquis dans les sujets qu'ils détruisent de la sorte, une disposition singuliere : il est même nécessaire que des impressions étrangeres concourent fortuitement à la préparation d'un tel phénoméne ; or ces concours fortuits, quoique possibles, doivent arriver très-rarement, parce qu'ils sont contre l'ordre, parce que la nature travail sans cesse à s'y opposer, & parce qu'il faut des siécles de combinaison, d'essais & de tentatives, pour que tant de corps oppofés en qualités, puissent s'acrocher assez à propos & se rencontrer assez juste, pour produire une action commune.

Ainsi, pour que les soufres & les sels inflammables des corps humains puissent acquérir une activité destructive, ils doivent être aidés de secours étrangers ; c'est ce qui se rencontre dans la *Dame Cornelia*, par l'usage ordinaire d'un bain ou d'une friction d'esprit de vin camfré.

L'esprit de vin est composé de parties subtiles, légeres, volatiles, pénétrantes, huileuses & inflammables.

Le camphre est une résine composée d'un soufre & d'un sel si subtils & si volatiles, qu'il est presque impossible d'en empêcher l'évaporation, & il est si inflammable, qu'il brûle dans l'eau, sur la glace, & dans la neige.

On peut donc probablement dire que les parties les plus légeres de ce remède ont pénétré la substance du corps, qu'elles se sont incorporées avec le sang & avec les esprits, qu'elles les ont brisés, attenués, subtilisés, qu'elles se sont chargées & enveloppées des humeurs qu'elles ont fait fermenter avec elles, & qu'elles les ont rendues susceptibles d'une inflammation prompte & totale, au gré du premier mobile capable de les déterminer.

Je sçai que les esprits du camphre & de l'esprit de vin, tels que nous les supposons ici, n'auroient pu consumer un pareil solide : au moyen de leur grande pureté & volatilité, ils se seroient consumés eux-mêmes, sans laisser aucune trace sur le corps auquel ils se seroient attachés ; aussi rappellez-vous que

nous avons supposé le concours mutuel des humeurs & du remede, pour former un agent suffisamment actif.

Nous sommes aussi tombés d'accord que le frottement peut faire sortir du feu des corps humains ; or celui-ci étant particuliérement, disposé à produire un tel effet, il n'est pas étonnant que quelques étincelles étant enflammées par les exhalaisons les plus prochaines, l'ouverture des pores causée par le frottement, a dû rendre ces exhalaisons fort abondantes, & d'une qualité très-inflammable ; & les particules du camphre répandues dans la chambre, ont pu contribuer à cette inflammabilité : car entrez dans un lieu fermé, où l'on aura fait évaporer du camphre, tout l'air enfermé prendra feu comme un éclair, à l'approche d'un flambeau allumé.

Si la même cause n'a pas plutôt produit le même effet, c'est que toute la matiere n'avoit pas acquis un dégré de fermentation suffisant ; que la nature avoit besoin d'une plus longue opération & digestion, pour mêlanger, exalter & sublimer toutes ces substances : il ne suffisoit pas d'ailleurs que ces substances fussent par elles-mêmes de-

nues capables de s'enflammer, de détruire, de diviſer le corps : il falloit de plus une cauſe extérieure pour raſſembler & réunir leurs forces & leur action ; & cette cauſe devoit être une juſte température de l'air extérieur, impregné de quelques ſels & de quelques minéraux, pour rapprocher & animer les exhalaiſons.

Ces ſuppoſitions s'accordent parfaitement avec les opérations journalieres de la nature : ce n'eſt que par les condenſations que l'air, la poudre, la foudre acquierent cette force prodigieuſe & incompréhenſible. Dans l'eſpèce préſente la condenſation a été, à l'égard des exhalaiſons répandues dans la chambre, ce que le Miroir ardent eſt à l'égard des rayons du Soleil : à peine peuvent-ils échauffer pendant l'hyver les objets qui leur ſont expoſés ; réunis par le miroir, ils brûlent, ils diſſolvent les corps les plus compacts & les plus durs.

Qui peut comprendre les changemens ſubits d'une matiere craſſe, épaiſſe, groſſiere, incapable de mouvement & d'action en exhalaiſons ſubtiles, légeres, brûlantes, impalpables, com-

prendra ſans peine l'embraſement dont il s'agit, puiſqu'il s'eſt formé dans la maſſe même du ſang, ſource & principe des eſprits & du mouvement, aidés par tout ce qu'il y a de plus capable d'augmenter leur agitation, & de produire l'inflammation, la diviſion & la diſſolution du corps qui a été le centre de leur action.

Cette foudre a agi ſans bruit, parce qu'il n'y avoit dans les exhalaiſons que peu ou point de nitre, pour rompre avec impétuoſité l'air d'alentour.

Une partie de la tête & les jambles n'ont pas été brûlées, parce que n'ayant pas été frottées, les corpuſcules n'étoient pas animés ni préparés à l'inflammation, comme dans le reſte du corps; à l'égard des trois doigts de la main, ils peuvent avoir été conſervés par quelque humeur froide & antipathique, qui s'eſt oppoſée en cette partie à l'activité de l'embraſement.

La cendre étoit graſſe & onctueuſe, parce que les exhalaiſons ſortoient d'un corps qui a des ſolides, des liquides & des viſcoſités.

Le corps a été réduit en cendres en très-peu de tems, parce que la matiere

du feu étoit très-subtile & très-pénétrante. La lampe d'un Emailleur fond le verre & les métaux en très-peu de tems; un morceau de soufre appliqué sur de l'acier rougi au feu le réduit en poudre.

Les marques de cette foudre ont pénétré jusques dans la chambre au-dessus, parce que la flamme dont le propre est de s'élever, a entraîné avec elle les parties du corps les plus subtiles, les plus oléagineuses & les plus sulphureuses.

Elle a épargné les meubles & la maison, parce qu'il y a des substances qui n'agissent point sur les corps les plus tendres, & qui détruisent les plus durs; l'esprit de nitre ne dissout ni le bois, ni la cire, & il change le fer en une espèce de liqueur.

Nous nous étonnons trop de ce qui arrive rarement, & trop peu de ce que nous voyons tous les jours: nous refusons notre croyance aux effets extraordinaires de la nature, & nous croyons comprendre ceux qui nous sont familiers; nous convenons qu'il est très-difficile d'expliquer nettement la force extraordinaire d'un tourbillon: l'air que nous respirons, le vent que nous

sentons sont-ils beaucoup plus faciles ?

Plusieurs de ceux qui entendront le récit de l'évenement de Cesenne trouveront plus court de le nier, que de chercher à se rendre raison, comment un corps a pû être réduit en cendre, sans que le tonnerre ni l'action du feu ordinaire y ayent eu de part ; & ce feu ordinaire qui est tous les jours devant leurs yeux, le comprennent-ils bien ?

Il y a quelque tems que passant l'Apennin, pour m'en aller à Florence, je m'arrêtai à *Firenzuola* pour voir le feu perpétuel de *Pietra-Mala*. De quel étonnement n'est-on pas frappé, en voyant continuellement sortir de la terre des flammes, sans qu'il y ait aucune ouverture, ni qu'il paroisse aucune matiere à laquelle ces flammes puissent s'attacher ; si on s'efforce de les éteindre en couvrant de terre l'endroit d'où elles sortent, on les voit paroître plus animées à quelques pas de là.

J'eus la curiosité de goûter de cette terre, je la trouvai presque insipide : l'ayant sentie, j'y reconnus l'odeur de l'huile de Pétrole ; ce qui me fit conjecturer, que la Montagne abonde en cette matiere, & conclurre que les ex-

halaiſons qui en ſortent doivent être de la même qualité que la poudre ardente, dont l'air, par ſon action, ſecoue & dégage la matiere ſubtile & les corpuſcules de feu qui y ſont renfermés.

Cependant les Payſans de ces cantons ne ſont pas plus frappés de cette merveille, que les Naturels des Pays Septentrionaux, lorſqu'ils voyent marcher ſur la mer & ſur les rivieres glacées avec les plus lourds fardeaux ; ce qui, raconté aux habitans des environs de *Pietra-Mala*, ſeroit reçu comme des rêveries & des fables.

Je ne ſçai, M. R. P. ſi vous ſerez ſatisfait de cette application & de mes réflexions. Qui peut ſe flatter de pénétrer les ſecrets de la Nature ? La Démonſtration ſuit la Géometrie, la Phyſique eſt forcée de ſe contenter du vraiſemblable. Si ma doctrine vous paroît extraordinaire, l'évenement l'eſt encore plus. Je ſuis, &c.

DISSERTATION

HISTORIQUE ET CRITIQUE,

Sur le naufrage de SAINT PAUL, dans laquelle on examine si c'eſt dans l'Iſle de Malte, *ou dans l'Iſle de* Meleda *qu'il fut mordu d'une vipere, & qu'il guérit miraculeuſement le Pere de Publius.*

CHAPITRE PREMIER.

Etat de la Queſtion.

DEux Iſles ſe diſputent la gloire d'avoir donné l'hoſpitalité à l'Apôtre Saint Paul, après ſon naufrage: celle de *Malte*, & celle de *Meleda*. Pour bien entendre ceci, il faut obſerver que l'Iſle où Saint Paul ſe retira après ſon naufrage, eſt appellée *Melite* par Saint Luc (*a*). Or ſelon les Ecrivains de l'antiquité, il y a deux Iſles

(*a*) *Melita* (Gr. μελίτη) *Inſula vocabatur.* Act. 28. 1.

qui porte le nom de *Melite*. L'une dans la mer de Sicile, appellée aujourd'hui *Malte*, eſt poſſédée par les illuſtres Chevaliers de ce nom depuis l'an 1530 : l'autre dans la mer Adriatique eſt appellée préſentement *Meleda*. Cette derniere eſt poſſédée preſque toute par une Congrégation de Bénédictins, & dépend pour la ſouveraineté de la République de Raguſe. Le nom de *Melite* étant donc équivoque & commun à *Malte* & à *Meleda*, la queſtion eſt de ſçavoir dans laquelle de ces deux Iſles Saint Paul alla après ſon naufrage. Eſt-ce dans l'Iſle de *Melite* appellée à préſent *Meleda* ? Eſt-ce dans l'autre appellée *Malte*, & poſſédée par les nobles Chevaliers de Malte ?

Cette queſtion n'intéreſſe point la foi. Qu'importe en effet pour la Religion, que Saint Paul ait été mordu d'une vipere à *Malte* ou à *Meleda*, & qu'il ait guéri le pere de Publius, avec un grand nombre de malades, dans l'une de ces deux Iſles, plutôt que dans l'autre ? Les miracles qu'il opéra alors en ſont-ils moins éclatans, & n'ont-ils pas également contribué à la gloire de Dieu & au ſalut du prochain ? Mais

quoique cette question n'intéresse en aucune sorte la Religion, elle ne laisse pas néanmoins d'être curieuse & intéressante par rapport à l'Histoire Ecclésiastique & à la Géographie, dont il faut nécessairement éclaircir ou déterminer plusieurs points, afin de pouvoir la décider. Telle est la raison qui nous a engagés d'entrer dans cette discussion, & d'examiner dans laquelle de ces deux Isles Saint Paul se retira après son naufrage. Au reste nous n'avons d'autre dessein dans cette Dissertation, que de donner ce qui nous paroît le plus probable, & d'exposer les raisons de part & d'autre, afin que le Lecteur puisse juger lesquels des *Maltois* ou des *Meledïens* sont les mieux fondés.

CHAPITRE II.

Raisons des Maltois.

LEs Maltois se fondent en premier lieu sur leur Tradition. De tout tems, disent-ils, nous avons cru que Saint Paul après son naufrage étoit

venu dans notre Isle. Nous faisons la fête de son arrivée. Nous montrons l'antre où il fut renfermé, & plusieurs vestiges de son séjour. Il est donc venu à Malte.

En second lieu, à peine le vaisseau où étoit Saint Paul eut-il quitté l'Isle de Crête, qu'il s'éleva, selon Saint Luc, un vent impétueux. L'Auteur de la Vulgate nomme ce vent *Euro-Aquilo*, (a) c'est à-dire, *Nord-Est*. Or il est impossible que le *Nord-Est* pousse un vaisseau de la mer de Crête dans le Golfe de Venise où est *Meleda*. Il doit naturellement le jetter vers l'Isle de Malte dans la mer de Sicile, puisqu'elle est au *Snd-oueſt*, au lieu que le Golfe de Venise est au *Nord-oueſt*. Ce n'est donc point à *Meleda* auprès de Raguse, que le vaisseau où étoit Saint Paul alla faire naufrage.

Ajoutez qu'après ce naufrage, le Centenir qui conduisoit Saint Paul, demeura trois mois dans l'Isle de *Melite*, avec deux cens soixante-seize personnes qu'il avoit avec lui. Or l'Isle de

(a) *Misit se contra ipſam* [*navim*] *ventus Typhonicus qui vocatur Euro-Aquilo.* Act. 27. 14.

Meleda eſt trop petite, pour avoir pû fournir la ſubſiſtance à un ſi grand nombre de perſonnes ; le Centenier en ce cas n'auroit pas manqué d'aller paſſer l'hiver dans le port d'Epidaure qui n'eſt éloigné de Meleda que d'une lieue, ou environ.

Une autre raiſon que les Maltois font bien valoir, c'eſt que Publius qui reçut Saint Paul dans ſa maiſon pendant trois jours, eſt nommé par Saint Luc *Prôte de l'Iſle* (a). Ce terme de *Prôte* étoit affecté au premier Magiſtrat des Phéniciens & des Carthaginois, d'où les habitans de Malte, qui étoit une Colonie Phénicienne, l'avoient emprunté. C'eſt pourquoi l'on voit encore une ancienne Inſcription où le premier Magiſtrat de Malte eſt appellé *Prôte des Melitéens* (b). Ce n'eſt donc point dans l'Iſle de *Meleda*, mais dans l'Iſle de Malte que Publius étoit *Prôte*, c'eſt-à-dire, premier Magiſtrat : d'où il ſuit que c'eſt dans l'Iſle de Malte que Saint Paul ſe retira après ſon naufrage.

(a) Act. 28. πρῶτος τῆς νήσου.

(b) πρῶτος μελιτέων. Dans Grævius & Gronovius.

De plus Saint Luc rapporte que Saint Paul avec le Centenier, & toute sa suite, après trois mois de séjour dans l'Isle de *Melite*, s'embarqua dans un vaisseau d'Alexandrie qui alloit à Rome. Est-il vraisemblable qu'un navire d'Alexandrie qui vouloit aller à Rome, ait passé par Meleda ? Ce n'étoit nullement le chemin, au lieu que Malte est sur la route d'Alexandrie à Rome.

Enfin le navire où étoit Saint Paul, après être sorti du port de *Melite*, alla à Syracuse, de-là à Rhegio, & ensuite à Pouzole. Il devoit suivre cette route, s'il sortoit du port de Malte ; mais ce n'est pas le chemin en venant de Meleda, de passer par Syracuse, pour aller à Pouzole. On se détourneroit d'environ soixante lieues. Si le vaisseau fût venu de Meleda, il n'auroit pas manqué de débarquer à Brindes ; car c'étoit le débarquement ordinaire pour aller à Rome. Il se seroit aussi arrêté sur les côtes d'Italie ou d'Illyrie, & Saint Luc n'auroit pas manqué de le remarquer ; car il donne une narration fort exacte de tous les endroits où Saint Paul passa. Cependant ce Saint Evangéliste

géliſte ne nomme aucun endroit où le vaiſſeau ſe ſoit arrêté depuis l'Iſle de *Melite*, juſqu'à Siracuſe. Cela devoit être ainſi, s'il venoit de Malte ; mais s'il venoit de Meleda, il eſt incroyable qu'il ait fait un ſi long trajet ſans s'arrêter. C'eſt donc dans l'Iſle de Malte, & non dans celle de Meleda que Saint Paul ſe retira après ſon naufrage. Telles ſont les raiſons des Maltois.

CHAPITRE III.

Raiſons des Mélédiens.

Premiere raiſon, que Saint Paul fit naufrage dans la mer Adriatique.

LEs Melédiens prétendent au contraire que Saint Paul fit naufrage auprès de l'Iſle de Meleda, & non point auprès de l'Iſle de Malte, & ils en apportent pluſieurs raiſons.

La premiere eſt, que l'Iſle auprès de laquelle Saint Paul fit naufrage, étoit dans la mer Adriatique. Saint Luc le dit expreſſément. (*a*). Or Meleda eſt

(*a*) Act. 27. c. 27.

dans la mer Adriatique, auprès de Raguſe, au lieu que Malte n'eſt point dans la mer Adriatique, mais dans la mer d'Afrique & de Sicile, à plus de cent lieues de la mer Adriatique. Cela ſe prouve par tous les anciens Ecrivains tant Grecs que Latins, qui n'aſſignent à la mer Adriatique que la même étendue que nous aſſignons aujourd'hui au Golfe de Veniſe, & qui ne la prolongent jamais au delà de l'Italie. Ils font commencer la mer Adriatique à Trieſte ou Aquilée, & la continuent du côté de l'Illyrie, juſques vers les monts *Ceraunіens*, qui ſéparoient l'Illyrie de l'ancienne Epire (*a*), où ſont aujourd'hui les monts de la *Chimere*, auprès de la ville de *Chimère*, au nord de Corfou; du côté de l'Italie, ils continuent cette mer juſqu'au promontoire de *Japygie*, autrement de *Salentin*, à l'extrémité du talon de l'Italie, où eſt préſentement la terre d'Otrante. Quelques uns en très-petit nombre l'étendent juſqu'au Far de Meſſine, à l'extrémité de l'Italie; mais il n'y en a aucun qui la prolonge juſques ſur les côtes

(*a*) Plin. l. 3, c. 23.

tes de Sicile. C'eſt vers les monts *Ceraunіens* d'un côté, & la terre de *Japygie*, autrement *Salentine* de l'autre, qu'ils mettent preſque tous l'embouchure de la mer Adriatique. *La bouche du Golfe Ionien & du Golfe Adriatique*, dit Strabon, *commence aux monts Ceraunіens* (*a*). Scymne de Chio (*b*), Denis de *Charax*, appellé vulgairement *le Periegete* (*c*) & Euſtathe ſon Commentateur, (*d*) Polybe, (*e*) Pline, (*f*) Scylax, (*g*) Mela, (*h*) & tous les autres mettent en cet endroit l'embouchure de la mer Adriatique. Le même Strabon, qui eſt le plus excellent de tous les anciens Géographes, donne à cette mer environ ſix mille ſtades de long, ſur douze cens dans ſa plus grande largeur; (*i*) ce qui revient à l'étendue & à la plus grande largeur du Golfe de Veniſe, qui eſt d'environ 200 lieues de long

(*a*) Pline, l. 7.
(*b*) *In Perieg.*
(*c*) *In Perieg.*
(*d*) *Ibid.*
(*e*) L. 2.
(*f*) L. 3. c. 11.
(*g*) *In Peripl.* Ἀδριανοῦ.
(*h*) L. 2. c. 5.
(*i*) L. 2. c. 5.

ſur cinquante dans l'endroit le plus large. Dans un autre endroit Strabon aſſure que la mer Adriatique a la même figure & la même étendue que l'Italie. (*a*) Mais de peur qu'on n'y comprît la Sicile, il la diſtingue exactement de l'Italie (*b*), & place ſur les côtes de la mer Adriatique toutes les villes qui ſont aujourd'hui ſur les côtes du Golfe de Veniſe, au lieu qu'il met dans la mer de Sicile tout ce qui eſt au-delà des monts Ceraunіens. Pline donne à la mer d'Illyrie la même étendue que Strabon donne à la mer Adriatique, & fait remarquer que la bouche du Golfe Adriatique, eſt d'environ cinquante milles. (*c*) Scylax fait la même remarque, & lui donne preſque 500 ſtades: (*d*) ce qui fait la largeur de l'embouchure du Golfe de Veniſe, qui eſt d'environ 14 à 15 lieues. Pline place l'Iſle de Corfou à cinquante milles de la bouche du Golfe Adriatique (*e*) Elle eſt à la même diſtance de l'embouchure

(*a*) L. 5.
(*b*) L. 1. & 17. *& paſſim.*
(*c*) L. 3. c. 26.
(*d*) *In Peripl.* l. 2. c. 14.
(*e*) L. 4. c. 12.

du Golfe de Veniſe. Enfin Florus obſerve que les Illyriens & les Liburniens occupoient toute l'étendue de la mer Adriatique : (*a*) ce qui revient encore à l'étendue du Golfe de Veniſe.

Les *Melédiens* concluent de toutes ces autorités & d'un grand nombre d'autres, que du tems de Saint Luc la mer Adriatique correſpondoit au Golfe de Veniſe, & s'étendoit dans ſa plus grande longueur, tout au plus depuis Aquilée, juſqu'au Far de Meſſine. Or l'Iſle de Malte eſt à près de cent lieues du Far de Meſſine, & par conſéquent de la mer Adriatique, au lieu que Meleda eſt inconteſtablement dans la mer Adriatique, auprès de Corzola anciennement *Corfou noire* : d'où il ſuit que le naufrage de Saint Paul s'étant fait dans la mer Adriatique, ſelon Saint Luc, ce n'eſt point auprès de l'Iſle de Malte, mais auprès de l'Iſle de Meleda qu'il ſe fit.

Les Maltois répondent que la mer Adriatique avoit beaucoup plus d'étendue, que les *Melédiens* ne lui en donnent ; qu'elle étoit la même choſe que

(*a*) Liv. 2. c. 5.

la grande mer Ionienne, & qu'elle comprenoit non-seulement le Golfe Adriatique, autrement le Golfe Ionien, mais encore toute cette étendue de mer, qui est entre la Sicile, l'Afrique & la Grece, jusqu'à l'Isle de Créte, aujourd'hui Candie, & qu'ainsi l'Isle de Malte étant dans la grande mer Ionienne, elle étoit par conséquent dans la mer Adriatique. Ils appuyent cette réponse de deux endroits d'Ovide. L'un tiré du premier Livre des *Tristes*, où ce Poëte faisant la description de la route qu'il tint dans son exil, après avoir parlé de la mer Adriatique, nomme tout de suite l'Isthme de Corinthe (*a*); ce qui prouve, selon les Maltois, que cette mer s'étendoit jusqu'à Corinthe. L'autre endroit est tiré du quatriéme Livre des *Fastes*. Ovide y donne une grande étendue à la mer Adriatique, & ne nomme encore que l'Isthme de Corinthe,

Adriacumque patens latè, bimaremque Corinthum.

Les Maltois prétendent que cette expression *Adriacumque patens latè*, ne

(*a*) Eleg. 10.

ſçauroit ſignifier le Golfe Adriatique ſeulement, mais qu'il ſignifie outre cela la grande mer Ionienne, qui comprenoit la mer de Sicile, dans laquelle Malte eſt ſituée. Ils citent encore en leur faveur Lucain, (*a*) Stace, (*b*) Ptolemée le Géographe, & pluſieurs Auteurs qui l'ont ſuivi : d'où ils concluent que Saint-Luc a prolongé la mer Adriatique, juſqu'à l'endroit où Malte eſt ſituée.

CHAPITRE IV.

Qu'il ne faut pas confondre le Golfe Ionien, ni la mer Adriatique avec la grande mer Ionienne.

MAis les *Melédiens* répliquent qu'à la vérité les anciens entendent ordinairement la même choſe par Golfe Ionien, & par Golfe Adriatique, avec cette différence néanmoins, que quand

(*a*) Pharſ. l. 5.

(*b*) *Propempt. ad Metium Celer. L. 3. Sylvarum.*

Quos tibi currenti præceps ferat Adria mares.

ils parlent avec exactitude & précision, ils regardent le Golfe Ionien comme la partie méridionale du Golfe Adriatique, & l'étendent depuis la bouche de ce Golfe, c'eſt-à-dire, depuis la terre d'Otrante, juſqu'à Brindes du côté de l'Italie, & depuis la Canina où ſont les monts de la Chimere, juſqu'à Durazzo, du côté de la Dalmatie, laiſſant le reſte à la mer Adriatique proprement dite (*a*). *L'embouchure du Golfe Ionien & du Golfe Adriatique*, dit Strabon, *commence aux monts Cérauniens, avec cette différence, que l'on donne à la premiere partie de cette mer le nom de Golfe Ionien, au lieu que l'on donne le nom de mer Adriatique à la partie intérieure juſqu'au fond du Golfe. Cependant*, continue Strabon, *toute cette mer porte aujourd'hui le nom d'Adriatique* (*b*). Euſtathe fait la même remarque (*c*).

Le Golfe Ionien & le Golfe Adriatique ſont donc ordinairement pris pour le même Golfe ; mais les Anciens ne les confondent jamais avec la grande

(*a*) Pline, l. 12. c. 1.

(*b*) L. & 7.

(*c*) *οἱ δὲ ἀφορίζεσθαι τὸν Ἰόνιον μέρος, τῆς Ἀδρίου φασί.*

mer Ionienne : car la grande mer Ionienne commençoit précisément où la mer Adriatique finissoit, & l'on ne trouvera jamais que les Auteurs contemporains de Saint Luc, ou qui ont vécu auparavant, donnent le nom de mer Adriatique à cette étendue de mer qui est entre la Grece & la Sicile. Cette dernière mer est toujours appellée *mer Ionienne, mer de Sicile, mer de Crète*, & quelquefois *mer de Lybie*, mais jamais *mer Adriatique*, parce que les Anciens, comme on l'a prouvé, ne donnoient pas plus d'étendue à la mer Adriatique, que nous en donnons au Golfe de Venise. La mer Adriatique ne s'étendoit ni au-delà des côtes d'Italie, ni au-delà des côtes d'Illyrie, au lieu que la grande mer Ionienne s'étendoit depuis l'extrémité méridionale du Golfe de Venise, jusqu'à la Sicile & l'Isle de Crète : ce qui fait dire à Pline *que les Grecs divisoient la mer Ionienne*, (il ne dit point la mer Adriatique,) *en mer de Sicile & en mer de Crète, du nom de ces deux Isles.* (a)

(a) *Graci Ionium mare dividunt in Siculum & Creticum ab Insulis.* L. 4. c. 11.

Ovide ne dit rien de contraire. Lorsqu'il partit pour son exil, il s'embarqua à Brindes, d'où voguant dans la mer Adriatique, il essuya une violente tempête apparemment vers les monts *Cérauniens*; de-là il entra dans la grande mer Ionienne, qui le conduisit jusqu'au Port de *Leche*, auprès de Corinthe. Il traversa l'Isthme à pied, jusqu'au Port de *Cenchrée*, où il s'embarqua dans un autre vaisseau, pour passer la mer Egée. Telle étoit la route ordinaire des Romains, quand ils alloient en Orient, parce qu'autrement ils auroient été obligés de faire le circuit du Péloponèse, & de s'exposer aux écueils dangereux du promontoire de Malée, aujourd'hui *Malio*. Ovide dans sa narration ne nomme que la mer Adriatique, parce qu'il y avoit essuyé une rude tempête : (a) il passe sous silence la mer Ionienne & le reste de sa navigation, jusqu'à Corinthe, parce qu'il ne lui étoit rien arrivé qui fût digne d'être remarqué. Il ne s'ensuit pas de-là qu'il ait cru que la mer Adriatique s'étendoit jusqu'au port de *Leche*. Properce dans la

(a) Trist. l. 1. Eleg. 3.

Relation de son Voyage d'Athènes, après avoir nommé la mer Adriatique, passe aussi-tôt à la mer Egée (*a*). On en concluroit mal que ce Poëte étend la mer Adriatique jusqu'à la mer Egée ; car dans une autre Elégie, où il décrit le même voyage, il met la mer Ionienne après la mer Adriatique, & ne laisse aucun lieu de douter qu'il ne distingue exactement ces deux mers (*b*). C'est aussi ce que fait Ovide dans un autre endroit, où en parlant de la mer qui est entre la Grece & la Sicile, il l'appelle *mer de Sicile*, ou *mer Ionienne*, & non pas *mer Adriatique* (*c*). On ne peut rien conclure non plus de ce qu'il parle de la mer Adriatique comme d'une grande mer, *patens latè*. Cette mer est assez considérable pour mériter le nom de *grande*. Mela qui ne lui donne pas plus

(*a*) L. 1. Eleg. 8.
(*b*) L. 3. Eleg. 19. ad Cinthiam.

Ergo ego nunc rudis Adriaci vehar æquoris hospes,
Cogar & undi sonos nunc prece adire Deos.
Deinde per Ionium vectus, &c.

(*c*) L. 4. Fast. v. 565, & *suprà*.

d'étendue qu'au Golfe de Venise, se sert néanmoins de la même expression qu'Ovide. *Vastè . . . in latitudinem patens.* (a) Eschyle l'appelle *le grand Golfe*, (b) & tous les autres Auteurs en parlent de même, quoiqu'il n'y en ait aucun qui lui donne plus d'étendue qu'à l'Italie.

CHAPITRE V.

Que Lucain, Stace, ni aucun des Anciens ne met Malte dans la mer Adriatique.

LEs *Meléiens* se débarrassent avec la même facilité des Textes de Lucain & de Stace. Lucain décrit une tempête, il en fait une peinture si affreuse, que la mer de Toscane se mêle avec la mer Egée, quoiqu'elle en soit à plus de deux cens lieues, & que la mer Adriatique se mêle avec la mer Ionienne.

Egeos transit in undas,
Tyrrhenum, sonat Ionio vagus Adria ponto.

(a) L. 2. c. 3.
(b) *In Prometh. Liga.*

Est-ce à dire pour cela que la mer de Toscane s'étendoit jusqu'à la mer Egée, ou que la mer Adriatique occupoit toute l'étendue de la mer Ionienne? Au contraire, ce vers de Lucain suppose que comme la mer de Toscane étoit incontestablement distinguée de la mer Egée, de même la mer Adriatique étoit différente de la grande mer Ionienne. Stace exagere les dangers de la mer Adriatique, & dit en Poëte, qu'ils se font sentir jusqu'à la Sicile. Nos Matelots s'expriment quelquefois de même, quoiqu'ils ne confondent jamais la mer de Sicile avec le Golfe de Venise. (*a*)

Mais supposons, disent les *Melédiens*, que du tems de Saint Luc la mer Adriatique se soit étendue jusqu'à l'Isle de Crète, & qu'elle ait occupé tout ce qui est entre la Grece & la Sicile, que dirons nous de cette narration de Saint Luc? *Après avoir cotoyé de près l'Isle de*

(*a*) Lorsqu'il s'eleve une tempête dans le Golfe de Venise, la violence des flots se fait sentir jusques sur les côtes de Sicile, à cause de l'impétuosité des eaux, causée par le canal étroit de la bouche de ce Golfe: c'est ce que les Matelots appellent *la Fogara di Golfo di Venezia*.

Crête, nous fumes poussés au-dessus d'une petite Isle appellée Caude. *La quatorziéme nuit suivante, navigeant dans la mer Adriatique, nous fîmes naufrage auprès d'une Isle où nous nous sauvâmes partie à la nage, partie sur les débris du vaisseau ; & y étant arrivés, nous connûmes qu'elle s'appelloit* Melite. N'est ce pas comme si quelqu'un disoit : *Ayant abordé à Calais, nous partîmes pour nous rendre à Abbeville ; de-là nous allâmes à Amiens, quelques jours après, étant en France, nous vînmes à Beauvais ?* Ces paroles ne supposent elles pas que celui qui parle ainsi, n'étoit pas encore en France, lorsqu'il aborda à Calais, qu'il se rendit à Abbeville, & qu'il vint à Amiens ? autrement son récit est ridicule, comme il l'est en effet dans cette derniere narration. Mais si la mer Adriatique s'étendoit jusqu'à l'Isle de Créte du tems de Saint Luc, comme le veulent les Maltois, comment ce saint Evangéliste a-t il attendu à la quatorziéme nuit de sa navigation, depuis le départ de l'Isle de Créte, pour nous avertir que son vaisseau *navigeant dans la mer Adriatique*, il y fit naufrage ? puisqu'il étoit, selon cette supposi-

tion, dans la mer Adriatique, dès qu'il partit de Créte, comme le voyageur dont nous parlions étoit en France, dès qu'il partit de Calais. Cette maniere de s'exprimer du saint Evangéliste fait donc voir qu'il n'y avoit pas quatorze jours qu'il étoit dans la mer Adriatique, lorsque son vaisseau y fit naufrage : autrement il auroit dit : *La quatorziéme nuit étant survenue*, navigeant toujours, ou navigeant encore *dans la mer Adriatique, notre vaisseau y fit naufrage.* Il suit de cette réflexion que selon saint Luc, la mer Adriatique ne s'étendoit pas aussi loin que la mer Ionienne, & que par conséquent l'Isle de Malte n'est point dans la mer Adriatique.

CHAPITRE VI.

Que Ptolemée, qui n'a vécu que plus de 80 ans après S. Suc, eſt le premier qui a donné plus d'étendue à la mer Adriatique qu'au Golfe de Veniſe; que néanmoins ni Ptolemée ni les Auteurs qui l'ont ſuivi & qui ont vécu à peu près de ſon tems, n'ont point placé l'Iſle de Malte dans la mer Adriatique, mais dans la mer d'Afrique.

PTOLEMÉE eſt le premier qui a étendu la mer Adriatique au delà de l'Italie, en quoi il a été ſuivi par pluſieurs Ecrivains: mais ni lui ni ces Ecrivains ne mettent néanmoins l'Iſle de Malte dans la mer Adriatique; ils la placent tous dans la mer d'Afrique avec tout ce qui eſt ſur la côte Méridionale de la Sicile. Nous avons conſulté pluſieurs Manuſcrits & pluſieurs Imprimés de Ptolemée & nous y avons toujours trouvé l'Iſle de Malte placée dans la mer d'Afrique au midi de la Sicile. Mais quand tous ces Ecrivains &

Ptolemée lui-même, auroient placé l'Iſle de Malte dans la mer Adriatique ; ce qui n'eſt point, Ptolemé n'ayant écrit que plus de 80 ans après S. Luc, & ceux qui ont ſuivi Ptolemée étant encore plus récens, le Saint Evangéliſte n'auroit pû ſuivre leur opinion. Il ſe ſeroit au contraire conformé à l'uſage de ſon ſiécle, & auroit donné aux termes la ſignification qu'ils avoient dans le tems qu'il écrivoit, autrement il n'auroit pas été exact, & n'auroit pû ſe faire entendre : ce qui ne ſe peut dire ſans impiété, d'autant plus que S. Luc en parlant de tous les endroits où il a paſſé eſt conforme à ce qu'en ont dit les Auteurs Grecs & Latins. Il montre par tout une très-grande exactitude ; vouloir faire une exception pour l'étendue de la mer Adriatique, ce ſeroit renoncer au bon ſens pour appuyer ſes préjugés.

Telle eſt donc la premiere raiſon des *Melédiens*. S. Paul a fait naufrage dans la mer Adriatique. *Meléda* eſt dans la mer Adriatique, *Malte* n'y eſt point. Donc ce n'eſt point auprès de Malte, mais auprès de Meleda que S. Paul fit naufrage.

CHAPITRE VII.

Seconde raiſon des Melédiens, *qu'il n'y a point eu de bêtes vénimeuſes à Malte.*

LA ſeconde raiſon des *Melédiens* eſt beaucoup plus conſidérable. Dans l'Iſle, où S. Paul ſe retira après ſon naufrage, diſent-ils, il y avoit des bêtes ſi vénimeuſes, que les Inſulaires crûrent que Sr Paul alloit enfler ou mourir tout-à-coup, parce qu'il avoit été mordu d'une vipere, & qu'ils le prirent pour un Dieu, quand ils virent que la morſure de cette vipere ne lui avoit fait aucun mal. Or dans l'Iſle de Malte il n'y a point de viperes, ou, s'il y en a, elles ne ſont pas vénimeuſes; au lieu que dans l'Iſle de Meleda les viperes ont un venin ſi prompt & ſi ſubtil, que ſi un homme ou un animal en eſt mordu, il enfle ſur le champ ou meurt peu de tems après. Ce n'eſt donc point dans l'Iſle de Malte, mais dans l'Iſle de Meleda, que S. Paul fut mordu d'une vipere ſi dangereuſe; puiſqu'il n'y en a point de tel-

les dans l'Isle de Malte, & qu'il y en a dans l'Isle de Meleda.

Les Maltois répondent que s'il n'y a point actuellement de bêtes vénimeuses dans leur Isle, c'est un miracle que l'on doit attribuer à la bénédiction de Saint Paul; qu'une preuve constante qu'il y en avoit du tems de cet Apôtre, c'est que Malte est sous un climat chaud, exposé à l'ardeur du soleil, & que son terroir est très sec & très-aride: exposition qui doit naturellement augmenter la force du venin dans les bêtes vénimeuses, bien loin de la diminuer ou de l'ôter entierement; qu'il reste plusieurs vestiges de ce grand miracle opéré par S. Paul, puisque la terre qu'on tire de Malte est un antidote souverain contre les morsures & le venin des serpens & des viperes; que l'on voit encore dans l'Isle une infinité de langues & d'yeux des serpens que Saint Paul pétrifia ou changea en pierres; qu'il y a même plusieurs personnes qui se disent parentes de S. Paul, & qui prétendent avoir hérité de leurs ancêtres la vertu de guérir les morsures de viperes, en l'honneur de cet Apôtre.

CHAPITRE VIII.

Que s'il n'y a point de bêtes vénimeuſes à Malte, c'eſt une choſe purement naturelle & commune à pluſieurs autres Iſles: d'où il ſuit qu'il n'y en a jamais eu. On prouve la même vérité par les Auteurs anciens.

MAis les *Melédiens* ſe mocquent de la réponſe des *Maltois*, & ſoutiennent avec raiſon qu'un miracle eſt un effet extraordinaire, ſurprenant, admirable, au-deſſus des forces de la nature, qu'il ne faut pas multiplier ſans néceſſité & ſans raiſon. D'où il ſuit que quand un effet que l'on donne pour miraculeux, n'eſt ni extraordinaire, ni ſurprenant, ni au-deſſus des forces de la nature, mais qu'il ſe peut expliquer naturellement, il eſt inutile d'avoir recours au miracle. Ce principe eſt conſtant parmi tous les Théologiens & tous les Philoſophes, & fait régle à Rome, lorſqu'il s'agit de canoniſer un Saint. Or, diſent-ils, ſi les bêtes à Malte ne

ſont pas vénimeuſes, ce n'eſt point une choſe extraordinaire, ſurprenante, ni au-deſſus des forces de la nature. C'eſt une propriété naturelle & commune à pluſieurs Iſles. Il n'y a point de bêtes vénimeuſes dans l'Irlande, dans les Iſles de Stalimene, de Samos, de Candie, d'Iviça, & dans un grand nombre d'autres. Il n'y en a point en Ecoſſe, ni dans la Laponie. Les ſcorpions très-vénimeux en Carie, n'ont point de venin vers le Phare d'Egypte, ſelon Ariſtote (*a*). Qui oſeroit dire que ces effets ne ſont pas naturels, & dans le cours ordinaire de la nature?

Envain les Maltois ont-ils recours à l'expoſition & au climat brûlant de l'Iſle de Malte, puiſque les Iſles voiſines qui ſont ſous le même climat & ſous la même expoſition n'ont point non plus de bêtes vénimeuſes, & n'en avoient point du tems de S. Paul. Pline parlant de l'Iſle du Goze qui n'eſt qu'à une lieuë de Malte, & de l'Iſle de Galata qui eſt entre la Sardaigne & l'Afrique, fait remarquer que cette derniere eſt funeſte aux ſcorpions. *Mox Gaulos &*

(*a*) L. 8. *Hiſt. Animal. verſ. finem.*

Galata cujus terra ſcorpionem dirum animal Africæ necat ; dicuntur & in clupeâ emori (*a*). Solin qui n'a pas vêcu longtems après S. Paul, puiſque Veſpaſien eſt le dernier des Empereurs dont il parle, & qui a écrit d'après des Auteurs plus anciens, obſerve de même que les ſerpens ne peuvent vivre dans l'Iſle du Goze. *Accepimus Gaulon inſulam, in qua ſerpens neque naſcitur, neque vivit invecta. Propterea jactus ex ea quocùmque gentium pulvis arcet angues, ſuperjactus illicò perimit* (*b*). Vous voyez que Solin parle du Goze, comme il parle ailleurs des Iſles d'Irlande & d'Iviça, & qu'il lui attribue la vertu de faire mourir les ſerpens, non comme une éhoſe nouvelle & miraculeuſe, mais comme une propriété ancienne & naturelle. Vitruve parlant du Bourg d'*Iſmuc* qui étoit auſſi en Afrique environ à ſept lieues de Zama aujourd'hui Zamora, toujours dans la même expoſition que l'Iſle de Malte : *Le terroir des champs de ce Bourg*, dit il, *a une propriété incroyable ; car quoique l'Afrique porte*

(*a*) L. 5, c. 7.
(*b*) Cap. 32.

*quantité de bêtes nuisibles, sur-tout de serpens, il n'en naît cependant aucun dans les champs d'*Ismuch, *& si l'on y en porte, ils y meurent aussi-tôt; bien plus la terre de ce terroir transportée ailleurs fait le même effet, & l'on dit*, ajoute Vitruve, *qu'il y a dans les Isles Baléares des terres de la même espèce.* (a)

Voilà donc des Isles & des terres voisines de Malte, sous le même climat & dans la même exposition qui n'avoient point de bêtes vénimeuses, avant S. Paul. Or si les serpens avant S. Paul n'étoient point vénimeux dans l'Isle du Goze qui n'est qu'à une lieue de l'Isle de Malte, ni dans les Isles Baléares & de Galata qui sont sous le même climat & dans la même exposition, est-

(a) *Ab ea Zama millia passuum viginti est oppidum* Ismuch, *cujus agrorum regiones incredibili finita sunt terminatione. Cùm esset enim Africa parens & nutrix ferarum bestiarum, maxime serpentium, in ejus agris oppidi nulla nascitur, & si quando allata ibi ponatur, statim moritur; neque id solum ibi, sed etiam terra & his locis, si aliò translata fuerit, similiter efficit. Id genus terræ etiam Balearibus dicitur esse.* Vitr. l. 8. c. 4.

il vraiſemblable qu'il y en ait eu alors de vénimeux dans l'Iſle de Malte ?

CHAPITRE IX.

Que ſi la terre de Malte a quelque vertu contre le venin & les morſures de vipere, c'eſt un effet naturel & commun à la terre de pluſieurs autres Iſles & Terroirs.

CEST envain que les Maltois regardent auſſi, comme une ſuite du miracle de S. Paul, la vertu qu'a la terre de Malte contre le venin & les ſerpens. C'eſt encore une propriété naturelle & commune à la terre de pluſieurs Iſles & de pluſieurs terroirs ; ce qui fait dire à Ariſtote *que la terre de différentes Régions a des propriétés fort différentes, par rapport à la morſure des bêtes vénimeuſes* (a). Nous venons de voir dans le Chapitre précédent que la terre du Goze, celle de Galata & celle d'Iſmuc, ont la même qualité que celle de Malte. On en trouve encore de ſemblable

(a) L. 8. *Hiſt. Animal. verſus finem.*

dans

dans les Isles de Samos, de Stalimene, d'Elbe, d'Ischia, & autres. Vitruve dans l'endroit cité ci-dessus, accorde la même vertu aux Isles Baleares. Mela, dit d'*Ebuse*, aujourd'hui *Iviça*, l'une des Baléares, *qu'elle n'a point de bêtes venimeuses, & que si l'on y en porte, elles y meurent:* (a) il fait observer ensuite que la terre d'Iviça épouvante & met en fuite les serpens. On vante aussi beaucoup les bols faits de la terre d'Arménie, de celle de Valachie, de Silesie, de Hongrie, de Mondovie, & de plusieurs autres endroits d'Allemagne ou d'Italie. Dans les ouvrages des Médecins, des Apoticaires, des Chimistes & des Naturalistes, rien n'est plus commun que les recettes de ces sortes de terres contre le venin & les morsures des bêtes venimeuses : il y en a même dont la vertu est infiniment supérieure à celle de Malte ; car il est constant en premier lieu que la terre de Malte ne fait point mourir les serpens, puisque

(a) *Ebusus omnium animalium quæ nocent, adeò expers, ut nec ea quidem quæ de agrestibus mitia fiunt, aut gerat, aut si invecta sunt, sustineat*, l. 2. cap. ultim.

Aldrovandus (*a*), Jonſton (*b*), & pluſieurs autres (*c*) aſſurent poſitivement qu'il y en a beaucoup dans l'Iſle de Malte, mais qu'ils n'y ſont pas venimeux. La terre du Goze au contraire, celle d'Iſmuc & d'Iviça les font mourir, Bede atteſte avoir vu la même choſe par rapport à celle d'Irlande. *Nullus ibi vivere ſerpens valet. Nam ſæpè illo de Britannia dilati ſerpentes, mox ut proximitate terræ navigio odore actis illius attracti fuêre, interierunt. Quin potiùs omnia penè, quæ de eadem Inſula ſunt, contra venenum valent. Denique vidimus, quibuſdam à ſerpente percuſſis raſa folia Codicum, qui de Hibernia fuerunt, & ipſam raſuram aquæ immiſſam, ac potui datam, talibus protinùs totam vim veneni graſſantis, totum inflati corporis aſſumpſiſſe, ac ſedaſſe tumorem* (*d*). On dit même que les araignées ne ſe mettent jamais dans le bois

(*a*) L. 1. c. 1. *de ſerpent. in gen.*

(*b*) L. 1. *de ſerpent. tit.* 1.

(*c*) *Brietius ad an. Chriſt* 56. *Henricus Pantaleo, l.* 7. *Hiſt. Malt. Quintinus Heduus in Deſcript. Melit. &c.*

(*d*) Hiſt. Angl. l. 1. c. 1.

de chêne d'Irlande, quelque part qu'il ſoit tranſporté. (*a*)

Il eſt conſtant en ſecond lieu que la terre de Malte n'a point, ou que peu de vertus contre les vipéres bien venimeuſes. Bernard Cæſius l'atteſte : *Sunt qui eam terram* (Meliteam) *præferant omnibus antidotis, dicantque vim adverſus ſerpentium venena habere, quemadmodum & ea quæ à Lemno Inſula Lemnia vocatur. Verumtamen ubi aſpide vel viperâ quis fuerit demorſus, parùm vel nihil proficit* (*b*). Mathiole eſt formel pour la même vérité (*c*) ; mais ce qui doit mettre la choſe hors de tout doute, c'eſt que M. *Valiſnieri* Profeſſeur en Médecine à Padoue, en ayant fait l'expérience en 1728, en préſence de pluſieurs perſonnes, ſur un chat & un chien qu'il avoit fait mordre par un *Ammodyte*, ſorte de ſerpent de Dalmatie, la terre appliquée à la plaie de ces animaux n'eut aucun effet, & ils moururent tous deux de leurs morſures : c'eſt ce qu'il

(*a*) *Frider. Hofman ad Phar. Scroed. l.* 1. *c.* 13.

(*b*) *In Microlog. l.* 3. *c.* 14. *q.* 20.

(*c*) *In Lib.* 6. *Dioſcor. c.* 4.

atteſte dans une Lettre au Pere D. Ignace George, Bénédictin de la Congrégation de Raguſe, lettre que ce Bénédictin a fait imprimer à Veniſe (*a*). Au contraire, la Terre *ſigelée* de l'Iſle de Lemnos, aujourd'hui Stalimene, paſſe pour un remede ſouverain contre les morſures de toutes ſortes de ſerpens, de ſcorpion, d'aſpic & de vipere. Cette terre *ſigelée*, & la terre des autres Iſles dont nous venons de parler, ayant plus de vertu contre le venin, que celle de Malte, il s'enſuit que Dieu n'a point imprimé de vertu miraculeuſe à la terre *Maltoiſe* : autrement il faudroit dire que la Toute-puiſſance miraculeuſe de Dieu eſt inférieure aux œuvres de la nature, ce qui ſeroit une impiété.

(*a*) In Libro cui titulus : *Paulus Apoſtolus in mari, quod nunc ſinus venetus dicitur, naufragus*, pag. 135. & ſeq.

CHAPITRE X.

Raiſon phyſique & naturelle pourquoi les bêtes ne ſont pas venimeuſes dans certaines Iſles ou pays, & en particulier dans l'Iſle de Malte.

MAIS eſſayons de donner la raiſon phyſique & naturelle de cette propriété de l'Iſle de Malte, & des autres terres dont nous avons parlé. Dabord toutes les odeurs fortes ſont contraires & nuiſibles aux ſerpens. L'ail, l'oignon, la fumée de cédre, de vieilles ſavates, d'excrément de crocodile ou de fouine, de peau de bouc, de plumes d'autruche, d'encens, & autres choſes odoriférantes : *Omnia odorata*, dit Cardan, *vehementer ſerpentes hebetant* (a). Tous les Médecins & tous les Naturaliſtes, les SS. Peres mêmes ſont du même avis (*b*). C'eſt pour cette raiſon

(*a*) *L. 7. variet. rerum cap. 30.*
(*b*) *Theoph. de cauſ. plant. lib. 6. Pauſanias, Beot. 2. Virgil, l. 3. Georg. Aetius, Elianus,*

que Caton voulant munir ſon armée contre les ſerpens de la Lybie, fit prendre & brûler à ſes Officiers & à ſes ſoldats beaucoup de choſes odoriférantes (*a*).

Il en eſt de même des Terres bitumineuſes, ſulfureuſes, nitreuſes & métalliques. Elles ſont toutes contraires aux ſerpens & au venin. Les bols ſi vantés contre les morſures de vipere & de ſcorpion, ſont preſque tous tirés des mines de Siléſie, de Hongrie, ou de terroirs nitreux & ſulfureux : ſur quoi l'on peut conſulter les Chimiſtes, les Apotiquaires, les Médecins & les Naturaliſtes. Les eaux ſalées & les terres imprégnées de ſel, ſont encore contraires aux ſerpens : c'eſt ce qui fait que ſelon Lucrece (*b*), Pline (*c*), Saint Ambroiſe (*d*) &c. la ſalive d'un homme à jeun eſt ſi nuiſible à ces reptiles, quelle

Dioſcorides, Aldrovandus I. Epiphan initio hareſeos Anoetorum, &c.

(*a*) Lucain Pharſ. l. 9. *ultima caſtrorum, &c.*

(*b*) *Eſt utique & ſerpens hominis contacta ſalivis, diſperit & ſeſe mandendo conficit ipſa.*

(*c*) L. 7. c. 2.

(*d*) *Lib. de Paradox.*

les fait quelquefois mourir. C'eſt auſſi pour cette raiſon que les ſerpens qui ſont ſur les bords de la mer, ou dans les petites Iſles trop expoſées aux exhalaiſons ſalines, ne ſont pas ordinairement venimeuſes. Le Pere Dom George de Raguſe aſſure que dans toutes les petites Iſles qui ſont ſur les côtes de la Dalmatie (*a*), & notamment dans celle où eſt bâti le Monaſtere des Bénédictins noirs dans un Golfe de l'Iſle de Meleda, il n'a trouvé aucune bête venimeuſe, quoiqu'il y en ait de très-dangereuſes, & en grande quantité dans l'Iſle de Meleda, & dans les autres Iſles un peu conſidérables ſur toutes les côtes de la Dalmatie, pour peu qu'on avance dans les terres. Toutes les terres odoriférantes, bitumineuſes, ſulfureuſes, nitreuſes, ſalines & métalliques ſont donc contraires & nuiſibles aux ſerpens.

Voyons à préſent ſi ce n'eſt point pour cette raiſon que toutes les Iſles & tous les terroirs dont nous avons parlé juſqu'ici, n'ont point de ſerpens, de ſcorpions, d'aſpics, de viperes, où

(*a*) *Libro ſupra laud. page* 122.

n'en ont point de venimeux. La terre *ſigelée* de Stalimene qui eſt la plus efficace de toutes, rend une odeur forte quand on la mâche. C'eſt le ſigne que les Médecins & les Apotiquaires indiquent pour reconnoître la véritable de celle qui eſt contrefaite (*a*). Celle de l'Iſle de Malte en particulier eſt nitreuſe, métallique & très-imprégnée de particules ſalines. Cela ſe prouve premiérement par les eaux de cette Iſle ; car il y en a peu de douces, encore ſont-elles pour la plûpart *Saumaces ;* cela ſe prouve en ſecond lieu par le grand nombre de coquillages & autres corps pétrifiés qu'on y trouve, & enfin par la nature de ſa ſituation. C'eſt une Iſle baſſe, unie, ſans aucune montagne un peu conſidérable, & preſque ſans bois. La terre en eſt par conſéquent entiérement expoſée aux exhalaiſons ſalines de la mer. Telle eſt la cauſe phyſique & naturelle pour laquelle la terre de Malte eſt aſtringente, (*b*) excellente contre

(*a*) *Lancifius in notis ad Metal. Mercat. arm.* 1. *cap.* 2. *n.* 2.

(*b*) Lemery, Diction. des Aromat. page 857.

le venin des champignons, (a) & de quelque utilité contre le venin des ſerpens, quand ils ne ſont pas bien venimeux. Telle eſt auſſi la raiſon pour laquelle la meilleure terre de Malte ſe prend auprès de *la Chapelle de Saint Paul*, qui n'eſt pas éloignée de la *calle des Salines*. Nous ſommes perſuadés que ſi on examinoit bien les animaux, les plantes, les arbres & la ſituation de l'Iſle de Malte; ſi l'on mettoit la terre qu'on en tire à l'alembic, & qu'on en fît la décompoſition; que l'on comparât ſes eaux avec celles des autres Iſles & des autres terroirs où les animaux n'ont point de venin, on trouveroit dans toutes la même analogie & les mêmes propriétés, plus ou moins grandes, ſelon qu'elles ont plus ou moins d'effet ſur le venin. Au contraire on trouveroit des propriétés toutes différentes dans la terre, les plantes, les arbres, les eaux & la ſituation des Iſles & des terroirs où il y a des ſerpens, des ſcorpions, des aſpics, des Tarentules, des viperes, & où ils ſont venimeux; car chaque pays, chaque terroir a des pro-

(a) *Mich. Mercat. Metal. Vatic. arm.* chap. 12.

priétés & des productions naturelles, qui manquent naturellement dans les autres pays. Le marbre, les diamans, les simples, les arbres & les animaux ne sont pas les mêmes dans toutes les montagnes. *Non omnis fert omnia tellus.* C'est donc en vain que les Maltois ont recours aux miracles, pour expliquer la vertu de la terre *Maltoise.* Ce phénomène est naturel, commun à plusieurs Isles, même de celles qui sont voisines de Malte, & conforme aux Loix ordinaires de la nature. Le miracle, dit S. Augustin, a toujours quelque chose de propre qui étonne, qui surprend, qui ravit d'admiration (a). La vertu attribuée à la terre de Malte, n'a rien de semblable; ce n'est donc point un miracle.

(a) *Tract. 24. in Joan.*

CHAPITRE XI.

Des prétendues Langues de ſerpens changées en pierres, que débitent les Maltois ; que ce ſont des Gloſſopetres naturelles, telles qu'il s'en trouve en pluſieurs autres Iſles & terroirs.

LEs pierres que les Maltois nous donnent pour des langues de ſerpens, ne ſont pas plus miraculeuſes. Ce ne ſont pas des langues de ſerpens : ce ſont de petits corps triangulaires ; dont les deux angles aigus de la partie terminée en pointe, ont des dentures canelées. Les Phyſiciens & les Naturaliſtes les appellent des *Gloſſopetres*. Les uns les mettent au nombre des foſſiles & des végétaux, d'autres prétendent que ce ſont de véritables pierres ; quelques-uns parmi leſquels ſe range le Pere Dom George de Raguſe, ſoutiennent que ce ſont des dents de *Lamies* ( ) : cette diſcuſſion n'eſt pas de

(a) *Lib. ſup. Laud. pag.* 194. *& ſeq.* Les Lamies ſont de grands poiſſons appellés autre-

mon sujet. Quelque parti que l'on prenne sur la nature de ces *Glossopetres*, il est constant que ce ne sont pas des langues de serpens changées en pierres, qu'elles n'ont point, ou que très-peu de vertu contre les morsures de serpens & contre les fièvres malignes, & qu'elles ne sont point particulieres à l'Isle de Malte. Il s'en trouve dans le voisinage de Devanter & de Lunebourg, dans le Véronese, le Vicentin, le Modenois, en Hongrie & dans la Gréce; mais les endroits où il y en a en plus grande quantité sont les Isles Baleares (*a*), la Sardaigne & la Sicile qui est voisine de l'Isle de Malte. Ces *Glossopetres* sont des productions de la nature. Elles ont précédé la naissance de Saint Luc & de Saint Paul, & il ne paroît pas douteux qu'il n'y en ait eu dans l'Isle de Malte, avant que cette Isle fût habitée.

ment *Chiens marins*. Ils ont jusqu'à 600 dents. On prétend que c'est par un de ces poissons que Jonas fut englouti.

(*a*) *Mercat. arm. 9. cap. 69.*

CHAPITRE XII.

Qu'il en eſt de même des petites pierres que les Maltois font paſſer pour des yeux de ſerpens ; que ce ſont des productions de la nature.

LES petites pierres que les Maltois diſtribuent pour des *yeux de ſerpens*, n'ont rien de plus miraculeux. Ce ſont de petits corps durs, ornés au milieu d'un petit cercle, tirant ordinairement ſur le rouge, en forme de la prunelle de l'œil. Il y en a de pluſieurs formes & de pluſieurs couleurs, auſſi bien que des *Gloſſopetres*. Les Phyſiciens & les Naturaliſtes ſont auſſi diviſés ſur leur nature. Les uns les regardent comme une eſpèce d'agathe : d'autres les mettent au nombre des os de poiſſons pétrifiés ; mais tous conviennent que ce ne ſont point des yeux de ſerpens changés en pierres. La ſubſtance des yeux dans les animaux étant molle, fluide & délicate, elle ſe corrompt trop tôt, pour pouvoir acqué-

rir la consistence & la dureté nécessaire à la pétrification. D'ailleurs il s'en trouve dans presque tous les mêmes endroits où il se trouve des *Glossopetres*; la Sicile sur-tout, auprès de laquelle Malte est située, en fournit un très-grand nombre. Vouloir attribuer au miracle un effet de la nature aussi commun, c'est avoir renoncé à la Physique & à l'examen de la nature.

CHAPITRE XIII.

Des Charlatans qui se disent parens de Saint Paul; des Psylles, des Marses, & des Ophiogenes.

VENONS à présent à ces Charlatans qui parcourent toute l'Italie, & qui se disent descendans de la famille de Saint Paul. Pour en connoître l'origine, il faut observer que long tems avant la naissance de Saint Paul, il y avoit en Afrique une espèce d'hommes appellés *Psylles*, dont Hérodote (*a*),

(*a*) L. 4.

Strabon (a), Pline, (b), Lucain (c), & la plûpart des Auteurs anciens tant Grecs que Latins font mention. Ces *Psylles* prétendoient avoir naturellement, & recevoir de leurs ancêtres par la voie de la génération, la vertu de guérir toutes les morsures de viperes & de serpens. Lorsqu'ils étoient appellés, ils mettoient de leur salive sur la playe, prononçoient certaines paroles, donnoient à boire au malade de l'eau dont ils s'étoient lavés les mains, & sucoient le venin de la plaie; que si tout cela n'y faisoit rien, ils s'étendoient nuds sur le corps nud du malade, & tâchoient de le guérir par leurs sueurs. Les *Marses* en Italie, (d) & les *Ophiogenes* dans l'Hellespont, (e) prétendoient avoir la même vertu. Les Physiciens & les Naturalistes ont recherché avec beaucoup de curiosité d'où leur venoit ce secret. Quelques-uns

(a) L. 17.
(b) L. 17. c. 2.
(c) *Pharf. l. 9. Sextus Empyr. Ælian. Plinius, Suétone, Plutarque, S. Jérôme, Celse, &c.*
(d) Virgile, Horace, Aulugelle, & plusieurs autres Auteurs en font mention.
(e) Pline, l. 7. c. 2. Strabon, &c.

penſent (& Gallien paroît être de cette opinion (*a*)) que ce n'étoit qu'une charlatannerie, qu'ils apprivoiſoient ſeulement les viperes, après les avoir priſes dans le tems que leur venin eſt le moins violent; qu'ils leur donnoient à manger de la viande & des alimens propres à remplir la cavité des dents, & qu'ils ſe précautionnoient eux-mêmes contre le venin avec des antidotes & des contrepoiſons, dont ils guériſſoient auſſi quelquefois ceux qui avoient été mordus. D'autres eſtiment que cette vertu leur venoit des potions & des alimens qu'ils prenoient dès leur enfance, & qui étoient contraires à l'effet du venin. On peut confirmer cette derniere opinion par ce que dit le Pere Tellez de l'*Aſſaqoë* qui croit dans l'Abiſſinie. Cette plante, ſelon le Pere Tellez, endort les aſpics & les ſerpens les plus dangereux. Elle a même cette vertu, que ſi un homme mange de ſa racine, il peut marcher ſans crainte au milieu des hydres & des bêtes les plus venimeuſes. Si cela étoit vrai, ce que dit Pline deviendroit croyable, » qu'Hexagon de la

(*a*) L. *de Ther. ad Piſonem.*

» famille des Ophiogenes, étant allé à » Rome en ambassade, les Consuls le » mirent dans un tonneau rempli de » serpens, voulant expérimenter par » là si ce que l'on disoit de cette famil- » le, étoit fondé. Pline ajoute que les » serpens, bien loin de lui faire aucun » mal, ne firent que le lécher, & don- » nerent ainsi un spectacle des plus sin- » guliers «. (a). Pline révoque en doute si cette famille subsistoit encore de son tems.

CHAPITRE XIV.

Que les Charlatans qui se disent parens de Saint Paul, ne sont que les rejettons ou les singes des Psylles, des Marses & des Ophiogenes.

QUOIQU'IL en soit de la narration de Pline, il me paroît que les Charlatans d'Italie dont nous venons de parler, ne sont que les rejettons ou les singes des *Psylles*, des *Mar-*

(a) L. 28. c. 3.

ſes, & des *Ophiogènes*, ſoit qu'ils ſe ſoient perpétués, ou qu'ils ſoient venus en Eſpagne & en Italie avec les Maures d'Afrique. Ces Charlatans firent d'abord monter en or & en argent des *Gloſſopetres*. Ils les vendoient bien cher aux Papes, aux Princes & aux Grands Seigneurs. Ils les faiſoient paſſer pour des *Cornes de ſerpens*, & pour des remedes ſouverains contre le venin, le poiſon, le mal de dents ſur-tout des petits enfans, & même contre la fièvre. On en trouve encore quelquefois dans les cabinets de raretés ſous le nom de *Cornes de ſerpens*. Ils firent ſi bien valoir ces prétendues cornes de ſerpens, que le Pape Jean XXII. ayant appris la maladie de la Comteſſe de Foix, ne crut pouvoir lui envoyer un remede plus efficace qu'une de *ces cornes de ſerpens* (*a*).

Mais les Medecins des Princes reconnurent enfin l'inutilité de ces bagatelles : ce qui obligea les Charlatans de ſe tourner du côté du peuple. Ils attribuerent alors le don qu'ils prétendoient avoir de braver les morſures de ſerpens à la paſſion de J. C. ou à Sainte

(*a*) *Mercat. in Metal. arm. 9. cap. 17.*

Catherine, assurant qu'étant nés le Dimanche de la Passion, ou le jour de la Fête de Sainte Catherine, ce don leur avoit été donné avec leur Baptême. Pour tromper plus aisément le peuple, ils s'imprimoient en secret sur le bras, ou sur quelque autre partie du corps, les instrumens de la Passion, ou la roue de Sainte Catherine, & montroient ces figures comme des preuves de ce qu'ils débitoient. Dans la suite ils se dirent nés le jour de la Fête de Saint Paul : enfin ayant appris ce que l'on soutenoit à Malte, que les serpens n'y étoient pas venimeux, à cause de l'arrivée de cet Apôtre dans l'Isle, ils se dirent de la famille, inventerent la fable *des langues & des yeux de serpens changés en pierres*, la vertu miraculeuse imprimée à la terre de Malte, & toutes les autres puérilités que l'on a débitées dans la suite.

C'est depuis ce tems-là, c'est-à-dire, depuis environ trois cens ans, que ces Charlatans parcourent toute l'Italie, & trompent le peuple, & vendant leur prétendue terre miraculeuse, avec les langues & les yeux des serpens changés en pierre : ils s'impriment sur la chair

une figure de vipere, & font accroire au peuple imbécile qu'ils l'ont apportée au monde en naissant. On voit à leur teint livide, maigre & décharné, qu'ils se ruinent le temperamment par leurs débauches & par les drogues qu'ils prennent continuellement, pour empêcher l'effet du venin : car il arrive assez souvent qu'ils sont obligés de se prémunir eux-mêmes contre les morsures de viperes, lorsqu'ils se rencontrent plusieurs dans la même ville, & qu'ils se défient l'un l'autre. Mathiole raconte qu'étant à Perouse, il vit dans la place deux de ces misérables, qui avoient été mordus par de véritables viperes en trois parties du corps, » & certes, continue Mathiole, ils seroient infalliblement péris l'un & l'autre, si *Caravit* cet excellent Chirurgien de Bologne, mon maître, ne les eût frotés de notre huile de scorpion : leurs petites pierres de Saint Paul, ajoûte-t'il, qu'ils vendent & qu'ils préferent à tous les antidotes, ne leur eussent servi de rien, comme elles ne furent en effet d'aucune utilité à deux autres de ces Charlatans, qui s'étant fait mordre à Trente, au milieu de

» la place, par des viperes venimeuſes,
» furent rapportés tous deux à demi-
» morts, à leur grande honte, & au riſ-
» que de perdre la vie, à l'auberge, &
» furent pareillement guéris par l'huile
» de ſcorpion (*a*).

Il eſt donc conſtant 1°. que ſi les vi-peres ne ſont pas venimeuſes dans l'Iſle de Malte, c'eſt une choſe purement naturelle & commune à pluſieurs autres Iſles. 2°. Que ſi la terre de Malte eſt un antidote excellent contre le venin des champignons, & ſi elle a quelque vertu contre les morſures de ſerpens, c'eſt encore une propriété naturelle & commune à la terre de pluſieurs endroits. 3°. Que la terre de Malte ne peut guérir les morſures d'aſpics, de viperes ou de ſcorpion, & qu'il faut bien ſe donner de garde d'y avoir confiance à cet égard. 4°. Que ce que l'on donne pour des langues & des yeux de ſerpens, n'en ſont point, mais des *Gloſſopetres* naturelles, telles qu'il s'en trouve en pluſieurs endroits. 5°. Que les perſonnes qui ſe diſent de la famille de

[*a*] *In lib. 6. Dioſcord. cap. 4. Caſius, l. 3. Mineral. cap. 14. q. 19.*

Saint Paul, n'ont point l'approbation des illustres Chevaliers de Malte, mais sont de misérables Charlatans, qui séduisent le peuple, & qui mériteroient d'être châtiés. 6°. Enfin qu'il y a des serpens dans l'Isle de Malte, & qu'ils n'y sont pas venimeux, mais qu'ils ne laissent pas de nuire avec la dent, selon le témoignage d'un Auteur non suspect (a); d'où il suit que Saint Paul n'a imprimé à la terre de Malte aucune vertu miraculeuse contre les morsures de serpens, & qu'il n'a point changé en pierres les langues & les yeux de ces reptiles.

(a) [*Hic* (Paulus) *admorsus à vipera, non modo nihil est passus, sed exindè factum, ut serpentes hîc veneno carerent, & tantùm nocerent dente.*] Brietius ad an. Ch. 56.

CHAPITRE XV.

Que ſi Saint Paul avoit ôté le venin aux ſerpens de l'Iſle de Malte, & qu'il eût imprimé à la terre de cette Iſle une vertu miraculeuſe contre les fiévres malignes & les morſures de viperes, Saint Luc & les Saints Peres en auroient fait mention.

MAIS, direz-vous, eſt-ce que Saint Paul ne pouvoit pas faire ce miracle? Oui ſans doute, puiſque l'Ecriture aſſure qu'il avoit le don d'en faire de plus merveilleux. Mais on vous ſoutient qu'il ne l'a pas fait: car outre les raiſons qui en ont déja été données, ſi cet Apôtre eût imprimé quelque vertu miraculeuſe à la terre de Malte, ç'auroit été ſans doute, non contre les ſerpens ordinaires, mais contre les viperes les plus venimeuſes, telle qu'étoit celle dont il avoit été mordu. Or la terre de Malte n'a aucune vertu contre le venin des *Ammodytes* & des viperes très-venimeuſes, comme on l'a prouvé ci-deſſus.

Vous dites que l'Apôtre Saint Paul a changé en pierres les langues & les yeux des ſerpens de Malte, & que depuis ce tems-là les ſerpens ne nuiſent plus qu'avec la dent : *Exindè factum eſt ut ſerpentes hac in Inſula Melitenſi veneno carerent, & tantùm nocerent dente.* Mais à quoi bon, je vous prie, l'Apôtre auroit-il fait ce changement ? Ce n'étoient point les langues ni les yeux des ſerpens qui étoient nuiſibles, c'étoient les dents. Voyez cependant la biſarrerie. L'Apôtre, ſelon vous, laiſſe aux viperes les dents en leur entier, quoique ce ſoit avec les dents qu'elles nuiſent, & ne change en pierres que les langues & les yeux, qui ne pouvoient faire aucun mal : n'eſt-ce pas-là un miracle bien imaginé ?

Si Saint Paul eût opéré un ſi grand prodige ; s'il eût imprimé à la terre de Malte une vertu miraculeuſe contre les morſures de viperes, exterminé les ſerpens, changé en pierres leurs langues & leurs yeux, ou Saint Luc & les Inſulaires auroient ignoré ce prodige, ou ils en auroient été inſtruits. On ne peut dire que Saint Luc & les habitans de Malte ayent ignoré un miracle ſi éclatant ;

tant, ſans accuſer l'Apôtre Saint Paul d'avoir tenu caché les dons d'un Dieu, & de n'avoir pas manifeſté la gloire du Tout Puiſſant, pour convertir les idolâtres, & les amener à la foi. Saint Luc & les habitans de Malte étoient donc inſtruits de ce prodige. Mais ſi cela eſt, puiſque Saint Luc écrivoit pour manifeſter la gloire de Dieu, & pour faire connoître les actions de l'Apôtre Saint Paul, pourquoi n'en a-t-il rien dit? C'étoit un miracle univerſel, qui devoit être profitable non-ſeulement aux Inſulaires qui vivoient alors, mais encore à leurs deſcendans, juſqu'aux générations les plus reculées: c'étoit un miracle, durable, perpétuel, immortel, un miracle toujours préſent, une ſemence de miracles par la vertu imprimée à la terre de Malte; vertu qui devoit ſe répandre dans tous les Royaumes, par la facilité de tranſporter cette terre bénite & merveilleuſe; c'étoit un prodige toujours viſible, capable de convertir les plus incrédules; pourquoi donc Saint Luc n'en a-t-il point parlé? Il décrit les actions de l'Apôtre dans le plus grand détail; il rapporte comment il fut mordu d'une vipere très-

dangereuſe avec toutes les circonſtances de cet évenement. N'étoit ce pas un prodige beaucoup plus éclatant d'ôter le venin à toutes les viperes & à tous les ſerpens de l'Iſle ; de changer en pierre leurs langues & leurs yeux ; d'imprimer à la terre à perpétuité ; une vertu ſouveraine & un antidote toujours efficace contre le venin & les fiévres malignes, que d'empêcher l'effet de la morſure d'une ſeule vipere ? Comment donc Saint Luc qui parle de ce dernier miracle, a-t-il pû garder le ſilence ſur les autres, quoiqu'ils ſoient beaucoup plus frappans, & plus extraordinaires ? Seroit-il poſſible qu'ayant toujours accompagné l'Apôtre, il eût ignoré un tel prodige, ou que l'ayant connu, il n'en eût pas tranſmis la mémoire à la poſtérité. *Quare enim eſt ut* (Lucas) *individuus comes Apoſtoli, inter cæteras ejus res, hoc ſolum ignoraverit ?* (a)

Saint Paul a pû faire un ſi grand miracle ; qui en doute ? Mais s'il l'eût fait, les habitans de Malte l'auroient-ils tenu caché ? Publius que les Maltois

(a) S. Hieron. in Catalog. Scriptor. Eccleſ. in Luca.

prétendent avoir été le premier Evêque de leur Isle, n'en auroit-il laissé aucun vestige ? Les Evêques successeurs de Publius, les Saints Peres, les Auteurs des treize premiers siécles n'en auroient-ils pas fait mention ? Cependant ils ne disent pas plus que Saint Paul ait ôté le venin aux serpens de Malte, pour en avoir été mordu, qu'ils disent qu'il ait rendu à jamais la mer Adriatique tranquille & pacifique, parce qu'il y avoit fait naufrage. Les *Melediens* concluent donc que ce n'est point à Malte, mais à Meleda, que Saint Paul a été mordu d'une vipere très-vénimeuse, puisqu'il n'y en a point de telle à Malte, & qu'il y en a à Meleda.

CHAPITRE XVI.

Troisiéme raison des Melediens, que Saint Luc n'auroit pas traité les Maltois de Barbares.

LEs *Melediens* apportent une troisiéme raison. Saint Luc, disent-ils, donne le nom de *Barbares* aux ha-

bitans de l'Iſle dans laquelle il fut mordu d'une vipere (*a*). Or le nom de *Barbare* ne convenoit pas aux habitans de *Melite*, aujourd'hui *Malte*; il convenoit au contraire aux habitans de *Melite* d'Illyrie, aujourd'hui *Meleda*. Ce n'eſt donc point dans l'Iſle de Malte, mais dans l'Iſle de Meleda que Saint Paul fut mordu d'une Vipere.

Une preuve certaine que le nom de *Barbares* ne convenoit pas aux habitans de l'Iſle de Malte, c'eſt qu'on y parloit Grec; les Inſcriptions, les noms des habitans, ceux des Magiſtrats étoient en Grec. Il y avoit des *Archontes* & le *Demos* comme à Athène (*b*). Le culte des Dieux étoit auſſi en Grec. On voyoit à Malte les Temples de Junon & d'Hercule: enfin l'Iſle de Malte étoit comme une annexe de la Sicile que les Grecs ne traitoient point de Barbare, mais d'Iſle amie & alliée. Il eſt vrai que les Maltois étoient une Colonie Phénicienne, & qu'ils furent long temps ſoumis aux Carthaginois; mais ils paſſerent enſuite ſous la do-

(*a*) Act. 28.
(*b*) *Apud G. Gualterum in inſcrip. peregr.*

mination des Grecs, dont ils prirent le langage, le culte, les mœurs & les usages (*a*). Du tems de Saint Luc, ils étoient sous la domination des Romains. Les habitans étoient donc alors ou tous Grecs, ou tous Romains, ou en partie Grecs, & en partie Romains. Saint Luc n'auroit pas traité les Grecs de Barbares; bien moins auroit il donné ce nom à ceux qui étoient Romains, puisque Saint Paul se faisoit honneur d'être Citoyen Romain (*b*).

Envain les Maltois répondent-ils que Saint Luc ne donne le nom de Barbares ni aux Grecs, ni aux Romains, mais seulement aux payſans, & aux gens de la campagne, qui étant Phéniciens d'origine, en avoient conservé la langue & les usages? car 1°. il n'est pas certain que du temps de Saint Paul, il y eût encore à Malte quelque reste de ces anciens Phéniciens, ou que s'il y en avoit, ils eussent conservé leurs coutumes & leur langage. 2°. Saint

(*a*) *L'Hellenisme* des Maltois est prouvée par Cluvier, Abela, Gronovius & plusieurs autres.

(*b*) Act. XVI. XXI. & XXII.

Luc ne fait aucune distinction entre les principaux de l'Isle & les payſans : il leur donne à tous le nom de Barbares, puiſqu'il dit en général que les Barbares de *Mélite*, c'eſt-à-dire, les Inſulaires, comme l'explique Saint Chryſoſtome, (*a*) avoient reçu Saint Paul, le Centenier, & toute leur ſuite avec beaucoup d'humanité ; & ce qui confirme cette explication, c'eſt que Saint Luc met les perſonnes guéries par Saint Paul, & Publius lui-même, qui étoit la perſonne la plus diſtinguée & la plus conſidérable de l'Isle, au nombre de ceux dont ils avoient été reçu fort humainement, c'eſt-à-dire, au nombre de ceux qu'il appelle *Barbares*. D'ailleurs, ſi Saint Luc après avoir été traité avec beaucoup d'humanité pendant trois mois, tant par les nobles & les autres habitans conſidérables de l'Isle, que par les payſans & les gens de la campagne, n'avoit fait mention que de ceux-ci, pour en témoigner ſa reconnoiſſance, n'auroit-il pas commis une eſpece d'ingratitude à l'égard des nobles

(*a*) *In Act.* 28. *Homel.* 53. & 54.

& des habitans considérables, en les passant sous silence ?

Au reste, si les payſans de l'Isle de Malte parlent Arabe présentement ; ce n'est pas qu'ils ayent retenu ce langage des anciens Phéniciens, mais c'est que les Sarrasins s'étant emparés de Malthe en 828 (*a*), & l'ayant possédée long-tems, les payſans ont changé leur langue & leurs usages, pour prendre la langue & les usages des Arabes ; d'où il suit qu'ils ont pû de même, en passant sous la domination des Grecs & des Romains, en prendre la langue, le culte & les coutumes. Il n'y a donc aucune vraisemblance que du tems de Saint Luc, les habitans de l'Isle de Malte fussent traités de Barbares par les Grecs !

Il n'en est pas de même des Illyriens, au nombre desquels étoient les habitans de *Melite*, aujourd'hui *Meleda*. Les Grecs les traitoient de Barbares. Thucydide ne leur donne point d'autre nom. Βάρβαροι Ἰλλυρικὸν ἔθνος (*b*). Plutarque en parlant d'Euridice Reine de Macédoine & ayeule d'Alexandre

(*a*) *Marmol. lib.* 2, *rer. Arab. cap.* 12.
(*b*) *Lib.* 1.

le Grand, observe que cette Princesse étant Illyrienne d'origine, étoit une barbare, ἰλλυρὶς καὶ τριβάρβαρος (*a*) Les Illyriens étoient ainsi appellés par les Grecs, parce qu'ils ne cultivoient pas les Belles Lettres, qu'ils n'étoient point policés, & qu'ils parloient extrêmement mal, comme Aristophane le leur reproche (*b*) Il n'y a donc rien d'étonnant que Saint Luc, à la maniere des Grecs, appelle *Barbares* les habitans de *Melite*, aujourd'hui *Meleda*, au-lieu qu'il seroit fort surprenant qu'il eût donné ce nom aux habitans de l'Isle de Malte, qui avoient les mêmes mœurs que les Siciliens.

CHAPITRE XVII.

Autres Raisons des Melediens.

LES *Melediens* font encore observer que Saint Luc parle de Publius comme d'un homme *qui avoit des terres dans l'Isle de Melite*, & qui s'appliquoit

(*a*) *Lib. de Liber Educ.*
(*b*) *In avibus.*

à l'agriculture. Cela ne convenoit guéres à l'Isle de Malte, qui à cause de la stérilité de son terroir & de l'excellence de son port, étoit entierement appliquée au commerce ; ce qui l'avoit rendu très-florissante, selon le témoignage de Diodore de Sicile (*a*). L'Isle de Malte étoit par conséquent une Isle très connue des Commerçans & des Matelots. Saint Luc rapporte néanmoins que le vaisseau où étoit Saint Paul, étant arrivé auprès de *Melite*, personne ne la connoissoit ; qu'ils ne sçurent même qu'elle s'appelloit *Melite*, que quand ils y furent arrivé : *Tunc cognovimus quia Melita insula vocabatur* (*b*). Saint Paul en parle aussi comme d'une Isle peu connue. Il faut, dit-il, *que nous soyons* jettés dans une certaine Isle, *in Insulam quamdam* (*c*). Quand Saint Luc fait mention d'endroits qui ne sont pas fort connus, il se sert des mêmes expressions : *Nous abordâmes*, dit-il, *dans un certain lieu qu'on nomme Bons-ports* (*d*). Ailleurs,

(*a*) L. 5. c. 12.
(*b*) Act. 28. 1.
(*c*) Act. 27. 26.
(*d*) Act. 27. 8.

Nous fumes poussés au-dessous d'une petite Isle qui s'appelle Caude (*a*). Mais en parlant d'Isles ou de villes connues & florissante, comme de Sidon, de Crête, de Syracuse ou de Rhegio, il dit d'une maniere absolue : *Nous vînmes à Syracuse, nous abordâmes à Rhegio*, & ainsi des autres. L'Isle de *Melite*, aujourd'hui *Meleda*, n'étoit alors guéres plus connue que celle de *Caude* ou que *Bons-Ports*. Il n'est donc pas surprenant que Saint Luc en parle dans les mêmes termes ; mais ce seroit une chose assez extraordinaire qu'il s'exprimât de la même maniere par rapport à celle de Malte, qui étoit alors très florissante. En effet, qui ne se rendroit ridicule, si en parlant aujourd'hui de l'Isle de Malte, il disoit par exemple : *Les Chevaliers d'une certaine Isle appellée* Malte, *soutinrent en* 1565 *un siége contre les Turc, que ces derniers furent obligés de lever après avoir perdu plus de trente mille hommes.*

Enfin les *Melediens* ajoutent que dans un très grand nombre de manuscrits du N. T. tant Grecs que Latins, & dans

(*a*) Act. 27.

plusieurs Editions Grecques & même Latines, avant celle de Clement VIII, en 1592, l'Isle où Saint Paul fut mordu d'une vipere, est appellée *Militene*, *Melitine* & *Militine*. Tous ces noms sont données par Ptolemée & par d'autres Auteurs anciens a l'Isle de *Melite*, aujourd'hui *Meleda*; au-lieu qu'on ne voit pas qu'il ayent jamais été donnés à l'Isle de *Melite*, présentement *Malte*: ce qui appuie le prétention des *Melediens*. Car il semble que l'on auroit conservé par tout le nom de *Melite*, si l'on n'eût été bien persuadé qu'il ne s'agissoit de *Meleda*, & non pas de *Malte*.

Telles sont les raisons des *Melediens*; voyons à présent ce qu'ils répondent aux argumens des Maltois.

CHAPITRE XVIII.

De la Tradition des Maltois. Les Melediens oppoſent leur Tradition à celle de Malte, & prétendent que la Tradition des Maltois ſur le Naufrage de Saint Paul eſt remplie de Fables, & ne mérite aucune croyance.

LA premiere raiſon des Maltois eſt priſe de la Tradition des habitans de Malte, qui croyent depuis un tems immémorial que c'eſt à Malthe que Saint Paul fut mordu d'une vipere. Les *Melediens* oppoſent Tradition à Tradition, & ſoutiennent que c'eſt avec plus de fondement que les habitans de *Meleda* ſont perſuadés depuis un tems immémorial, que ce ſont eux qui ont donné l'hoſpitalité à Saint Paul après ſon naufrage. Ils prédendent que la Tradition de Malte ne mérite aucune croyance à cauſe des fables & des puérilités dont elle eſt remplie ; que c'eſt contre la vérité, par exemple, qu'on prétend à Malte que le vaiſſeau où étoit Saint Paul

se brisa contre le rocher appellé *Selmon*; puisque *Selmon* ou *Salmone*, selon l'Ecriture, est un promontoire de Crete, (*a*) que *Bimaris* ou *Dithalassos* dans Saint Luc (*b*), ne signifie point un rocher environné d'eau de tout côté, tel que celui de la côte de Malte, mais seulement un rocher, ou une élévation à fleur d'eau, qui a des profondeurs de mer des deux côtés, tel qu'est celui que décrit Virgile (*c*); que ce que les Maltois rapportent du rivage appellé *la Calle de Saint Paul*? des fonds baptismaux de *la Chapelle de Saint Paul*, de l'Episcopat de Publius, de la vertu imprimée à la terre de Malte, des langues & des yeux de serpens changés en pierres, & de cette élévation d'où ils assurent que Saint Paul, en prêchant, se faisoit entendre jusqu'à l'Isle du Go-

(*a*) Act. 27. c. 7.
(*b*) Act 27. 41.

(*c*) *Sedère cerinæ,*
Omnes innocuæ: sed non puppis tua, Tarchon:
Namque infixa vadis, dorso dum pendet acuto
Anceps, sustentata diù, fluctusque fatigat,
Solvitur, atque viros mediis exponit in undis.
Æneid. l. 10.

ze qui en eſt à une grande lieue, que tout cela, dis-je, n'eſt qu'un conte. Ils ſe rient de ce que diſent les Maltois de la fontaine d'eau douce, qu'eſt auprès du rivage, & que Saint Paul, à ce qu'ils prétendent, fit jaillir de terre à ſon arivée dans l'Iſle, afin de ſoulager ſes compagnons. Les Meledіens obſervent que ces pauvres gens n'avoient pas beſoin alors de fontaine pour ſe rafraichir, mais de bon feu pour ſe réchauffer, la plûpart s'étant ſauvés à la nage, ou ſur les débris du vaiſſeau. Les Meledіens ajoutent que toutes ces prétendues traces de pieds de Saint Paul, que les Maltois montrent en différens endroits de leur Iſle, ne ſont pas mieux imaginées, les pierres de Malte n'étant pas plus molles que celles d'Aſie & des Provinces d'Europe, où Saint Paul fit beaucoup de voyages, ſans que ſes pieds demeuraſſent imprimés ni tracés en aucun endroit. Les Meledіens ſont encore des riſées ſur ces bâtons de pierre & autres formes imaginaires appellés *Bâtons & mamelles de Saint Paul*, que les Maltois débitent avoir été formés miraculeuſement à la reſſemblance des *mamelles* & du *bâton*

de Saint Paul, pour être un signe & un avertissement que cet Apôtre avoit nourri de ses mamelles & enfanté à la foi les habitans de Malte & qu'il donneroit la bastonade à quiconque oseroit s'en approcher comme ennemi. Que ne disent point aussi les Melediens de *Trophime*, qui, selon les Maltois, fut laissé malade dans l'Isle de Malte, quoique Saint Paul assure que ce fut à Milet (*a*), & de cette fameuse caverne, appellé à Malte *la Grotta di Santo Paulo*, d'où l'on tire la prétendue terre miraculeuse, & où quelques Maltois assurent que Saint Paul fut mis en prison, comme s'il n'y avoit pas eu assez de prisons dans la ville, & comme si l'Ecriture ne témoignoit pas que Saint Paul fut très bien traité par le Centenier & par les Insulaires, & qu'il eut une entiere liberté de prêcher dans l'Isle ! Les trois images de la Sainte Vierge, que les Maltois révérent, & qu'ils croyent avoir été peintes par Saint Luc pendant son séjour à Malte, ne font pas plus d'impression sur les *Melidiens* : ils prétendent que ces images

(*a*) 2. *Tim.* 4.

n'ont pas été peintes par Saint Luc, premierement parce que Saint Auguſtin aſſure que nous ne ſçavons point quel étoit le vrai portrait de la Sainte Vierge : *Neque enim*, dit-il, *novimus faciem Virginis Mariæ . . . Utrum autem illa facies Mariæ fuerit, quæ occurrit animo, cum ista loquimur, aut recordamur, nec novimus omninò, nec credimus. Itaque hîc ſalvâ fide licet dicere forte, talem habebat faciem, fortè non talem* (a). Si du tems de S. Auguſtin les Maltois avoient eu trois véritables portraits de la Sainte Vierge, il ſeroit fort étonnant que ce Pere n'en eût eu aucune connoiſſance, ſur-tout étant Evêque d'une ville maritime, dont les Matelots alloient quelquefois à Malte durant le cours de leur navigation. Secondement, il n'eſt pas certain que S. Luc ait été Peintre, puiſque Théodore le Lecteur, qui le premier lui a donné cette qualité, n'a vêcu qu'au ſixiéme ſiécle. Le témoignage d'un Auteur ſi récent, ne ſuffit pas pour établir un fait comme celui-là. D'ailleurs l'inſpection ſeule de ces tableaux en découvre la nouveauté, & il n'eſt aucune-

(a) *L. 8. de Trinit. cap. 24.*

ment vraiſemblable que quand même Saint Luc auroit été peintre, on eût conſervé ſes tableaux juſqu'à préſent. Il en eſt de même de toutes les autres Traditions de Malte ſur le naufrage de Saint Paul, & ſur ſon ſéjour à Malte : les *Meleniens* ſoutiennent qu'elles ſont toutes imaginées après coup, & qu'elles n'ont aucun fondement ſolide, d'où ils concluent que les inſulaires de *Melenda* n'ayant rien mêlé de fabuleux à leur tradition, elle mérite plus de croyance que celle de *Malte*, qui eſt remplie de tant de fables.

CHAPITRE XIX.

Que la Fête que les Maltois célébrent pour l'Anniverſaire de l'arrivée de Saint Paul à Malte, ne prouve pas que cet Apôtre ſoit véritablement allé à Malte après ſon naufrage.

A L'égard de la Fête de Saint Paul, célébrée par les Maltois & autoriſée par l'égliſe, les *Melodiens* répondent qu'à la vérité elle prouve bien la

piété des Maltois, mois qu'elle ne prouve pas que Saint Paul ait fait naufrage auprès de l'Isle de Malte ; que c'eſt une Fête établie, comme beaucoup d'autres, ſur une pieuſe croyance, & que cela n'eſt point contraire à la Religion. *Il n'importe pas*, dit Gerſon, *que les Fideles ayent une pieuſe croyance ſur des choſes fauſſes en ſoi : non pas qu'il ſoit permis de croire des choſes fauſſes en tant que fauſſes, ou des choſes que l'on ſçait être fauſſes. A Dieu ne plaiſe que rien de ſemblable entre dans la piété des Fideles ; mais il ſuffit pour avoir une pieuſe croyance, qu'elle ſoit fondée ſur l'apparence & ſur la probabilité* (*a*). Les Melediens inférent de cette réflexion de Gerſon que les Maltois étant perſuadés, quoique fauſſement de l'arrivée de Saint Paul en leur Iſle, ils peuvent en faire la fête, d'autant plus que Saint Paul peut avoir été à Malte, dans un autre tems que celui de ſon naufrage.

a) *In Declarat. verit. grat. 6.*

CHAPITRE XX.

Réponse des Melediens à la seconde raison des Maltois, prise du vent Euro-Aquilo. *Ce que c'est que le vent Typhonique.*

LE vent qui s'éleva lorsque le vaisseau de Saint Paul sortit de Créte, est appellé par l'Auteur de la Vulgate *Euro-Aquilo*. Si ce vent étoit le *Nord-Est*, & qu'il eût persévéré durant les quatorze jours de la navigation de Saint Paul, il faudroit reconnoître de bonne foi que le vaisseau de Saint Paul n'auroit pû être jetté vers *Meleda*, puisque cette Isle est au *Nord-Oueſt*; mais les Melediens soutiennent que cette leçon de la Vulgate est une faute du Copiste, 1°. parce que ce mot *Euro-Aquilo* est composé d'un mot grec & d'un mot Latin, qui ne peuvent s'allier ensemble, outre qu'il est contraire à l'usage des Grecs de mettre du Latin dans la composition de leurs mots, 2°. parce que ce mot *Euro-aquilo* est inconnu, & n'a été em-

ployé par aucun des anciens. » Les » Maltois, dit Quintinus, se mocquent de » vent *Euro-aquilo*, inconnu sur terre » & sur notre mer, & ne sçavent de quel » pays il a soufflé vers les Interprétes de » l'Ecriture. « *Rident illum (Maltenses) » Nescio quem Euro-aquilonem mari nos- » tro* (aiunt), *& terris incognitum: quem » admirantur quæ novæ orbis Regio insuf- » flarit illius sacræ historiæ Interpretibus.* (*a*) Un autre sçavant Auteur n'est pas moins formel, « Je ne pense pas, dit-il, « qu'aucun des Mortels sçache ce » que c'est que le vent *Euro-aquilo*, ni » pourquoi il est appellé *Typhonique*: » Je soupçonne que c'est une faute des » Copistes, qui au lieu d'*Euro-clydon*, qui » est dans le Grec, auront substitué *Euro-* » *Aquilo* qui ne signifie rien. » *Quid verò sit Euro-Aquilo, aut quare Typhon cogno- minetur, non puto quemquam mortalium scire: quin suspicor mendum fuisse Libra- riorum qui pro Euro-clydon qui in Græco legitur, Euro-Aquilo nihili verbum suppo- suêre* (*b*). En effet, il peut fort bien être

(*a*) *Quintinius in Descrip. Melit.*

(*b*) *Nebrissensis in Quinq. c.* 19. *Tom.* 8. *Crit. Lond.*

arrivé que l'Auteur de la Vulgate ait conservé le terme original *Euro-clydon*, & qu'un Copiste ignorant ne sçachant point la signification du mot *Clydon*, qui est à la fin, ait substitué celui d'*Aquilo*. Cela est d'autant plus vraisemblable que le mot *Euro aquilo* ne peut pas plus signifier un seul vent, que celui d'*Hirco-cervus* ne peut signifier un seul animal; car comme il sera prouvé dans le Chapitre suivant, *Eurus* est le *Sud-Est*, & *Aquilo* est le *Nord-Est*. Or le *Sud-Est*, & le *Nord-Est* ne peuvent s'allier ensemble : il y a donc faute dans la leçon de la Vulgate. Ajoutez que, selon Saint Luc, le vent dont il s'agit, est un vent *Typhonique* (*a*), c'est à-dire, un vent subit, impétueux & orageux; ce n'étoit donc point le *Nord-Oüest*: car Aristote assure que *le Typhon ne se forme point par les vents du Nord* (*b*). Enfin le Texte Grec qui est l'original, n'a point *Euro-Aquilo*, mais *Euro-clydon*: or il est plus naturel de s'en rapporter à l'original qu'à une version, d'autant

(*a*) Act. 17.

(*b*) Βορέας δ' οὐ γίνεται τυφῶν, *Arist. l. 3. Meteor. Cap. 1.*

plus que la leçon de l'original eſt ſuivie par les SS. Peres & par les verſions Syriaques & Arabes.

CHAPITRE XXI.

*Ce que c'eſt que le vent Euro-clydon : que l'*Eurus *dans les Auteurs Anciens eſt le* Sud-Eſt.

LA Leçon de la Vulgate ſur le mot *Euro-Aquilo*, ne pouvant donc ſubſiſter, il s'agit de ſçavoir quelle eſt la ſignification du terme original *Euro-clydon*. Ce mot eſt compoſé d'*Eurus*, & de *Clydon*. Ce dernier terme *Clydon* ſignifie en Grec orageux, impétueux ; ce qui *agite & fait ſoulever les flots*. Ainſi *Euro-clydon* eſt un *Eurus* orageux. Il reſte à ſçavoir ce que ſignifie *Eurus* ; cel n'eſt pas difficile. Car quoiqu'Homere & Héſiode le prennent pour l'*Eſt*, parce qu'ils ne nomment jamais que les quatre vents principaux, en quoi les autres Poëtes les ont quelquefois imités néanmoins, comme l'obſerve Pline ; on ajouta dans la ſuite

huit vents à ces quatre principaux ; ce qui fit douze en tout. Dans ce nouveau syſtème ou arrangement qui précéda de pluſieurs ſiécles la naiſſance de Saint Luc, & qui ſubſiſta pluſieurs ſiécles après ſa mort, l'*Eurus* fut mis pour le Levant d'hiver, c'eſt-à-dire, pour le *Sud-Eſt*, comme nous nous exprimons aujourd'hui. « On ajouta, dit Pline, » deux vents à chacune des quatre parties du Ciel ; ſçavoir au Levant Equinoxial le *Subſolanus*, & au Levant » d'hiver le *Vulturnus*. Le premier, continue-t-il, eſt appellé par les Grecs » *Apeliotes*, & le ſecond *Eurus* (*a*).

Voilà l'*Eurus* clairement pris dans Pline pour le Levant d'hiver, c'eſt-à-dire, pour le *Sud Eſt*. *Andronic de Cyrrhe*, dont Varron, Vitruve & Pauſanias font mention, avoit fait repréſenter à Athènes, ſur une tour octogone, les différens vents perſonifiés. Cette tour ſubſiſtoit encore en partie du tems de Spon, qui dans la Deſcription qu'il en fait, parle de l'*Eurus* en ces termes. », εὖρος *Eurus*, qui ſe » préſente le premier du côté de la

(*a*) L. 2. c. 47.

» rue, eſt entre le Midi & le Levant, » & c'eſt le même qu'on appelle aujourd'hui ſur l'Océan *Sud-Eſt*, & ſur » la Méditerranée *Siroc*. Il eſt repréſenté en jeune homme (*a*).

Agathemere, (*b*) & Strabon (*c*) diſent de même que l'*Eurus* ſouffle du Levant d'hiver, ἀπὸ χειμερινῆς ἀνατολῆς, & s'appuyent ſur l'autorité de Timoſthène, d'Ariſtote (*d*), de Poſidonius & de Bion l'Aſtronome. Vitruve (*e*), Varron (*f*), Senéque (*g*) & Columele (*h*) diſent la même choſe. *Ab Oriente hiberno*, dit Senéque, *Eurus erit quem noſtri vocavêre Vulturnum*. C'eſt pourquoi Denis le Periegete obſerve que le Golfe Adriatique eſt oppoſé à l'*Eurus* (*i*), c'eſt-à-dire au *Sud-Eſt*, puiſque ce Golfe eſt au *Nord-Oueſt*. Quintinus, frere ſervant de Malte, arrange les vents de

(*a*) Voyag. part. II. pag. 177.
(*b*) L. 1. Epit. Geog. c. 2.
(*c*) L. 1.
(*d*) L. 2. Meteor. c. 2.
(*e*) L. 1.
(*f*) L. 3. c. 5.
(*g*) L. 5. *qu. not. c.* 16.
(*h*) L. 4. c. 5.
(*i*) *In perieg.*

la

la même maniere. *Vulturnus*, dit-il, *Eurus*, *Siroco*, *Sud-Eſt*. (*a*) Mais qu'eſt-il néceſſaire de recourir à ces autorités ? Saint Luc lui-même fait mention du vent appellé *Corus* χῶρος (*b*). Ce vent, ſelon les Auteurs ci-deſſus cités, eſt préciſément oppoſé à l'*Eurus*, puiſque c'eſt le couchant d'été, c'eſt-à-dire, le *Nord-Oueſt*. Or il eſt vrai-ſemblable que Saint Luc connoiſſant la ſignification de l'autre, on lui ait donné une ſignification qu'il n'avoit pas.

En vain répliqueroit-on que Favorin dans Aulugele (*c*), & Vegece (*d*) donnent aux vents une autre diſpoſition ; car outre que ces Auteurs ſont poſtérieurs au tems de Saint Luc, ils ſont démentis par tous les anciens. C'eſt pourquoi un habile Scholiaſte d'Aulugele inſinue qu'il y a apparence que le Philoſophe Favorin qui arrange ſi mal les vents dans un repas, avoit trop bû, & qu'il ne s'entendoit pas lui-même (*e*).

(*a*) *In Comm. Rer. Quatid.*
(*b*) Act. 27. 12.
(*c*) L. 2. c. 22.
(*d*) L. 4. *de Re Milit.* c. 28.
(*e*) *Thyſius.*

Bochart & quelques autres objectent que les Matelots qui conduiſoient le vaiſſeau de Saint Paul, craignoient, ſelon Saint Luc, de tomber dans une *Syrte* (*a*). Or, diſent-ils, les deux *ſyrtes* ſont ſur la côte d'Afrique. Le vent portoit donc alors vers l'Afrique, ce que ne peut faire le *Sud-Eſt* : c'étoit donc le *Nord-Eſt*, puiſqu'il porte directement en Lybie. Mais les Melediens répondent que le mot de *Syrte* ſignifie en général un *écueil*, un *gouffre*, & non pas ſeulement les deux *Syrtes* d'Afrique ; que tel eſt le ſens que les verſions Syriaques & Arabes avec la plûpart des Commentateurs donnent à l'expreſſion de Saint Luc.

On objecte encore que le vaiſſeau où étoit Saint Paul, fut jetté des côtes de Créte vers l'Iſle de *Caude*, qui eſt au midi ; que par conſéquent le vent qui ſpuffloit alors, étoit un vent *Nord-Eſt* : la réponſe eſt facile. L'Iſle de *Caude* eſt vers l'*Oueſt* de Créte, auſſi-bien que le Port de Phénice ; enſorte néanmoins que l'Iſle de *Caude* eſt plus occidentale : d'où il eſt aiſé de concevoir que

(*a*) Act. 27. 17.

le *Sud-Oueſt* aura porté le vaiſſeau au *Nord-Oueſt*, auprès de *Caude*; & l'aura empêché d'aller à *Phenice*, qui n'étoit point ſi occidentale que *Caude*.

L'Eurus eſt donc le *Sud-Eſt*, ſelon les anciens. Or le Golfe Adriatique eſt diamétralement oppoſé au *Sud-Eſt*, puiſque ce Golfe eſt au *Nord-Oueſt*; parconſéquent l'*Eurus* a dû jetter le vaiſſeau dans le Golfe Adriatique: & non point dans la mer d'Afrique, c'eſt pourquoi Denys le Periegete obſerve, comme on l'a dit plus haut, que le Golfe Adriatique eſt directement oppoſé à l'*Eurus* (*a*).

Ajoutez que le vaiſſeau fut pouſſé par la tempête & par le vent orageux pendant quatorze jours. Or de l'Iſle de Crète à Malte, il n'y a qu'environ 120 lieues: comment donc le vaiſſeau auroit-il été ſi long-tems à faire un trajet ſi court, s'il eſt vrai que le même vent ait continué de ſouffler pendant tout ce tems-là?

(*a*) Εἰς ἀνέμους τετραμένην ... Λεβὸς βορέω.

CHAPITRE XXII.

Que la qualité de Prôte *ou de Premier n'étoit point affectée aux Magiſtrats de Malte, mais qu'elle ſe donnoit aux premiers, ou plus conſidérables des villes & des Sociétés.*

LA troiſiéme raiſon des Maltois eſt que Publius qui reçut très-bien Saint Paul pendant trois jours, eſt appellé par Saint Luc *le Prôte de l'Iſle* (*a*), nom qu'ils prétendent avoir été affecté aux Magiſtrats Phéniciens & Carthaginois, & au *premier Magiſtrat de Malte*, ſelon une ancienne inſcription. Les Melediens répondent que ce nom de *Prôte* n'étoit point un titre propre & uniquement affecté aux Phéniciens, aux Carthaginois & aux Maltois; mais qu'il ſe donnoit par Saint Luc, & par tous les Auteurs anciens, aux principaux des Villes, des Iſles & des Sociétés. Saint Luc appelle les principaux habitans

(*a*) Act. 28, 1.

d'Antioche de Pisidie les *Prôtes* de la ville(*a*). Dans un autre endroit il nomme les plus considérables d'entre les Juifs, les *Prôtes des Juifs* (*b*). Ne disons-nous pas nous mêmes *les premiers de la ville*, pour désigner les principaux habitans ? On trouvera dans Thucydide, Démosthene, Isocrate, Plutarque, & les autres Auteurs Grecs, le même terme, pour signifier en général les *premiers* & les principaux d'une ville ou d'un pays. Tel étoit Publius dans l'Isle de *Melite*, aujourd'hui *Meleda* ; au lieu que les premiers Magistrats de *Melite* présentement Malte, se nommoient *Archontes*, comme à Athènes, selon une ancienne inscription citée ci-dessus Ch. XVI.

(*a*) Act. 13. 50.
(*b*) Act. 28. 17.

CHAPITRE XXIII.

Réponſe à la quatrième raiſon des Malteis Deſcription de l'Iſle de Meleda.

CE que dit le Pere Hardouin & quelques autres, que l'Iſle de Meleda étoit trop petite, pour avoir pû nourrir pendant trois mois le Centenier avec les deux cens ſoixante-ſeize perſonnes qu'il avoit avec lui, nous engage à donner la deſcription de l'Iſle de Meleda, telle à peu près qu'elle ſe trouve dans l'ouvrage du Pere Dom George de Raguſe, qui y avoit demeuré long-tems.

L'Iſle de *Meleda*, appellée par les Anciens *Melite*, eſt ſituée dans le Golfe Adriatique appellé préſentement le *Golfe de Veniſe*, à ſix lieues, au *Sud-Eſt* de *Corfou noire*, aujourd'hui Corzola, & à quatre au *Nord-Oueſt* de Raguſe. Elle a environ cinq lieues de large, dix de long, & 22 de circuit. Ainſi elle eſt un peu plus grande que celle de Malte. C'eſt de cette Iſle, ſelon Callimaque,

Pline (*a*), & les Auteurs de l'Antiquité, que l'on tiroit ces petits chiens *Méli-tiens* si chéris des Dames Grecques & Romaines. Strabon est le seul de tous les anciens qui ait cru qu'ils venoient de Malte. La race des petits chiens est entiérement éteinte dans ces deux Isles. Meleda est assez fertile en bled, en vin, & en tout ce qui est nécessaire à la vie. Il y a de hautes montagnes, de bons pâturages, des bois fort épais, remplis d'*Ammodites*, & d'autres viperes extrêmement dangéreuses. Au sommet d'une haute montagne, on montre un antre fort célébre appellé l'*Antre des Nymphes*. Les anciens *Meledïens* étoient très-habiles à lancer la fronde, & ils se rendirent du tems d'Auguste si redoutables, que ce Prince fut obligé d'envoyer une flotte considérable contre eux & contre les *Coreyriens* de Corfou nôire, avec lesquels ils infestoient la mer Adriatique (*b*). C'est aussi dans cette Isle qu'Oppien écrivit ses *Halieutiques*, s'y étant retiré pour tenir compagnie à son Pere Agesilas Prince d'Asie,

(*a*) *L. 3. cap. ultim.*
(*b*) *Appianus in Illyricis.*

que Severe y avoit relégué (*a*). On voit encore à l'une des extrémités de l'Isle, les vestiges d'un ancien Palais qui a donné le nom de *Port-Palais* à l'un des cinq ports de l'Isle. C'est dans ce Palais, selon la tradition du pays, qu'Agesilas & Oppien habitoient. On croit qu'il y avoit autrefois une ville dans l'Isle de Meleda ; mais il n'y a aujourd'hui que cinq villages. Celui de *Corite*, qui est à l'extrémité méridionale de l'Isle, est le plus considérable. C'est de ce côté-là, selon la Tradition des Insulaires, que Saint Paul fit naufrage.

A l'extrémité septentrionale est une presqu'Isle formée par deux Golfes. Dans celui qui est au couchant, il y a une petite Isle, & dans cette Isle est bâti le Monastere des Bénédictins noirs. Ce Monastere est assez bien fortifié. Presque toute l'Isle de *Meleda* en dépend pour le revenu ; il est situé dans un lieu charmant, la mer y est tranquille & poissonneuse. Les huitres & autres coquillages pendent comme des fruits aux racines des arbres qui descendent jusques dans la mer. Les orangers

(*a*) *Vita Oppiani, init. oper.*

& les citroniers qui y ſont en grande quantité, rendent une odeur agréable qui ſe fait ſentir juſqu'aux Navigateurs qui paſſent ſur les côtes. Enfin ce Monaſtere eſt une Abbaye fameuſe, de laquelle ſont ſortis beaucoup d'hommes illuſtres par leur ſainteté & par leur ſçavoir.

L'Iſle de *Meleda* dépend pour le ſpirituel de l'Archevêque de Raguſe ; elle eſt gouvernée pour le temporel par un Gentilhomme qui prend la qualité de Comte, & qui juge en premiere inſtance en matiere civile & criminelle. Il eſt élu tous les ans par le Grand Conſeil de Raguſe, dont l'Iſle dépend pour la ſouveraineté, & fait ſa réſidence au village appellé *Babinopoglio*.

Meleda n'eſt qu'à une lieue de la côte de Dalmatie, mais le trajet en eſt impraticable, à cauſe des écueils & des rochers de cette côte ; de ſorte que l'endroit le plus proche où l'on pût aborder en Illyrie, du tems de Saint Luc, étoit le port d'Epidaure, qui eſt à vingt lieues de Meleda, & non point à une lieue ſeulement, comme l'a cru le Pere Hardouin, ſur la foi de pluſieurs Ecrivains mal informés.

Il eſt aiſé de juger par cette deſcription que l'Iſle de *Meleda* pouvoit auſſi bien fournir la ſubſiſtance au Centenier & à toute ſa ſuite, que l'Iſle de Malte, qui eſt beaucoup moins fertile & qui n'eſt pas ſi étendue. Si l'on demande pourquoi le Centenier n'alla point paſſer l'hiver au port d'Epidaure, en ſuppoſant qu'il fut à *Meleda*, on demandera par la même raiſon, pourquoi il n'alloit point paſſer l'hiver en Sicile, en ſuppoſant qu'il fut à Malte, puiſqu'il n'y a pas plus loin de Malte en Sicile que de Meleda à Epidaure ? Le Centenier étant très-bien reçu dans l'Iſle, & trouvant dans la généroſité des Inſulaires de quoi fournir abondamment à la ſubſiſtance de tout ſon monde, ne s'aviſa pas d'en ſortir. d'ailleurs la Providence le permit ainſi, afin que Saint Paul convertît à la foi de Jeſus-Chriſt les Inſulaires. Enfin qui ne ſçait que la mer du Golfe Adriatique eſt preſque toujours impraticable dans l'hiver ? Le Centenier ayant couru un ſi grand danger n'avoit garde de s'expoſer à un plus grand.

CHAPITRE XXIV.

Qu'il n'y a rien d'extraordinaire qu'un vaiſſeau d'Alexandrie ſe ſoit trouvé à Meleda.

LA cinquiéme raiſon des Maltois eſt que le ſecond vaiſſeau dans lequel Saint Paul & le Centenier s'embarquerent, après trois mois de ſéjour dans l'Iſle de Melite, étoit, ſelon Saint Luc, un vaiſſeau d'Alexandrie qui alloit à Rome. Or, diſent les Maltois, il n'eſt aucunement vraiſemblable qu'un vaiſſeau d'Alexandrie qui vouloit aller à Rome, ait pris ſa route par Meleda, puiſque ce n'eſt point le chemin ; au lieu que c'eſt ſon chemin de paſſer par Malte. Les Melediens répondent que cette raiſon n'eſt pas concluante. Car ce vaiſſeau ne pouvoit-il pas avoir été jetté par la tempête dans le Golfe Adriatique, & dans le port de *Meleda* (*a*) ?

(*a*) Le Texte Grec de Saint Luc favoriſe cette explication. *Act.* 28. 11.

D'ailleurs n'y pouvoit-il pas être allé pour ſon commerce ? Qu'y a-t-il de ſurprenant qu'un vaiſſeau d'Alexandrie aille pour ſon commerce dans le Golfe Adriatique, & que de-là il aille à Rome pour vendre ſes marchandiſes.

CHAPITRE XXV.

Réponſe à la derniere difficulté des Maltois que le vaiſſeau où étoit Saint Paul avoit des raiſons, pour ne point débarquer à Brindes, & pour paſſer par Syracuſe.

MAIS, diſent les Maltois, pourquoi le vaiſſeau, en ſortant de Meleda, ne débarqua-t-il pas le Centenier à Brindes ? C'étoit le débarquement ordinaire des Romains, quand ils revenoient de la Grece ou de l'Orient. Les Melediens répondent 1°. que le vent étant favorable & le Golfe Adriatique très-dangereux, le maître du vaiſſeau ne voulut peut être pas s'arrêter à Brindes, mais qu'il aima mieux faire tout le trajet de ſuite. 2°. Que le Cen-

tenier ne voulut peut-être pas lui-même qu'on l'y débarquât : il y trouvoit son avantage, car il avoit un grand nombre de prisonniers à conduire à Rome. Or s'il eût débarqué à Brindes, il lui auroit fallu traverser à pied toute l'Italie, & par conséquent il ne lui auroit pas été si aisé de mener en sûreté tous ses prisonniers à Rome, qu'en demeurant sur le vaisseau. D'ailleurs les habitans de *Meleda* lui avoient fourni gratuitement, en considération de Saint Paul, des vivres pour tous ses gens pendant toute la route : s'il eût débarqué à Brindes, comment transporter tous ces vivres ? Il avoit donc un gain assuré sur les vivres, en faisant la route entiere par mer, & c'est apparemment pour ces raisons qu'il ne se fit pas débarquer à Brindes.

Mais du moins, ajoutent les Maltois, le vaisseau devoit aller droit à Rhegio. Cependant il va à Syracuse. C'étoit son chemin s'il venoit de Malte ; mais en revenant de *Meleda*, il se détournoit environ de trente lieues en allant, & de trente lieues en revenant.

Les *Melediens* répondent à cette difficulté qui est la plus considérable de

toutes celles des Maltois, que le vaiſſeau alla à Syracuſe parce qu'il y avoit affaire ; que de tout tems il y a eu une grande correſpondance entre les Commerçans d'Alexandrie, de Syracuſe, & d'Illyrie ; que le maître du vaiſſeau avoit apparemment des marchandiſes à décharger, & d'autres à charger à Syracuſe ; & que c'eſt pour cette raiſon qu'il y demeura pendant trois jours, au lieu qu'il ne reſta qu'un jour à Rhegio. Qu'y a-t-il en effet d'extraordinaire qu'un vaiſſeau ſe détourne de ſoixante lieues pour ſon commerce ? Rien n'eſt plus commun.

Telles ſont les réponſes des Melediens à toutes les difficultés des Maltois.

CHAPITRE XXVI.

Que tout ce que Saint Luc rapporte de Melité *& du Naufrage de Saint Paul, convient parfaitement à* Meleda.

NOUS avons entendu jusqu'ici les raisons des *Maltois* & des *Melediens*. Si la bonté d'une cause dépendoit de la noblesse, de la valeur & des autres grandes qualités de ses défenseurs de l'éclat d'une tradition de quelque antiquité, & de l'opinion commune des plus célebres Ecrivains, il n'y a personne qui ne décidât en faveur des *Maltois* ; mais ce ne sont-là que des avantages extérieurs, tout dépend du poids & de la valeur des raisons.

Ce que dit Saint Luc du naufrage de Saint Paul & de l'Isle de *Melite* convient parfaitement à Meleda. Cette Isle est dans le Golfe Adriatique ; c'est pourquoi Saint Luc a mis le nom d'*Adriatique* au masculin (*a*), parce qu'il

(*a*) ἐν τῇ Ἀδρίᾳ. *Act.* 27. 27.

vouloit qu'on ſous-entendit le mot de Golfe. Le vent *Typhonique Euro-clydon*, c'eſt-à-dire, le *Sud-eſt*, y portoit néceſſairement. Horace & tous les anciens parlent du Golfe Adriatique comme d'une mer orageuſe & très à craindre, à cauſe du rétréciſſement de ſon canal. On y faiſoit ſouvent naufrage, en allant de la Grece ou de l'Aſie, en Sicile & en Italie. Diodore raconte qu'Acrotate fils de Cleomene Roi de Sparte, étant parti de la Laconie qui eſt au nord de Crete, pour ſe rendre en Sicile, fut jetté par la tempête dans le Golfe Adriatique (*a*). La même choſe arriva à Joſephe l'Hiſtorien dans ſon voyage de Judée à Rome. Il raconte lui-même que ſon vaiſſeau fit naufrage dans la mer Adriatique, & que ſe ſauvant à la nage avec quatre-vingt autres perſonnes, un vaiſſeau Cyrénaïque les reçut ſur ſon bord, & les débarqua enſuite à Pouzolles (*b*). Ces naufrages ſont très-ſemblables à celui de ſaint Paul.

Les Melediens quoique Barbares,

(*a*) L. 19.
(*b*) *In Comment. vitæ ſuæ.*

c'eſt-à-dire, ſans Lettre, ſans politeſſe, ſans éducation, comme l'explique Saint Chryſoſtôme (*a*), reçurent fort humainement le Centenier avec toutes les perſonnes qui étoient avec lui. C'étoit, & c'eſt encore le caractere des *Mélédiens* & en général des Illyriens, d'être hoſpitaliers & fort humains. Les anciens louent en eux cette belle qualité (*b*).

Il y a dans l'Iſle de *Meleda* beaucoup de viperes très-dangereuſes & en particulier une eſpéce appellée *Ammodyte* qui fait ſes petits dans des ſarmens, & dont le venin fait préciſément le même effet, que celui de la vipere qui mordit Saint Paul, c'eſt le témoignage qu'en rend Aëtius. » Ceux qui ſont mordus » par l'*Ammodyte*, dit-il, meurent » pour l'ordinaire ſur le champ. S'ils en » échappent, ils enflent, & leur ſang » coule de la plaie (*c*). Mathiole ajoute que la morſure de l'*Ammodyte*, fait mourir auſſi promptement que celle de l'aſpic (*d*). Publius, le premier de l'Iſle,

(*a*) *In Act.* 28. *Homel* 54.
(*b*) Καὶ σφόδρα δικαίους φασὶ τοὺς φιλοξένους *Scymnus Chius de Illyricis loquens in Perieg.*
(*c*) L. 13. *c.* 25.
(*d*) *In Dioſcorid. l.* 6. *c.* 47.

avoit des terres, & s'occupoit à l'agriculture. Il reçût dans sa maison pendant trois jours avec beaucoup d'humanité le Centenier, Saint Paul, & tous ceux qui avoient fait naufrage. Quand ils s'embarquerent pour Rome, les Insulaires fournirent libéralement tout ce qui étoit nécessaire pour la subsistance pendant la route. Tout cela ne paroît guéres conforme au génie de Commerçans, tels qu'étoient alors les Maltois. Qui ne sçait que les gens appliqués au commerce ne prodiguent pas si généreusement leurs denrées, & qu'ils sont au contraire très-attentifs à profiter sur tout?

Enfin *Meleda* s'appelloit anciennement *Melitę*, *Melitene*, *Melitine & Militine*. Tous ces noms se trouvent dans les manuscrits & dans les imprimés des actes des Apôtres, & sont donnés à l'Isle, auprès de laquelle Saint Paul fit naufrage. Toute la narration de Saint Luc convient donc parfaitement à l'Isle de Meleda?

CHAPITRE XXVII.

Que la narration de Saint Luc sur le Naufrage de Saint Paul, & sur l'Isle Melite, ne convient point à Malte.

IL n'en est pas de l'Isle de Malte, comme de celle de Meleda. D'abord, quoiqu'en disent les Maltois, il faut avouer ingénuement que l'Isle de Malte est dans la mer d'Afrique, & non point dans la mer Adriatique. Cluvier le plus grand défenseur des prétentions de Malte, est obligé d'en convenir & de se contredire en quelque sorte. *Nous avons prouvé ci dessus*, dit-il, *par les témoignages des Auteurs les plus graves, sçavoir de Ciceron, de Strabon, de Mela, & de Pline, que la mer Adriatique étoit terminée par le détroit qui est entre le Promontoire de Japygie, (où est aujourd'hui la terre d'Otrante), & le Promontoire Acrocéraunieu*, où sont présentement les monts de la Chimere (a): & un peu

(a) *Ipsum equidem mare Adriaticum freto, quod est inter Japygium & Acrocéraunium Pro-*

plus bas, « De ſçavoir, continue-t-il, » ſi les Grecs étendoient ordinairement » le nom de mer Adriatique par une » ſignification impropre, juſqu'à la Si- » cile, le Peloponeſe & l'Iſle de Cré- » te, comme ont fait Ptolemée & Phi- » loſtrate, c'eſt une choſe dont je doute » fort ; car j'ai un violent ſoupçon, » ajoute-t-il, que Ptolemée eſt le pre- » mier & l'unique Auteur de cette in- » novation, en quoi il a été ſuivi par » Philoſtrate. » *Vulgò an etiam Græcæ Gentes idem nomen impropriè ad Siciliam, Peloponeſum, & Cretam uſque extenderint, quod duo iſti Græci Scriptores, Ptolemæus & Philoſtratus fecerunt, equidem valde etiam nunc dubito ; imò vehementer ſuſpicor Ptolemæum hujuſmodi primum atque unum fuiſſe auctorem, quem poſteà ſecutus Philoſtratus.* Parler ainſi après avoir combattu avec tant d'ardeur pour les Maltois, n'eſt-ce pas s'avouer vaincu, & rendre les armes ?

Il eſt conſtant en ſecond lieu que les viperes ne ſont pas venimeuſes dans

montoria fuiſſe incluſum, quatuor graviſſimorum Ciceronis, Strabonis, Melæ & Plinii teſtimoniis ſupra demonſtratum eſt. Cluverius, l. ult. Ital. Antiq. cap. ultim.]

l'Isle de Malte. Les Maltois répondent que cela vient de la Bénédiction de Saint Paul, c'est une pure défaite. En effet quand on assure qu'une personne a été guérie miraculeusement d'une maladie, avant que d'admettre cette guérison comme une chose miraculeuse, il faut auparavant constater la maladie, & voir ensuite si la guérison ne peut être attribuée à une cause naturelle; sans quoi l'on ne peut être certain du miracle. il en est de même ici. C'est aux Maltois à prouver 1°. qu'avant la prétendue arrivée de Saint Paul à Malte, il y avoit dans cette isle des viperes très-venimeuses, & 2°. que s'il n'y en a point aujourd'hui, ce n'est pas une propriété naturelle à l'Isle, mais une suite du miracle opéré par Saint Paul. Les Maltois ne prouvent ni l'un ni l'autre. Les *Melediens* au contraire apportent des raisons très-convainquantes, qui font voir qu'avant Saint Paul il n'y avoit à Malte aucune bête venimeuse, & que s'il n'y en a point présentement, c'est un effet purement naturel. Gretser n'a-t-il pas soutenu sérieusement que s'il n'y avoit point de bêtes venimeuses en Irlande, cela venoit de la bénédic-

tion de Saint Patrice (*a*) ? Les Syriens de Damas ne prétendent-ils point que leur terre *Adamique* ſi vantée contre le venin, doit toute ſa vertu à notre premier pere Adam, qui, ſelon eux, a été enterré dans le lieu d'où cette terre eſt tirée (*b*) ? Les habitans de Rhegio ne racontent-ils pas auſſi que Saint Paul prêchant dans leur territoire, les cigales y faiſoient un tel tintamare, qu'il en étoit entierement interrompu, & qu'il fut obligé, pour les punir, de leur impoſer un ſilence éternel ? Les habitans de Rhegio aſſurent très-ſérieuſement, ſans le prouver, que depuis ce tems-là les cigales ſont devenues muettes dans tout le territoire (*c*). Quelle eſt la perſonne ſenſée qui ne ſe mocque de ces fables ? Les Maltois en ce qu'ils diſent des ſerpens de leur Iſle, ſont-ils mieux fondés que les Irlandois, les Syriens, ou

(*a*) *Apud Schottum l.* 10. *Phyſ. Curioſ. cap.* 12.

(*b*) *Nieremberg. l. de Miracul. Terr. natur. cap.* 17. *pag.* 465.

(*c*) Ce Phénomene du territoire de Rhegio eſt plus ancien que Saint Paul, puiſque Diodore de Sicile liv. 5. & Strabon liv. ch. 3. en parlent.

les habitans de Rhegio ? Les autres réponſes qu'ils apportent aux argumens des Melediens, ſont auſſi très foibles & la narration de Saint Luc ne peut s'accorder avec leurs prétentions.

CHAPITRE XXVIII.

Que le préjugé commun en faveur de Malte vient de ce que l'Iſle de Meleda eſt peu connue ; que nonobſtant ce préjugé, les Melediens ont pluſieurs Ecrivains célébres, favorables à leur prétention, & que leur opinion eſt plus ancienne & mieux fondée que celle des Maltois.

QUELQUE bien fondées que ſoient les prétentions des Melediens, les Maltois ont pour leur opinion le plus grand nombre d'Ecrivains, & le préjugé commun du peuple. Il ne faut pas s'en étonner. L'Iſle de *Melite* aujourd'hui Malte, étant très-connue dans l'Europe, quiconque lit le nouveau Teſtament, en voyant le nom de *Melite*, croit auſſi-tôt qu'il s'agit de l'Iſle de Malte. Comment iroit-il s'imaginer que Saint Luc parle de l'Iſle de *Meleda*, puiſque cette Iſle eſt connue

de très-peu de personnes, & que de mille qui lisent l'Ecriture, à peine y en a-t-il une seule qui ait entendu parler de *Meleda*, au lieu que toutes ont entendu parler de Malte? Il est donc naturel que l'on ait rapporté le nom de *Melite* à l'Isle de Malte; car on rapporte toujours les noms communs aux choses qui sont les plus connues. Les sçavans auroient dû néanmoins s'appercevoir que Saint Luc & Saint Paul parlant de *Melite*, comme d'une Isle peu connue, il ne s'agissoit pas de l'Isle de Malte, qui étoit très-florissante & très-connue du tems de Saint Luc. Le préjugé des plus célébres Ecrivains est donc en faveur de Malte, on en convient; mais la raison & le bon droit paroissent être pour *Meleda*. Ceux qui ont écrit pour Malte n'ont parû pour la plûpart que depuis le quatorziéme siécle. Aucun Auteur ancien n'a dit que les vipéres n'étoient pas venimeuses à Malte, à cause de l'arrivée de Saint Paul en cette Isle, & parce qu'il avoit imprimé une vertu miraculeuse contre le venin à la terre de son terroir. Le sentiment des Melediens au contraire paroît être très-ancien. Saint Chrisostôme assure

que

que Saint Paul *fit naufrage dans la mer Adriatique, où il eſt difficile d'échaper au danger* (*a*) ; expreſſion qui déſigne clairement les périls du Golfe Adriatique. D'ailleurs, malgré les préjugés en faveur de Malte, préjugés difficiles à déraciner, étant puiſés dans l'enfance, & confirmés par la vieilleſſe, les *Melediens* ne laiſſent pas d'avoir un grand nombre d'Ecrivains très-célébres pour leur opinion. Tels ſont Conſtantin Porphyrogenéte, Denis le Chartreux, le Cardinal Cajetan, Arias Montanus, David Chitræus, le Pere Dom Ignace George de Raguſe & pluſieurs autres (*b*). Ils ſe fondent la plûpart ſur les raiſons que nous avons déduites dans cette Diſſertation. Les Maltois ne leur oppoſent que des difficultés priſes de l'ignorance où nous ſommes d'un grand nombre de circonſtances qui ont accompagné le naufrage de Saint Paul, & la route de

(*a*) *In Act. 28. Homil. 53.*

(*b*) *Nicolaus Legerus, Franciſcus Paſaleas, Calius Secundus Curio, Lucas Lindanus, Orbinus-Lucarus, Razzius, &c.* Le Pere Dom George de Raguſe eſt celui de tous ces Auteurs qui a le mieux défendu la prétention des Melediens, & c'eſt auſſi de ſon Ouvrage dont nous nous ſommes le plus ſervis.

ſa navigation ; au lieu que les raiſons des *Melediens* ſont fondées ſur la narration même de Saint Luc, & ſur la nature du terroir de Malte, qui ne ſouffre point de bêtes venimeuſes. C'eſt pourquoi nous ſommes perſuadés que ce n'eſt point dans l'Iſle de Malte, mais dans l'Iſle de *Meleda*, que Saint Paul fut mordu d'une vipere après ſon naufrage, & que les *Melediens* ſont mieux fondés que les *Maltois*. Si quelqu'un étoit encore frappé du grand nombre d'Auteurs qui ont écrit en faveur de Malte, qu'il faſſe attention que, *S'il eſt difficile de perſuader la vérité, il l'eſt beaucoup plus de déraciner l'erreur, principalement ſi ceux qui en ſont imbus, l'ont ſuccée avec le lait, & ſi leurs peres, leurs ayeuls, & preſque tous ceux qui les ont précédés, étoient de la même opinion ; car quelque démonſtration que l'on employe alors, il eſt difficile de détruire les préjugés* (*a*). Mais lorſque les raiſons ſont mûrement examinées, la lumiere ſuccède aux ténébres, & la vérité triomphe enfin de l'erreur & des préventions humaines.

(*a*) *Dionyſ. Chryſ. Orat.* 11.

MEMOIRE
SUR
LA LOUISIANE,
OU
LE MISSISSIPI.

CEs côtes ont été probablement connues dès le tems de la découverte de la Floride par Soto, ou de la conquête du Mexique, par Fernand Cortez en 1521. Comme la Louisiane tient à l'Occident au Mexique, qui est au fonds d'un Golfe de 300 lieues de profondeur, & que ses côtes en font partie, il est impossible qu'elles n'ayent pas été apperçues en allant ou en venant.

On a des Mémoires que les François en ont pris possession dès le tems de Charles IX, & qu'ils y établirent un

Fort contre les Indiens, au lieu appellé aujourd'hui *Panſa Cola*, & un autre 45 lieues plus loin, à l'Orient, qu'ils nommerent *Charle-Fort*. Tout le monde ſçait les voyages que firent ſous les derniers Rois de la race précédente, & ſous Henri le Grand, *Ribaud*, *Laudoniere*, *Verazan*, *Jacques Quartier*, depuis le tropique du Cancer, juſqu'à la nouvelle France; que de l'autre côté de l'Amérique, le Chevalier de *Villegagnon* s'établit l'an 1555, à la côte du Bréſil, dans l'endroit où eſt ſitué aujourd'hui la grande ville de *Rio de Janeyro*, & que cet établiſſement ne manqua que par la diviſion qui ſe mit parmi ces nouveaux habitans, au ſujet des opinions de Calvin, qui troubloient alors toute la France.

Quoiqu'il en ſoit, il eſt conſtant qu'avant M. de la Salle, perſonne n'avoit pris poſſeſſion de ce vaſte pays, qui eſt entre la Floride & le Mexique, à qui ce fameux voyageur donna le nom de *Louiſiane*, & qu'on appelle encore *Miſſiſſipi*, du nom de ce grand fleuve qui l'arroſe.

Ce fut en 1682 que cet homme infatigable entreprit de percer par les

terres du Canada à la mer Méridionale, & qu'il découvrit le Miſſiſſipi, appellé maintenant *Fleuve Saint Louis*, ſur les bords duquel il fit quelques établiſſemens, & dont il ſuivit le cours juſque dans le Golfe du Mexique, où il ſe décharge. Ayant jugé qu'il étoit d'une grande importance de connoître l'embouchure de ce fleuve par mer, il revint en Canada, d'où il paſſa en France, afin d'obtenir des vaiſſeaux pour ſa découverte.

Il y fut envoyé en 1684, avec deux vaiſſeaux & deux Brigantins chargés de proviſions. Il chercha longtems, mais en vain, l'entrée du Miſſiſſipi, trompé par la latitude de la côte, qui va de l'Orient à l'Occident, & par les différentes rivieres ou Bayes. Enfin il ſe rendit à la Baye de *Saint Louis*, ou de *Saint Bernard*, comme les Eſpagnols l'appellent. Là il fit bâtir un fort; mais ayant eu le malheur de perdre un de ſes vaiſſeaux avec un des brigantins, & l'autre l'ayant abandonné pour retourner en France, il ſe trouva ſans ſecours avec peu de monde. Loin de perdre courage, il tenta toujours la découverte de l'entrée du fleuve. Il décou-

vrit plusieurs Nations, & fit quelques établissemens. Il continua ses travaux jusqu'en 1687, qu'il fut assassiné par ses gens mêmes, à qui l'ennui de tant de fatigues, & la fréquentation des Sauvages avoient fait contracter une férocité & un esprit d'indépendance qui a toujours fait le charme de la vie errante de nos coureurs de bois.

Ce ne fut qu'en 1698 que M. d'Hiberville Canadien, Capitaine de vaisseaux du Roi, connu par ses entreprises & les avantages qu'il a remportés sur les Anglois dans la Baye d'Hudson & dans l'Amérique Méridionale, entreprit de découvrir par mer l'embouchure du Mississipi. Il en vint à bout, mais avec beaucoup de peine, trompé par les différentes branches de ce fleuve & les rivieres qui s'y déchargent. L'ayant remonté jusqu'aux *Natches*, Sauvages qui habitent un très-beau pays, à 120 lieues de la mer, pour connoître par lui-même l'excellence du terrein, il revint en France, & le Roi lui ayant donné le Gouvernement de la Louisiane, il y fit plusieurs voyages & divers établissemens. Trois mois avant l'arrivée des vaisseaux qui y porterent

les premiers habitans, les Espagnols s'étoient emparé de *Pansa Cola*, port qui n'est qu'à 14 lieues à l'Est de l'Isle Dauphine, sur l'avis qu'ils avoient eu que les François venoient s'établir à cette côte.

Les côtes de la Louisiane s'étendent plus de 100 lieues de l'Est à l'Oueſt, en ne parlant que de celles qui sont entre Pansa Cola & la Baye de Saint Bernard inclusivement.

Description générale de la Louisiane.

La Louisiane est bornée à l'Est par la Floride & la Caroline, au Nord-Est par la Virginie & le Canada, qui en est éloigné de 900 lieues : au Nord les bornes n'en sont pas connues. En l'an 1700, M. Le Sueur Canadien, remonta le fleuve Saint Louis jusqu'à 700 lieues de son embouchure. Il est connu 100 lieues plus haut, & navigable jusques-là sans aucun rapide. On assure qu'il prend sa source dans le pays de la Nation des *Sioux*, qu'on prétend n'être pas éloigné de la Baye d'Hudson, en passant par l'Oueſt du Canada. Quoiqu'il en soit, la Loui-

siane n'a peut-être point d'autres bornes au Nord que le Pole Arctique : de côté du Nord-Oueſt & de l'Oueſt, étant au Nord du Mexique, les limites n'en ſont pas plus connues. Le *Miſſouri* qui eſt une riviere, qu'on croit encore plus grande que le *Miſſiſſipi*, & qui donne ſon nom à un pays vaſte & inconnu, qui fait partie de la Louiſiane, vient du Nord-Oueſt, & ſe décharge dans le fleuve du Miſſiſſipi, à 400 lieues de la mer. On a remonté cette riviere juſqu'à 300 lieues, & les ſauvages dont les bords ſont fort peuplés, aſſurent qu'elle prend ſa ſource d'une montagne de l'autre côté de laquelle un torrent forme une autre grande riviere qui a ſon cours à l'Oueſt, & ſe décharge dans un grand Lac, qui ne peut être, en ſuppoſant la vérité de ce rapport, que la mer du Japon. Les François habitués chez les Illinois qui commerçent avec les Sauvages du Miſſouri, aſſurent que ce pays eſt très-beau & très-fertile, & ils ne doutent point qu'on n'y puiſſe trouver quantité de mines d'or & d'argent, dont les Sauvages ont même fait voir des morceaux. Pour revenir aux limites de la Louiſia-

ne, à l'Oueſt, elle eſt bornée par le vieux & le nouveau Mexique, & au Sud, par la mer. L'imagination ſe perd dans cette étendue de terres habitables.

L'Iſle *Dauphine* & la riviere de la *Mobile*, qui ſont éloignées de l'embouchure du fleuve Saint Louis, de 70 lieues à l'Eſt, ſont à préſent les ſeuls poſtes établis le long de la côte. L'Iſle Dauphine eſt par 30 dégrés de latitude ; elle s'appelloit encore il y a quelques années l'*Iſle Maſſacre*, à cauſe d'un grand nombre d'oſſemens humains qu'on y trouva, veſtiges d'une ſanglante bataille, qui s'y eſt donnée entre deux Nations ſauvages. Les deux tiers du terrein de cette Iſle ne ſont preſque qu'un amas de ſable mouvant, de même que toutes les autres de cette côte : elle n'eſt habitée qu'à cauſe de ſon port, qui juſqu'ici a été l'abord des vaiſſeaux de France, & dont l'entrée ſe ferma les derniers jours d'Avril 1717, par une digue de ſable large de 14 toiſes, & égale en hauteur à l'Iſle même. La Frégate le *Paon*, & un vaiſſeau marchand s'y trouverent enfermés ; mais comme ils tiroient peu d'eau,

& qu'il y en avoit assez pour eux de l'autre côté du port, il ne leur fut pas difficile d'en sortir. Le long du port, il y a près de cent maisons, avec un Fort qui n'est encore revêtu que de terre; il y a dans l'Isle une garnison de deux Compagnies de cinquante hommes.

A la terre ferme, à 9 lieues au Nord de cette Isle, au fond d'une grande Baye, est la riviere de la Mobile, à l'entrée de laquelle est un autre établissement plus considérable, appellé le *Fort Louis*. C'est la demeure ordinaire du Gouverneur de la Louisiane, du Commissaire Ordonnateur de tout l'Etat Major & du Conseil supérieur. Il y a dans ce Fort plusieurs Compagnies d'Infanterie, dont le Gouverneur distribue les détachemens dans les postes établis dans les terres. Là il est à portée de recevoir les *Calumets*, c'est-à-dire, les Ambassades des Nations sauvages situées sur cette riviere, qui est une des plus grandes de la Louisiane. On est d'autant plus obligé de ménager les Nations qui habitent le haut de cette riviere, qu'elles sont voisines des Anglois de la Caroline qui ne négligent rien pour les gagner, l'envie

de rendre chacun ſon parti le plus fort régnant toujours entr'eux & nous. Les plus puiſſantes de ces Nations ſont les *Chicachas* & les *Alibamous*. Malgré les tentatives que les Anglois font par leurs préſens, & le prix modique qu'ils attachent aux marchandiſes qu'ils leur portent, ils ont preſque toujours été nos amis. Si ils leur paroiſſent plus riches & plus libéraux, ils ne les trouvent pas d'un commerce ſi doux que les François.

Le pays que la riviere de la *Mobile* arroſe, eſt beau, uni, coupé de pluſieurs autres petites rivieres, & couvert de bois preſque par-tout. La terre y produit preſque tous les légumes & les arbres fruitiers de France. Elle n'attend que les ſoins du Laboureur, pour produire tout ce qui peut être néceſſaire à la vie. On y trouve beaucoup d'animaux, comme des ours, des bœufs & des chevreuils, dont les peaux font un commerce continuel entre les Sauvages & nous. Nos voyageurs achetent ordinairement une peau de chevreuil depuis dix juſqu'à vingt balles de fuſil, ſelon la rareté du plomb dans la Colonie. Ils vendent de plus aux Sau-

vages de groſſes couvertures de laine, qui ſervent d'habits à pluſieurs, du drap de Limbourg rouge ou bleu, des habits de ce drap tout faits, de groſſes chemiſes ou des chapeaux, dont ils trouvent l'uſage fort commode, des couteaux, des haches, des pioches, de petits miroirs, de la raſſade, & du vermillion.

Depuis que les Sauvages ont commerce avec nous, ils quittent autant qu'ils peuvent les peaux dont ils ſe couvroient. Les plus riches, c'eſt-à-dire, les plus habiles Chaſſeurs ont des chemiſes qu'ils uſent ordinairement ſur leurs corps, ſans jamais les laver. Les uns portent ſur cette chemiſe une de ces groſſes couvertures dont j'ai parlé, lorſqu'il fait froid, & vont nuds en chemiſe pendant le chaud. Les autres, comme les Chefs, ont des habits de drap de Limbourg que nous leur donnons tout faits. Les couleurs modeſtes ne ſont pas de leur goût. Aucun ſauvage ne porte de culotte dans l'Amérique; ils ſe contentent d'un braguet, ou d'un morceau de drap ou de peau, avec lequel ils cachent ce qu'on doit cacher. Ils ſe l'attachent à la cein-

ture par devant & par derriere. Au lieu de bas ils s'enveloppent la jambe d'un autre morceau d'étoffe, qu'ils lient sous le genouil, & qu'on appelle *Mitasses*. Leurs souliers sont un morceau de peau coupée, & cousue pour la mesure du pied. Plusieurs femmes, & sur-tout celle des Chefs, ont des chemises, & portent toujours une espece de jupon, qui les couvre de la ceinture au genouil. Les mieux nipées ont des couvertures de laine. Les moins riches n'ont ni chemises, ni couvertures: elles vont nues de la ceinture en haut, à moins que le froid ne les oblige à se couvrir d'une peau. Elles ont toutes la tête découverte, & les cheveux noués sur le haut, avec quelque lisiere d'étoffe de couleur. Leur plus grande parure sont les colliers de rassade, de diverses couleurs, dont elles se chargent le cou & les oreilles, où elles ont des trous, aussi bien que les hommes, à y faire passer un œuf, que la grosseur & le poids de ce qu'ils y mettent dès l'enfance, élargissent beaucoup.

Les hommes & les femmes du Mississipi se peignent le visage, & y emploient différentes couleurs de meil-

leure foi que nous. Le rouge, le bleu, le noir & le blanc entrent dans la compoſition de leur teint. Quelquefois c'eſt une moitié de viſage rouge ou blanche; un autre eſt marqué de rayes larges comme le pouce, & de couleurs oppoſées. Dans une troupe de Sauvages ajuſtés pour quelque cérémonie, ils ſont différemment *matachés*. Le goût de chacun s'examine, & ſe fait diſtinguer dans la maniere d'appliquer & de placer ces couleurs. Il m'a paru que la plus biſarre étoit chez eux la plus recherchée; ils ne ſe contentent pas du viſage, ils ſe peignent auſſi une partie de la tête. Ils ont les cheveux noirs, fort gros, longs, & en grande quantité: ils les treſſent par derriere, & ils les entrelaſſent des plumes les plus variées qu'ils peuvent trouver. La plûpart ſe font imprimer des marques biſarres ſur le viſage, les bras, les jambes & les cuiſſes; pour le corps, c'eſt un droit qui n'appartient qu'aux Guerriers, & il faut s'être ſignalé par la mort de quelque ennemi, pour mériter cette diſtinction. Ils impriment ſur l'eſtomach de leurs Héros une infinité de rayes noires, rouges & bleues, de

qui ne ſe fait pas ſans douleur. On commence par tracer le deſſein ſur la peau, enſuite avec une aiguille, ou un petit os bien aiguiſé, on pique juſqu'au ſang, en ſuivant le deſſein; après quoi on frotte l'endroit piqué d'une poudre de la couleur que demande celui qui ſe fait marquer. Ces couleurs ayant pénétré entre cuir & chair, ne s'effacent jamais.

Les François établis à la Louiſiane, qui font le métier de voyageurs, contractent aiſément les manieres ſauvages. Ils courent les bois en bas & en ſouliers, ſans culotte, & avec un ſimple braguet. Ils ſe plaiſent ſur-tout à ſe faire piquer, & il y en a beaucoup, qui, au viſage près, le ſont par-tout le corps.

Les Sauvages du Miſſiſſipi ſont communément grands, aſſez bien faits, d'un air fier, ſur-tout les Nations qui habitent les bords du fleuve Saint Louis. Ils ont le teint olivâtre, les yeux petits, le front plat, la tête en pointe, & preſque de la forme d'une mitre. Ils ne naiſſent pas ainſi; c'eſt un agrément qu'on leur donne dans le bas âge. Ce qu'une mere fait ſur la tête de ſon

enfant, pour forcer ſes os tendres à recevoir cette figure, eſt preſqu'incroyable. Elle couche l'enfant ſur un berceau qui n'eſt autre choſe qu'un bout de planche, ſur lequel eſt étendu un morceau de peau de bête; l'extrêmité de cette planche a un trou où la tête ſe place, & eſt plus bas que le reſte. L'enfant étant couché tout nud, elle lui renverſe la tête dans ce trou, & lui applique ſous le front & ſous la tête une maſſe de terre graſſe, qu'elle lie de toute ſa force entre deux petites planches. L'enfant crie, devient tout noir, & les efforts qu'on lui fait ſouffrir ſont tels, qu'on lui voit ſortir du nez & des oreilles une liqueur blanche & gluante, dans le tems que la mere lui peſe ſur le front. C'eſt ainſi qu'il dort toutes les nuits, juſqu'à ce que le crâne ait reçu la forme que l'uſage veut qu'il prenne.

Quelques Sauvages voiſins de la Mobile commencent à ſe déſabuſer par notre exemple, d'un agrément qui coûte ſi cher. Les femmes de la Louiſiane ſont plus petites que grandes, & généralement laides. Elles ne ſont pas ordinairement d'un difficile accès pour nous, ſur-tout pour les Chefs : c'eſt ainſi que

les Sauvages appellent nos Officiers. Celles qui ne ſont pas mariées, ont une grande liberté dans leurs plaiſirs, perſonne ne peut les gêner. Il s'en trouve quelques-unes dont rien ne peut ébranler la chaſteté: il en eſt même qui ne veulent ni d'amans, ni de maris, quoique la chaſteté chez les Sauvages ne ſoit rien moins qu'une vertu. Le plus grand nombre profite bien de la liberté que l'uſage leur donne; mais cette liberté ceſſe dès qu'elles ſont mariées. Alors elles ne ſont plus maîtreſſes d'elles; elles appartiennent ſans réſerve à leurs maris, qui ont droit de punir de mort une infidélité, quoiqu'il leur ſoit permis de la commettre.

Au reſte le mariage chez les Sauvages, n'eſt pas l'affaire la plus ſérieuſe de la vie. S'il y a quelques loix, elles ſont très-accommodantes. Un Sauvage épouſe autant de femmes qu'il veut; il y eſt même en quelque façon obligé dans certain cas. Si le pere & la mere de ſa femme meurent, & ſi elle a pluſieurs ſœurs, il les épouſe toutes, de ſorte que rien n'eſt plus commun que de voir quatre ou cinq ſœurs femmes d'un même mari. Celle qui devient

mere la premiere, a ſes prérogatives, qui conſiſtent à être exempte des travaux pénibles du ménage, comme de piler le maïs, ou le bled de Turquie dont les Sauvages ſe ſervent au lieu de pain, & qui eſt le ſeul grain qu'ils cultivent.

Un Sauvage s'amuſe peu à ſoupirer, pour obtenir une fille qui lui plaît. En portant quelques préſens chez ſon pere, & en régalant la famille de ſa maîtreſſe, elle lui eſt accordée ſur le champ, & il l'emmene dans ſa cabane. Le mari peut répudier ſa femme, & la femme quitter ſon mari: ſes parens lui en donnent un autre. Les femmes du Miſſiſſipi ſont aſſez fécondes, quoique le pays ne ſoit pas extrêmement peuplé de Sauvages. La maniere dure avec laquelle ils élevent leurs enfans, en fait mourir une grande partie; & les maladies, comme la fiévre & la petite vérole, pour leſquelles il ne connoiſſent d'autre remede que de ſe baigner, quelque froid qu'il faſſe, en emportent une grande quantité. Les filles, quelque addonnées qu'elles ſoient à leurs plaiſirs, ont des moyens de ſe garantir de la groſſeſſe.

Rarement les Sauvages ſe marient

hors de leur nation : le peu d'union qui eſt entre ces Nations en eſt la cauſe. La haine & la jalouſie y ſont à un point, que l'une ne cherche qu'à faire la guerre à l'autre, & que le Gouverneur François a quelquefois beaucoup de peine à les réſoudre à vivre en paix : ce qui fait voir qu'on les détruiroit aiſément, en les faiſant périr les uns par les autres. C'eſt la cruelle politique qu'ont ſuivie les Eſpagnols dans la conquête du Pérou & du Mexique, où ils ont plus détruit d'hommes qu'il n'y en reſte. Ce qui a produit dans l'ame des Américains mêmes, chez qui ils n'ont pas pénétré, une horreur & une exécration pour eux, que le tems ne ſçauroit effacer. Les Sauvages de la Louiſiane ſe l'inſpirent les uns aux autres en naiſſant. Ils ne ſçauroient voir un Eſpagnol, qu'ils n'ayent envie de le tuer, & les François ont ſauvé la vie à pluſieurs. La Garniſon de *Panſa Cola* eſt quelquefois des mois entiers renfermée dans le Fort, ſans qu'aucun oſe ſortir : le ſort de pluſieurs Eſpagnols, qui ont été tués preſque ſous le canon du Fort, les intimide. Les alliances que le Gouverneur de *Panſa Cola* fait avec les Sau-

vages ſes voiſins, & les préſens qu'il leur donne; ne les adouciſſent que pour un tems, & il eſt conſtant que ſi le Gouverneur de la Louiſiane ne les retenoit pas, les Eſpagnols ſeroient contraints d'abandonner ce poſte.

La Nation des *Sitimacha*, qui habitoit une aſſez bon pays, eſt maintenant ſituée à l'embouchure du Miſſiſſipi, ayant été obligés par les Nations voiſines que les François avoient armées contre eux, pour venger le meurtre d'un Miſſionnaire Jéſuite, de ſe réfugier ſur les bords de la mer, dans un endroit marécageux preſque impraticable, où n'ayant aucune terre propre à être cultivée, ils ſont contraints de vivre de crocodiles & de poiſſons. Preſque tous nos eſclaves ſont de cette Nation, & les Sauvages en font encore tous les jours qu'ils nous amenent, & qu'ils commercent avec nos voyageurs.

Les *Natches*, Nation chez laquelle on paſſe en allant aux *Illinois*, ſe gouvernent différemment des autres Sauvages: ce ſont les ſeuls chez qui l'on trouve une parfaite ſoumiſſion à leurs Chefs, & quelque eſpece de culte religieux. Les

autres Nations ne connoiſſent que des eſprits tels que nous concevons les génies : chaque Nation s'imagine avoir un eſprit particulier qui en prend ſoin. Comme ils nous attribuent auſſi un génie qui nous gouverne, quelques-uns reconnoiſſent que le nôtre eſt plus puiſſant que le leur. Ils ont parmi eux des Médecins, qui, comme les anciens Egyptiens, ne ſéparent point la Medecine de la Magie. Pour parvenir à ces fonctions ſublimes, un Sauvage s'enferme ſeul dans ſa cabane pendant neuf jours ſans manger, avec de l'eau ſeulement : il eſt défendu à qui que ce ſoit de le venir troubler. Là ayant à ſa main une eſpece de gourde remplie de cailloux, dont il fait un bruit continuel, il invoque l'eſprit, le prie de lui parler, & de le recevoir Médecin & Magicien, & cela avec des cris, des hurlemens, des contorſions & des ſecouſſes de corps épouvantables, juſqu'à ſe mettre hors d'haleine, & écumer d'une maniere affreuſe. Ce manége qui n'eſt interrompu que par quelques momens de ſommeil, auquel il ſuccombe, étant fini, au bout de neuf jours, il ſort de ſa cabane triomphant, & ſe

vante d'avoir été en converſation avec l'eſprit & d'avoir reçu de lui le don de guérir les maladies, de chaſſer les orages, & de changer les tems. Dès-lors ils ſont reconnus pour Medecins, & très-reſpectés : on a recours à eux dans les maladies, & pour obtenir un tems favorable ; mais il faut avoir toujours les préſens à la main. Il arrive quelquefois que les ayant reçus, ſi le malade ne guérit point, ou que le tems ne change pas, le Médecin eſt maſſacré comme un impoſteur ; ce qui fait que les plus habiles d'entr'eux ne reçoivent des préſens, que lorſqu'ils voyent apparence de guériſon ou de changement dans le tems.

« Tous les Sauvages croyent l'immortalité de l'ame, & ſur-tout la Metempſycoſe. Les uns s'imaginent que leur ame doit paſſer dans le corps de quelque animal, dont alors ils reſpectent l'eſpece : les autres qu'ils vont revivre, s'ils ont été braves & gens de bien, chez une autre nation plus heureuſe, à qui la chaſſe ne manque jamais, ou chez une Nation malheureuſe, & dans un pays où l'on ne mange que du crocodile, s'ils ont mal vécu.

Les *Natches*, outre la croyance générale de la Metempſycoſe, ont chez eux de tems immémorial une eſpece de Temple, où ils conſervent un feu perpétuel, qu'un homme deſtiné à la garde du Temple, a ſoin d'entretenir : ce Temple eſt dédié au Soleil, dont ils prétendent que la famille de leur Chef eſt deſcendue. Ils y enferment avec grand ſoin, & avec beaucoup de cérémonie les os de ces Chefs. Lorſqu'ils meurent, ils ſe perſuadent que leurs ames retournent dans le Soleil : comme ils ſont de ſa famille, on les appelle eux-mêmes *Soleils*. Le Chef de toute la Nation eſt le grand Soleil, & ſes parens de petits Soleils, qui ſont plus ou moins reſpectés, ſelon le degré de proximité qu'ils ont avec le grand Chef. La vénération que ces Sauvages ont pour leur Chef & pour ſa famille, va ſi loin, que dès qu'il parle bien ou mal, on le remercie par des génuflexions & des reſpects marqués par des hurlemens. Tous ces Soleils ont pluſieurs Sauvages, qui ſe ſont fait volontairement leurs eſclaves, & qui ne chaſſent & ne travaillent que pour eux ; ils étoient autrefois obligés de ſe tuer,

lorſque leurs maîtres mouroient : quelques-unes de leurs femmes ſuivoient auſſi cette maxime ; mais les François les ont déſabuſés d'une coutume ſi barbare. Tous ces parens du Soleil regardent les autres Sauvages comme de la boue.

Les *Tenſa* qui étoient autrefois voiſins des *Natches*, ſuivoient les mêmes uſages. Ils avoient un Temple & une vénération ſi parfaite pour le feu, que M. d'Hiberville, en montant aux Natches, s'arrêta chemin faiſant, chez les Tenſa. Il trouva que le tonnerre étoit tombé ſur leur Temple, & y avoit mis le feu, & qu'ils y avoient déja jetté trois enfans tous vivans, pour l'appaiſer.

Le Chriſtianiſme commence à faire quelques progrès chez les Sauvages ; les Illinois, les Apalaches, les Chactaux ſont tous Chrétiens.

Qu'on ſe répréſente un Jéſuite à 400 lieues dans les bois, ſans commodité, ſans proviſions, & n'ayant ſouvent d'autre reſſource que les libéralités de gens qui ne connoiſſent pas Dieu, obligé de vivre comme eux, de paſſer des années entieres ſans recevoir aucunes

aucunes nouvelles, avec des Barbares qui n'ont de l'homme que la figure, chez qui, loin de trouver ni société ni ſecours dans les maladies, il eſt expoſé tous les jours à périr & à être maſſacré : c'eſt ce que font tous les jours ces Peres dans la Louſiane & dans le Canada.

Les Illinois ſont Chrétiens, & nous avons chez eux un Fort. Le Sauvage & le François y cultivent la terre ; le bled & la vigne y viennent bien, ainſi que preſque tous les fruits de France : c'eſt un très-bon pays, plein de mines de plomb, de cuivre & d'argent. Le climat eſt très-ſain, & ne peut être que fort tempéré, étant par les 38 dégrés de latitude.

Cet établiſſement fait la moitié du chemin de la Mobile au Canada ; il eſt à 50 lieues, ſur le fleuve Saint Louis, & environ à la même diſtance de Quebec. Quoique ce trajet ſoit de 900 lieues, pluſieurs de nos Voyageurs l'ont fait dans un canot d'écorce d'arbres qui ſont obligés de porter ſur leurs épaules, au travers des bois, lorſqu'il faut paſſer d'un lac ou d'une riviere à une autre : ce qu'ils font vêtus

comme des Sauvages, sans aucunes commodités, sans autres provisions que de la poudre & des balles, contraints de changer toute leur maniere de vivre, de se passer de pain, & réduits en de certains cantons stériles en bêtes & en gibier, à la nécessité de chasser tout un jour avec des peines infinies, & des risques de se perdre dans les bois sans aucune ressource. Qu'on se figure l'Officier comme le soldat, obligé de porter son fardeau, de chasser & de travailler tous les soirs la hache à la main, pour se faire une cabanne d'écorce ou de branches d'arbres, afin de se mettre à l'abri des injures de l'air : là il est couché sur quelques branches de sapin, dévoré de cousins appellés *Mousliques*, dont la grande quantité fait le plus grand supplice du voyage. Pour aller de la Louisiane dans le Canada, on quitte le fleuve Saint Louis près des Illinois, pour entrer dans une riviere appellée *Ovabache*, qui prend sa source près des lacs qui forment celles du fleuve Saint Laurent : on passe par ces lacs, & de-là dans ce fleuve.

On peut juger de la beauté & de la fertilité du climat de la Louisiane,

par ſon expoſition, qui eſt depuis le 28e. dégré de latitude, juſqu'au 45e. car peu de voyageurs ont pénétré plus avant. Il eſt vrai que les approches de la Louſiane, & ſur-tout de l'embouchure du fleuve Saint Louis, ne prévienent pas en ſa faveur; l'aſpect en eſt affreux : l'entrée en eſt défendue par pluſieurs Iſles qui paroiſſent former différentes embouchures, & une infinité d'écueils. Le terrein du bord de la mer eſt entièremeut noyé & impraticable; & il n'y a perſonne à qui le premier coup d'œil donne envie d'habiter cette terre. Ce fleuve arroſe cependant un des plus beaux & des plus fertiles pays du monde, ſi les habitans avoient l'induſtrie d'en tirer les avantages qu'il peut donner. Plus on s'engage dans les terres, plus elles paroiſſent agréables; c'eſt un pays uni, couvert de bois & entremêlé de plaines. La vigne & l'indigo ſauvage ne demandent qu'à y être cultivés. On y trouve en abondance le chêne, le noyer qui eſt différent du nôtre, le hêtre, le cyprès, le cédre blanc & rouge, tous bois propres à mettre en œuvre, & à conſtruire des vaiſſeaux, ſans com-

pter une infinité d'autres arbres particuliers au pays. Lorſqu'on eſt parvenu à 50 lieues de la mer, on commence à trouver des mûriers, dont la quantité augmente ſi fort, à meſure qu'on avance, que dans de certains cantons les mûriers ſeuls égalent en nombre tous les autres arbres de différentes eſpèces. On y trouve des coques de vers à ſoye, qui s'y perpétuent naturellement. L'expérience qu'on fit ſur les feuilles de mûriers en 1716, a parfaitement réuſſi, & la ſoye envoyée à Paris en a fait juger : or quels avantages la France ne tireroit-elle point du ſeul commerce de la ſoye qui ſe feroit à la Louſiane ? Les mûriers y ſont en abondance, & ne demandent aucune culture. On a éprouvé que la feuille en eſt excellente pour les vers,

Il y a des mines dans le pays des *Natchitoches*, (Sauvages voiſins de la Baye Saint Bernard), où nous avons un poſte établi, chez les Aſſenais, chez les Illinois, & ſur la riviere des Acanſas qui ſe décharge dans le fleuve, un peu au-deſſous de celle des Illinois. Les montagnes ſituées ſur cette riviere, qui vient du nouveau Mexique, en

ont déja fourni dont les épreuves ont été heureuſes, & il eſt à remarquer que ces montagnes étant dans la même chaîne que celle du nouveau Mexique, où les Eſpagnols puiſent des richeſſes immenſes, il eſt impoſſible qu'elles ne ſoient pas auſſi fécondes.

Il y a des bœufs qui ont ſur le cou une boſſe comme celle des chameaux, dont le poil eſt fort long & ſemblable à de la laine, ſinon qu'il eſt beaucoup plus fin; on y trouve une prodigieuſe quantité de chevreuils & d'ours, qui ne font aucun mal. Pour le gibier, il y a des compagnies de dindons, comme des perdrix en France, des beccaſſines, des perroquets, des outardes, des canards, des perdrix différentes des nôtres, & beaucoup d'autres oiſeaux peu connus, & très-curieux. On appréhende les ſerpens, & ſur-tout ceux qui ont des ſonnettes au bout de la queue, qui ſont de petites écailles emboitées les unes dans les autres, qui font aſſez de bruit, lorſque le ſerpent ſe remue, pour être entendu de quinze ou vingt pas : ſans cet avertiſſement, ils ſeroient fort dangereux. On en trouve de plus gros que la jambe, & longs

à proportion. Il y a des simples qui guériſſent de leurs morſures.

Le crocodile eſt moins à craindre que le ſerpent ſur-tout à terre ; car quoique cet animal ſoit amphibie, l'élément qui lui eſt le plus propre, eſt l'eau. Il ne court pas vîte, & ſe tourne difficilement, n'ayant point de vertebres dans le dos : il eſt fait comme un léſard, couvert d'écailles à l'épreuve du fuſil. Si on le prend de la tête à la queue, on en voit de vingt pieds de long ; il n'a pas de venin, mais il dévore un homme & même un bœuf : on en a plus d'un exemple dans le Mexique ; les Sauvages en mangent, lorſque la chaſſe leur manque.

Le fleuve Saint Louis ſe déborde tous les ans, à la fin de Février, ou dans le mois de Mars ; ce débordement eſt ſi prodigieux, qu'il monte dans le fonds des terres quelquefois plus de 100 pieds, & que la tête des plus hauts ſapins qui ſe trouvent ſur ſes bords, eſt preſque cachée ſous l'eau : comme le terrein s'éleve à proportion qu'il s'éloigne du fleuve, ce débordement n'inonde pas fort loin.

Au premier détour de ce fleuve, à

25 lieues de son embouchure, il y a un endroit très-commode, pour y bâtir une Ville, & y faire un beau Port. Le fleuve jusques-là est droit & assez profond pour un vaisseau de 80 canons ; il ne s'agit que d'en creuser l'entrée sur laquelle il y a déja 11 ou 12 pieds d'eau, & de l'assurer par des jettées : ce qui ne sçauroit se faire sans une dépense considérable. Le plus grand inconvénient des côtes de la Louisiane est causé par le mouvement des sables, qui changent souvent les entrées des rivieres & des ports ; on en a vû, comme j'ai dit, un fâcheux exemple à l'Isle Dauphine : à son défaut, on pourroit établir celui de l'Isle aux vaisseaux, qui est à 17 lieues à l'Occident de l'Isle Dauphine. On y mettroit les vaisseaux entierement à l'abri des vents du large, qui sont les plus dangereux ; la grande terre les couvriroit, & romproit les vagues du côté du Nord. Quelques-uns ont voulu faire croire qu'il y avoit un port à l'entrée de la Baye de la Mobile : mais outre que les courans rendent cette entrée presqu'impraticable, on ne peut y être à couvert de tous les vents qui sont à

craindre. Les Pilotes du pays ont plus d'une fois assuré qu'il y a moins d'eau dans la Passe qu'on ne le dit, & ils ne font aucun fond sur ce prétendu port.

Description de la Cafrerie & des Rivieres de Cuama.

L'Ethiopie inférieure ou Afrique Australe s'étend en allant de la ligne vers le Sud, jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, à la hauteur de 35 dégrés; elle est environnée de l'Océan au Levant : au Couchant, au Midi & au Nord, elle confine à cette étendue immense de terre qu'on nomme Afrique septentrionale, ou Ethiopie supérieure. C'est dans l'Afrique Australe qu'est situé le pays qne les Portugais appellent *Cafrerie*, pour être habité par des Cafres, mot Arabe, qui signifie *Homme sans Loi* : ce nom convient plus particuliérement aux Nations qui se trouvent sur la côte Orientale, depuis le Cap *Delgado*, qui est à 10 dégrés 20 minutes de latitude méridionale, jusqu'au Cap de Bonne - Espérance parce que les Arabes qui donnerent le nom de Cafres

à ces Barbares n'ont jamais passé à la côte Occidentale, & que les Portugais de l'Europe, ni ceux du Brésil n'appellent point Cafres, les habitans d'Angola, de Benguela, & les autres Nations des Négres Occidentaux, qui sont sous leur domination.

Il y a donc dans cette partie Orientale de l'Afrique Australe beaucoup de Seigneuries, de Républiques libres & de Royaumes dont cependant les plus considérables & les plus connus sont les deux Empires du Monomotapa & des Bororos. L'un & l'autre sont séparés par la riviere de Zambese, le premier à l'Occident & le dernier à l'Orient. Cette riviere arrose presque toute la Cafrerie. Sa source est si éloignée ou si cachée qu'on n'est pas encore parvenu jusqu'à présent à la découvrir : parce que toute l'attention des Portugais dans cette conquête ne tend qu'à la traite de l'or & de l'argent, sans être curieux d'aucune autre recherche. En attendant cette découverte, nous pouvons toujours assurer que la riviere de Zambese, après avoir parcouru une grande partie de l'Afrique, & avoir reçu dans son sein plusieurs autres fleuves

vient se jetter dans la mer Orientale, par deux bouches éloignées l'une de l'autre de 30 lieues. La premiere embouchure qui est la plus proche de Mozambique est la barre de *Quilimane* dont l'ouverture est à l'Est. La seconde qui est plus proche du Cap de Bonne-Espérance est celle de *Luabo*. Entre ces deux barres il y a trois Isles, dont celle du milieu est la plus grande & peut avoir 30 lieues d'étendue, jusqu'à la gorge de la riviere qui serpentant de-là en avant remonte vers le Nord & fait une bonne route par où nous allons porter au Lac de *Zembre* : *Chingona* est le nom de cette Isle. Il y a eu autrefois une Habitation nommée Cuama, qui a donné lieu aux Portugais d'appeller tout ce Pays *Rivieres de Cuama* : je dis rivieres & non pas riviere, car quoique ce n'en soit qu'une seule, elle paroît se diviser en beaucoup d'autres, partageant le terrein en diverses Isles par la quantité de bras qu'elle fait.

La deuxiéme Isle est celle de Linde qui a 7 lieues de long. Elle est vis-à-vis la Terre-ferme de *Quilimane* & en forme la barre.

La troisiéme qui est la plus petite est

du côté de Luabo : les deux barres de Quilimane & de Luabo peuvent contenir des vaisseaux de cent tonneaux. Cependant les Portugais ne fréquentent que celle de Quilimane, comme étant la plus sûre.

Mais avant que de quitter la côte Orientale, il faut faire connoître un peu les peuples qui l'habitent. La plûpart de ces Barbares sur-tout ceux qui tirent vers le Cap de Bonne-Espérance, sont beaucoup moins noirs que les autres nations de l'Afrique : leur couleur livide & bazanée approche fort de celle des Mulâtres, dans tout le reste ils sont très-ressemblans pour les cheveux, le nez, les lévres, aux autres Négres, mais beaucoup plus alertes ; ce qui fait qu'ils sont si légers à la course, & en même-tems si vigoureux qu'ils arrêtent un taureau. Ils ornent leurs cheveux de petites plaques comme des deniers, de coquilles & de grains de corail. Beaucoup se font des incisions sur la peau & les remplissent de graisse & de suif, ce qui exhale une odeur si dégoutante qu'il n'est pas possible à un Européen d'approcher d'eux. Les plus riches en troupeaux ont leurs habits tout reluisans de

graiſſe, & ceux qui en ont peu ne ſont vêtus que de peaux ſéches. Ainſi parmi les *Gorin Huiconas* qui ont peu de bétail, il n'y a que leurs chefs qui en portent de graſſes : leurs pendans d'oreilles ſont des faiſceaux de corail de neuf ou dix branches chacune, du poids d'un quarteron. D'autres ſe font un collier des entrailles d'une bête fraîchement tuée, & l'habitude qu'ils ont à ſouffrir cette puanteur, fait qu'ils ne l'ôtent pas même quand ils ſe couchent. Ils prennent auſſi de ces boyaux ſecs, & s'en entortillent les jambes, tant pour ſe garantir des épines, que pour faire plus de bruit en danſant. Il y en a même qui ſe font une poche de ces inteſtins à leur col, où ils mettent leur tabac, leur pipe, & de certaines racines qu'ils mâchent. Quand ils ſortent, ils prennent une plume d'Autruche & une queue de chat ſauvage, pour chaſſer les mouches dont ce pays eſt rempli. L'arc, les fléches, & les Zagayes (bâtons de 4 ou 5 pieds de long enchaſſés dans un fer long & pointu) ſont leurs armes ordinaires : on pourroit y ajouter leurs ongles qui ſont ſi longs qu'on les prendroit pour des griffes d'aigle. Ils ſont ſi fort abrutis

que la plupart n'ont pas l'adreſſe d'apprêter leurs viandes : ils ſe jettent ſur les charognes qu'ils trouvent, & le plus ſouvent ils les mangent toutes crues. Faute de chair, ils vont chercher du poiſſon mort ſur le rivage. Malgré une vie ſi malheureuſe ils atteignent à une extrême vieilleſſe. Leurs funérailles étoient autrefois ſuivies d'une cérémonies très-fâcheuſe : tous les parens du défunt étant obligés de ſe faire couper le petit doigt de la main gauche, pour le mettre auprès du mort, & les enfans à la mammelle n'étoient pas exempts de cette cruelle loi.

Lorſqu'un pere accorde ſa fille à un jeune homme qui la demande, elle eſt obligée d'obéir ſans murmurer. La chaîne nuptiale que l'époux lui donne eſt un boyeau de bœuf qu'il faut qu'elle porte au col juſqu'à ce qu'étant uſé il tombe en pieces. Les femmes mariées ont le ſein ſi pendant qu'elles le renverſent par-deſſus leurs épaules pour donner à têter à leurs enfans.

On condamne au fouet les aldultéres, & on fait ſouffrir un ſupplice horrible aux Inceſteux. On jette les criminels

piés & poings liés dans une fosse. Le jour suivant on retire l'homme, & on le pend par le cou à une branche d'arbre où il est déchiqueté : après l'avoir ainsi traité, ce corps mutilé & encore vivant reste-là pour servir d'exemple ; ensuite on tire la femme de la fosse, & on la jette sur un bucher où elle est brûlée toute vive. Pour les Assassins, on leur perce les genoux qu'on attache à leurs épaules, & on les laisse expirer dans les tourmens d'une longue mort. On voit par-là que ces peuples, quoiqu'en apparence plus bêtes qu'hommes, ont pourtant de l'amour pour la vertu, & pour l'équité naturelle.

Ils vivent à la campagne sous des tentes faites de branches d'arbres, & couvertes de nates de jonc. Il y en a de si grandes qu'une famille de vingt ou trente personnes peut s'y retirer. Le foyer est au milieu, ce qui fait qu'on ne peut presque y respirer à cause de la fumée épaisse qui n'a point d'issue que par l'ouverture de la porte qui est fort basse.

Au reste le Pays est propre à porter des fruits de toute espéce, étant gras &

limoneux en plusieurs endroits, fort pierreux & fort sabloneux en d'autres, sur-tout au-delà de la ligne du Capricorne. Les pâturages y sont bons, le froment, le seigle, & l'orge viennent fort bien dans les vallées où on les seme. On y a beaucoup de bétail gros & menu. Les bœufs sont d'un demi pied plus hauts que nos plus grands bœufs d'Europe. Pour les brebis elles sont fort hautes de jambes, traînant une queue qui pese vingt livres & quelquefois davantage. Les forêts, les plaines & les vallées nourrissent quantité de gros & menu gibier, comme cerfs, chevreuils, bufles, ou chamois, lievres, lapins: & des bêtes féroces comme sangliers, loups, tigres, léopards, lions, éléphans: ordinairement le lion est accompagné d'un animal nommé par les Hollandois *Kak-hals*. Il est fort ressemblant au renard, & a l'odorat extrêmement fin, & découvre la proye de fort loin. Le lion s'en étant saisi ne manque jamais de lui en faire part. On y trouve une espece de rhinoceros qui a deux cornes sur le nez. Il est de la grosseur d'un éléphant, & a le poil de gris cen-

dré avec un flocon ſur la nuque qui eſt de couleur noire. Il y a quantité de tortues de terre & d'eau. La mer près de cette Côte eſt très féconde en monſtres amphibies ; on y voit des chiens & des chats de mer, des loups & des ours marins Ce dernier animal eſt d'une viteſſe extraordinaire, il eſt fort hideux, & ſa morſure eſt preſque mortelle. Les bœufs marins s'y trouvent à foiſon : on les nomme *Démons de mer.* Ils vont ſouvent paître dans les prairies comme le bétail. En Eté tous ces monſtres nagent, & s'éloignent de la Côte : en Hyver le froid les fait retirer près du rivage & demeurer entre les écueils.

Habitations des Portugais & leurs Foires.

Pour décrire par ordre la ſituation & la diſpoſition des Habitations Portugaiſes, & donner une idée des Foires ou *Marchés d'Or*, ſuppoſons que nous entrons par la barre de *Luabo*, & que nous allons à la vûe des terres qui ſont à main gauche, & qui appartiennent à l'Empire de Monomotapa. De la barre

de *Luabo* jusqu'à l'Habitation de *Sena* il y a 60 lieues : toutes les terres qui sont au bord de la riviere appartiennent à la Couronne de Portugal. Les Jésuites ont deux Paroisses à Luabo, & une autre à Gorube qui n'est pas éloignée de *Sena*. Cette Habitation de Sena située dans le Royaume d'*Inhamoy*, a son Eglise Cathédrale, la Miséricorde, le Couvent de S. Dominique & la résidence de la Compagnie de Jesus fondée dans le même lieu où on dépeçoit & vendoit autrefois la chair humaine. Il peut y avoir 30 familles Portugaises, & un grand nombre de Chrétiens du Pays de Sena jusqu'à *Tété* qui est la seconde Habitation des Portugais. Il y a aussi 60 lieues de Pays dans ce district. Les PP. Jésuites en ont une située dans le Pays de la *Chemba*, & une autre au *Marangué*. Il peut y avoir dans *Tété* 15 ou 20 familles Portugaises, une Eglise Paroissiale de Dominiquains, une résidence de la Compagnie de Jesus, & un bon nombre de Naturels batisés.

Maintenant nous allons voir le très-vaste Royaume de *Munhay*, patrimoine du Monomotapa, dont les

Pays qui ſont plus avancés dans les terres s'appellent *Mogrança*, & ceux qui ſont proche la riviere *Botonga*. En navigeant donc de *Tete*, 30 lieues en remontant la riviere, on rencontre un rocher qui occupe & traverſe toute cette riviere, & qui empêche le paſſage des Vaiſſeaux. On peut voyager cependant le long de ce fleuve par un grand chemin royal, par lequel du tems de François *Barreto*., premier Conquerant des Mines; dix Portugais allerent pour en découvrir la ſource dont ils ne purent rien apprendre, non pas même des Naturels du Pays. Nous voici déja au diſtrict des Mines, & nous pouvons parcourir les foires où nos gens remontoient anciennement pour y faire la traite de l'Or, & où les Cafres deſcendoient en même-tems pour y acheter des étoffes, dans toutes leſquelles foires il y avoit beaucoup de Portugais établis.

La premiere foire étoit un lieu appellé *Luanze*. Cette foire qui n'exiſte plus, étoit éloignée de *Tete* de 35 lieues du côté du Sud, entre deux petites rivieres qui ſe joignent en une, laquelle prend le nom de Manhoro, & ſe jette dans le Zam-

beſe. Il y avoit dans cette foire une Egliſe de Religieux Dominicains. Elle abondoit en vaches, poules, beure, & ris. Il y a quantité de bonnes fontaines qui arroſent cette contrée & la rendent fort ſaine, comme ſont toutes les terres de la *Maranga*.

La ſeconde foire étoit celle de *Bocuto* à 13 lieues de Luanze en ligne droite. La ſituation étoit entre deux petites rivieres qui ſe déchargent dans le *Manzoro* à demie lieue de l'habitation. On portoit beaucoup d'or à cette foire, où l'on trouvoit auſſi quantité de rafraîchiſſemens d'herbages & de fruits, & où il y avoit une Egliſe de Religieux Dominicains.

A cinquante lieues de *Tete*, dix lieues de Bocuto, & demie journée de la riviere de *Manzoro*, eſt le Bourg de Maſſapa qui étoit anciennement la principale foire : c'eſt encore aujourd'hui la réſidence d'un Capitaine Portugais qu'on nomme le Capitaine des portes, à cauſe que de-là en avant dans le pays on trouve les Mines d'Or. Les Dominicains y ont une Egliſe de Notre-Dame du Roſaire. Tous les Portugais dans cet Empire ont le privilege de prendre

la qualité *de femmes de l'Empereur*, & même ce Prince appelle le Capitaine des Portes *ſa grande femme*. Cet Officier eſt honoré de ce titre par les Cafres.

Auprès de ce lieu eſt la grande montagne de *Fura* très-riche en or, & il y en a qui veulent que ce nom de Fura vient par corruption du mot *Ophir*. On voit encore aujourd'hui dans cette montagne des enceintes de pierres de taille de la hauteur d'un homme enchaſſées les unes dans les autres avec un artifice admirable, ſans y avoir de chaux, & ſans être travaillées au pied. C'étoient apparemment dans ces enceintes que demeuroient les Juifs de la flotte de Salomon. Depuis ce tems-là les Maures ont été durant pluſieurs ſiécles les maîtres de ce commerce. C'eſt entre cette Montagne que paſſe la riviere du *Moçaras* dont les eaux roulent du ſable d'or que les Cafres rapportent en poudre.

A 35 lieues de Maſſapa, eſt le lieu de *Dambarari* qui a été une foire à l'Or dans ces derniers tems : & à quatre journées de Dambarari vers le Nord, eſt la foire de l'*Ongoé*. Ces deux Foires ont été détruites par le Général *Chargamira*,

Cafre qui ſe ſouleva au mois de Novembre 1693, avec cette différence que les Habitans de l'Ongoé tant Portugais que Canarins eurent le tems de ſe ſauver, & échaperent : mais ceux de Dambarari qui voulurent ſe montrer plus courageux, périrent tous en ſe défendant. C'eſt ainſi que toutes ces Foires à l'or que les Portugais avoient établies dans la *Mocranga* durant un ſi long eſpace d'années, ont été ruinées tout d'un coup, pour vanger le tort & les injuſtices que nous avons faites aux Empereurs du Monomotapa, qui nous avoient toujours reçus & traités, comme ſi nous avions été leurs enfans ; ou bien ſuivant qu'ils s'en expliquent eux-mêmes, à cauſe que leurs femmes nous marquoient un peu trop d'amitié.

Deſcription des autres Royaumes.

Après avoir paſſé les Mines d'Or qui ſont toutes à main gauche, en entrant par l'embouchure du *Zambeſe*, on trouve le Royaume de *Chiroro* ſuffiſamment fourni de proviſions de vivres, mais qui manque de bois, parce que ce n'eſt par tout que des champs & des campagnes

de ris, & des pâturages de gros & menu bétail. Mais au Couchant il y a *Arupande*, *Xangra*, & le vaſte Royaume de *Butua*, ſi connu par la racine médicinale qu'on en tire. Il abonde en Or que les Portugais de la forteresſe de *Sofala*, auſſi-bien que ceux de *Sena* vont trafiquer. Il y a dans ce Royaume un grand fleuve par lequel les Cafres Occidentaux deſcendent juſqu'à un certain parage, & ſuivant les indices qu'ils donnerent anciennement, on jugea qu'ils éroient naturels d'*Angola* ou de *Benguela*. Car ils diſoient, ſelon le témoignage de pluſieurs, qu'à vingt journées de chemin il y avoit un Pays de gens blancs qui alloient à cheval, & qui portoient des Croix. Il y a apparence qu'ils vouloient parler de quelqu'une de nos armées qui ſe trouvoit dans ce tems-là marcher dans le cœur du Pays. Ce qui me confirme dans cette penſée, c'eſt que j'ai lû dans une Relation manuſcrite que le Conquerant de *Benguela* avoit pénétré ſi avant dans les terres, qu'en deux journées il auroit pû arriver aux rivieres de *Cuama*.

Il réſulte des deux faits que je viens de rapporter, qu'on pourroit aiſément

venir à bout du deſſein que pluſieurs ont formé de s'ouvrir un chemin de communication de l'un à l'autre côté de l'Afrique, ce qui ſeroit d'une utilité infinie pour le commerce, & qui aſſureroit bien davantage l'une & l'autre conquête par la mutuelle correſpondance des ſecours, & auſſi par la ſurpriſe des Cafres qui ſeroient bien-tôt étonnés de l'étendue de notre puiſſance en ſe voyant enfermés & coupés des deux côtés. Cette entrepriſe ſeroit très-digne d'un Roi de Portugal, qui ajoutant la conquête de ces Provinces à celle des autres, ſe rendroit ainſi maître de toutes les terres qui s'étendent depuis le Cap de Bonne Eſperance juſqu'en Egypte.

Le Royaume de la *Manica* eſt un des plus célébres qui ſoit dans l'intérieur de la Cafrerie, & les Portugais y ont deux Foires, où les marchands de *Sena* & de *Sofala* vont trafiquer ou prendre l'Or.

Il y a dans ce Royaume une Montagne où croit la fameuſe racine de *Manique*, qui a d'admirables vertus particulierement pour les bleſſures fraîches, étant trempée dans l'eau & appliquée ſur la playe, avec autant ou plus

d'effet que le baume. On dit que l'arbre qui produit cette racine eſt unique comme le Phénix, & que la racine vaut autant d'or qu'elle peſe : cependant à examiner la choſe de près, il y a bien à rabattre du merveilleux.

Le Royaume de la *Manica* eſt éloigné de *Sena* de quarante ou cinquante lieues au couchant, & c'eſt entre deux que ſont les Royaumes de *Barbé* & de *Macomé*. Je ne marque point les dégrés de latitude ſous leſquels ces Pays ſont ſitués, parce que les Marchands des rivieres de Cuama portent d'une main la balance pour peſer l'or, de l'autre la verge ou aune pour meſurer le drap, & qu'ils ne vont pas s'amuſer à porter des Aſtrolabes, pour prendre la hauteur du Soleil, & des Cartes pour la marquer deſſus.

Je remarquerai ſeulement ici, que pour ce qui touche la ſituation des terres dans l'intérieur de la Cafrerie, il ne faut pas ſe fier aux Cartes modernes dont la plûpart ont été tracées ſur de nouvelles Relations fort incertaines. On doit encore moins s'aſſurer ſur les anciennes.

Outre les Habitations mentionnée ci-deſſus

ci-dessus, nous avons dans cet Empire de Monomotapa, la forteresse de *Sofala*, Port de mer qui a seize degrés de latitude Australe, & à trente lieues de la barre de Luabo. On y a découvert une pêche d'Agofres (petits coquillages qui servent de monnoye) qu'on apporta à Goa en 1715. De ce Port on embarque pour Moçambique, & de là pour l'Inde la plus grande quantité de Morfil, ou d'Yvoire.

Description de Simbaoe.

Avant de passer à l'Empire des *Bororos*, il faut dire quelque chose de l'Empereur du Monomotapa. J'ai trouvé deux versions de ce mot : l'une dit qu'il signifie *Empereur de l'Or*, & l'autre, *fils de la terre*. Peut être que les Cafres donnent ce nom à leur Roi pour faire entendre qu'il est ce grand & puissant Géant de l'Afrique, à qui la terre comme à son fils aîné, a donné pour héritage les plus précieux trésors qu'elle enferme dans ses entrailles.

La Ville Impériale s'appelle *Simbaoe*, ce qui dans leur langue signifie la même chose que la Cour. Lorsqu'en 1620.

le P. Jules César Jésuite y entra, après en avoir été convié par l'Empereur, cette Capitale avoit plus d'une lieue de circuit, parceque les maisons étoient éloignées les unes des autres d'un jet de pierre, en comprenant les clayes de bois qui les environnent. Le même Pere dit que le Roi avoit neuf enceintes de ces clayes, outre les maisons de ses femmes, lesquelles femmes étoient au nombre de plus de mille, & que la multitude de ses enfans égaloit celle des essains de mouches; que ces enfans étoient occupés à charier de la paille pour couvrir les maisons, & que le Roi lui-même les y faisoit travailler en personne, pour une maison à un étage qui lui avoit été bâtie par cinq *Mocoques*, c'est-à-dire, Canarins qui s'étoient refugiés en ce pays-là. Il se ceignoit d'une étoffe de soye, & en avoit une autre par derriere qui lui tomboit sur les épaules & le couvroit tout entier. Il étoit vêtu de cette maniere, quand il reçut l'Ambassadeur Gaspard Bocarro Jésuite. Son trône étoit le seuil de la porte, sur lequel il s'assit sur un dégré élevé & couvert d'une *Machire*, c'est-à-dire d'un filet, comme ceux du Brésil.

Il n'y avoit pour tout meuble & pour toute tapiſſerie aux parois de ſon Palais que de ces Machires. Telle eſt l'appareil avec lequel cette noire Majeſté ſe fait ſervir à genoux ; & quand il boit, qu'il touſſe, ou qu'il éternue, auſſitôt on le ſçait dans toute la Ville. Car ceux qui ſont préſens le ſaluent à haute voix, & battent en même-tems des mains. Dès que ceux qui ſont hors de ſon appartement l'entendent, ils en font de même par imitation, ce qui ſe continue de l'un à l'autre par tous les quartiers de la Ville.

Il porte une petite hache pendue à ſa ceinture, que pluſieurs ont pris pour une béche ; de ſorte que d'une arme militaire ils en ont fait un inſtrument de Laboureur, qualité que ce Prince ne mépriſe pas. Au contraire le même Pere aſſure qu'il expédia promptement ſon Ambaſſade, afin d'aller vaquer à ſon labour, parce que c'étoit le tems des ſemailles.

Quand il ſort dehors, il porte dans ſa main un Arc & des fleches, ou bien une Zagaye de bois noir dont la pointe eſt d'or, & en forme de pointe de lance. Il y a toujours un Cafre qui marche

devant lui en frappant de sa main sur un tambour pour avertir que l'Empereur le suit. Tous les mois à la nouvelle Lune il fait une fête à ses *Mozimnes*, c'est-à-dire aux Morts, & ce jour là personne ne travaille, mais chacun se rend à la Cour, où ce Prince prend de certaines herbes qu'il mêle avec du miel & de l'huile. Il se lave dans du vin, ensuite il le donne à boire à ses gens pour les unir à lui, comme ne faisant qu'un cœur, & qu'une ame. Cette fête se célebre au son de quantité de flutes, de timbales & de chalumeaux; après quoi tout le monde se retire la tête baissée & les pieds tremblans.

Les choses sont encore à-peu-près dans le même état, & ont fort peu changé. Qui croiroit cependant que ce fut là le même Palais & les mêmes ameublemens dont certains Auteurs ont parlé, entr'autres *Dapper*? Le Palais Impérial, selon eux, est d'une magnificence sans pareille. Les poutres & les lambris sont d'une sculpture finie & tout couverts de plaques d'or cizelé: les tapisseries à la vérité ne sont que de coton, mais la vivacité des couleurs y dispute le prix à l'éclat de l'or. Des meu-

bles dorés, peints & émaillés, des chandeliers & de la vaiſſelle d'or maſſif, avec une infinité de porcelaines entourées de rameaux d'or qui reſſemblent à des branches de corail font une partie des beautés de ces ſuperbes appartemens. Les dehors du Palais, ajoutent-ils, ſont fortifiés de tours dont la ſtructure & la ſymétrie font un effet ſurprenant. Ce puiſſant Monarque employe deux livres d'or par jour en parfums. Son habit eſt une robe d'un drap de ſoye à ramages d'or tiſſu dans le Pays, &c.

Simbaoe eſt ſituée au devant de l'Habitation du *Teté*. Toutes les maiſons ſont de bois & de terre, couvertes de paille, n'y ayant point de brique ni de chaux dans le Pays. Il n'y en a aucune qui ait des portes que celles du Roi. Les Grands du Royaume ſont chargés du ſoin de défendre le peuple des voleurs.

Pluſieurs de ces Empereurs ont été Chrétiens de nom, & D. Pedro qui régne aujourd'hui, fut batiſé étant enfant par un Dominicain, à l'inſtance du Roi ſon pere.

Deſcription de l'Empire des Bororos & du Lac de Maravi.

Le ſecond Empire eſt celui des Bororos qui eſt à main droite du fleuve Zambeze en entrant par la barre de Quilimcene. Proche de cette barre les Portugais ont une Habitation limitée qui les rend maîtres de quantité de terres en avant, & les Jéſuites y ont une Paroiſſe. Tous les autres pays qui s'étendent juſqu'aux confins du Morave, qui eſt vis-à-vis l'Habitation de Teté, appartiennent à des Rois & à des Seigneurs, qui du tems du Gouverneur François Barreto, faiſoient hommage aux Portugais. Aujourd'hui ces Barbares n'ont ni Egliſes ni Habitations de ce côté-là. La Ville de *Maravi* qui a donné ſon nom au principal Royaume de cet Empire, peut-être éloignée de *Teté* d'un peu plus de ſoixante lieues. A demi-lieue de cette Ville, on voit un Lac qui va en ſerpentant au Nord-Nord-Eſt. On ne ſçait pas encore juſqu'où il s'étend. Sa largeur eſt de quatre ou cinq lieues, & on ne voit point la terre du côté de l'Orient en quelques endroits, ni les Ca-

fres eux-mêmes n'en ont point connoissance. Tout cela est semé de quantité d'Isles désertes, à la faveur desquelles pourront s'abrier les Argonautes qui en voudront découvrir l'extrêmité du côté du Nord. Il abonde en poissons, & a un fonds de huit ou dix brasses. Les Jésuites voulurent anciennement naviger par ce lac jusqu'en Ethiopie, dont les Ports qui sont sur la Mer rouge étoient déja pour lors sous la domination des Turcs. Ils envoyerent demander au Pere Louis Mariano qui demeuroit à Teté, si ce voyage étoit pratiquable. Le Pere leur fit réponse dans une lettre que l'on conserve encore dans la Sécrétairerie de Goa, que cela étoit possible & pratiquable, parce que la rive de ce lac abondoit en mil & en viandes, comme aussi en quantité d'yvoire: joint à cela qu'il s'y trouvoit des *Almadies*, ou canots qui pouvoient naviger où on voudroit; que cette découverte dépendoit d'avoir cinq ou six charges d'étoffes qu'on nomme Barres avec quantité de verroterie, & quarante personnes tant blancs que noirs: qu'il falloit commencer la navigation en Avril & en Mai, à cause que c'est la saison où regnent les vents du Couchant,

comme sur la Côte de Moçambique. Cependant il ne s'est trouvé jusqu'à présent personne qui ait voulu se charger de cette entreprise. Cette découverte demanderoit un bras royal, & pour cela il faudroit construire sur le lac même des vaisseaux à voiles & à rames, ainsi que fit Ferdinand Cortez, lorsqu'il voulut aller prendre la Ville du Mexique; parce qu'il est presqu'impossible que des hommes hazardent une navigation si longue & si incertaine sur de simples petits canots.

Le Royaume de Maravi est situé entre ce lac & le fleuve Zambeze, & en pénétrant plus avant sur la même rive à quinze journées de chemin, on trouve le Royaume de Massi. Puis poursuivant encore autant de journées un peu plus ou moins, est le Royaume de *Ruengas*, presque à la hauteur de *Monbas*. Après cela je ne sçai pas qu'il s'étende plus loin.

ESSAI

SUR

LES COMETES,

*Par le C. de B***.*

TOUS les calculs de ce Mémoire ſont fondés ſur l'idée qu'on a actuellement à l'Obſervatoire de la grandeur, de l'éloignement, du cours annuel, & de la révolution journaliere des Planettes, avec cette ſeule différence que j'ai négligé les fractions qui ſont inutiles pour mon objet.

Suivant cette idée, je ſuppoſe toujours le demi-diamétre de la terre de 1500 lieues, quoiqu'il ne ſoit exactement que de 1432 $\frac{1}{2}$.

J'écris toujours en lettres *millions*, pour épargner au Lecteur l'ennui de voir ſix zéros ſouvent répétés.

J'explique à la fin de ce Mémoire les raiſons qui m'ont déterminé à choi-

ſir les diſtances dont je me ſers : ce que je n'ai pas fait arbitrairement.

SI nous avions un ſyſtême tant ſoit peu vrai-ſemblable ſur les Comètes, je me garderois bien d'hazarder des conjectures contraires aux idées reçues, & qui ſeroient fondées ſans doute ſur quelques expériences ſatisfaiſantes.

Mais puiſque cette partie de l'Aſtronomie paroît n'être encore qu'ébauchée depuis 30 ſiécles, je crois pouvoir préſenter mes conjectures parmi le grand nombre d'autres, peut-être plus frivoles, qui ſeront propoſées, avant qu'on parvienne à découvrir la vérité.

Nous devons au haſard la précieuſe découverte des Verres optiques, noble préſent des Arts, fille du ſçavoir & des réflexions conſéquentes de Galilée.

Un autre hazard nous a produit la poudre à canon, don de la Chine, peut-être moins funeſte qu'utile, puiſque du moins il abrége les guerres qu'enfante l'immortelle incompatibilité des hommes.

Peut-être auſſi mes conjectures engageront-elles les Aſtronomes à tourner leurs vûes du côté que je leur indique,

& à découvrir par de nouvelles observations, ou la vraisemblance de ma proposition, ou quelques nouveautés dans le Ciel, capables de leur inspirer des idées moins inconséquentes des Comètes, que celles dont les Philosophes nous ont si longtems & si puérilement éblouis.

Quoiqu'il en soit, pour entrer en matiere, j'ose présumer que les Comètes pourroient bien être des Satellites inconnus des Planettes supérieures, ou même de celle de Venus.

Ces Satellites peuvent circuler autour de leurs Planettes sur des cercles dont le rayon soit peut-être de dix millions de lieues, ou de davantage : car on sçait que l'espace, non plus que la durée du tems, ne coûte rien à l'Architecte du monde.

Quoique je suppose aux quatre grandes Planettes, la terre exceptée, un Satellite inconnu propre à s'offrir à nos Observations sous l'idée de Comète, il ne s'agit dans ce Mémoire que du Satellite inconnu que je suppose à Saturne, pour lui servir de sixiéme Lune, & cela par la raison que tout ce qui sera dit de ce Satellite de Saturne, pourra s'ap-

pliquer à tous ceux des autres Planettes, me réfervant feulement de faire quelques obfervations fur Mars & Venus.

Maintenant pour eſſayer d'établir en quelque maniere mon ſyſtême, & faire voir la poſſibilité d'un Satellite inconnu à chacune des principales Planettes, je crois devoir rappeller en peu de mots l'hiſtoire des Satellites de Saturne.

Ils n'ont pas tous été découverts dans le même tems. M. Huygens apperçut d'abord le ſecond, ſans avoir connu le premier ni le troiſiéme; ce n'eſt qu'à l'infatigable attention de feu M. Caſſini que nous devons leur connoiſſance, auſſi-bien que celle des deux Satellites plus éloignés.

Mais ſi ces Aſtres très-voiſins de Saturne, que les Aſtronomes obſervent tous les jours, auſſi-bien que les autres Planettes, ont pû demeurer ſi long-tems inconnus, malgré la découverte des grandes Lunettes, combien à plus forte raiſon doit nous être inviſible le Satellite en queſtion, que je ſuppoſe éloigné de Saturne de dix millions de lieues au moins, par des raiſons que je dirai plus bas!

A quel point doit encore augmen-

ter la difficulté d'obſerver ce Satellite, ſuppoſé qu'il ſe trouve vrai, comme j'eſpere le prouver, qu'il ne ſçauroit ſe rendre viſible à nos Obſervateurs, ſans le concours d'un très-grand nombre de circonſtances, qui ne peuvent ſe raſſembler que bien rarement! Elles ſe réuniſſent cependant ces circonſtances, puiſque nous voyons aſſez ſouvent des Comètes qu'on nommeroit des Satellites inconnus des quatre grandes Planettes, ſi l'on s'étoit ſeulement aviſé de ſoupçonner l'exiſtence de ces Aſtres: mais l'ancienne prévention, rouille métaphyſique & preſque incurable dans les ames communes, n'avoit garde de permettre aux Aſtronomes d'oſer former ſur les Comètes des conjectures oppoſées à celles que leur offroit le préjugé autoriſé par une poſſeſſion de 30 ſiécles.

Outre le préjugé antique, une raiſon plus récente & plus intime, parce qu'elle ſe trouve fondée ſur l'amour propre, a détourné les Aſtronomes de penſer aux Satellites qu'on ſuppoſe ici: car auſſi tôt que la découverte des Satellites de Saturne & de Jupiter eût été juridiquement conſtatée, auſſi-bien

que celle du grand anneau de Saturne, faite par M. Huygens, les Aſtronomes triomphans ſe repoſerent ſous leurs lauriers, bien convaincus de ne rien ignorer de ce qui pouvoit concerner Saturne.

Endormis dans cette flateuſe, mais périlleuſe ſécurité, lorſqu'ils ont apperçu de nouveaux Aſtres, ils ont continué de les nommer des Comètes, c'eſt-à-dire des Phénomènes inconcevables, plutôt que d'imaginer qu'un Satellite eût pû ſe dérober à leurs obſervations, & décliner, pour ainſi dire, leur juriſdiction.

C'eſt par la ſuite de la même prévention, qu'ils n'ont fait nulle difficulté d'admettre le ſyſtême monſtrueux des Philoſophes ſur les Comètes, en ſuppoſant avec eux que ces Aſtres ne pouvoient être que des globes dépendans de quelqu'un de ces Soleils, que nous nommons des Etoiles fixes; comme ſi la diſtance non meſurée, & peut-être immenſurable entre les étoiles fixes & la terre, nous permettoit de ſoupçonner ſeulement que quelqu'aſtre ſubalterne de l'un de leurs tourbillons fut capable de faire des incurſions dans le nôtre,

& de paſſer même aſſez près de la Lune, comme il eſt preſque démontré, que l'ont fait quelques Comètes.

Hé! quel ſeroit le rayon d'un cercle à l'égard duquel les deux ſituations oppoſées de la terre ſur ſon cercle annuel, ne ſont qu'un point, quoique ce diamétre du cercle annuel ſoit eſtimé de 66 millions de lieues.

Mais comment l'intrépidité ſyſtématique des Philoſophes ne s'eſt-elle point épouvantée de cette effroyable étendue, ou pour le moins révoltée contre les Paralogiſmes innombrables qui réſultent d'une ſuppoſition ſi prodigieuſement hyperbolique?

De Saturne, du Satellite inconnu que je lui ſuppoſe, & des raiſons qui doivent nous le rendre très-ſouvent inviſible.

Il y a toujours près de 300 millions de lieues de la terre à Saturne; mais cette Planette ſe trouve encore bien plus éloignée de la terre, lorſqu'elle ſe rencontre en oppoſition avec elle, que dans le tems de leur conjonction.

Il ne faut que jetter les yeux ſur la Sphere, pour voir que Saturne en *Li-*

bra, ſe trouve plus éloigné de la terre de tout le diametre de ſon cercle annuel, eſtimé de *66* millions de lieues, que lorſqu'il ſe rencontre avec la terre en conjonction, c'eſt-à-dire, dans le même ſigne, comme on le peut voir en *Aries*.

Indépendamment de ces deux ſituations oppoſées, Saturne s'éloigne du Soleil, & par conſéquent de la terre, dans ſon *aphelie* de *36* millions de lieues; d'où il réſulte que ſi Saturne en oppoſition avec la terre, ſe trouve dans ſon aphelie, ces deux Planettes (Saturne & la Terre) ſeront plus éloignées l'une de l'autre de *102* millions de lieues, que ſi dans le tems de leur conjonction, Saturne ſe remontroit dans ſa *perihelie*.

Il n'y a perſonne qui ne ſente que puiſque le Satellite, qu'on ſuppoſe ici, n'a pas encore été découvert, il faut qu'il ne ſe rende viſible que très-difficilement, & que par cette raiſon il ne ſçauroit jamais l'être que dans le tems des conjonctions de Saturne & de la Terre.

On pourra m'oppoſer ici que Saturne n'achevant ſon cours annuel qu'en *30*

ans, & la terre finiſſant le ſien chaque année, ces deux Aſtres doivent ſe trouver 30 fois en conjonction dans le cours d'une révolution entiere de Saturne, & par cette raiſon mettre la terre à portée de voir tous les ans le Satellite inconnu de Saturne, ſous l'idée d'une Comète : ce qui répugne à l'expérience.

Je réponds qu'il ne ſuffit pas que la terre & Saturne ſoient en conjonction, pour que nous puiſſions appercevoir le Satellite inconnu, mais qu'il faut encore que Saturne ſe trouve dans le point le plus bas de ſa perihelie, & que le Satellite lui-même ſoit dans le point de ſon cercle le plus proche de nous, c'eſt-à dire, dans ſon périgée à notre égard. En effet peu de millions de lieues diminuent ſi prodigieuſement les objets céleſtes à nos yeux, que nous n'appercevons Venus que ſous la forme d'une étoile, quoique ſon diametre égale celui de la Terre, & que Venus n'en ſoit guéres éloignée que de douze millions de lieues, ſur-tout dans ſon aphelie.

On peut ajouter que ſi ce Satellite fait ſon cours dans un cercle dont le plan ſoit fort incliné à l'Eclyptique de Saturne, il s'éloignera de nous conſi-

rablement, parce que nous n'aurons pû l'appercevoir qu'étant fort près de sa périhelie, & que si-tôt qu'il aura passé ce point en remontant, nous cesserons de le voir.

C'est aussi ce qu'on observe aux Comètes qui se découvrent fort difficilement, & ne se montrent que pour très-peu de tems.

Je dis plus : ce Satellite ne peut-il pas avoir une telle contexture, que sa superficie absorbe une partie de la lumiere qu'elle reçoit, & ne nous en laisse voir qu'une médiocre partie ?

L'Etoile si souvent nébuleuse, qui sert de corps aux Comètes, semble confirmer cette idée.

On peut m'objecter que ce Satellite étant supposé peu lumineux, comme on vient de le dire, il ne sera guére propre à éclairer les nuits de sa Planette, & que l'inaptitude d'un être à faire sa fonction, doit être une preuve de sa non-existence.

J'avoue que l'inutilité d'un être dans cet Univers si sagement construit, doit passer pour une preuve de son inexistence ; mais je nie que le Satellite supposé fut incapable d'éclairer les nuits de

Saturne, quand une partie de la lumiere qu'il reçoit du Soleil, s'abſorberoit dans ſa ſuperficie.

La Lune dans ſes phaſes, n'ayant que la moitié de ſa lumiere, nous éclaire, & les nuages qui ſe joignent encore à cette diminution de ſplendeur, s'ils ne ſont pas abſolument opaques, ne nous privent pas d'une lumiere ſuffiſante pour nous conduire, quoique la Lune n'ait qu'un cinquantiéme de la ſolidite de la terre, au lieu que les moindres Satellites de Saturne, (je nomme ainſi les plus proches de lui,) ſont eſtimés auſſi gros que la Terre.

Peut-être que ce Satellite beaucoup plus éloigné, eſt-il auſſi le plus gros! En ce cas l'augmentation de ſa maſſe répareroit le peu d'éclat qu'on ſuppoſe en ſa ſuperficie, & alors cette diminution de lumiere ne ſerviroit qu'à nous rendre plus difficile & par conſéquent plus rare la perception de ce Satellite Comète.

Tout ce qu'on vient de dire du Satellite inconnu de Saturne, peut s'attribuer à un pareil Satellite de Jupiter, de Mars & de Venus, en faiſant quelques obſervations ſur ces deux dernieres

Planettes : mais en général on peut présumer que les Satellites de Saturne & de Jupiter nous forment les Comètes dont l'étoile paroît nébuleuse, à cause de son grand éloignement, au lieu que celui de Mars peut se montrer moins obscur, & celui de Venus très-brillant, à raison de leur proximité.

On pourroit croire que l'éclat que je suppose au Satellite de Venus, devroit nous le rendre plus sensible, & par cette raison nous le faire appercevoir plus souvent, sans attendre le concours des conditions ci-devant assignées, pour nous rendre visible un Satellite inconnu : mais on reviendra de ce préjugé, si on fait attention.

1°. Que ce Satellite ne doit pas être plus gros que notre Lune.

2°. Que Venus & la Terre se trouvant en conjonction, le Satellite dans son aphelie & sa périhelie doit tourner vers nous sa partie obscure, & par cette raison rester invisible.

3°. Que dans tous les autres points de son cercle particulier, nous n'appercevrons que les phases de ce Satellite, semblables à ceux de la Lune, avant & après sa pleineur.

4°. Que pour appercevoir le Satellite de Venus dans son plein, il faudroit que Venus & la Terre se trouvassent au moins distantes l'une de l'autre de trois signes, éloignement considérable, & qui peut seul nous dérober la vûe du Satellite de Venus, surtout lorsque la Planette & le Satellite tendront ensemble ou séparément à leur périhelie.

Ce détail, quoique fort abrégé, me persuade que les occasions de voir ce qu'on appelle une Comète, causée par le Satellite inconnu de Venus, peuvent être très-rares, vû le grand nombre de circonstances difficiles à rassembler, qui doivent concourir indispensablement à l'apparition de cet Astre.

Il ne reste plus qu'à expliquer la possibilité de l'apparence du Satellite de Mars, & les difficultés qui peuvent rendre cette apparence très-rare.

De Mars & de son Satellite inconnu.

Mars n'ayant que 1800 lieues de diamétre, & ne faisant pas ses révolutions journalieres plus rapidement que la Terre, on a peine à lui croire assez de mouvement, pour entraîner un Satellite

dans un tourbillon, & l'y faire circuler dans un très-grand éloignement. Cependant par analogie avec les autres Planettes ſupérieures à Venus, qui ſont toutes, la Terre compriſe, accompagnées de Lunes, pour éclairer leurs nuits, on ne doit pas ſoupçonner Mars de manquer d'un ſecours ſi néceſſaire, d'autant plus que ſes nuits ſont égales aux nôtres, & qu'il ſe trouve plus éloigné du Soleil, que la Terre de 22 millions de lieues.

D'ailleurs, puiſque le nombre des Lunes croît à proportion de la diſtance des Planettes au Soleil, comme Jupiter & Saturne nous l'indiquent, il ſemble qu'on devroit plutôt en ſuppoſer deux à Mars, que de lui en refuſer une. Oſons donc au moins lui en donner une à peu près de la grandeur de la nôtre, & qui tourne autour de lui dans un très-grand cercle.

Mais comment cette Lune étant ſi petite, & ſituée à dix millions de lieues de Mars, pourra-t-elle éclairer ſes nuits, ou même être entraînée par le tourbillon de cette planette, qui ne peut y cauſer qu'un mouvement très médiocre, à proportion de ſon diamétre, qui n'ex-

cede guéres le demi-diamétre de la terre ?

Je réponds à la premiere objection que la Lune de Mars peut être d'une contexture que ſa ſuperficie renvoye, ſans en rien abſorber, toute la lumiere qu'elle reçoit du Soleil ; à quoi j'ajoute que la figure ſphérique n'étant point eſſentielle à un aſtre, celle de cette Lune peut approcher aſſez de la forme parabolique, pour renvoyer tous les rayons d'une maniere preſque perpendiculaire à ſon axe, mais en façon de cône, dont la baſe ne s'étende que ſur la demi-ſuperficie de Mars, ſans que le moindre rayon s'écarte & ſe perde, comme il arriveroit, ſi le corps réflechiſſant étoit purement ſphérique.

2°. Si le Satellite de Mars n'avoit ſur ſon cercle particulier qu'une viteſſe proportionnée à celle dont Mars parcourt le Zodiaque, il s'enſuivroit que le Satellite laiſſant éternellement ſa Planette placée directement entre le Soleil, il ſe trouveroit toujours dans ſa pleineur vis-à-vis des nuits de ſa Planette, au lieu que notre Lune ſe montre ſouvent dans ſes phaſes ſous des aſpects très-peu lumineux.

On n'auroit point à craindre les Eclypſes d'un tel Satellite ; car aſſurément le cône de l'ombre de Mars ne pourroit pas s'étendre juſqu'à lui.

La lenteur qu'on attribue au mouvement du Satellite de Mars ſur ſon propre cercle, ſemble convenir parfaitement à la petiteſſe de Mars, qui, comme on l'a dit, ne ſçauroit imprimer une grande vélocité dans tout ſon tourbillon, ni par conſéquent entraîner un Satellite ſitué preſqu'aux confins de ce tourbillon, c'eſt-à-dire dans la région où le mouvement de la Planette centrale doit ſe trouver preſque inſenſible.

Quelque foible cependant qu'on puiſſe eſtimer ce mouvement, on ne ſçauroit lui refuſer la puiſſance d'imprimer quelque action à un aſtre compris dans ſon tourbillon, puiſque Mars y fait en 24 heures ſur lui-même une circulation par laquelle chaque point de ſa ſuperficie fait plus de cinq mille lieues ; ce qui doit donner au tourbillon l'activité néceſſaire pour faire circuler ſa Lune à dix millions de lieues de lui.

On jugera cet effet très-certain, ſi on fait attention que le Soleil qui force Saturne cent fois plus gros que la Terre, à

circuler

circuler à 300 millions de lieues de lui ; ne fait lui-même au centre du grand tourbillon que 36 mille lieues en 24 heures.

La petiteſſe de notre Lune, ſa proximité de la terre, & la rapidité du mouvement journalier qui eſt de 9 mille lieues, forcent la Lune à achever ſon période dans moins d'un mois. Des raiſons oppoſées feront que le Satellite de Mars n'achevera le ſien qu'en près de deux années, c'eſt-à-dire dans le même tems que Mars lui-même aura fait une révolution entiere ſur le Zodiaque.

On ne s'étonnera pas de voir très-rarement le Satellite ſuppoſé de Mars ſe montrer à nous ſous l'apparence d'une Comète, quoiqu'il ſoit beaucoup plus près de la terre que Saturne & Jupiter, ſi on fait attention à ſon extrême petiteſſe, qui récompenſe de reſte, la proximité de Mars, pour nous rendre ſon Satellite inviſible ; à moins qu'il ne ſe rencontre poſitivement dans les ſituations que j'ai indiquées comme indiſpenſables, pour rendre viſible l'un des Satellites des quatres grandes Planettes.

C'eſt ici le lieu de rendre compte des raiſons qui m'ont conduit à placer le

Satellite inconnu de Saturne à dix millions de lieues de sa Planette.

Ces raisons n'ont point d'autre fondement que l'analogie suivante.

La terre force la Lune placée à cent mille lieues d'elle à circuler dans son tourbillon, & à y achever sa révolution, en moins d'un mois; quoique la terre ne fasse dans le centre de son tourbillon que neuf mille lieues, en tournant sur elle-même en 24 heures.

Suivant cette analogie, Saturne mille fois plus gros que la terre, pourroit obliger de tourner autour de lui un Satellite gros comme la Lune, placé à dix millions de lieues de lui, quand même il ne feroit pas plus de chemin dans son tourbillon, que la terre en fait dans le sien chaque jour.

C'est ce qui arriveroit si Saturne ne retournoit sur lui-même, qu'en dix jours, en sorte que chacun de ces jours en valut dix des nôtres.

Or nous ignorons absolument en combien de tems Saturne tourne sur lui-même: mais s'il y tourne, (comme on peut le conjecturer) aussi rapidement que Jupiter, qui est plus gros que lui, il feroit dans son tourbillon 26

fois plus de mouvement que la terre n'en fait dans le ſien, puiſqu'en un de ſes jours qui ne ſeroit que de dix heures, il acheveroit un tour de 90 mille lieues.

Dans cette ſuppoſition, il forceroit de circuler autour de lui, & à dix millions de lieues, un aſtre 26 fois plus gros que la Lune, c'eſt-à-dire, égal à la moitié de la terre, qui n'eſt que 50 fois plus groſſe que la Lune.

Mais comme la Lune dont le diamètre eſt le quart de celui de la terre, acheve autour d'elle ſa révolution en un mois, ſi le Satellite de Saturne ne faiſoit la ſienne autour de ſa Planette qu'en une de nos annnées, il pourroit être ſix fois plus gros que la terre, ſans que cette groſſeur l'empêchât de faire ſes révolutions au tour de Saturne, parce que la groſſeur de ſa maſſe ſeroit récompenſée par la lenteur de ſon mouvement.

En ce cas, le Satellite inconnu de Saturne ſeroit en même proportion avec ſa Planette, que la Lune eſt avec la terre; c'eſt-à-dire, que ce Satellite auroit pour diamètre le quart de celui de

Saturne, comme la Lune a le quart du diamètre de la terre.

Mais comme on ne peut ſuppoſer que ce Satellite inconnu n'acheve ſon mouvement particulier au tour de Saturne, que dans une des années de cette Planette, c'eſt à-dire, en près de 30 ans, il s'enſuivroit que le Satellite inconnu pourroit être beaucoup plus éloigné de ſa Planette que de dix millions de lieues, parce que ſon plus grand éloignement ſeroit compenſé par l'extrême lenteur de ſon mouvement.

Dans ce cas le Satellite de *Saturne* pourroit ſe trouver éternellement dans ſon plein, comme j'ai ſuppoſé celui de Mars; & alors la ſuppoſition, ſuivant laquelle j'ai dit que ſa ſuperficie abſorboit peut-être une partie de ſa lumiere, ne l'empêcheroit pas d'éclairer les nuits de ſa Planette, & elle ne ſerviroit au plus qu'à nous rendre plus difficile & plus rare l'apparition de ce *Satellite Comète.*

Pour ce qui concerne les Satellites des autres Planettes, on pourroit les placer à des diſtances de leur aſtre beaucoup moindres que de dix millions de

lieues, en suivant la proportion dans laquelle on a cru devoir éloigner de sa Planette le Satellite de Saturne.

Quoiqu'on ait insinué dans ce Mémoire que tous les Satellites inconnus attribués aux grandes Planettes, pourroient être supposés placés à dix millions de lieues de leurs Planettes, il semble, selon cette derniere analogie, qu'ils seroient plus naturellement situés à la distance de deux dégrés du cercle annuel de leur propre Planette, selon qu'on les peut voir calculés ici.

Deux dégrés du cercle annuel de Saturne valent dix millions de lieues.

Deux dégrés du cercle de Jupiter valent six millions de lieues.

Deux dégrés du cercle annuel de Mars, valent près d'un million de lieues.

Deux dégrés du cercle de Venus, valent plus de sept cent mille lieues.

Ces dégrés sont évalués, lorsque ces Planettes se trouvent dans leur aphelie.

Cette même analogie, qui régleroit l'éloignement du Satellite de sa Planette, décideroit aussi & de la grosseur du Satellite, & de la vîtesse de son mouvement sur son propre cercle.

Les raiſons qui nous rendent ſouvent ces Satellites inviſibles, & qui cauſent la rareté de l'apparition des Planettes, n'en ſubſiſteroient pas moins, & les Aſtronomes auroient une bien plus grande facilité, pour diſtinguer à quelle Planette appartiendroit alors la Comète apparoiſſante : car ce ſeroit ſans doute à la moins éloignée de l'étoile Cométaire.

Une ſeconde Analogie qui m'a paru digne d'être obſervée à l'égard de l'éloignement du Satellite de Saturne, eſt que dix millions de lieues font juſtement deux dégrés du grand cercle annuel de Saturne.

Mais, dira-t-on, la Lune ſur laquelle vous aviez fondé votre premiere Analogie, n'eſt pas éloignée de la terre dans la même proportion, que le Satellite de Saturne l'eſt de ſa Planette : car deux dégrés du cercle annuel de la terre valent douze cent mille lieues, & la Lune n'eſt pas à cent mille lieues de nous.

Je l'avoue : mais auſſi la Lune acheve ſa révolution au tour de la terre en moins d'un mois, & il eſt néceſſaire

que le Satellite inconnu de Saturne, auſſi-bien que ceux des quatre grandes Planettes, la terre non compriſe, achevent leurs périodes bien moins rapidement. Car plus leur mouvement particulier au tour de leur Planette ſe fera lentement, & plus rarement ils pourront ſe rencontrer dans les ſituations néceſſaires, pour être découverts; ce qui convient parfaitement à la rareté de l'apparence des Comètes.

TRADUCTION
DU
COMMENCEMENT
DE
L'ANTI-LUCRÈCE,
EN VERS FRANÇOIS,

Par M. de SALIS.

L'Oeuvre que j'entreprends eſt un œuvre ſublime.
Dieu même, *Quintius*, eſt l'objet qui m'anime,
Dieu le Pere, & le Roi de ce vaſte Univers.
Et quel objet plus grand, plus digne de nos vers !
Quel plus auguſte emploi pour notre intelligence ?
Mais connoiſſant ſi bien l'homme, & ſon impuiſſance.

Dans mes foibles accens me ſerois-je flatté
D'embraſſer la grandeur de l'être illimité ?
Seul être indépendant, ſeul ſage, ſeul ſuprême,
Qui donnant l'Etre à tout, ne le doit qu'à lui-même,
Qui dans l'amas pompeux des œuvres de ſes mains,
Et ſe montre & ſe cache aux regards des humains :
Ainſi que le Soleil enfermé dans la nue,
De ſes traits adoucis frappe encor notre vûe.
De-là s'eſt élevé le doute audacieux,
Si du ſort, ou d'un Dieu tout dépend ſous les Cieux.
L'un voulant s'affranchir d'un Juge qu'il redoute,
Sans raiſon de douter, révoque tout en doute.
L'autre de ſes deſirs ſe faiſant des raiſons,
Du flateur Epicure embraſſe les leçons,
Foule aux pieds Loix, devoirs, remords, crainte importune,
Et ne reconnoiſſant de Dieu que la fortune,
Tranquille, lui remet le ſoin de l'Univers ;
Tant le plaiſir aveugle, & rend l'homme pervers !
De la vérité ſeule empruntant tous ſes charmes,

C'eſt contr'eux que ma Muſe oſe tourner
ſes armes.
Elle va terraſſer les reſtes odieux
D'un parti que l'orgueil arma contre les
Cieux,
Et confondre avec eux le célébre Poëte,
Qui de leur Chef impur ſe rendit l'inter-
préte.
Les Muſes dont la voix ſi long-tems les trom-
pa,
Vont rendre au vrai l'encens que l'erreur uſur-
pa.
Les Muſes, qu'ai-je dit ? O Sageſſe éter-
nelle,
O toi du monde entier la cauſe & le modèle,
Souveraine raiſon, lumiere des eſprits,
C'eſt de toi que mes vers attendent tout
leur prix !
Je n'implore que toi, propice à ma priere,
Vien, éclaire, ſoutien mes pas dans la
carriere.
Tout naît, tout ſe maintient, tout ſe meut
par tes loix,
Tout, juſques au néant, obéit à ta voix.
Ce zèle dont mon cœur brûle de tout connoî-
tre,
Cet amour pour le vrai, c'eſt toi qui le fait
naître.

Pour défendre tes droits contre l'impiété,
Répand sur mes discours ta force & ta clarté.
Mais pour toi, qu'a plongé dans un aveugle yvresse,
L'indomptable fureur d'une ardente jeunesse,
Ou dont l'esprit trop vif, ami des nouveautés,
Dédaigne des chemins du peuple fréquentés,
Jusqu'à quand pourras-tu voir, sans inquiétude,
D'un terrible avenir l'affreuse incertude?
Arrête, vois le jour qui luit du haut des Cieux:
Vois l'abîme où tu cours, le bandeau sur les yeux:
Des vaines passions calme le trouble extrême,
Sers-toi de ton esprit, & descend dans toi-même;
Bannis tout jugement faux ou précipité,
Vois, juge, pese tout au poids de l'équité.
C'est ton Dieu qu'on défend, entends du moins la messe,
Et qu'après ton esprit la condamne, s'il l'ose.
Dans la sainte carriere où je conduis tes pas,
Lieux tristes pour les sens, lieux dépourvus d'appas,
Que ne puis-je à mon gré, pour mieux charmer ta peine,

Faire à tes yeux couler les ondes d'Hypocrêne,
Et des tréſors du Pinde embelliſſant mes vers,
Changer l'épine en roſe, en jardins les déſerts ?
Que ne puis-je égaler la force enchantereſſe,
Que mettoit dans ſes ſons le trop heureux Lucréce ?
Mais pourquoi ſe flatter d'un chimérique eſpoir ?
Dans ſa langue, Lucréce orné d'un faux ſçavoir ?
A fait paſſer des Grecs les aimables délires :
Et nous dans des accens étrangers pour nos lyres,
Nous venons te prêcher un dogme redouté.
Les graces, les Amours, la folle volupté,
De ce Chantre fameux égayoient la ſageſſe ;
La nôtre les combat, & n'offre que triſteſſe.
La nature par-tout l'objet de ſes leçons,
Accouroit pour l'entendre, & ſourire à ſes ſons.
Je la vois dans ſes vers prodiguant tous ſes charmes,
Ecarter loin de nous la peine & les allarmes.
Il chante, le Zéphire adoucit ſon murmure ;
L'air paroît plus ſerain, la lumiere plus pure ;
La terre ſe ranime, & brillante d'attraits,

Unit l'éclat des fleurs à l'ombre des forêts ;
L'oiseau par ſes chanſons réjouit les campagnes ;
Le lait coule en ruiſſeaux du ſommet des montagnes.
Par-tout on n'apperçoit que prés reverdiſſans,
Que Bergers ſatisfaits, que troupeaux bondiſſans.
Tout reſſent de Venus la puiſſance féconde,
L'homme, les animaux, le ciel, la terre & l'onde.
Ainſi Lucrèce offroit ſous d'aimables couleurs,
Du Grec ingénieux les dogmes enchanteurs.
Avec moins d'art Circé ſur la plage Auſonique,
Ennivroit l'Etranger dans ſa coupe magique.
Ah ! ſi le ſage Uliſſe en craignit le poiſon,
Si d'un piége flateur il ſauva ſa raiſon,
Toi qu'enchante une Nimphe encor plus dangereuſe,
Crains ſa voix, de ſes ſons crains la douceur trompeuſe.
Bientôt réduit par elle au rang des animaux,
Tu ne rougirois point d'en faire tes rivaux.
Fuis donc cette Circé, dont l'adreſſe eſt extrême ;
Dieu t'appelle en mes vers, pour te rendre à toi-même,

Il anime, il échauffe, il dicte mes accens.
Dans ce grave ſujet, ſi rien ne rit aux ſens ;
Sçache que réprouvant les voluptés impures,
Un Dieu Saint n'admet pas leurs profanes peintures.
De Lucréce écartant les ſonges gracieux,
Je parle à ta raiſon, à ton cœur, à tes yeux.
Cet Ouvrage, ou de tout j'expliquerai les cauſes,
Lui céde en agrémens, l'emporte pour les choſes.

EPITRE
SUR
LES PLAISIRS,
IMITÉE
DU PREMIER LIVRE
DE
L'ANTI-LUCRECE.

EN fuyant la douleur pour voler aux plaisirs,
Comptez-vous, *Quintius*, fixer tous vos desirs?
Qui peut vous assurer que rien dans la nature,
Ne troublera la paix d'un enfant d'Epicure?
Quel mortel peut se faire un sort si plein d'appas?
Il jouiroit d'un bien qu'on ignore ici bas.

Et ce bien ſeroit-il un fruit de l'induſtrie ?
Répondez-moi, quel art, quel philoſophie
Etendroit ſon pouvoir juſques ſur l'avenir,
Et prévoyant nos maux, ſçauroit les prévenir?
Le Sage à tout ſouffrir met toute ſa ſcience,
S'il peut vaincre les maux, c'eſt par la patience ;
Oui, c'eſt de ſa raiſon le plus ſublime effort,
C'eſt en ſe maîtriſant qu'il maîtriſe le ſort.
S'il vous deſtine donc des jours pleins d'amertume,
Vous voilà malheureux, la douleur vous conſume,
Et des bras du plaiſir qui vous tient enchanté,
Vous paſſez dans les fers d'un tiran redouté.
Pourrez-vous bien d'un cœur énervé de molleſſe,
A des coups imprévus oppoſer la foibleſſe ;
Non, ſous le poids du mal vil eſclave abattu,
N'attendez nul ſecours d'une ame ſans vertu.
Les Dieux même, les Dieux dans leur pouvoir ſuprême,
Ne s'offriront à vous qu'armés contre vous-même.
Si l'homme, à la douleur inſtruit à s'endurcir,
Ne voit d'un œil égal la peine & le plaiſir,

A mille ſoins divers ſa vie eſt expoſée.
Pareil à cette fleur des Zéphirs careſſée,
Que la terre nourrit d'un ſuc délicieux,
Et qui s'ouvre en riant à la clarté des Cieux;
Que l'affreux Aquilon ſuccéde au doux Zéphire,
Livrée à ſes aſſauts, elle tombe, elle expire.
Je ſçais, me dira-t'on, me contenter de peu,
L'avarice en mon cœur n'allume point ſon feu.
Inſenſible à l'éclat qu'admire le Vulgaire,
Je mépriſe des Rois la pompeuſe miſere;
Je vois, ſans m'éblouir, la gloire des Heros:
Un illuſtre embarras ne vaut point le repos.
Diſciple fortuné du prudent Epicure,
Je ne veux que jouir des dons de la nature,
Et, cueille, ſans rougir les fruits délicieux,
Que ſon ſein bienfaiſant me préſente en tous lieux.
Je ſçais, qu'en ſes conſeils l'homme toujours extrême,
Habile à ſe tromper, cruel envers lui-même,
Deſire avec fureur, craint avec lâcheté:
Chacun, ſuivant ſon goût, peut vivre en liberté.
Qu'emporté par l'ardeur d'illuſtrer ſa mémoire,

L'un au ſein des hazards aille chercher la gloire,
Qu'un autre à la raiſon fermant toujours les yeux,
En de pénibles riens perde un tems précieux :
Sans ſortir de chez moi, je trouve ma richeſſe,
Mon eſprit s'enveloppe en ſa propre ſageſſe.
C'eſt pour moi que je vis, ſi je vis quelques jours,
L'innocence & la paix m'accompagnent toujours.
Tel eſt de vos raiſons le ſublime étalage ;
Souffrez donc qu'à mon tour je les diſcute en Sage.
Votre bonheur eſt grand, dites-vous : je le veux,
Le ſort juſqu'à préſent a comblé tous vos vœux ;
Mais quand vous n'auriez point ſujet de vous en plaindre,
Sauvé de mille écueils, n'en devez vous plus craindre ?
Ne vous reſte-t-il plus de mers à traverſer,
De vents à ſoutenir, de Syrtes à paſſer ?
Soit. Votre état vaux mieux que celui de tant d'autres,
Vous avez évité leurs dangers, non les vôtres.

Il n'eſt point ici bas de repos aſſuré,
Un malheur par un autre eſt ſouvent attiré.
Le ſort nous en prépare à tous tant que nous ſommes.
Homme, il vous faut courir la carriere des hommes.
La ſourde Ambition qui par mille détours,
Le maſque ſur le front, s'intrigue dans les Cours,
Ni l'amour des tréſors ne troublent point votre ame.
Vous ne connoiſſez point cette héroïque flâme,
Qui jette nos guerriers au milieu des combats,
Et ſçait à la mort même attacher des appas,
Vous ne ferez jamais la folle expérience
D'un honorable joug, d'une riche indigence.
Courage, c'eſt pour vous quelques chaînes de moins.
Mais ſi cette beauté, l'objet de tant de ſoins,
Ces jours pleins de loiſir, cette ſanté d'Athlete,
Ce bien qui vous ſuffit au fonds d'une retraite,
Vous étoient enlevés par un revers ſoudain,
Car tout dépend ici des arrêts du deſtin;

Si, lorſque jouiſſant d'un repos plein de charmes,
Vous ignorez la peine, & vivez ſans allarmes,
La Guerre, les Procès, un eſſain de douleurs
Viennent vous inveſtir, & vous livrent aux pleurs;
Si votre fils expire au printems de ſon âge,
Si vous perdez le cœur d'une épouſe volage,
Si par l'or d'un Tiran lâchement enchanté,
Votre ami trafiquoit de votre liberté;
Si malgré vos vertus, la noire calomnie
S'obſtine dans le monde à ternir votre vie,
De quoi peut vous ſervir un bonheur éclipſé?
Du poids de la douleur triſtement oppreſſé,
Comptez-vous à vos cris voir encore la nature
Vous porter du ſecours, & vanger votre injure?
Non: vos plaiſirs paſſés, pour ſurcroit de malheur,
De mille traits amers vous perceront le cœur.
Le Sage, dites-vous, aidé de la ciguë,
Aux maux déſeſpérés trouve un heureux iſſue.
Le merveilleux ſecret! Oſe-t-on le bénir,
De combler nos malheurs, en voulant les finir?

Ainſi ton déſeſpoir, lâche Sardanapale,
Pour le dernier excès d'une yvreſſe brutale,
Aux flammes d'un bucher immolant tes langueurs,
Du ſort qui te pourſuit, croit tromper les rigueurs.
Digne fin des travaux que preſcrit Epicure !
L'homme juſte, ſuivant une route plus sûre,
Adore en tout du Ciel les ordres abſolus :
Ce qui paſſe à ſes yeux, eſt comme n'étant plus.
Que tout flatte ſes vœux, ou que tout les traverſe,
Il voit d'un œil égal, la fortune *diverſe*.
Les ſeuls biens éternels enlevent ſes *deſirs* ;
Il eſt comme aux douleurs, invincible aux plaiſirs.
Dans ſes maux paſſagers dont il prévoit le terme,
D'une gloire éternelle il découvre le germe :
Il s'anime au combat, l'eſpoir d'un meilleur ſort,
Au milieu des écueils lui fait trouver *le port* ;
Et déja dans les Cieux admis par l'eſpérance,
Où ſon tréſor l'attend, ſon cœur vole d'avance.
N'allez point toutefois, jaloux de ſa grandeur,
D'un ſordide intérêt taxer ſa noble ardeur.

Nous naiſſons pour le bien ; notre cœur de
lui même,
Ne veut, ne cherche en tout que ſon bonheur
ſuprême.
Ce n'eſt qu'au plaiſir ſeul que s'adreſſent nos
vœux,
Où l'homme brûle d'être, il brûle d'être heu-
reux.
Mais ce plaiſir, veut-il le rechercher ſans
honte ;
Il faut, pour le puiſer, qu'à ſa ſource il re-
monte.
C'eſt-là qu'il s'offre à lui, pur, ſolide, cer-
tain,
Au-deſſus du remords, au-deſſus du deſtin.
Si l'homme n'eſt qu'amour, ſon plaiſir eſt ſa
vie ;
Nul objet que par lui ne touche ſon en-
vie,
Du Juſte aimé des Cieux, [examinez-le bien,]
En quoi differez-vous, lâche Epicurien ?
Vous cherchez le bonheur par differentes
voyes :
Lui par d'utiles maux, vous par de fauſſes
joyes.
Et que ſont en effet, ce plaiſir ſi vanté,
Ces rapides douceurs qui vous ont enchanté ?
Plus ſtable mille fois eſt la mobile arêne,

Que la mer ſur ſes bords & rapporte & rentraîne ;
Le vent eſt moins leger, moins rapide l'éclair,
Qui brille au même inſtant, & ſe diſſipe en l'air.
Peu jaloux de ces biens que le trépas moiſſonne,
Le juſte de Dieu ſeul veut tenir ſa couronne.
Il ne reſſemble point au ſage ambitieux,
Dont l'altiere vertu veut éblouir mes yeux,
Et qui n'admirant rien, en ſoi-même s'admire.
Un orgeuil déguiſé n'eſt point ce qui l'inſpire ;
Il montre pour lui-même un généreux mépris,
Et ne cherche qu'en Dieu ſes vertus & leur prix.
Oui, tandis que marchant par des routes trompeuſes,
Vous puiſez le plaiſir dans des ſources bourbeuſes,
Lui ſeul à chaque pas, ſuivant la vérité,
Trouve dans ſes devoirs la pure volupté,
Ce calme, ce repos, tréſor de l'innocence,
Que dans l'ame du Juſte affermit ſa préſence,
Qui de la vertu même applanit les chemins,

Et

Et brave les efforts des coupables humains.
Quel obſtacle en effet, ſi le Ciel le ſeconde,
A la divine ardeur oppoſeroit le monde ?
Cette ardeur de la mort ne craint point le pouvoir,
Il a ce qui le charme & peut toujours l'avoir.
Le remord n'oſe point approcher de ſon ame,
La paix dont il joüit augmente avec ſa flame :
S'il ſouffre, ſon amour ſe plaît dans les douleurs,
Il change dans ſes mains les épines en fleurs.
Plus il aime ſon Dieu, plus auſſi ſon Dieu l'aime :
S'immoler à ſa gloire eſt ſon bonheur ſuprême.
Sûr de trouver au ciel le prix de ſes combats,
Craindroit-il donc la mort que vous ne craignez pas ?
Malheureux ! quand pour vous tout diſparoît en elle,
Elle ouvre à ſes deſirs une vie éternelle ;
Tous deux vous eſperez, contraires dans vos vœux.
Vous de n'être plus rien, lui d'être plus heureux.
Cet eſpoir d'un bonheur que ſon zèle anticipe,
Devient de ſon ſalut le gage & le principe.

Pour conduire ſes pas dans l'ombre de la nuit,
C'eſt un rayon ſacré qui ſur ſa tête luit ;
C'eſt l'aurore d'un jour qui ne doit plus s'éteindre.
Voyez ſi dans ce monde où vous oſez le plaindre,
Le Juſte perd beaucoup à quitter les plaiſirs,
Ou l'eſclave des ſens borne tous ſes deſirs.
Mais au jour que la mort vous prendra pour victime,
Si vous ne trouvez plus qu'un Dieu terrible au crime,
Ce Dieu que nous croyons & que vous combattez,
Voyez dans quel péril vous vous précipitez.
Ce n'eſt qu'en frémiſſant que ma voix vous l'expoſe :
Vous riſquez tout, & moi je riſque peu de choſe,
Vous une éternité, moi quelques jours heureux.
Car enfin ſi c'eſt moi qui me trompe en mes vœux,
Qu'arrive-t-il ? J'éprouve un ſort ſemblable au vôtre :
Dans la nuit du néant nous rentrons l'un & l'autre.

Si c'eſt vous, pour toujours vous voilà malheureux,
Franchirez-vous ſans peur un pas ſi hazardeux ?
Vos raiſons, direz-vous, n'ont rien qui me décide :
La nature réclame, & je déteſte un guide
Qui veut, quand le plaiſir ſe trouve ſous ma main,
M'ôter un bien préſent pour un bien incertain,
Qui m'offre, en m'impoſant une longue ſouffrance,
D'un heureux avenir la douteuſe eſpérance.
Faut-il que, de moi-même ingénieux bourreau,
Je prévienne ma mort, & vive en un tombeau ?
Non, non, ſans m'alarmer de ces triſtes menſonges,
J'aime mieux me livrer à d'agréables ſonges,
Que d'aller ſur la foi d'un lugubre rêveur,
Nature, de tes dons m'envier la faveur.
Quel eſt donc ce conſeil pour vous ſi rédoutable ?
De quitter des plaiſirs, dont le joug vous accable,
De rétablir votre ame en ſes droits les plus chers,

De vous rendre à vous même & de briser vos fers.
On veut que, renonçant aux vains attraits du vice,
La raison fasse en vous, ce qu'eut fait le caprice.
Car votre cœur toujours plein de nouveaux désirs,
Dégoûté des présens, vole à d'autres plaisirs;
Comme un homme en son lit que la douleur enchaîne,
Croit, toujours s'agitant, pouvoir calmer sa peine:
Mais en vain. Par son mal tourmenté jour & nuit,
Il cherche le repos, & le repos le fuit.
Ses desirs, ses dégoûts épuisent sa foiblesse,
Il veut tout, il craint tout, tout lui plaît, tout le blesse,
Et l'art dont les secours se tournent contre lui,
Enbigrissant son mal, vient aigrir son ennui.
Plus trompeuse l'erreur dont votre ame est séduite,
Amuse votre espoir, le mahie & l'irrite.
Voyez dans l'hydropique, (il est votre tableau)

L'eau qu'appelle la soif, la soif qu'appelle l'eau.
Quoi sans cesse au mensonge, au trouble abandonnées,
Dans un néant affreux se perdront vos années?
Quel charme vous attache aux plaisirs d'ici-bas?
Ignorez-vous encor leurs perfides appas?
Vanterez-vous l'amour, ce poison de la vie?
Ardent il nous surmonte, & tiéde il nous ennuye.
Combien de soins amers mêlés à vos douceurs!
Que d'épines, Mortels, enveloppent vos fleurs!
Ah! Lucréce lui-même en fait l'aveu sincére,
L'Orateur du plaisir en apprend la misére.
Si donc vous qui n'avez que de lâches desirs,
La peine vous fait peur, renoncez aux plaisirs:
Fuyez des passions l'amorce enchantereſſe,
Qui toujours par les ris vous mene à la triſteſſe.
Leurs charmes vous perdront: tel que ces feux trompeurs
Qu'allument dans la nuit d'onctueuſes vapeurs,
Le Voyageur séduit par la flâme perfide,
Sans crainte va par-tout où la clarté le guide;

Et par elle bientôt de sa route égaré,
Précipite ses pas dans un gouffre ignoré.
Enfin que risquez-vous ? Etant doux, juste, chaste,
Modéré sans foiblesse, & courageux sans faste,
N'osez-vous donc être homme ? Est-ce un si grand effort ?
Quoi ! des biens que nous donne, & nous ôte le sort,
Nés du choc fortuit d'insensibles atômes
De fausses voluptés, d'agréables fantômes
Pourroient-ils à vos yeux balancer un moment
Un bien immense, pur, immuable, présent,
Un Dieu dont la bonté répond à sa puissance,
Qui peut seul de nos cœurs remplir le vuide immense ?

Et par elle bientôt de sa route égaré,
Précipite ses pas dans un gouffre ignoré.
Enfin que risquez-vous ? Etant doux, juste, chaste,
Modéré sans foiblesse, & courageux sans faste,
N'osez-vous donc être homme ? Est-ce un si grand effort ?
Quoi ! des biens que nous donne, & nous ôte le sort,
Nés du choc fortuit d'insensibles atômes
De fausses voluptés, d'agréables fantômes
Pourroient-ils à vos yeux balancer un moment
Un bien immense, pur, immuable, présent,
Un Dieu dont la bonté répond à sa puissance,
Qui peut seul de nos cœurs remplir le vuide immense ?